

TUNISIE LEASING TL

Société Anonyme au capital de 35 000 000 dinars
Siège Social : Centre Urbain Nord Av Hédi KARRAY 1082 Mahrajène
RC n° B 134091997

Tel: 70 132 000 Fax: 71 236 625

Tunisie Leasing est notée BBB+ (tun) à long terme avec perspective stable et F2 (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 09/08/2012

Document de référence « TL 2012 »

Ce document de référence a été enregistré par le CMF le 25 OCT 2012 sous le n° 12 009 / donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'information :

Mr Mondher ZID
Directeur financier à TUNISIE LEASING
Tel : 70 132 000 Fax : 71 236 625
E-mail : mondher.zid@tunisieleasing.com.tn

Intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence

TUNISIE VALEURS, Intermédiaire en Bourse.
Immeuble Integra - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène
Tel : 71 189 600 Fax : 71 949 350

Le présent document de référence est mis à la disposition du public auprès de Tunisie Leasing – Centre Urbain Nord Av Hédi KARRAY 1082 Mahrajène – Tunisie Valeurs – Immeuble Integra - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène – et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn

Octobre 2012



SOMMAIRE

<i>Présentation résumée de la société</i>	<i>1</i>
Chapitre 1- Responsables du document de référence et responsables du contrôle des comptes	2
1.1. Responsables du document de référence.....	2
1.2. Attestation des Responsables du document de référence.....	2
1.3. Responsables du contrôle des comptes.....	3
1.4. Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé du document de référence	7
1.5. Responsable de l'information.....	7
Chapitre 2- Renseignements de caractère général concernant l'émetteur et son capital	8
2.1. Renseignements de caractère général concernant TUNISIE LEASING.....	8
2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital social.....	10
2.3. Tableau d'évolution du capital social.....	11
2.4. Répartition du capital et des droits de vote au 18/09/2012.....	12
2.5. Description sommaire du groupe Amen Bank au 31/12/2011.....	13
2.6. Description sommaire du groupe TUNISIE LEASING au 31/12/2011.....	18
2.7. Relations de Tunisie Leasing avec les sociétés du groupe au 31/12/2011.....	22
2.8. Relations avec les autres parties liées.....	25
2.9. Dividendes.....	27
2.10. Marché des titres de l'émetteur.....	27
2.11. Notation de la société.....	28
Chapitre 3- Renseignements concernant l'activité de TUNISIE LEASING	31
3.1. Présentation de la société.....	31
3.2. Description de l'activité au 31/12/2011.....	31
3.3. Description de l'activité au 30/06/2012.....	34
3.4. Indicateurs d'activité au 30/09/2012.....	38
3.5. Organisation de Tunisie Leasing.....	39
3.6. Les facteurs de risques et la nature spéculative de l'activité de la société.....	43
3.7. Dépendance de la société.....	44
3.8. Analyse SWOT.....	46
3.9. Litige ou arbitrage.....	46
3.10. Politique sociale et effectif.....	46
3.11. Politique d'investissement de Tunisie Leasing	47
Chapitre 4- Patrimoine, situation financière, résultats	48
4.1. Patrimoine de la société au 31/12/2011.....	48
4.2. Patrimoine de la société au 30/06/2012.....	51
4.3. Etats financiers individuels comparés au 31/12/2011.....	54
4.4. Rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2011.....	97
4.5. Engagements financiers au 31/12/2011.....	103
4.6. Encours de crédits contractés par Tunisie Leasing au 31/12/2011.....	104
4.7. Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire TL 2012-1.....	105
4.8. Soldes Intermédiaires de gestion au 31 décembre 2011.....	106
4.9. Tableau d'évolution des capitaux propres.....	107
4.10. Répartition des résultats des trois derniers exercices.....	108
4.11. Evolution des revenus de leasing et du résultat d'exploitation.....	109
4.12. Evolution du résultat net.....	109
4.13. Evolution des dividendes.....	109
4.14. Evolution de la marge brute d'autofinancement.....	110
4.15. Indicateurs de gestion et ratios.....	111
4.16. Etats financiers consolidés au 31/12/2011.....	112
4.17. Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtées au 31/12/2011.....	154
4.18. Etats financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2012.....	156
4.19. Engagements financiers au 30/06/2012.....	196
4.20. Encours de crédits contractés par Tunisie Leasing au 30/06/2012.....	197

4.21. Soldes intermédiaires de gestion au 30/06/2012.....	200
4.22. Tableau de mouvement des capitaux propres au 30/06/2012.....	201
4.23. Evolution des revenus de leasing et du résultat d'exploitation au 30/06/2012.....	202
4.24. Evolution du résultat net au 30/06/2012.....	202
4.25. Evolution de la marge brute d'autofinancement au 30/06/2012.....	202
4.26. Indicateurs de gestion et ratios.....	203
4.27. Etats financiers consolidés arrêtés au 30/06/2012.....	204
4.28. Comportement boursier de l'action Tunisie Leasing.....	239
Chapitre 5- Organes d'administration, de direction et de contrôle des comptes	240
5.1. Membres des organes d'administration et de direction.....	240
5.2. Intérêts des dirigeants dans la société au 31/12/2011.....	241
5.3. Contrôle.....	242
5.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice.....	243
Chapitre 6- Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir.....	245
6.1. Evolution récente et orientations.....	245
6.2. Analyse des écarts enregistrés entre les réalisations de l'exercice 2011 par rapport aux prévisions.....	246
6.3. Analyse des modifications effectuées au niveau des prévisions	246
6.4. Analyse des performances réalisées au 30/09/2012 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2012	248
6.5. Perspectives d'avenir.....	249
6.6. Evolution des créances classées.....	257
6.7. Etat des cash flows prévisionnels.....	257
6.8. Ratios prévisionnels	258
6.9. Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles.....	259
6.10. Tableau d'amortissement des emprunts obligataires et subordonnés en cours	260

Présentation résumée de la société

La société « Tunisie Leasing » a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage. A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital social de Tunisie Leasing s'élève actuellement à 35.000.000Dt divisé en 7.000.000 actions de 5Dt chacune. Les titres de la société sont admis à la cote de la Bourse depuis l'année 1992.

Tunisie Leasing est détenue à hauteur de 53,15% par le Groupe Amen à travers principalement Amen Bank (32,45%) et la société d'assurances COMAR (18,82%). Elle figure dans le périmètre de consolidation d'Amen Bank et est consolidée par la méthode de la mise en équivalence.

Tunisie Leasing est aussi à la tête d'un groupe composé au 31/12/2011 de :

- Trois établissements de crédit dont 2 en Tunisie (Tunisie Leasing, Tunisie Factoring) et un en Algérie (Maghreb Leasing Algérie),
- Une société d'intermédiation boursière (Tunisie Valeurs)
- Quatre sociétés à capital risque (Tuninvest SICAR, Tunisie SICAR, Tuninvest International SICAR et Tuninvest Innovations SICAR)
- Trois autres sociétés exerçant dans différents secteurs : SIMT (société immobilière), Tunisie LLD (Location Longue Durée) et SPCS (Société de Pôle de compétitivité de Sousse).
Il est à signaler que la société immobilière SIMT a été totalement absorbée par Tunisie Leasing le 17 avril 2012.

Depuis l'exercice 1999, Tunisie Leasing établit des états financiers consolidés.

Les approbations au 31/12/2011 se sont élevées à 316 259 mDT en baisse de 18,9% par rapport au 31/12/2010. Les approbations du secteur ont connu une baisse plus importante (22,66%). Ainsi, la part de marché de Tunisie Leasing s'est légèrement améliorée (21,8% en 2011 contre 20,8% en 2010). Durant la même année, les mises en force se sont élevées à 239 213 mDT en baisse de 18,7% par rapport à la même période de 2010 contre une régression du secteur de 19,3%. La part de marché de Tunisie Leasing est restée quasi-inchangée à 20%.

Les encours de leasing se sont élevés à 489 573 mDT en progression de 6,28% par rapport au 31/12/2010. Les encours du secteur ont enregistré une progression de 5,4% à 2161,4 millions DT. Ainsi la part de marché de la société en termes d'encours est restée quasi-inchangée à 22,6%.

Tunisie Leasing continue d'affiner ses systèmes d'évaluation et de suivi du risque de crédit. A cet effet, elle a entrepris la constitution de bases de données afin de lui permettre d'estimer statistiquement ses pertes futures attendues par catégories d'actifs en leasing. Néanmoins, des incertitudes demeurent sur la couverture nécessaire des risques liés au financement de biens immobiliers et d'équipements. En 2011, le taux de couverture des créances classées par les provisions s'est établi à 59,13% (contre 77,51% en 2010) et le taux de créances classées était de 8,66% contre 6,3% en 2010.

En date du 9 août 2012, l'agence internationale de notation a attribué les notes suivantes à Tunisie Leasing :

- Note nationale à long terme : BBB+ (tun) ; avec perspective stable.
- Note nationale à court terme : F2 (tun).
- Note nationale de dette senior : BBB+ (tun).
- Note nationale de dette subordonnée : BBB- (tun).

**Chapitre 1 : RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES
DU CONTROLE DES COMPTES**

1.1. Responsables du document de référence

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ahmed ABDELKEFI

TUNISIE LEASING
Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray
1082 Tunis Mahrajène
Tél.: 70. 132.000 - Fax : 71. 232.020

LE DIRECTEUR GENERAL

Fethi MESTIRI

TUNISIE LEASING
Centre Urbain Nord - Av. Hédi Karray
1082 Tunis Mahrajène
Tél.: 70. 132.000 - Fax : 71. 232.020

1.2. Attestation des responsables du document de référence

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée ».

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ahmed ABDELKEFI

TUNISIE LEASING
Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray
1082 Tunis Mahrajène
Tél.: 70. 132.000 - Fax : 71. 232.020

LE DIRECTEUR GENERAL

Fethi MESTIRI

TUNISIE LEASING
Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray
1082 Tunis Mahrajène
Tél.: 70. 132.000 - Fax : 71. 232.020



1.3. Responsables du contrôle des comptes :

- Etats financiers individuels de Tunisie Leasing relatifs aux exercices 2009, 2010 et 2011

- FINOR, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie. Immeuble International City Center – Tour des bureaux. Centre Urbain Nord – 1082. Tunis.
- Cabinet M.S. LOUZIR, membre de Deloitte Touche Tohmatsu, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR, Immeuble SOLARIS - Etage 4 - Appt 1 & 2, Rue du Lac D'Annecey, 1053, Les Berges du Lac - Tunis – Tunisie

- Etats financiers intermédiaires individuels de Tunisie Leasing au 30/06/2012

- ECC MAZARS, Immeuble Mazars Rue Ghar El Melh, Les Berges du Lac 1053 Tunis – Tunisie
- FINOR, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie. Immeuble International City Center – Tour des bureaux. Centre Urbain Nord – 1082. Tunis.

- Etats financiers consolidés de Tunisie Leasing relatifs aux exercices 2010 et 2011

- FINOR, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie. Immeuble International City Center – Tour des bureaux. Centre Urbain Nord – 1082. Tunis.
- Cabinet M.S. LOUZIR, membre de Deloitte Touche Tohmatsu, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR , Immeuble SOLARIS - Etage 4 - Appt 1 & 2, Rue du Lac D'Annecey,1053, Les Berges du Lac - Tunis – Tunisie

- Etats financiers intermédiaires consolidés de Tunisie Leasing au 30/06/2012

- ECC MAZARS, Immeuble Mazars Rue Ghar El Melh, Les Berges du Lac 1053 Tunis – Tunisie
- FINOR, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie. Immeuble International City Center – Tour des bureaux. Centre Urbain Nord – 1082. Tunis.

Extrait de l'opinion sur les Etats Financiers individuels de Tunisie Leasing arrêtés au 31/12/2009

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2009, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet FINOR représenté par Monsieur Fayçal DERBEL et par le cabinet M.S LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed Louzir, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves.

Cependant, au niveau des vérifications et informations spécifiques, les commissaires aux comptes ont relevé ce qui suit : « En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par Tunisie Leasing eu égard à la réglementation en vigueur, à l'exception des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 qui ne sont pas encore entièrement respectées. »

Extrait de l'opinion sur les Etats Financiers individuels de Tunisie Leasing arrêtés au 31/12/2010

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2010, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet FINOR représenté par Monsieur Fayçal DERBEL et par le cabinet M.S LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed Louzir, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves.

Cependant, au niveau des vérifications et informations spécifiques, les commissaires aux comptes ont relevé ce qui suit : « En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par Tunisie Leasing eu égard à la

réglementation en vigueur, à l'exception des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 qui ne sont pas encore entièrement respectées. »

Extrait de l'opinion sur les Etats Financiers individuels de Tunisie Leasing arrêtés au 31/12/2011

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2011, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet FINOR représenté par Monsieur Fayçal DERBEL et par le cabinet M.S LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed Louzir, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves.

Toutefois, les commissaires aux comptes ont formulé l'observation suivante : « Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2-10 aux états financiers, qui précise que par rapport à l'exercice 2010, les états financiers de 2011 traduisent des changements de méthodes en matière de classification des actifs et de couverture des risques.

En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus, et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, relatives à l'évaluation des engagements dans le cadre desdites mesures.

En application des nouvelles dispositions, une provision collective d'un montant de 2.000 KDT, a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble de ces actifs.

L'adoption des nouvelles règles et notamment du principe de provisionnement collectif, a eu pour effet d'augmenter les provisions en couverture des risques sur la clientèle de 1.153 KDT et par la même d'affecter le résultat de l'exercice d'égal montant ».

De plus, au niveau des vérifications et informations spécifiques, les commissaires aux comptes ont relevé ce qui suit : « En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par Tunisie Leasing eu égard à la réglementation en vigueur, à l'exception des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 qui ne sont pas encore entièrement respectées. »

Opinion sur les Etats Financiers consolidés de Tunisie Leasing arrêtés au 31/12/2010

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2010, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet FINOR représenté par Monsieur Fayçal DERBEL et par le cabinet M.S. LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Extrait de l'opinion sur les Etats Financiers consolidés de Tunisie Leasing arrêtés au 31/12/2011

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2011, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet FINOR représenté par Monsieur Fayçal DERBEL et par le cabinet M.S. LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves.

Toutefois, les commissaires aux comptes ont formulé l'observation suivante : « Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 4.10 aux états financiers, qui

précise que par rapport à l'exercice 2010, les états financiers de 2011 traduisent des changements de méthodes en matière de classification des actifs et de couverture des risques.

En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus, et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, relatives à l'évaluation des engagements dans le cadre desdites mesures.

En application des nouvelles dispositions, une provision collective d'un montant de 2.133 KDT, a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble de ces actifs.

L'adoption des nouvelles règles et notamment du principe de provisionnement collectif, a eu pour effet d'augmenter les provisions en couverture des risques sur la clientèle de 1.286 KDT et par la même d'affecter le résultat consolidé de l'exercice d'égale montant. »

Avis sur les états financiers individuels au 30/06/2011

Les états financiers intermédiaires individuels relatifs à l'exercice clos le 30/06/2011, ont fait l'objet d'un examen limité effectué par le cabinet FINOR représenté par Monsieur Fayçal DERBEL et par le cabinet M.S LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed Louzir, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Avis sur les états financiers individuels au 30/06/2012

Les états financiers individuels arrêtés au 30/06/2012, ont fait l'objet d'un examen limité effectué par le cabinet FINOR représenté par Monsieur Mustapha MEDHIOUB et par le cabinet ECC MAZARS représenté par Monsieur Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves, ni observations.

Extrait de l'avis sur les états financiers consolidés au 30/06/2011

Les états financiers intermédiaires consolidés relatifs à l'exercice clos le 30/06/2011, ont fait l'objet d'un examen limité effectué par le cabinet FINOR représenté par Monsieur Fayçal DERBEL et par le cabinet M.S LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed Louzir, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant : « Les comptes au 30 juin 2011 de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMIT), Tunisie LLD, Tunisie Valeurs, STIF, SPCS et Tuninvest International Sicar, dont la contribution au résultat consolidé du semestre s'élève à 1 157KDT, n'ont pas fait l'objet d'audit ou de revue limitée. Sur la base de nos travaux et sous réserve de l'incidence éventuelle du point exposé ci-dessus, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'autres éléments pouvant affecter, de façon significative, la représentation fidèle des états financiers intermédiaires consolidés annexés au présent avis, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. ».

Extrait de l'avis sur les états financiers consolidés au 30/06/2012

Les états financiers consolidés arrêtés au 30/06/2012, ont fait l'objet d'un examen limité effectué par le cabinet FINOR représenté par Monsieur Mustapha MEDHIOUB et par le cabinet ECC MAZARS représenté par Monsieur Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant : « Les comptes au 30 juin 2012 de la Tunisie LLD, Tunisie Valeurs, STIF, SPCS et Tuninvest International Sicar, dont la contribution au résultat consolidé du semestre s'élève à 1 105KDT, n'ont pas fait l'objet d'audit ou de revue limitée.

Sur la base de nos travaux et sous réserve de l'incidence éventuelle du point exposé ci-dessus, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'autres éléments pouvant affecter, de façon significative, la représentation fidèle des états financiers intermédiaires consolidés annexés au présent avis, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ».

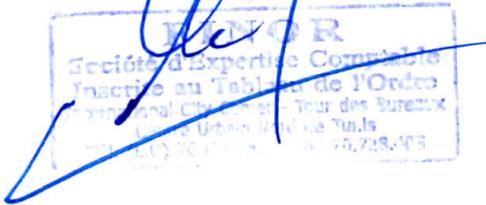
Attestation des commissaires aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées ».

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

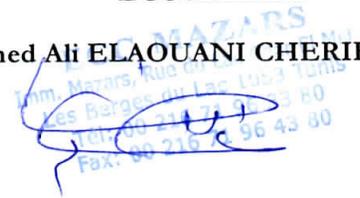
CABINET FINOR

Mustapha MEDHIOUB



ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF



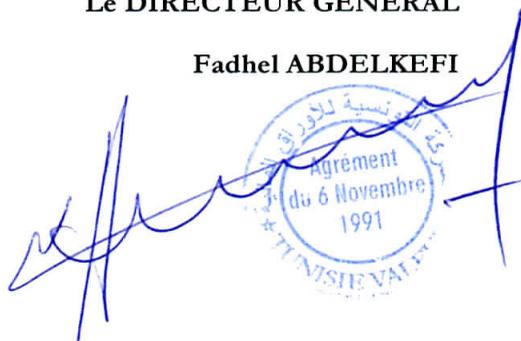
1.4. Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du document de référence ».

TUNISIE VALEURS

Le DIRECTEUR GENERAL

Fadhel ABDELKEFI



1.5. Responsable de l'information

Monsieur Mondher ZID

Directeur financier à Tunisie Leasing

Tel : 70 132 000 -Fax : 71 236 625



Chapitre 2 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

2.1. Renseignements de caractère général concernant l'émetteur et son capital

2.1.1. Dénomination et siège social

TUNISIE LEASING SA. Centre Urbain Nord Av Hédi KARRAY 1082 Tunis Mahrajène
Tél. : 70 132 000 fax : 71 236 625

2.1.2. Forme juridique et législation particulière applicable

TUNISIE LEASING est une société anonyme régie par la loi n°2001-65 du 10/07/2001 relative aux Etablissements de Crédit telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 02/05/2006. Elle est également régie par les dispositions des lois 94-89 et 94-90 du 26/07/1994, relatives respectivement au leasing et aux dispositions fiscales du leasing.

2.1.3. Date de constitution et Durée

TUNISIE LEASING a été constituée le 8 octobre 1984 pour une durée de 99 ans.

2.1.4. Objet social : (article 2 des statuts)

La société a pour objet principal :

- d'effectuer des opérations de location et de leasing portant sur des biens mobiliers et/ou immobiliers à usage professionnel.
- d'effectuer toutes opérations d'affacturage domestique, à l'importation et à l'exportation.
- d'une manière générale, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

2.1.5. Registre de commerce : RC n° B 134091997

2.1.6. Exercice social : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

2.1.7. Clauses statutaires particulières :

Affectation et répartition des bénéfices (article 32 des statuts): Le Bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social,
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés,
- Les réserves et les fonds dont la constitution et l'affectation sont décidés par l'Assemblée Générale.

Convocation des Assemblées (article 27 des statuts tel que modifié par l'AGE du 04/06/2009 paragraphe 2) :

Les actionnaires sont réunis, chaque année en Assemblée Générale Ordinaire par le conseil d'administration, dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice, aux jours, heures et lieux indiqués par l'avis de convocation.

Les Assemblées Générales peuvent être convoquées, en cas de nécessité, par le ou les commissaires aux comptes, un mandataire nommé par le tribunal sur demande de tout

intéressé en cas d'urgence ou à la demande d'un ou de plusieurs actionnaires détenant au moins trois pour cent du capital social, le liquidateur, soit enfin, par les actionnaires détenant la majorité du capital social ou des droits de vote après offres publiques de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle.

Les réunions ont lieu au siège social, ou dans tout autre lieu indiqué par l'avis de convocation.

L'assemblée générale ordinaire est convoquée par un avis publié au journal officiel de la république tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe, dans le délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion.

L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion ainsi que l'ordre du jour.

Droit de siéger à une Assemblée Générale (article 27 des statuts tel que modifié par l'AGE du 04/06/2009 paragraphe 3) :

Les titulaires d'actions libérés des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter.

Toutefois, les sociétés sont valablement représentées soit par un de leurs gérants ou par un membre de leur conseil d'administration, soit par mandataire muni d'un pouvoir régulier, sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le membre du conseil ou le mandataire soit personnellement actionnaire.

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires, sauf, ainsi qu'il est dit à l'article 11 des statuts, entente contraire entre eux.

La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont déterminés par le conseil d'administration.

Droit de vote de l'Assemblée Générale (article 27 des statuts tel que modifié par l'AGE du 04/06/2009 paragraphe 6) :

Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Le vote a lieu à main-levée ou par tout autre moyen public décidé par l'Assemblée Générale. Si l'un des actionnaires exige le scrutin secret, celle-ci devient obligatoire. Le scrutin secret est également obligatoire pour toutes les questions d'ordre personnel, comme la révocation des administrateurs ou la mise en cause de leur responsabilité.

Transmission des actions (article 10 des statuts)

La cession des actions s'effectue librement conformément aux lois et règlements en vigueur en Tunisie.

2.1.8. Nationalité : tunisienne.

2.1.9. Capital social : Le capital social de Tunisie Leasing s'élève actuellement à 35.000.000 dinars divisé en 7.000.000 actions de nominal, 5 dinars entièrement libérées.

2.1.10. Régime fiscal : Droit commun et particulièrement la loi n°94-90 du 26/07/1994 portant dispositions fiscales relatives au leasing, la loi n° 2000-98 du 25/12/2000 portant la loi de finances pour l'année 2001 notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés de leasing, ainsi que la loi n°2007-70 du 27/12/2007 portant loi de finances pour l'année 2008 et notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008.

2.1.11. Matricule fiscal : 031440 SAM 000

2.1.12. Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société : Centre Urbain Nord Avenue Hédi KARRAY 1082 Tunis Mahrajène.

2.1.13. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM : Monsieur Mondher ZID, Directeur financier à Tunisie Leasing.

2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital social

- **Capital Social :** 35.000.000 DT
- **Nombre d'actions :** 7.000.000
- **Nominal :** 5DT
- **Forme des actions :** Nominative
- **Catégorie :** Ordinaire
- **Libération :** Intégrale
- **Jouissance :** 1^{er} janvier 2012

2.3. Tableau d'évolution du capital social

En Dinars

Date de la décision et l'organe qui l'a décidé	Nature de l'opération	Date de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation		Nominal
			Montant en Dt	Nombre d'actions	Montant en Dt	Nombre d'actions	En DT
AGC du 8/10/1984	Capital initial	08/10/1984	4.000.000	400 000	4.000.000	400 000	10
AGE du 25/08/1992	Augmentation de capital en numéraire	01/10/1992	4.000.000	400 000	8.000.000	800 000	10
	Augmentation de capital par incorporation de réserves échelonnée sur 4 ans	11/05/1993	500.000	50 000	8.500.000	850 000	10
		11/04/1994	500.000	50 000	9.000.000	900 000	10
		11/05/1995	500.000	50 000	9.500.000	950 000	10
		24/07/1996	500.000	50 000	10.000.000	1 000 000	10
AGE du 1/11/2001	1^{ère} Tranche						
	Augmentation de capital par incorporation de réserves	03/12/2001	2.500.000	250 000	12.500.000	1 250 000	10
	2^{ème} Tranche	02/12/2002	2.500.000	250 000	15.000.000	1 500 000	10
	Augmentation de capital par incorporation de réserves						
	3^{ème} Tranche	18/12/2003	2.500.000	250 000	17.500.000	1 750 000	10
	Augmentation de capital par incorporation de réserves						
AGE du 08/06/06	4^{ème} Tranche	06/12/2004	2.500.000	250 000	20.000.000	2 000 000	10
	Augmentation de capital par incorporation de réserves						
AGE du 08/06/06	Réduction de la valeur nominale	04/09/2006			20.000.000	4 000 000	5
AGE du 08/06/06	Augmentation de capital en numéraire	09/11/2006	7.500.000	1 500 000	27.500.000	5 500 000	5
AGE du 08/06/06*	1^{ère} Tranche *						
	Augmentation de capital par incorporation de réserves	01/03/2007	500.000	100 000	28.000.000	5 600 000	5
	2^{ème} tranche *						
	Augmentation de capital par incorporation de réserves	03/03/2008	500.000	100 000	28.500.000	5 700 000	5
AGE du 08/06/06*	3^{ème} tranche *						
	Augmentation de capital par incorporation de réserves	02/03/2009	500.000	100 000	29.000.000	5 800 000	5
AGE du 04/06/2009	Augmentation du capital en numéraire	30/10/2009	5 000 000	1000 000	34 000 000	6 800 000	5
AGE du 04/06/2009	1^{ère} tranche	30/12/2009	500 000	100 000	34.500.000	6 900 000	5
	Augmentation de capital par incorporation de réserves						
	2^{ème} tranche	01/02/2010	500 000	100 000	35.000.000	7 000 000	5
	Augmentation de capital par incorporation de réserves						

* Seules trois augmentations ont été réalisées. En effet, l'AGE du 04/06/2009 a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000DT correspondant aux quatrième et cinquième tranches de l'augmentation de capital de 2.500.000 DT par incorporation de réserves telle que décidée par l'AGE du 08/06/2006.

2.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 18/09/2012

2.4.1. Structure de capital au 18/09/2012

Actionnaires	Nbre d'actionnaires	Nbre d'actions et de droit de vote	Montant	% du capital et de droits de vote
Actionnaires tunisiens	1466	6 609 841	33 049 205	94,43%
Personnes morales	87	5 457 388	27 286 940	78,0%
Ayant 3% et plus	4	4 580 676	22 903 380	65,4%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	6	561 470	2 807 350	8,02%
Public : détenant au maximum 0,5%	77	315 242	1 576 210	4,5%
Personnes physiques	1379	1 152 453	5 762 265	16,5%
Ayant 3% et plus	1	492 758	2 463 790	7,04%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,0%
Public : détenant au maximum 0,5%	1378	659 695	3 298 475	9,42%
Actionnaires étrangers	25	387 843	1 939 215	5,54%
Personnes morales	6	376 266	1 881 330	5,38%
Ayant 3% et plus	1	337 307	1 686 535	4,8%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,0%
Public : détenant au maximum 0,5%	5	38 959	194 795	0,6%
Personnes physiques	19	11 577	57 885	0,16%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,0%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,0%
Public : détenant au maximum 0,5%	19	11 577	57 885	0,16%
Titres inscrits chez l'émetteur			0	0,0%
Reste à attribuer (Rompus)		2 316	11 580	0,03%
Total	2 920	7 000 000	35 000 000	100,0%

2.4.2. Liste des actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 18/09/2012

Actionnaires	Nombre d'actions et de droit de vote	Montants en DT	% du capital et de droit de vote
AMEN BANK	2 271 343	11 356 715	32,45%
COMAR	1 317 681	6 588 405	18,82%
STUSID BANK	651 249	3 256 245	9,30%
HORCHANI RACHED	492 758	2 463 790	7,04%
MENINX HOLDING	340 403	1 702 015	4,86%
FRONTIER AFRICA MASTER FUND	337 307	1 686 535	4,82%
Total	5 410 741	27 053 705	77,30%

2.4.3. Pourcentage du capital et des droits de vote détenus par l'ensemble des membres du conseil d'administration et de direction au 18/09/2012

Nom ou Raison sociale	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du capital et droit de vote
Amen Bank	2 271 343	11 356 715	32,45%
COMAR	1 317 681	6 588 405	18,82%
STUSID BANK	651 249	3 256 245	9,30%
Rached HORCHANI	492 758	2 463 790	7,04%
PGI	67 195	335 975	0,96%
Ahmed ABDELKEFI	7456	37 280	0,11%
M. Fethi MESTIRI	1 691	8 455	0,02%
Hichem ZGHAL	507	2 535	0,01%
Jalel HENCHIRI	50	250	0,0%
Kamel LOUHAICHI	0	0	0,00%
PARENIN	0	0	0,00%
Fatma ABASSI	0	0	0,00%
Mehdi TAMARZISTE	0	0	0,00%
Total	4 809 930	24 049 650	68,71%

2.5. Description sommaire du groupe Amen Bank au 31/12/2011

Tunisie Leasing est détenue à hauteur de 53,15% par le groupe Amen à travers principalement Amen Bank (32,45%) et la société d'assurances COMAR (18,82%). Elle figure dans le périmètre de consolidation d'Amen Bank et est consolidée par la méthode de la mise en équivalence.

Le groupe Amen Bank est composé de 22 sociétés touchant divers domaines : le financier, le leasing, l'agricole...

Le chiffre d'affaires du groupe Amen Bank s'élève au 31/12/2011 à 343,390 MDT (total des produits d'exploitation) pour un résultat net consolidé de 71,220 MDT.

Ci-après une description sommaire du Groupe AMEN BANK par secteur d'activité.

SECTEUR FINANCIER :

➤ **AMEN BANK**

Créée en 1967, AMEN BANK est une société anonyme au capital social de 100.000.000DT, détenu à hauteur de 60,82% par le groupe AMEN. L'objet social de la société est l'exercice de la profession bancaire et notamment la mobilisation de l'épargne et l'octroi de crédits. L'introduction d'AMEN BANK en bourse a eu lieu en 1994.

En 2011, son chiffre d'affaires a été de 347,678 MDT dégageant un bénéfice net de 64,510 MDT.

➤ AMEN INVEST

AMEN INVEST, créée en 1993 est la filiale financière du groupe spécialisé dans l'intermédiation boursière et les métiers du titre. Sa gamme de services tourne autour de trois axes, à savoir :

- La gestion de l'épargne investie aussi bien pour les particuliers que pour les institutionnels,
- Les émissions de titres et les services connexes destinés aux sociétés émettrices,
- Le conseil et l'ingénierie financière.

Son capital social est de 2 MDT détenu à hauteur de 38,9% par COMAR et 36,9% par AMEN BANK. En 2011, son chiffre d'affaires a été de 1,9 MDT dégageant un bénéfice net de 0,389 MDT.

➤ AMEN PREMIERE SICAV

AMEN PREMIERE SICAV est une société d'investissement à capital variable de type obligataire.

Créée le 31 mars 1994, elle a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres. Elle a pour gestionnaire AMEN INVEST et pour dépositaire AMEN BANK.

A fin décembre 2011, AMEN PREMIERE SICAV a un total d'actif net de 276,166 MDT et un résultat net de 9,8 MDT.

➤ HAYETT

Créée en 1986, la compagnie d'assurance vie et de capitalisation "HAYETT" s'est imposée comme leader sur le marché de l'assurance vie en Tunisie.

En tant que filiale de la COMAR, HAYETT complète la gamme de produits offerts par sa société mère en proposant des garanties d'épargne et de protection.

Son capital social actuel est de 6 MDT, détenu à hauteur de 66,67% par la COMAR, 25% par AMEN BANK et 5% par PGI Holding. Son chiffre d'affaires s'est élevé à 23,249 MDT en 2011 et elle a dégagé un bénéfice net de 1,719 MDT.

➤ TUNISIE LEASING

La société « Tunisie Leasing » a été créée en 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage », a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie factoring ».

Le capital social actuel de Tunisie leasing s'élève à la somme de 35 millions de dinars, par Amen Bank à hauteur de 32,36%. Les titres de la société sont admis à la cote de la Bourse depuis l'année 1992.

En 2011, son chiffre d'affaires a été de 40,5 MDT dégageant un bénéfice de 7,4 MDT.

➤ MAGHREB LEASING ALGERIE

La société Maghreb Leasing Algérie a été créée en janvier 2006. AMEN BANK détient 52,02% de son capital en association avec TUNISIE LEASING (18,72%), Société Financière Internationale (10,10%), FMO institution financière néerlandaise de développement (7,47%), PROPARCO (8,33%), MAGHREB PRIVATE EQUITY FUND, un fonds de développement géré par Tuninvest Finance Groupe (1,87%) et CFAO, une société du groupe PPR (PINAULT, PRINTEMPS, REDOUTE) cotée à la bourse de Paris (1,49%).

La société MLA a été créée par des fonds propres de 1 Milliard de Dinars Algériens (18,6 Millions de dinars Tunisiens libérés de 3-4) et des quasi-fonds propres de 10 Millions d'Euros (16 Millions de dinars Tunisiens) mis à sa disposition par la B.E.I.

La société est opérationnelle depuis mai 2006.

En 2011, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 15,8 MDT et un résultat net de 7,9 MDT.

➤ **AMEN PROJECT SICAF**

AMEN PROJECT, est une société d'investissement à capital fixe créée en octobre 1993. Son capital social actuel est de 9 MDT détenu à hauteur de 53,01% par AMEN BANK, 37,66% par COMAR, 7,5% par PARENIN et 1,45% par PGI Holding.

Son chiffre d'affaires a été de 4,614 MDT et son résultat net de 3,949 MDT en 2011.

➤ **TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR**

Tuninvest International SICAR est une société d'investissement à capital risque, créée en Mars 1998 à l'initiative du groupe Tuninvest Finance Groupe « TFG ».

Tuninvest International Sicar investit exclusivement au moyen de son capital dans des sociétés tunisiennes non cotées en bourse en fonds propres ou quasi fonds propres par l'acquisition d'actions, titres participatifs, obligations convertibles en actions. Tuninvest Sicar ne peut investir plus de 20% de son capital dans une seule entreprise.

Son capital social actuel s'élève à 0,500 MDT détenu à raison de 30% par AMEN BANK, 25% par TUNISIE LEASING et 2,5% par Tunisie Valeurs.

Au terme de l'exercice 2011, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 0,627 MDT et un bénéfice de 0,582MDT.

➤ **TUNINVEST INNOVATIONS SICAR**

TUNINVEST INNOVATIONS SICAR est une société d'investissement à capital risque, créée en janvier 2002 par le groupe Tuninvest Finance Groupe (TFG). Tuninvest Innovation Sicar investi en fonds propres dans la souscription d'actions ou l'acquisition d'obligations convertibles dans des entreprises tunisiennes opérant dans les secteurs innovant liés à la technologie de l'information et des communications à savoir l'infrastructure télécoms, équipements hardware, développement et distribution de software, intégration et conseil en systèmes d'information ainsi que le domaine des sciences de vie.

Son capital social actuel est de 5,5 MDT détenu à concurrence de 27,27% par TUNISIE LEASING et à hauteur de 27,27% par AMEN BANK.

En 2011, son chiffre d'affaires a été de 0,977 MDT et son bénéfice de 0,802 MDT.

➤ **SICAR AMEN**

SICAR AMEN est une Société d'Investissement à Capital Risque créée en 1999. Son capital social au 31-12-2005 était de 30 millions de dinars, détenu à hauteur de 88,20% par AMEN BANK. Il a été réduit en 2006 à 7,5 MDT puis à 5 MDT en 2008 puis à 2,5 MDT en 2010. Cette société a pour objet, la prise de participation pour son propre compte ou pour le compte de tiers en vue de sa rétrocession.

Ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011, laissent apparaître un résultat net de 0,816 MDT pour un chiffre d'affaires de 0,888 MDT.

➤ **SICAV AMEN**

SICAV AMEN est une société d'investissement à capital variable de type mixte. Créée en juin 1992, elle a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres. Elle a pour gestionnaire AMEN INVEST et pour dépositaire AMEN BANK.

Son actif net s'est élevé à 97,783 MDT en 2011 et son résultat net s'est établi à 3,748 MDT.

➤ **SOCIETE LE RECOUVREMENT**

Constituée en Avril 2001 avec un capital de 300 mDT totalement libéré et quasiment détenu (99,88%) par AMEN BANK, la Société Le Recouvrement a pour objet l'achat de créances pour son propre compte ainsi que le recouvrement des créances pour le compte des tiers.

Son chiffre d'affaires a été de 31,601 mDT et son bénéfice de 25,269 MDT en 2011.

➤ **SOGEREC**

Créée en 2009, la SOGEREC est une société anonyme au capital actuel de 6,6 MDT, détenue à hauteur de 39,63% par Amen Bank, 24,23% par Amen project, 17,11% par COMAR et 14,44% par PARENIN. Elle a pour objet l'achat de créances pour son propre compte ainsi que le recouvrement des créances pour son propre compte ainsi que le recouvrement des créances pour le compte des tiers et ce, en application de la loi 98-04 du 02-02-1998.

Le résultat de la SOGEREC enregistré en 2011 présente un bénéfice de 475 mDT.

➤ **AMEN CAPITAL**

Créée en 2010, AMEN CAPITAL est une société anonyme au capital de 500 mDT dont seul le premier quart a été libéré. AMEN CAPITAL est détenue à hauteur de 60% par Amen Bank et 30% par la PGI. Elle a pour objet la gestion des fonds communs de placement à risque et des fonds d'amorçage et de gestion sous-mandats du portefeuille d'investissement de type SICAR et SICAF.

En 2011, la société a réalisé un bénéfice net de 48 mDT et un chiffre d'affaires de 147 mDT.

SECTEUR AGRICOLE :

➤ **EL KHIR**

Cette société, créée en 1988, est une société de mise en valeur et de développement agricole, elle exploite 2.090 ha à El Mhammdia. Ses activités principales sont les grandes cultures irriguées, l'arboriculture fruitière intensive et l'élevage ovin.

Son capital social actuel est de 5,2 MDT détenu à hauteur de 30,00% par AMEN BANK, 28,48% par PARENIN, 24,02% par COMAR, 7,7% par Amen Project et 5,8% par PGI.

La société a dégagé un gain de 171 mDT pour un chiffre d'affaires de 2,5 MDT en 2011.

➤ **KAWARIS**

Créée en 1993, KAWARIS est une société de mise en valeur et de développement agricole qui exploite 120 hectares à Béni-Khalled dans le Cap Bon. Elle gère le plus grand verger intensif d'agrumes en Tunisie avec l'introduction de nouvelles variétés. Son capital social actuel est de 3,3 MDT détenu à hauteur de 29,36% par AMEN BANK, 32,61% par PARENIN et 18,49% par COMAR.

En 2011, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 1,857 MDT et un bénéfice net de 253 mDT.

SECTEUR IMMOBILIER :

➤ **EL IMRANE**

EL IMRANE est une société de promotion immobilière créée en 1984. Son capital social actuel s'élève à 7 MDT détenu par AMEN BANK à hauteur de 30%, par COMAR à hauteur de 46,23% et par PARENIN à hauteur de 17,7%. A fin décembre 2011, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 11,856MDT dégageant un bénéfice de 1,340 MDT.

➤ **SIMT**

La Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT) est une société anonyme constituée en 1998 pour la construction du nouveau siège du Groupe Tunisie Leasing. Son capital social actuel s'élève à 4,1 MDT, détenu par Tunisie Leasing à hauteur de 81,23%.

En 2011, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 327 mDT et elle a enregistré une perte de 197 mDT.

SECTEUR DE SANTE :

➤ **CLINIQUE EL AMEN BEJA**

La société CLINIQUE EL AMEN BEJA a été créée en 2010 et n'est pas encore entrée en exploitation.

Son capital social actuel est de 5 651,6 mDT détenu par COMAR à hauteur de 61,40% et AMEN BANK à hauteur de 31,85%.

➤ **CLINIQUE EL AMEN GAFSA**

La société CLINIQUE EL AMEN GAFSA créée en 2009 gère une unité de soins de santé qui emploie 93 personnes. Son capital social actuel est de 4,675 MDT détenu par COMAR à hauteur de 30% et AMEN BANK à hauteur de 24%.

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 2,518 MDT et une perte de 0,097 MDT en 2011.

➤ **HOPITAL PRIVE EL AMEN**

La société HOPITAL PRIVE EL AMEN a été créée en 2010 et n'est pas encore entrée en exploitation.

Son capital social actuel est de 24 MDT détenu par COMAR à hauteur de 69,9 % et AMEN BANK à hauteur de 30 %.

➤ **AMEN SANTE**

La société AMEN SANTE créée en 2009, emploie 26 personnes. Son capital social actuel est de 15,625 MDT détenu par COMAR à hauteur de 56,22% et AMEN BANK à hauteur de 14,08%.

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 1,176 MDT et un bénéfice de 0,025 MDT en 2011.

INFORMATIQUE :

➤ **TUNISYS**

Cette société a été créée en 1989 et a repris l'activité d'UNISYS, dont la présence en Tunisie remonte à 1927. Tunisys est le représentant d'un grand nombre de marques mondiales telles que : UNISYS, WINCOR, NIXDORF, BEA, DIAGRAM, EDI, S2M NETBAY, CRD, CUCENT TECHNOLOGIE...

Son capital social actuel est de 1,5 MDT détenu à hauteur de 29,85% par AMEN BANK, 34,97% par COMAR, 15,09% par PGI, 14,99% par SICOF et 5% par PARENIN.

Son chiffre d'affaires a été de 4,484 MDT en 2011 et son résultat est de 650,843 mDT

SERVICES :

➤ **LLD**

La société Tunisie Location Longue Durée (Tunisie LLD) est une société à responsabilité limitée constituée en 1999 avec pour objet principal la location de voitures. Son capital social actuel s'élève à 250 mDT, détenu à hauteur de 99,44% par TUNISIE LEASING.

La société a enregistré un chiffre d'affaires de 6,028 MDT en 2011 et son résultat est de 0,884 MDT.

2.6. Description sommaire du groupe Tunisie Leasing au 31/12/2011

2.6.1. Présentation des sociétés du groupe Tunisie Leasing au 31/12/2011

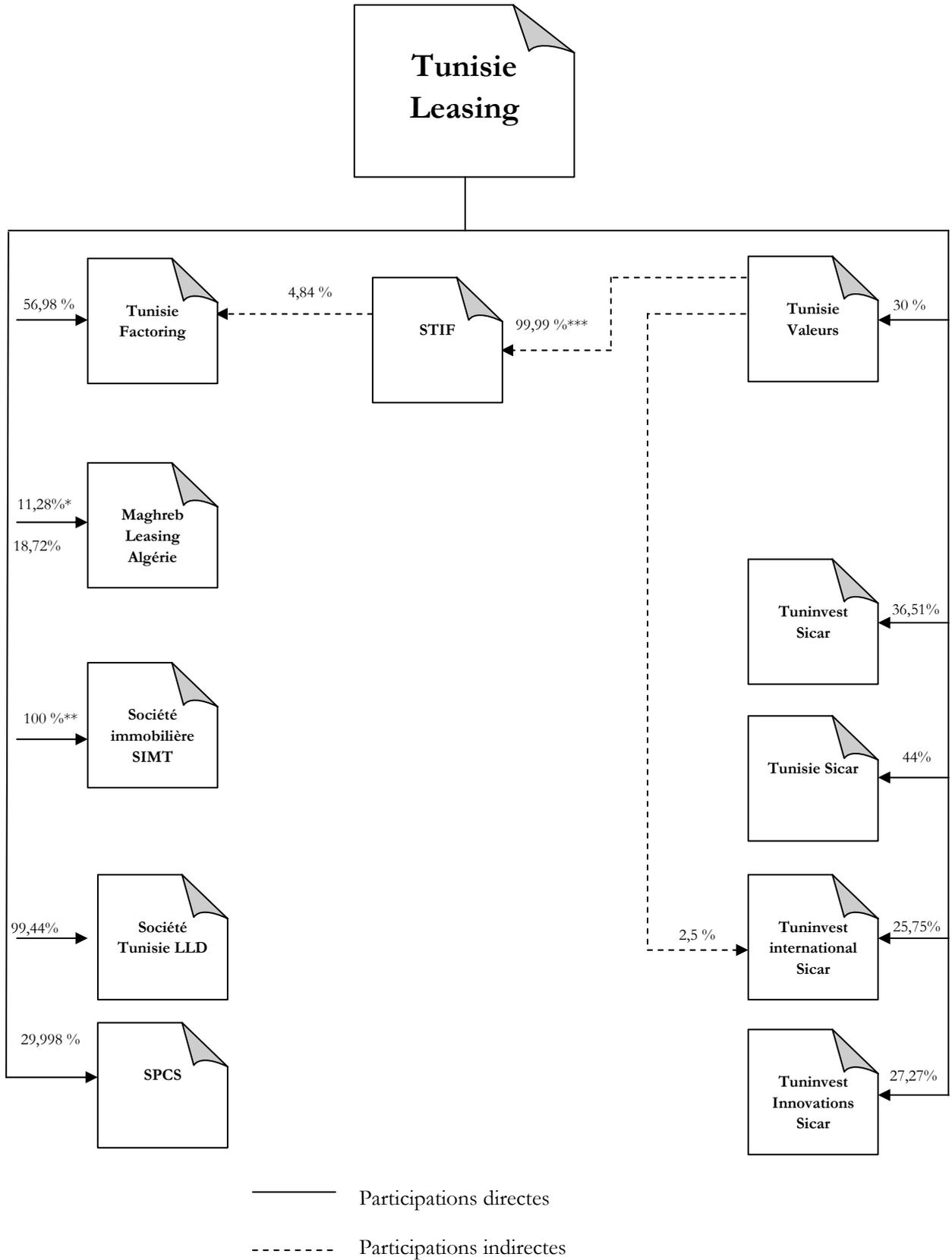
Au 31/12/2011, Tunisie Leasing est à la tête d'un groupe composé des sociétés suivantes :

Sociétés	Capital au 31/12/2011 (en Dinars)	Nombre d'actions	Participation directe de Tunisie Leasing (en nombre d'actions)	Pourcentage de participation directe de Tunisie Leasing
- Tunisie Factoring	10 000 000	1 000 000	569 765	56,98%
- SIMT	4 100 000	41 000	41 000	100%
- Société Tunisie Location longue Durée (Tunisie LLD)	250 000	2 500	2 486	99,44%
- Société du Pôle de Compétitivité de Sousse (SPCS)	5 000 000	500 000	149 990	30%
- Maghreb Leasing Algérie	3 500 000 000 (en Dinars Algériens)	3 500 000	1 049 995	30%
- Tunisie Valeurs	5 000 000	50 000	15 000	30%
- Tuninvest –Sicar	966 000	966 000	352 645	36,51%
- Tunisie Sicar	500 000	50 000	21 999	44%
- Tuninvest International-Sicar	500 000	50 000	12 500	25%
- Tuninvest Innovations-Sicar	5 500 000	550 000	150 000	27,27%

* Il est à signaler que la société tunisienne d'ingénierie financière (STIF) est détenue par Tunisie Valeurs à hauteur de 99,99% et est intégrée globalement dans les comptes consolidés de Tunisie Valeurs.

Etant donné que Tunisie Valeurs est détenue à hauteur de 30% par Tunisie Leasing, il revient à conclure que le résultat de la STIF est pris en compte indirectement à travers la quote part de Tunisie Leasing dans le résultat de Tunisie Valeurs.

2.6.2. Schéma financier du Groupe Tunisie Leasing au 31/12/2011



* A travers des contrats de portage

**Le 26/05/2011, Tunisie Leasing a acquis les 18,75% du capital de la SIMT détenu au 31/12/2010 par Tunisie Factoring. Le 17/04/2012, la SIMT a été totalement absorbée par Tunisie Leasing.

***STIF (Société Tunisienne d'Ingénierie Financière) a été intégrée globalement au niveau de Tunisie Valeurs.

2.6.3. Etat des participations réciproques entre les sociétés du groupe Tunisie Leasing arrêté au 31/12/2011

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		S.I.M.T		SPCS		Tunisie Location LD		Maghreb L. Algérie		STIF	
	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%
Tunisie Leasing	15 000	30.00%	352 645	36.51%	21 999	44.00%	12 500	25.00%	150 000	27.27%	569 765	56.98%	41 000	100.00%	149 990	30.00%	2 486	99.44%	1 049 995	30.00%	1	0.0025%
Tunisie Valeurs							1 250	2.50%													39 994	99.985%
Tunisie SICAR																						
Tuninvest SICAR																						
Tuninvest International SICAR																						
Tunisie Factoring																						
Société Immobilière (SIMT)																						
Société d'Ingénierie Financière (STIF)											48 409	4.84%										
Société Pôle de compétitivité de Sousse (SPCS)																						
Autres	35 000	70.00%	613 355	63.49%	28 001	56.00%	36 250	72.50%	400 000	72.73%	381 826	38.18%			350 010	70.00%	14	0.56%	2 450 005	70.00%	5	0.0125%
Total	50 000	100.00%	966 000	100.00%	50 000	100.00%	50 000	100.00%	550 000	100.00%	1 000 000	100.00%	41 000	100.00%	500 000	100.00%	2 500	100.00%	3 500 000	100.00%	40 000	100.00%

*Aux termes de l'article 21 de la loi 2001-65 relative aux établissements de crédit, la société ne peut détenir directement ou indirectement plus de 30% du capital d'une même entreprise. Toutefois, elle peut dépasser ce pourcentage lorsque la participation est faite en vue de permettre le recouvrement de ses créances ou que la participation est faite dans le capital des sociétés exerçant dans le domaine des services financiers y compris les services d'intermédiation en bourse. Contrairement à ces dispositions, Tunisie Leasing détenait au 31/12/2011, 100% de la société SIMT qui a été par la suite fusionnée par absorption en date du 17 avril 2012 et 99,44% dans la société Tunisie Location Longue Durée (Tunisie LLD). Tunisie Leasing s'engage à régulariser cette situation.

2.6.4. Evènements récents modifiant le schéma financier du groupe Tunisie Leasing entre le 31/12/2011 et la date d'élaboration du document de référence

Une opération de fusion par absorption de la filiale SIMT (Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie) a eu lieu en date du 17/04/2012. Tunisie Leasing détient désormais 100% du capital de la SIMT.

2.6.5. Chiffres clés des sociétés du groupe Tunisie Leasing au 31/12/2011

En Dinars

En dinars	Tunisie Leasing	Tunisie Factoring	Tunisie Valeurs	Tuninvest Sicar	Tunisie Sicar	Tuninvest Innovations Sicar	Tuninvest Int-Sicar	SPCS	SIMT	TLLD	MLA*
Capitaux Propres	92 486 625	16 783 211	15 813 405	8 810 878	2 702 298	6 306 846	5 628 381	10 000 000	2 486 604	2 130 754	87 324 612
Produits d'exploitation	40 460 846	8 761 634	10 259 398	1 830 403	500 520	977 669	626 915	241 499	326 685	6 419 557	23 233 868
Résultat d'Exploitation	8 033 669	32 199 555	2 869 719	1 479 112	373 320	802 885	582 097	(124 861)	-60 204	2 211 975	13 878 037
Résultat net	7 364 119	1 348 442	2 748 377	1 477 732	373 001	801 905	581 658	0	(197 691)	883 919	10 600 819
Total passifs	442 273 285	84 364 983	30 435 198	1 379 725	837 952	8 315	33 449	131 493	1 876 115	14 011 413	65 884 486
Charges financières nettes	21 669 666	2 330 760	62 722	(450)	(182)	-	(208)	(1 491)	136 643	786 244	3 216 627
Dividendes distribués au titre de 2010	5 947 842	600 000	1 300 000	966 000	1 000 000	77 000	1 000 000	-	-	800 000	4 945 500

* La base de conversion pour les comptes de bilan est (1DZD= 0,01955Dt) et pour les comptes de l'état de résultat est de (1DZD=0,01909Dt)

2.6.6. Les engagements financiers du groupe Tunisie Leasing au 31/12/2011

En Dinars

	Tunisie Factoring	Maghreb Leasing Algérie	Tunisie LLD	Tunisie Valeurs	Tunisie Leasing	SPCS	SIMT	TOTAL
Billets de trésorerie	20 300 000		1 500 000		37 000 000			58 800 000
Découverts	12 117 993	2 945 579		16 901	10 755 267	5		25 835 745
Emprunts Obligataires					200 630 000			200 630 000
Crédits Bancaires Extérieurs	11 170 310	25 317 598			48 686 961			85 174 869
Crédits Bancaires Locaux	7 509 285	15 236 921			95 163 938		127 473	118 037 617
Crédits Leasing			12 792 000	3 294 000*				16 086 000
TOTAL	51 097 588	43 500 098	14 292 000	3 310 901	392 236 166	5	127 473	504 564 231

*Dont 3 205 549 Dinars relatifs à la construction du siège de Tunisie Valeurs

2.6.7. Politique actuelle et future de financement inter sociétés du groupe

Afin de répondre à leurs besoins de financement, les sociétés du groupe recourent au marché financier. Cependant, un financement inter sociétés a lieu dans certaines situations à travers l'émission et la souscription de billets de trésorerie dont les taux et conditions sont généralement en ligne avec le marché.

2.7. Relations de Tunisie Leasing avec les sociétés du groupe au 31/12/2011

2.7.1. Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe Tunisie Leasing

Prêts octroyés :

- Tunisie Valeurs a contracté une dette auprès de Tunisie Leasing pour financer son siège. Le solde au 31/12/2011 est de 895 053Dt.
- Les avances en compte courant accordées par TL à la SIMT, dans laquelle elle détient 100% du capital, rémunérées au taux de 8%, s'élèvent à 1 498 mDT au 31/12/2011. Les produits constatés au titre de ces avances en 2011 s'élèvent à 133 mDT. Le cumul des intérêts courus au 31/12/2011 s'élève à 141 mDT.
- Le compte courant de MLA, dans laquelle TL détient 30% (dont 11,28% à travers un contrat de Portage) du capital, est débiteur de 197 mDT.

Crédits reçus :

- Tunisie Leasing a réalisé, en 2011, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la société « Tunisie Location Longue Durée ».
 - Un Billet de Trésorerie de 250 000DT, émis le 1er mars 2011 et échéant le 30 mai 2011, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 2 781DT.
 - Un Billet de Trésorerie de 300 000DT, émis le 07 juin 2011 et échéant le 5 septembre 2011, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 3 337DT.
 - Un Billet de Trésorerie de 500 000DT, émis le 08 juin 2011 et échéant le 08 décembre 2011, au taux facial de 4,8%. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 11 719DT.
 - Un Billet de Trésorerie de 1 000 000DT, émis le 23 novembre 2011 et échéant le 21 mai 2012, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 21 027DT, dont 3 667DT constatés parmi les charges de l'exercice.
 - Un Billet de trésorerie de 500 000DT, souscrit le 7 décembre 2011 et échéant le 4 juin 2012, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 11 002DT, dont 1 479DT constatés parmi les charges de l'exercice.
- Tunisie Leasing a réalisé, en 2010, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie échéant en 2011, auprès de la société « Tunisie Location Longue Durée ».
 - Un Billet de Trésorerie de 250 000DT, émis le 26 novembre 2010 et échéant le 24 février 2011, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 2 781 DT dont 1 699 DT constaté parmi les charges de l'exercice.
 - Un Billet de Trésorerie de 850 000 DT, émis le 26 novembre 2010 et échéant le 25 mai 2011, au taux facial de 4,8%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 19 922 DT dont 16 048DT constaté parmi les charges de l'exercice.
 - Un Billet de Trésorerie de 500 000 DT, souscrit le 26 novembre 2010 et échéant le 21 novembre 2011, au taux facial de 5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 23 810 dont 21 496 DT constaté parmi les charges de l'exercice.

2.7.2. Les créances et dettes commerciales envers les sociétés du groupe Tunisie Leasing

Les créances commerciales envers les sociétés du groupe :

- Au cours de l'exercice 2011, TL a mis en force 105 contrats au profit de Tunisie LLD, dans laquelle elle détient directement 99,44 % du capital, pour une valeur totale de 5 402 mDT.

Au 31 décembre 2011, l'encours financier s'élève à 12 792 mDT.

- TL a mis en force un contrat au profit de Tunisie Valeurs, dans laquelle elle détient directement 30% du capital, pour une valeur totale de 3 206 mDT.

Au 31 décembre 2011, l'encours financier s'élève à 3 294 mDT.

Les dettes commerciales envers les sociétés du groupe :

Les dépôts de garantie de Tunisie Valeurs totalisent un montant de 1 806 mDT.

- **Dettes** : Néant

2.7.3. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe

Données :

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 19 avril 2011 a autorisé l'acquisition auprès de Tunisie Factoring des 7 688 actions qu'elle détenait dans le capital de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie « SIMT » et ce, pour un prix global de 999 440 DT. Cette opération de fusion a été finalisée le 17/04/2012.

Reçus : Néant

2.7.4. Les dividendes et autres rémunérations encaissés par Tunisie Leasing et distribués par les sociétés du groupe en 2011 au titre de l'exercice 2010

Dividendes :

SOCIETES	MONTANT en Dinars
TUNISIE FACTORING	341 880
TUNINVEST SICAR	352 686
TUNINVEST INNOVATIONS SICAR	20 998
MAGHREB LEASING ALGERIE	1 484 000
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	250 000
TUNISIE VALEURS	360 000
TUNISIE SICAR	440 000
TUNISIE LOCATION LONGUE DUREE	795 520
TOTAL	4 045 084

Jetons de présence :

SOCIETES	MONTANT en dinars
TUNISIE FACTORING	2 000
TUNISIE VALEURS	2 000
TUNINVEST INNOVATIONS SICAR	1 000
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	1 000
TUNINVEST SICAR	1 000
TUNISIE SICAR	1 000
SOCIETE POLE DE COMPETITIVE DE SOUSSE	2 500
TOTAL	10 500

2.7.5. Les dividendes distribués par Tunisie Leasing aux sociétés du groupe en 2011 au titre de l'exercice 2010 : Néant

2.7.6. Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe

A) Les garanties et sûretés réelles : Néant

B) Les cautions

Reçues : Néant

Données :

- Le Conseil d'Administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de Tunisie Factoring (TF), dans laquelle TL détient 56,98% du capital, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers. Au 31/12/2011, les cautions en vigueur données au profit de Citibank, s'élèvent à 11 000 mDT.
- Le Conseil d'Administration réuni le 4 août 2005, a autorisé l'octroi à Amen Bank d'une caution solidaire en faveur de la SIMT et ce, au titre d'un prêt de 500 mDT destiné à la construction d'un dépôt. L'encours du prêt au 31/12/2011 (en principal) s'élève à 127 mDT.
- Le Conseil d'Administration réuni le 27 août 2009, a ratifié une caution solidaire en faveur de Maghreb Leasing Algérie (MLA), dans laquelle TL détient 30% du capital, au titre d'un prêt de 500 millions de dinars algériens contracté auprès de BNP Paris-Bas (Alger) pour les besoins de financement de ses investissements. Au 31 décembre 2011, l'encours du prêt garanti (en principal et intérêts) s'élève à 128 millions de dinars algériens.
- La société Tunisie Leasing s'est portée caution solidaire pour le remboursement des crédits de gestion de la société LLD totalisant 200 mDT, contractés auprès de l'Amen Bank.

2.7.7. Chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe

Encaissés :

- Au cours de l'exercice 2011, TL a mis en force 105 contrats au profit de Tunisie LLD, dans laquelle elle détient directement 99,44% du capital, pour une valeur totale de 5 402 mDT. La marge brute réalisée en 2011 sur les contrats Tunisie LLD s'élève à 792 mDT. Au 31/12/2011, l'encours financier s'élève à 12 792 mDT.
- TL a mis en force un contrat au profit de Tunisie Valeurs, dans laquelle elle détient directement 30% du capital, pour une valeur totale de 3 206 mDT. La marge brute réalisée en 2011 sur le contrat de

Tunisie Valeurs s'élève à 115 mDT. Au 31/12/2011, l'encours financier s'élève à 3 294 mDT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 806 mDT.

Décaissés : Néant

2.7.8. Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les sociétés du groupe

Achats : Néant

Ventes : Néant

2.7.9. Les prestations de services reçues et données

Reçues :

- Tunisie Valeurs assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires émis par Tunisie Leasing ainsi que la tenue des comptes des valeurs de cette dernière. Les honoraires facturés par Tunisie Valeurs et relatifs à l'exercice 2011 s'élèvent à 486 mDT en HT.
- Tunisie Location Longue Durée a conclu avec Tunisie Leasing un contrat de location de voitures. Les voitures mises à la disposition de Tunisie Leasing à fin 2011 sont au nombre de 16. Les produits locatifs ont atteint au titre de l'année 2011 un montant de 162 mDT.

Données :

- Tunisie Leasing a conclu, le 24 mars 2010, un troisième avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 avec Maghreb Leasing Algérie et autorisé par le Conseil d'administration du 04 mai 2007, en vertu duquel les honoraires de TL ont été portés de 150 000 € à 159 125 € par an, et ce à partir du 1er avril 2011 et de 159 125 € à 169 845 € par an, à partir du 1er avril 2012. Les prestations facturées en 2011 dans ce cadre s'élèvent à 299 mDT.
- Au cours de l'année 2011, la société Tunisie Leasing a facturé à la société Tunisie LLD la somme de 166 mDT représentant les rémunérations du gérant.

2.7.10. Les contrats de location :

- Le loyer relatif au siège social facturé par la SIMT à TL s'élève à 210 mDT au 31 décembre 2011 conformément au contrat de location.

2.7.11. Les fonds gérés : Néant

2.8. Relations avec les autres parties liées¹ au 31/12/2011

2.8.1. Informations sur les engagements

Administrateur	Encours des crédits accordés en dinars	Conditions
Mr Brahim ANANE (Sté PANILABO)	1 475 258	7,5%, 8%, 8,6% et 9,5% sur 36, 48 et 95 mois
Mr Ahmed ABDELKEFI		
1. Dar El Jeld	953 672	7,5% et 9,5% sur 84 et 88 mois
2. Tuninvest Finance Group (TFG)	2 506 386	9,5% sur 60 mois
3. Tunisie Valeurs	3 350 584	9,5% sur 84 mois

¹ Telles que définies par l'article 23 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit.

2.8.2. Transferts de ressources :

Le Président du Conseil d'Administration a bénéficié au titre de 2011 de :

- Une indemnité brute de 140 000 DT
- Une voiture de fonction dont les frais s'y rattachant (amortissements inclus) se sont élevés à 38 990 DT.

Le Directeur Général a bénéficié au titre de 2011 de :

- Une rémunération brute de base de 135 000 DT et d'une prime d'intéressement de 40 000 DT.
- Une voiture de fonction dont les frais s'y rattachant (amortissements inclus) se sont élevés à 31 082 DT.

Le Directeur Général Adjoint a bénéficié au titre de 2011 de :

- Une rémunération brute de base de 110 000 DT et d'une prime d'intéressement de 32 000 DT.
- Une voiture de fonction dont les frais s'y rattachant (amortissements inclus) se sont élevés à 26 259 DT.

Ces attributions ont été décidées par le comité des rémunérations et ce, sur proposition du conseil d'administration réuni le 04 juin 2009.

Dividendes décaissés par Tunisie Leasing en 2012 au titre de l'exercice 2011 pour les parties liées autres que les sociétés du groupe

Nom ou Raison sociale	Nombre d'actions et de droit de vote	Dividendes* (en Dinars)
Ahmed ABDELKEFI	7 456	6 338
Amen Bank	2 271 343	1 930 642
STUSID BANK	651 249	553 562
Assurances COMAR	1 317 681	1 120 029
M. Brahim ANANE	1 000	850
M. Rachid Naceur BEN HASSINE	5 627	4 783
M. Mohamed BOURAOUI	4 145	3 523
M. Hichem ZGHAL	507	430.95
M. Fethi MESTIRI	1 691	1 437
TOTAL	4 260 699	3 621 594

*Montants estimés, calculés sur la base du nombre d'actions détenues au 18/09/2012

2.8.3. Prêts octroyés et crédits reçus des autres parties liées :

Prêts octroyés :

Le solde du compte bancaire de Tunisie Leasing ouvert auprès d'Amen Bank est créditeur de 9 759 604Dt.

Crédits reçus :

- Tunisie Leasing a enregistré dans son hors bilan une dette d'un montant de 6 039 033Dt correspondant au reliquat du montant de la participation d'Amen Bank pour le compte de Tunisie Leasing, à l'augmentation du capital de Maghreb Leasing Algérie (MLA). Ce montant, considéré comme un prêt, est redevable sur une période de cinq ans. Les intérêts et charges assimilées supportées par Tunisie Leasing au titre des opérations mentionnées ci-dessus s'élèvent à 1 304 681 DT.
- Les emprunts bancaires octroyés par Amen Bank à Tunisie Leasing enregistrent un encours de : 19 997 271Dt.

2.9. Dividendes

	2 009	2 010	2 011
Résultat net (en dinars)	10 540 466	10 175 587	7 364 119
Montant global des dividendes (en dinars)	5 440 000	5 950 000	5 950 000
Capital (en dinars)	34 500 000	35 000 000	35 000 000
Nombre d'actions	6 900 000	7 000 000	7 000 000
Nominal (en dinars)	5	5	5
Résultat net par action (en dinars)	1,528	1,454	1,052
Dividende par action (en dinars)	0,850	0,850	0,850
Dividende en % du nominal	17,00%	17,00%	17,00%
Date de mise en paiement	24/06/2010	07/06/2011	07/06/2012

2.10. Marché des titres de l'émetteur

Les titres de capital de TUNISIE LEASING sont négociés sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les 15 emprunts obligataires (y compris subordonnés) en cours émis par TUNISIE LEASING sont cotés sur le marché obligataire. Il s'agit de :

- TL 2007/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,5% et/ou TMM+1%.
- TL 2007/2 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,5% et/ou TMM +1%.
- TL 2008/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,5% et/ou TMM +1%.
- TL 2008/2 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,5% et/ou TMM +1%.
- TL 2008/3 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,5% et/ou TMM +1%.
- TL 2009/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,5% et/ou TMM +1%.
- TL subordonné 2009 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,65% et/ou TMM +1,25%.
- TL 2009/2 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,125% et/ou TMM+0,625%
- TL 2010/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,125% et/ou TMM+0,625%
- TL 2010/2 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,375% et/ou TMM+0,75%
- TL subordonné 2010 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,7% et/ou TMM +1,1%.
- TL 2011/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,75% et/ou TMM+0,9%
- TL 2011/2 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,95% et/ou TMM+1,25%.
- TL 2011/3 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,85% et/ou TMM+1,35%.
- TL 2012/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,15% et/ou TMM+1,75% et catégorie B pour une durée de 7 ans avec 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 6,25%.

2.11. Notation de la société

Dans un communiqué de presse en date du 04 juillet 2011, l'agence internationale de notation Fitch Ratings a mis sous surveillance négative la notation de Tunisie Leasing au vu du contexte économique instable.

Dans sa lettre de notation, **datée du 21 novembre 2011**, cette surveillance négative a été levée sur les notes à long et court terme attribuées à Tunisie Leasing.

Dans la lettre de notation du **9 août 2012**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à BBB+(tun) et sa note à court terme à F2(tun), avec perspective stable.

La note nationale BBB indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes « + » et « - » indiquent des nuances de qualité.

La note nationale F2 indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.

Fitch confirme la note 'BBB+(tun)' de Tunisie Leasing

Fitch Ratings - Londres/Paris – 09 août 2012 : Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing (TL) à 'BBB+(tun)' et sa note à court terme à 'F2(tun)'. La perspective de la note nationale à long terme est stable. Une liste complète des décisions affectant les notes figure à la fin de ce communiqué.

FONDEMENTS DES NOTES

Les notes de TL reflètent sa qualité d'actifs acceptable et une gestion des risques sophistiquée comparée à celle de ses homologues, ainsi qu'une rentabilité satisfaisante. Elles prennent également en compte une liquidité fragile.

La structure de financement de TL est largement axée sur l'émission d'obligations et la liquidité de la société est donc restreinte lorsque des turbulences surviennent sur un marché obligataire de petite taille. Bien que TL ait retrouvé l'accès à ce marché au troisième trimestre 2011, des tensions sur sa liquidité persistent qui se traduisent par des coûts de refinancement en hausse. De plus, la réserve de liquidité de TL, consistant en des lignes de crédit disponibles, reste limitée par rapport à ses besoins de refinancement. Néanmoins, Fitch considère que le principal actionnaire de TL, Amen Bank, pourrait, dans une certaine mesure, accroître sa contribution au refinancement de sa filiale.

Bien qu'altérée, la qualité d'actifs de TL reste acceptable et meilleure que la moyenne du secteur. Fitch considère que TL a une bonne gestion du risque de crédit comparée à ses homologues et que celle-ci est de nature à éviter une grave détérioration de la qualité d'actifs.

La rentabilité de TL a résisté à un environnement opérationnel dégradé, soutenue par les solides revenus générés par sa filiale algérienne de crédit-bail, Maghreb Leasing Algérie. Sur le marché tunisien, la rentabilité de TL a été altérée en 2011 par d'importantes dotations aux provisions pour créances douteuses et des volumes de prêts en baisse, mais Fitch estime que TL sera en mesure d'afficher une rentabilité satisfaisante en 2012 du fait de l'amélioration de l'environnement opérationnel qui reste toutefois fragile. Si le marché obligataire et le système bancaire tunisiens subissaient de nouvelles tensions, TL devrait toutefois limiter ses volumes de nouveaux prêts.

Fitch considère que le niveau de fonds propres de TL est adéquat compte tenu de son profil de risque et de sa gestion des risques prudente.

FACTEURS D'EVOLUTION DES NOTES

Fitch considère qu'une détérioration significative de l'accès de TL à la liquidité, notamment en cas de contrainte à avoir recours au marché obligataire tunisien, pourrait conduire à une dégradation de ses notes. Il en irait de même en cas d'un affaiblissement de la qualité d'actifs qui pèserait fortement sur la rentabilité et les ratios de solvabilité de TL.

Le potentiel de hausse des notes de TL est limité par une liquidité fragile.

Les notes ont fait l'objet des décisions suivantes :

Note nationale à long terme : confirmée à 'BBB+(tun)'; perspective stable

Note nationale à court terme : confirmée à 'F2(tun)'

Note nationale de dette senior : confirmée à 'BBB+(tun)'

Note nationale de dette subordonnée : 'BB+(tun)'

DEFINITION DES NOTES NATIONALES

NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)	
F1+(xxx) F1(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
F2(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
F3(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
B(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
C(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
D(xxx)	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.
NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)	
AAA(xxx)	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
AA+(xxx) AA(xxx) AA-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
A+(xxx) A(xxx) A-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BBB+(xxx) BBB(xxx) BBB-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BB+(xxx) BB(xxx) BB-(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
B+(xxx) B(xxx) B-(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
CCC+(xxx) CCC(xxx) CCC-(xxx) CC(xxx) C(xxx)	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
DDD(xxx) DD(xxx) D(xxx)	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

Chapitre 3- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE TUNISIE LEASING

3.1. Présentation de la société

La société TUNISIE LEASING a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage. A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « TUNISIE FACTORING ».

Le capital social de Tunisie Leasing s'élève actuellement à 35.000.000Dt divisé en 7.000.000 actions de 5Dt chacune. Les titres de la société sont admis à la cote de la Bourse depuis l'année 1992.

3.2. Description de l'activité au 31 décembre 2011

3.2.1. Situation de Tunisie Leasing par rapport au secteur du leasing au 31/12/2011

En Millions de Dinars

	Ensemble du secteur*			Tunisie Leasing			Part de marché de TL		
	31/12/09	31/12/10	31/12/11	31/12/09	31/12/10	31/12/11	31/12/09	31/12/10	31/12/11
Approbations	1278,7	1873,7	1449,1	290,6	390,3	316,3	22,7%	20,8%	21,8%
Mises en force	1011,4	1454,8	1174,0	219,3	294,4	239,2	21,7%	20,2%	20,4%
Encours	1541	2050,5	2161,4	373,1	460,7	489,6	24,2%	22,5%	22,6%

*Source : CIL

3.2.2. Evolution des approbations

Le montant des approbations au 31/12/2011 s'est élevé à 316 259 milliers de dinars contre 390 272 milliers de dinars au 31/12/2010.

La répartition des approbations par type de matériel est la suivante :

En milliers de Dinars

	31/12/2009		31/12/2010		31/12/2011		Variation 2011-2010
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	40 186	13,83%	55 523	14,22%	43 717	13,82%	-21,3%
Matériel de transport léger	114 772	39,50%	155 698	39,90%	125 176	39,58%	-19,6%
Matériel de BTP	54 652	18,82%	61 817	15,84%	47 245	14,95%	-23,5%
Equipement informatique	3 866	1,34%	2 918	0,74%	2 966	0,92%	0%
Equipement industriel	30 716	10,56%	39 036	10,00%	28 669	9,07%	-26,4%
Autres	20 472	7,05%	42 027	10,77%	42 551	13,47%	1,4%
S/TOTAL	264 664	91,09%	357 019	91,47%	290 324	91,81%	-18,6%
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou	17 796	6,13%	21 115	5,4%	8 864	2,78%	-58,3%
Immeubles de bureaux	8 143	2,79%	12 138	3,13%	17 071	5,41%	40,2%
S/TOTAL	25 939	8,91%	33 253	8,53%	25 935	8,12%	-22,2%
TOTAL	290 603	100%	390 272	100%	316 259	100%	-18,9%

La répartition sectorielle des approbations est la suivante :

En milliers de Dinars

	31/12/2009		31/12/2010		31/12/2011		Variation 2011-2010
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	13 326	4,59%	15 548	3,98%	12 071	3,82%	-22,36%
Industrie	76 722	26,40%	90 181	23,11%	75 513	23,88%	-16,27%
Tourisme	28 293	9,74%	39 860	10,21%	25 750	8,14%	-35,40%
Commerce et Services	141 329	48,63%	190 254	48,75%	163 019	51,55%	-14,32%
Bâtiments et Travaux Publics	30 933	10,64%	54 429	13,95%	39 906	12,62%	-26,68%
TOTAL	290 603	100,00%	390 272	100,00%	316 259	100,00%	-18,90%

3.2.3. Evolution des Mises En Forces

La société a enregistré une baisse de ses mises en force qui se sont élevées à 239 213 milliers de dinars au 31/12/2011 contre 294 379 milliers de dinars au 31/12/2010.

La structure des mises en force par type de matériel se présente comme suit :

En milliers de Dinars

	31/12/2009		31/12/2010		31/12/2011		Variation 2011-2010
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	26 983	12,31%	38 483	13,08%	32 171	13,46%	-16,4%
Matériel de transport léger	99 608	45,42%	134 446	45,65%	116 628	48,75%	-13,2%
Matériel de BTP	40 081	18,29%	42 775	14,53%	37 437	15,64%	-12,6%
Equipement informatique	2 424	1,09%	2 952	1,02%	2 064	0,88%	-30,0%
Equipement industriel	17 045	7,75%	28 703	9,75%	16 648	6,94%	-42,2%
Autres	16 045	7,30%	23 456	7,98%	21 874	9,16%	-6,8%
S/TOTAL	202 186	92,20%	270 815	92,00%	226 822	94,82%	-16,2%
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou	9 589	4,38%	15 562	4,38%	6 758	2,82%	-55,84%
Immeubles de bureaux	7 535	3,42%	8 002	3,42%	5 633	2,35%	-30,9%
S/TOTAL	17 124	7,80%	23 564	8,00%	12 391	5,18%	-47,5%
TOTAL	219 310	100%	294 379	100%	239 213	100%	-18,7%

La répartition des mises en force, par secteur, se présente comme suit :

En milliers de Dinars

	31/12/2009		31/12/2010		31/12/2011		Variation 2011-2010
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	10 619	4,84%	12 719	4,32%	9 191	3,84%	-27,7%
Industrie	51 857	23,65%	74 228	25,22%	56 856	23,77%	-23,4%
Tourisme	23 623	10,77%	28 557	9,70%	24 711	10,33%	-13,5%
Commerce et Services	111 433	50,81%	143 708	48,82%	120 528	50,39%	-16,1%
Bâtiments et Travaux Publics	21 778	9,93%	35 167	11,95%	27 927	11,67%	-20,6%
Total	219 310	100,00%	294 379	100,00%	239 213	100,00%	-18,70%

3.2.4. Evolution des encours financiers

Les encours financiers sont passés de 460 663 millions de dinars au 31/12/2010 à 489 573 milliers de dinars au 31/12/2011, soit une progression de 6,28%. La répartition sectorielle de ces encours est la suivante :

En milliers de Dinars

	31/12/2009		31/12/2010		31/12/2011		Variation 2011-2010
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	18 337	4,92%	19 704	4,02%	19 297	3,94%	-2,06%
Industrie	106 860	28,65%	126 631	25,87%	129 794	26,51%	2,50%
Tourisme	33 397	8,95%	40 177	8,21%	41 391	8,45%	3,02%
Commerce et Services	178 412	47,83%	223 969	45,75%	242 930	49,62%	8,47%
Bâtiments et Travaux Publics	35 999	9,65%	50 183	10,25%	56 160	11,47%	11,91%
TOTAL	373 005	100,00%	460 663	100,00%	489 573	100,00%	6,28%

La répartition par type de matériel de ces encours est la suivante :

En milliers de Dinars

	31/12/2009		31/12/2010		31/12/2011		Variation 2011-2010
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	46 638	12,50%	56 940	12,36%	57 772	11,80%	1,46%
Matériel de transport léger	139 001	37,27%	176 477	38,31%	189 476	38,70%	7,37%
Matériel de BTP	54 873	14,71%	69 868	15,17%	72 321	14,77%	3,51%
Equipement informatique	4 722	1,27%	4 521	0,98%	3 327	0,68%	-26,41%
Equipement industriel	38 184	10,24%	46 178	10,02%	45 348	9,26%	-1,80%
Autres	29 870	8,01%	38 413	8,34%	55 094	11,25%	43,43%
S/TOTAL	313 288	83,99%	392 397	85,18%	423 338	86,47%	7,89%
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	39 493	10,59%	44 338	9,62%	39 739	8,12%	-10,37%
Immeubles de bureaux	20 224	5,42%	23 928	5,19%	26 497	5,41%	10,73%
S/TOTAL	59 717	16,01%	68 266	14,82%	66 236	13,53%	-2,97%
TOTAL	373 005	100,00%	460 663	100,00%	489 573	100,00%	6,28%

3.2.5. Evolution des engagements de la société sur la clientèle au cours des trois derniers exercices

Les engagements nets des avances ont progressé de 5,4% passant de 471,8MD au 31/12/2010 à 497,5MD au 31/12/2011.

En dinars

	2009	2010	2011
Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)	373 704 521	463 330 433	486 149 081
Créances classées	23 480 225	29 925 366	44 245 311
Classe 2	1 698 090	3 807 200	11 986 360
Classe 3	7 603	274 887	2 161 717
Classe 4	21 774 532	25 843 279	30 097 234
Total Engagements (Bilan et Hors Bilan)	397 184 746	493 255 799	530 394 393
Total brut des créances (Bilan)	386 428 107	475 120 491	510 848 615
Provisions et Agios réservés sur créances classées	20 651 810	23 195 960	26 163 437
-provisions affectées	18 942 191	21 393 331	23 514 727
-produits réservés	1 709 619	1 802 629	2 648 710
Ratio des créances classées	6,08%	6,30%	8,66%
Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées)	87,95%	77,51%	59,13%

3.3. Description de l'activité au 30/06/2012

3.3.1. Situation de Tunisie Leasing par rapport au secteur du Leasing au 30/06/2012

La part de marché de TUNISIE LEASING en termes d'approbations est passée de 20,3% au 30 juin 2011 à 21,4% au 30 juin 2012.

Les parts de marché des mises en force et des encours ont également baissé passant respectivement de 18,7% à 20,8% et de 22,8% à 22,2%.

En millions de Dinars

	Ensemble du secteur*			Tunisie Leasing			Part de marché de TL		
	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Approbations	992,1	706,5	1 449,1	211,9	143,6	316,3	21,4%	20,3%	21,8%
Mises en force	710,7	557,9	1 174,0	147,7	104,6	239,2	20,8%	18,7%	20,4%
Encours	2325,2	2018,6	2 161,4	520,8	460,7	489,6	22,4%	22,8%	22,6%

*Source : CIL

3.3.2. Evolution des approbations

Le montant des approbations au 30/06/2012 s'est élevé à 211 890 milliers de dinars contre 143 571 milliers de dinars au 30/06/2011. La répartition sectorielle des approbations est la suivante :

En milliers de Dinars

	30/06/2012		30/06/2011		31/12/2011		Variation S1 2011 - S1 2012
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	6 995	3,30%	7 159	4,99%	12 071	3,82%	-2,29%
Industrie	58 152	27,44%	37 646	26,22%	75 513	23,88%	54,47%
Bâtiments et Travaux Publics	15 118	7,13%	13 598	9,47%	39 906	12,62%	11,18%
Tourisme	22 513	10,62%	12 658	8,82%	25 750	8,14%	77,86%
Commerce et service	109 111	51,49%	72 510	50,50%	163 019	51,55%	50,48%
TOTAL	211 890	100,00%	143 571	100,00%	316 259	100,00%	47,59%

La répartition des approbations par type de matériel est comme suit :

En milliers de Dinars

	30/06/2012		30/06/2011		31/12/2011		Variation S1 2011 - S1 2012
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	
Mobilier	194 627	91,9%	135 499	94,4%	290 324	94,8%	43,6%
Immobilier	17 263	8,1%	8 071	5,6%	25 935	5,2%	113,9%
Total	211 890	100,0%	143 570	100,0%	316 259	100,0%	47,6%

3.3.3. Evolution des mises en force

La société a enregistré une hausse de 41,2% de ses mises en force qui se sont élevées à 147 739 milliers de dinars au 30/06/2012 contre 104 640 milliers de dinars au 30/06/2011. La répartition des mises en force, par secteur, se présente comme suit :

En milliers de Dinars

	30/06/2012		30/06/2011		31/12/2011		Variation S1 2012 - S1 2011
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	5 658	3,83%	3 302	3,16%	9 191	3,84%	71,35%
Industrie	35 919	24,31%	26 389	25,22%	56 856	23,77%	36,11%
Tourisme	16 337	11,06%	10 738	10,26%	24 711	10,33%	52,14%
Commerce et Services	73 730	49,91%	52 183	49,87%	120 528	50,39%	41,29%
Bâtiments et Travaux Publics	16 095	10,89%	12 028	11,49%	27 927	11,67%	33,81%
Total	147 739	100,00%	104 640	100,00%	239 213	100,00%	41,19%

La répartition des mises en force par type de matériel est comme suit :

En milliers de Dinars

	30/06/2012		30/06/2011		31/12/2011		Variation S1 2011 - S1 2012
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	
Mobilier	138 196	93,5%	97 425	93,1%	226 822	94,82%	41,8%
Immobilier	9 543	6,5%	7 215	6,9%	12 391	5,18%	32,3%
Total	147 739	100,0%	104 640	100,0%	239 213	100,0%	41,2%

3.3.4. Evolution des Encours financiers

La société a enregistré une augmentation de 13% de ses encours financiers qui se sont élevées à 520 848 milliers de dinars au 30/06/2012 contre 460 735 millions de dinars au 30/06/2011.

La répartition des encours, par secteur, se présente comme suit :

En milliers de Dinars

	30/06/2012		30/06/2011		31/12/2011		Variation S1 2012- S1 2011
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	19 369	3,72%	18 218	3,95%	19 297	3,94%	6,32%
Industrie	136 325	26,17%	125 974	27,34%	129 794	26,51%	8,22%
Tourisme	44 915	8,62%	40 430	8,78%	41 391	8,45%	11,09%
Commerce et Services	261 582	50,22%	225 888	49,03%	242 930	49,62%	15,80%
Bâtiments et Travaux Publics	58 657	11,26%	50 224	10,90%	56 160	11,47%	16,79%
Total	520 848	100,00%	460 735	100,00%	489 573	100,00%	13,05%

La répartition des encours financiers par type de matériel est comme suit :

En milliers de Dinars

	30/06/2012		30/06/2011		31/12/2011		Variation S1 2011 - S1 2012
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	
Mobilier	448 553	38,2%	393 352	85,37%	423 338	86,47%	14,0%
Immobilier	72 295	61,8%	67 383	14,63%	66 236	13,53%	7,3%
Total	520 848	100,0%	460 735	100,0%	489 574	100,0%	13,0%

3.3.5. Evolution des engagements de la société sur la clientèle

En Dinars

	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)	529 947 594	460 810 165	486 149 081
Créances classées (Hormis Hors Bilan)	39 146 040	38 236 524	44 245 311
Classe 2	8 820 046	13 696 269	11 986 360
Classe 3	1 614 581	110 273	2 161 717
Classe 4	28 711 413	24 429 982	30 097 234
Total Engagements (Bilan et Hors Bilan)	569 093 634	499 106 189	530 394 393
Total brut des créances (Bilan)	541 482 443	479 129 189	510 848 615
Provisions et Agios réservés sur créances classées	27 250 894	23 563 986	26 163 437
-provisions affectées	24 658 761	21 421 519	23 514 727
-produits réservés	2 592 133	2 142 467	2 648 710
Ratio des créances classées (créances classées/total créances Bilan)	7,23%	7,98%	8,66%
Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées)	69,61%	61,63%	59,13%

3.4. Indicateurs d'activité au 30/09/2012

En milliers de Dinars

	Troisième Trimestre			Cumul			Année 2011 (*)
	30/09/2012	30/09/2011	Variation	30/09/2012	30/09/2011	Variation	
Approbations	79 919	69 801	14.49%	291 808	213 372	36.76%	316 259
Mises en Force	61 217	52 105	17.49%	208 956	157 040	33.06%	239 213
Encours financiers				518 309	467 236	10.93%	489 573
Total des Engagements Courants (a)				494 240	444 367	11.22%	466 446
Total des Engagements Classés (b)				46 326	42 047	10.18%	44 245
Total des Engagements (c)=a+b				540 566	486 414	11.13%	510 691
Ratio des engagements classés (d)=(b)/(c)				8.57%	8.64%		8.66%
Ressources d'Emprunts				425 547	372 738	14.17%	381 481
Capitaux Propres				96 692	92 186	4.89%	92 485
Revenus Bruts de Leasing (1)	67 978	59 926	13.44%	199 811	177 692	12.45%	241 506
Revenus Nets de Leasing	11 511	9 945	15.75%	33 483	31 075	7.75%	41 321
Produits Nets de Leasing	7 226	5 991	20.61%	22 066	19 296	14.36%	24 144
Total des Charges d'Exploitation	2 551	2 225	14.65%	8 417	7 425	13.36%	9 830
Trésorerie Nette				(3 453)	(4 237)		(10 152)

*chiffres définitifs et audités

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force : les contrats dont la facturation des loyers a démarré

Encours financiers : encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période

Total engagements : encours financiers + impayés

Revenus bruts du leasing : loyers du leasing (contrats conclus avant le 01-01-2008) + Intérêts intercalaires + Intérêts sur créances de leasing (contrats conclus après le 01-01-2008)

Revenus nets de leasing : Intérêts sur créances de leasing

Produits nets de leasing : Revenus nets de leasing + produits des placements - charges financières

(1) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît plus sur les états financiers et a été reconstituée pour les besoins de l'établissement des indicateurs d'activité.

Répartition des approbations par secteur et par type :

En milliers de Dinars

Secteur d'activité	3ème Trimestre							Cumul							Année 2011
	2012			2011			Var	2012			2011			Var	
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		
Agriculture	2 824	0	2 824	2 462	0	2 462	15%	9 266	553	9 819	10 207	242	10 449	-6%	12 071
Industrie	19 303	0	19 303	15 507	1 825	17 332	11%	74 731	2 724	77 455	51 661	4 377	56 038	38%	75 513
Batiments & Travaux publics	8 032	156	8 188	2 953	394	3 347	145%	22 947	359	23 306	19 444	577	20 021	16%	39 906
Tourisme (2)	5 452	0	5 452	6 710	0	6 710	-19%	27 670	295	27 965	18 190	422	18 612	50%	25 750
Services & Commerce	40 390	3 762	44 152	35 107	4 843	39 950	11%	136 012	17 251	153 263	98 738	9 514	108 252	42%	163 019
Totaux	76 001	3 918	79 919	62 739	7 062	69 801	14.5%	270 627	21 181	291 808	198 240	15 132	213 372	36.8%	316 259

Répartition des mises en force par secteur et par type :

En milliers de Dinars

Secteur d'activité	3ème Trimestre							Cumul							Année 2011
	2012			2011			Var	2012			2011			Var	
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		
Agriculture	1 909	0	1 909	1 999	0	1 999	-4%	7 567	0	7 567	5 301	0	5 301	43%	9 191
Industrie	15 238	0	15 238	12 591	301	12 892	18%	47 961	3 196	51 156	37 647	1 633	39 280	30%	56 856
Batiments & Travaux publics	5 455	0	5 455	2 398	65	2 463	121%	21 280	271	21 550	14 360	132	14 492	49%	27 927
Tourisme (2)	5 005	0	5 005	5 448	0	5 448	-8%	21 325	0	21 325	15 961	225	16 186	32%	24 711
Services & Commerce	30 805	2 806	33 611	28 504	799	29 303	15%	98 475	8 883	107 358	75 394	6 387	81 781	31%	120 528
Totaux	58 411	2 806	61 217	50 940	1 165	52 105	17.5%	196 607	12 349	208 956	148 663	8 377	157 040	33.1%	239 213

3.5. Organisation de Tunisie Leasing

Organigramme

Tunisie Leasing est gouvernée par un conseil d'administration et une direction générale. Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société, faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet social et à son Administration.

Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires, au Conseil d'Administration et au Président, le Directeur Général assume, sous sa responsabilité, la direction de la société moyennant une délégation de pouvoirs accordés par le conseil.

Fonctionnement

La direction générale est assistée par 4 comités:

- Comité permanent d'audit interne
- Comité exécutif de crédit
- Comité de risques
- Comité de rémunération

Comité permanent d'audit interne :

Depuis 2000, la société a mis en place un **Comité Permanent d'Audit Interne**, placé sous l'autorité du conseil d'administration. Les membres composant ce comité, tel que décidé par le conseil du 29 mai 2012 sont :

- Monsieur Mehrez RIAHI, représentant de AMEN BANK
- Monsieur Mehdi TAMERZISTE
- Madame Fatma ABASSI

Le comité permanent d'Audit Interne peut inviter à ses réunions tout membre de l'organe de direction, le responsable de l'Audit Interne, les commissaires aux comptes ainsi que toute autre personne dont la présence est jugée utile. Il établit un rapport d'activité qu'il soumet au conseil d'administration.

Concernant l'exercice 2011, le comité permanent d'audit interne a élaboré un rapport d'activité qui a fait l'objet d'une présentation au cours de la réunion du conseil d'administration du 26 avril 2012. Les principaux points évoqués lors de cette réunion concernent :

- L'évolution de l'activité et des résultats de la société
- La qualité des engagements et l'évolution des provisions constituées
- Le nouveau système d'information
- Les activités de la cellule d'audit interne
- Les rapports des commissaires aux comptes.

Comité Exécutif de Crédit : Celui-ci est composé de :

- Monsieur Fethi MESTIRI
- STUSID, représentée par Monsieur Khaled TAKTAK
- PGI représentée par Monsieur Karim BEN YEDDER
- Monsieur Mohamed BOURAOUI
- Monsieur Hichem ZGHAL

Comité de risques : Celui-ci est composé de :

- Monsieur Lotfi HAJ KACEM
- Monsieur Kamel LOUHAICHI
- Monsieur Jalel HENCHIRI

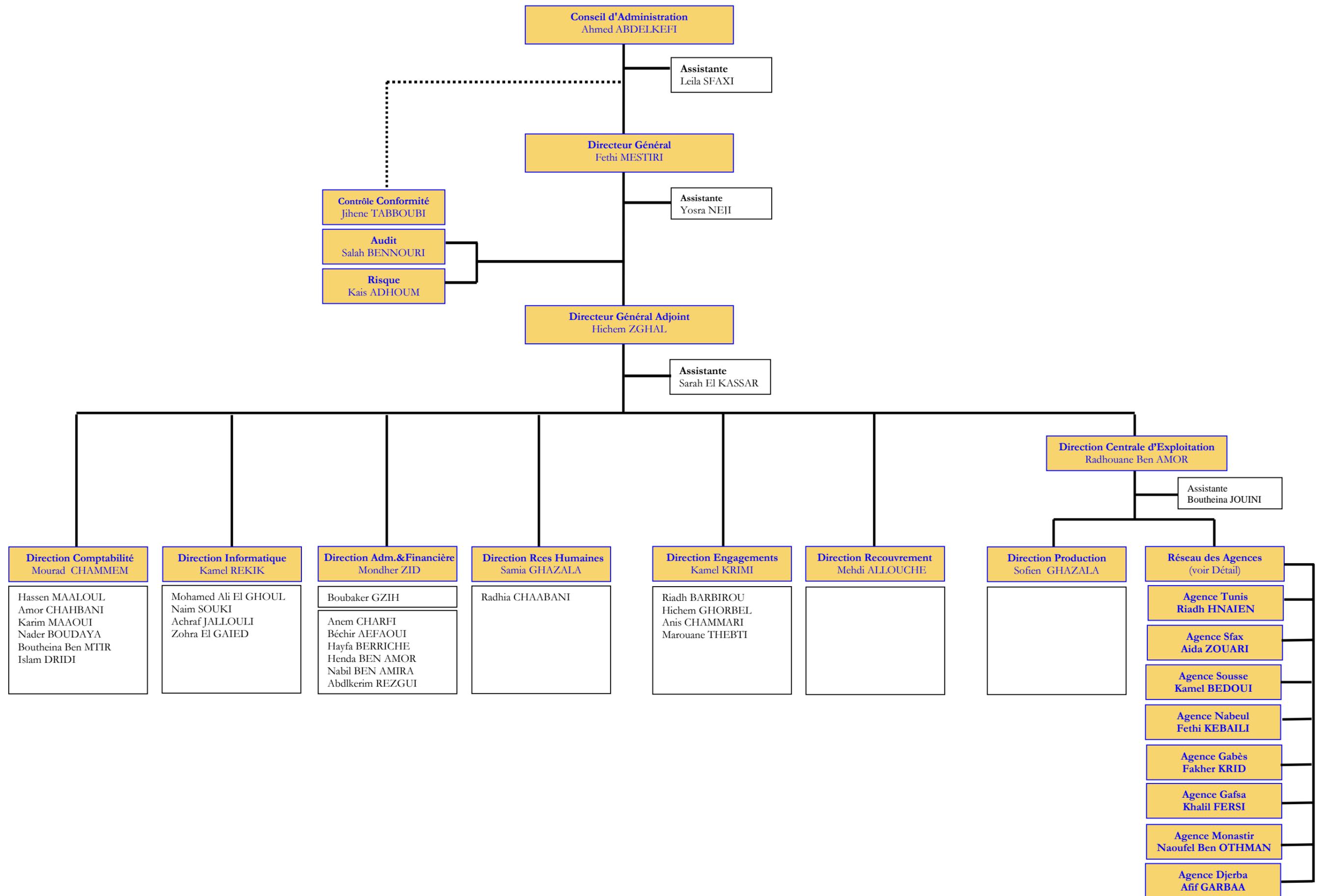
Comité de rémunération : Celui-ci est composé de :

- AMEN BANK, représentée par Monsieur Mehrez RIAHI
- PARENIN, représentée par Monsieur Mohamed El Fadhel KHALIL

Organe de contrôle de conformité :

Le contrôle de la conformité des procédures est assuré par Mme Jihene TABBOUBI

L'organigramme fonctionnel de Tunisie Leasing, au 30 juin 2012, se présente comme suit :



Système d'information :

Le système d'information de Tunisie Leasing est centralisé au niveau du siège. Ce système comporte 120 PC répartis entre le siège et les agences distantes. Ces agences sont connectées au siège via des liaisons sécurisées MPLS pour leurs permettre de travailler en temps réel dans des conditions confortables.

Ce système est basé sur un noyau qui est l'application métier (logiciel de leasing) de Tunisie Leasing. Autour de ce noyau d'autres applications ont été développées telles que logiciel de recouvrement, logiciel de gestion des effets de règlement,

Les principaux logiciels utilisés sont les suivants:

- Logiciel de Leasing (CASSIOPAE) : permet la gestion des cotations financières, la production des documents administratifs et contractuels relatifs aux clients et fournisseurs, la facturation des loyers et accessoires, la saisie des règlements clients et fournisseurs et la génération des écritures comptables correspondantes à tous ces aspects. Il intègre un Workflow et une solution de GED.
- Logiciel Comptable: permet la gestion de l'ensemble des aspects comptables d'une entreprise.
- Logiciel de Paie : gestion de la paie du personnel de TL.
- Logiciel d'immobilisation propre : permet le suivi de l'immobilisation propre de TL.
- Logiciel de gestion des effets de règlement (GER): solution de gestion du portefeuille des effets de règlements client. Il permet de :
 - ◆ Créer les chaînes d'effets associées aux contrats de leasing,
 - ◆ Gérer l'évolution de la gestion des effets jusqu'à leurs remises en banque (Edition de bordereau et échange de données avec la banque sur support magnétique).
 - ◆ Suivre la présentation mensuelle des effets pour règlement et déclaration des impayés.
 - ◆ Générer des lettres de relance pour les effets déclarés impayés.
 - ◆ Générer des lettres huissier dans le cas d'impayés à répétition.
 - ◆ Gérer les demandes de retrait des effets de la banque dans le cadre du lancement d'une procédure contentieuse.
- Logiciel de recouvrement (ROC) : solution de gestion du portefeuille clients du service recouvrement. Il a pour rôle de :
 - ◆ Définir d'une manière précise le portefeuille d'un recouvreur,
 - ◆ Offrir au recouvreur un agenda gérant l'ensemble des activités de relance de son portefeuille client.
 - ◆ Optimiser la relance par un algorithme de priorité tenant compte de l'évolution de la situation du client.
 - ◆ Consulter par le biais d'écrans synthétiques, toutes les informations issues du SI, utiles pour le traitement de la relance (Extrait de compte, Liste contrat, Type matériel loué, Garantie, Historique des relances, échéancier global futur, etc.).
 - ◆ Générer des lettres de relance (personnalisée par client ou de masse par catégorie de client).
 - ◆ Superviser l'activité du service recouvrement.
- Logiciel de contentieux (JURILEASE) : solution de gestion du portefeuille des clients contentieux. Ce logiciel a pour rôle de :
 - ◆ Consulter par le biais d'écrans synthétiques, toutes les informations issues d'une base de données d'exploitation, utiles pour le traitement des dossiers contentieux.
 - ◆ Saisir toutes les informations spécifiques au traitement du dossier par le service contentieux (avocats, huissiers, procédures contentieuses...).
 - ◆ Offrir aux exploitants des fonctionnalités, utiles pour la gestion des portefeuilles et pour le contrôle de l'avancement des dossiers.

- ◆ Tenir un agenda comportant pour chaque client tous les événements, relances... avec des dates de début, des dates de relance et des dates de fin. Cet agenda permettra à la fois de tenir l'historique des dossiers et de faciliter les relances.
- Logiciel pour la gestion de l'action commerciale (SAP) : ce logiciel a pour objectif de :
 - ◆ Constituer une base de données de la clientèle qui comporte :
 - ⇒ des renseignements identifiant le client
 - ⇒ un historique des actions commerciales (rendez-vous, événements, tâches...)
 - ◆ Rationaliser le ciblage des clients en optimisant le choix de la population à prospecter.
 - ◆ Optimiser le suivi des actions commerciales par téléphone et sur le terrain et le suivi des opportunités d'affaires grâce à l'utilisation d'un agenda.
 - ◆ Faciliter les actions de relance téléphonique des clients par des assistants commerciaux (centre d'appel, assistantes...) pour la prospection ou pour la prise de rendez-vous pour le compte des commerciaux itinérants.
 - ◆ Planifier et réaliser des actions de marketing.
 - ◆ Pouvoir superviser les actions menées par les équipes commerciales (commerciaux, assistants commerciaux, télé opérateurs...).
 - ◆ Editer des états de reporting pour rendre compte des actions menées et quantifier leur efficacité.
- Logiciel de gestion du service assurance (ASSURLEASE) : ce logiciel permet la gestion du service d'assurance ; une application logicielle a été réalisée permettant de gérer la chaîne de traitement de l'adhésion au service depuis la demande du client à la facturation et paiement de l'assureur.
- Logiciel de gestion des paiements fournisseurs (IMPRESSION CHEQUE) : application permettant l'automatisation de l'impression des chèques fournisseurs. Les principales fonctionnalités de cette solution sont :
 - ◆ Gestion des souches de chèquiers,
 - ◆ Automatisation de l'impression des chèques et oblitération des documents payés.
- Accès au système d'information de la BCT : Tunisie leasing dispose d'un accès permanent à la centrale des risques et des chèques impayés de la Banque Centrale de Tunisie. Il permet la consultation des engagements des clients auprès du secteur financier et leurs incidents de paiement.

3.6. Les facteurs de risque et la nature spéculative de l'activité de la société

En tant qu'établissement financier, Tunisie Leasing, est confrontée aux risques suivants :

➤ **Le risque de crédit :**

L'article 22 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur.

Afin de maîtriser ce risque, la direction d'exploitation se charge du montage des propositions de financement qui sont par la suite analysées par le service étude sur la base d'un outil de scoring. Ces dossiers seront en dernière étape, traités par le comité interne de crédit (financement ne dépassant pas 300mD).

La direction des risques de Tunisie Leasing intervient, d'une part pour le suivi et le contrôle de risque et d'autre part, pour la participation aux décisions relatives aux dossiers en dehors de la délégation de Tunisie Leasing au sein du comité exécutif de crédit (financement entre 300 mD et 1MD) ou du Conseil d'Administration (financement supérieur à 1 MD).

➤ **Le risque de marché :**

L'article 31 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 définit le risque de marché, comme étant les risques de pertes qui peuvent résulter :

- des fluctuations des prix sur les titres de transaction et de placement tels que définis par les normes comptables et sur tout autre instrument financier prévu par la réglementation en vigueur.

- ou des positions susceptibles d'engendrer un risque de change, notamment les opérations de change au comptant ou à terme.

La société n'est pas exposée au risque de change, dans la mesure où ses avoirs et ses engagements sont contractés et libellés en Dinar Tunisien.

➤ **Le risque global de taux d'intérêt :**

Selon les dispositions de l'article 35 de la circulaire de la BCT n° 2006-19, le risque global de taux est défini comme étant le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêts, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan.

Certaines ressources de la société sont indexées au taux du marché monétaire (TMM), ce qui engendre un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe. Pour faire face à ce risque, Tunisie Leasing a essayé de diversifier ses ressources de financement, à court et moyen terme, auprès des banques et du marché financier à la fois à taux fixe et à taux variable.

➤ **Le risque de liquidité :**

L'article 38 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque pour l'établissement de crédit de ne pas pouvoir s'acquitter, dans les conditions normales, de leurs engagements à leur échéance.

Pour faire face à ce risque, un comité interne est tenu mensuellement afin d'assurer une meilleure allocation des actifs et des passif de la société.

➤ **Risque de règlement :**

Selon l'article 42 de la circulaire de la BCT n° 2006-19, le risque de règlement s'entend comme le risque de survenance, au cours du délai nécessaire pour le dénouement de l'opération de règlement, d'une défaillance ou de difficultés qui empêchent la contrepartie d'un établissement de crédit de lui livrer les instruments financiers ou les fonds convenus, alors que ledit établissement de crédit a déjà honoré ses engagements à l'égard de ladite contrepartie.

La direction financière à travers le service recouvrement se charge du suivi des impayés et des actions de recouvrement.

Les dossiers contentieux sont gérés par le service juridique et contentieux rattaché à la direction générale.

➤ **Le risque opérationnel :**

L'article 45 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 du 28/11/2006 définit le risque opérationnel comme étant le risque de pertes résultant de défaillance attribuables à la conception, l'organisation et la mise en œuvre de procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs.

Le dispositif de maîtrise du risque opérationnel s'appuie sur 3 éléments majeurs :

- La cartographie des risques opérationnels avérés et potentiels ;
- Le recensement des incidents avérés ;
- Les indicateurs de suivi des risques opérationnels.

3.7. Dépendance de la société

La dépendance de Tunisie Leasing s'apprécie principalement par le degré de respect des règles prudentielles prévues par la circulaire de la BCT n°91-24 du 17/12/1991 telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19/03/1999 et la circulaire n°2001-12 du 04/05/2001.

Article 1 :

Risques encourus supérieurs à 5% des fonds propres nets

Conformément à l'article 1^{er} de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire n°2001-12 du 4 mai 2001, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

- 5 fois les fonds propres nets de l'établissement financier, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets.

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres nets de la société s'établit, au 31 décembre 2011, à **40 280 KDT** représentant **33,06%** des fonds propres nets de la société.

- 2 fois les fonds propres nets de l'établissement financier, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets. Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques encourus sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 15% des fonds propres nets s'établit, au 31 décembre 2011, à **21 632 KDT** représentant **17,75%** des fonds propres nets de la société.

L'article 1 est respecté.

Article 2 :

Risques encourus sur un même bénéficiaire

Les risques encourus sur un même bénéficiaire, au sens de l'article 2 de la circulaire BCT n°91-24 telle que modifiée par la circulaire n°99-04, ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets.

Le montant des risques encourus sur les sociétés du Groupe Tunisie Leasing dans lesquelles celle-ci détient une participation directe ou indirecte se traduisant par un pouvoir de contrôle s'établit, au 31 décembre 2011, à **46 748 KDT** représentant **38,36%** des fonds propres nets de la société.

En incluant l'ensemble des sociétés dans lesquelles Tunisie Leasing détient une participation directe ou indirecte ainsi que les sociétés avec lesquelles celle-ci a des liens (administrateurs communs, dirigeants communs...), le montant des risques encourus du Groupe Tunisie Leasing s'établit, au 31 décembre 2011, à **55 144 KDT** représentant **45,25%** des fonds propres nets de la société.

L'article 2 n'est pas respecté.

Article 3 :

Risques encourus sur les dirigeants, les administrateurs et les actionnaires détenant plus que 10% du capital de l'établissement financier

Conformément à l'article 3 de la circulaire BCT n°91-24 telle que modifiée par la circulaire n°99-04, le montant total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital de l'établissement financier, ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets.

A ce titre, il n'a pas été identifié d'engagements ni sur les actionnaires (détenant plus que 10% du capital de la société), ni sur les dirigeants ou sur les administrateurs pour l'exercice 2011.

L'article 3 est donc respecté.

Article 4 :

Couverture des risques encourus pondérés par les fonds propres nets

Conformément à l'article 4 de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par la circulaire n°99-04, les fonds propres nets de l'établissement financier doivent représenter en permanence au moins 8% du total des risques encourus pondérés.

Le montant des fonds propres nets de la société s'élève au 31 décembre 2011 à **121 852 KDT**.

Le montant des risques encourus pondérés, tels qu'il ressort de l'application de l'article 6 de la circulaire susvisée, s'élève à **517 630 KDT**.

Ainsi, les fonds propres nets de la société représentent au 31 décembre 2011 **23,54%** des risques encourus pondérés contre **22,18%** au 31 décembre 2010.

L'article 4 est donc respecté.

3.8. Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pionnier dans le métier du leasing avec une expérience de près de 20 ans dans le domaine. ✓ Leader du marché avec une part de 22,5% en termes d'encours au 31/12/2011 ✓ Groupe diversifié et une forte présence dans tous les domaines de la finance (le leasing, le capital investissement et l'intermédiation en bourse). ✓ Filiale algérienne aux perspectives prometteuses. ✓ Un système de gestion des risques moderne et à la pointe. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une régression au niveau de la part de marché ✓ Un coefficient d'exploitation relativement élevé (40,7% en 2011). ✓ Importance et augmentation des créances classées (8,66%).
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Reprise des investissements d'infrastructure à moyen terme, qui devraient profiter aux sociétés de leasing. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Concurrence de plus en plus rude sur le marché avec des répercussions sur les marges. ✓ Marché local arrivé à maturité.

3.9. Litige ou arbitrage

Aucun litige ou arbitrage, en dehors des affaires contentieuses relatives à l'activité courante de la société, n'est à signaler.

3.10. Politique sociale et effectif

L'effectif de Tunisie Leasing est réparti comme suit :

	2009	2010	2011
Personnel commun	47	46	48
Personnel d'encadrement*	64	75	78
Cadres supérieurs**	9	7	7
Total	120	128	133

* à partir de Bac +4

** à partir du grade de directeur

Le volet social bénéficie d'un intérêt particulier de la part de la Direction Générale à travers :

- La mise en place de procédures de recrutement basées sur la définition des profils nécessaires afin de disposer d'employés dont les qualifications et compétences permettent une habilitation immédiate aux tâches et fonctions assignées au poste à pourvoir.

- L'élaboration de programmes de formation permettant une meilleure maîtrise des différents postes au sein de l'organisation de TL et une gestion des compétences favorisant l'évolution des carrières.

Tunisie Leasing a consacré pour la formation de son personnel 53 601 DT au titre de l'année 2011 contre 33 821 DT une année auparavant.

- La mise en conformité de la grille des salaires avec celle de la convention collective.
- L'encouragement des salariés à souscrire au capital de la société par l'octroi de prêts destinés à la souscription aux Comptes Epargne Action (CEA) contribuant ainsi au développement de l'actionnariat salarial.

3.11. Politique d'investissement de Tunisie Leasing

TUNISIE LEASING prévoit un investissement annuel moyen de maintien et de renouvellement en matériel informatique, véhicules et équipements de bureaux tel que indiqué dans le tableau suivant :

(en KDT)	2012	2013	2014	2015	2016
Investissements prévus	8163	850	900	950	1000

Concernant les investissements en portefeuille, Tunisie Leasing prévoit les investissements suivants :

(En KDT)	2012	2013	2014	2015	2016
Investissements en portefeuille	4708	4333	5708	5708	7208

Chapitre 4 - PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE, RESULTATS

4.1. Patrimoine de la société au 31/12/2011

4.1.1. Créances de leasing au 31/12/2011

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	31 décembre	
	2011	2010
- Créances de leasing (encours financiers)	479 710 983	454 452 404
- Créances échues (valeurs résiduelles échues)	357 277	460 843
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	9 505 029	5 749 793
<u>Total brut</u>	<u>489 573 289</u>	<u>460 663 040</u>

Cet encours se détaille par type de matériel comme suit :

	31 décembre	
	2011	2010
Matériel de transport léger	152 008 983	141 392 601
Matériel de transport léger Utilitaire	37 467 308	35 084 757
Matériel de transport lourd	57 772 196	56 939 773
Matériel BTP	72 320 579	69 868 155
Equipement industriel	45 347 572	46 177 848
Equipement informatique	3 326 787	4 520 688
Autres	55 094 334	38 412 887
Sous total	<u>423 337 759</u>	<u>392 396 709</u>
Immeubles de bureaux	26 496 508	23 928 177
Immeubles industriels ou commerciaux	39 739 022	44 338 153
Total	<u>489 573 289</u>	<u>460 663 040</u>

4.1.2. Les immobilisations corporelles et incorporelles

4.1.2.1. Les immobilisations corporelles

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Terrain		38 751	-	-	-	38 751	-	-	-	-	38 751
Constructions	5%	1 808 228	-	-	-	1 808 228	89 669	90 442	-	180 111	1 628 118
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	30 670	30 670	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	515 777	72 900	-	61 015	527 662	198 240	93 389	23 792	267 837	259 825
Mobilier de bureau	10%	820 001	66 556	-	-	886 557	569 387	50 223	-	619 610	266 947
Matériel informatique	33%	1 527 768	155 947	-	-	1 683 715	1 298 585	142 068	-	1 440 653	243 062
Installations générales	10%	652 452	118 994	-	-	771 446	432 540	48 866	-	481 406	290 040
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		41 250	399 969	-	-	441 219	-	-	-	-	441 219
TOTAUX		5 434 897	814 366	-	61 015	6 188 248	2 619 091	424 988	23 792	3 020 286	3 167 962

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

4.1.2.2. Les immobilisations incorporelles

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Logiciels	20% et 33,33%	2 641 990	129 411	1 828 211	-	4 599 612	2 395 045	319 978	-	2 715 023	1 884 589
Logiciels (en cours)		664 105	1 164 106	(1 828 211)	-	-	-	-	-	-	-
TOTAUX		3 306 095	1 293 517	-	-	4 599 612	2 395 045	319 978	-	2 715 023	1 884 589

4.1.3. Les immobilisations financières (hors titres de placement)

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	31 décembre	
	2011	2010
Titres de participation	25 710 381	25 587 316
Titres immobilisés	7 333 225	5 206 850
Avances sur acquisition de titres	2 415 580	1 207 790
Prêts au personnel	1 114 909	846 334
Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	218 860	216 484
Dépôts et cautionnements versés	27 157	23 357
Montant brut	36 820 112	33 088 131

Les titres de participation s'analysent au 31 décembre 2011 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>% détenu</u>
Tuninvest Sicar	352 645	1,000	521 084		1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	21 999	10,000	219 990		1997	44,00%
Tunisie Valeurs	15 000	100,000	1 617 699		1991/92/96/98/2004	30,00%
Tuninvest International Sicar	12 500	10,000	125 000		1998	25,00%
Tunisie Factoring	569 765	10,000	2 768 373		1999/2010	56,98%
Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	41 000	100,000	4 330 820		1998/2003/2005/2009/2011	100,00%
S T I F	1	10,000	10		2000	-
Tuninvest Innovations Sicar	150 000	10,000	1 500 000		2002	27,27%
Société moderne de titrisation	500	100,000	50 000		2002	10,00%
Esprit	6 100	10,000	61 000	50 000	2003/2007	3,05%
Tunisie LLD	2 486	100,000	53 698		2003/2010	99,44%
Clinique El Amen La Marsa S.A	420	100,000	42 000		2010	1,14%
S.P.C.S	149 990	10,000	1 499 900		2009	30,00%
Amen Santé	19 234	10,000	192 340		2009/2010	1,54%
Maghreb Leasing Algerie	655 185		10 665 481		2006/2009	18,72%
Alios Finance	44 762		812 886		2006	4,60%
FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000	1 000,00	1 000 000		2010	33,33%
Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,000	100		2010	-
Clinique El Amen Beja	2 500	100,000	250 000		2010	4,17%
			25 710 381	50 000		

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2011 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Observation</u>
* B.T.S	500	10,000	5 000		1997	
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	42 910	42 910	2000	(*)
* Société BYZACENE	1 005	100,000	100 500		2006	(*)
* Société Golden Yasmin Loisirs	30 000	10,000	300 000		2008	(*)
* M.B.G	20 000	100,000	2 000 000		2009	(*)
* Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	9 990	18,500	184 815		2009	(*)
* Société Méhari Beach Tabarka	10 000	100,000	1 000 000		2009	(*)
* Société Touristique "OCEANA"	5 000	100,000	500 000		2009	(*)
* Société COMETE IMMOBILIERE	3 000	100,000	300 000		2010	(*)
* Société YASMINE	250 000	10,000	2 500 000		2011	(*)
* SERTS	40 000	10,000	400 000		2011	(*)
			7 333 225	42 910		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

4.2. Patrimoine de la société au 30/06/2012

4.2.1. Créances de leasing : Encours financiers

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
- Créances de leasing (encours financiers)	508 820 849	452 929 558	479 710 983
- Créances échues (valeurs résiduelles échues)	364 684	849 166	357 277
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	11 662 298	6 956 121	9 505 029
Total brut	520 847 831	460 734 845	489 573 289

Analyse par type de matériel

Cet encours se détaille par type de matériel comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
Matériel de transport léger	161 614 624	137 735 926	152 008 983
Matériel de transport léger Utilitaire	45 015 183	35 195 525	37 467 308
Matériel de transport lourd	63 708 587	58 167 674	57 772 196
Matériel BTP	77 694 565	69 244 306	72 320 579
Equipement industriel	46 885 149	43 237 100	45 347 572
Equipement informatique	3 620 458	3 054 723	3 326 787
Autres	50 014 726	46 716 925	55 094 334
Sous total	448 553 292	393 352 177	423 337 759
Immeubles de bureaux	30 129 172	24 360 581	26 496 508
Immeubles industriels ou commerciaux	42 165 368	43 022 087	39 739 022
Total	520 847 831	460 734 845	489 573 289

4.2.2. Immobilisations corporelles

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements			Valeur comptable nette
		Début de période	Apport de fusion	Acquisition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Terrain	0%	38 751	2 197 320	-	2 236 071	-	-	-	2 236 071
Constructions	5%	1 808 228	3 477 944	-	5 286 172	180 111	131 068	311 179	4 974 994
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	30 670	30 670	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	527 662	-	-	527 662	267 837	46 508	314 345	213 317
Mobilier de bureau	10%	886 557	23 139	27 947	937 643	619 610	27 604	647 214	290 429
Matériel informatique	33%	1 683 715	-	14 870	1 698 585	1 440 653	71 359	1 512 012	186 573
Installations générales	10%	771 446	1 014 551	24 923	1 810 920	481 406	75 697	557 103	1 253 817
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		441 219	-	-	441 219	-	-	-	441 219
TOTAUX		6 188 248	6 712 954	67 740	12 968 942	3 020 286	352 236	3 372 522	9 596 420

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

4.2.3. Immobilisations incorporelles

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements			Valeur comptable nette
		Début de période	Apport de fusion	Acquisition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Logiciels	20% et 33,33%	4 599 612	-	137 649	4 737 261	2 715 023	259 597	2 974 620	1 762 641
TOTAUX		4 599 612	-	137 649	4 737 261	2 715 023	259 597	2 974 620	1 762 641

4.2.4. Immobilisations financières (hors titres de placement)

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30 juin	31 décembre
	2012	2011
Titres de participation	21 111 361	25 710 381
Titres immobilisés	9 833 225	7 333 225
Avances sur acquisitions de titres	2 415 580	2 415 580
Prêts au personnel	1 388 760	1 114 909
Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	286 496	218 860
Dépôts et cautionnements versés	27 157	27 157
Montant brut	35 062 579	36 820 112

Les titres de participation s'analysent au 30 juin 2012 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>% détenu</u>
Tuninvest Sicar	352 645	1,000	521 084		1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	21 999	10,000	219 990		1997	44,00%
Tunisie Valeurs	15 000	100,000	1 617 699		1991/92/96/98/2004	30,00%
Tuninvest International Sicar	12 500	10,000	125 000		1998	25,00%
Tunisie Factoring	569 765	10,000	2 768 373		1999/2010	56,98%
S T I F	1	10,000	10		2000	-
Tuninvest Innovations Sicar	120 000	10,000	1 200 000		2002	27,27%
Société moderne de titrisation	500	100,000	50 000	50 000	2002	10,00%
Esprit	6 100	10,000	61 000		2003/2007	3,05%
Tunisie LLD	2 486	100,000	53 698		2003/2010	99,44%
Clinique El Amen La Marsa S.A	420	100,000	42 000		2010	1,14%
S.P.C.S	149 990	10,000	1 499 900		2009	30,00%
Amen Santé	19 234	10,000	192 340		2009/2010	1,54%
Maghreb Leasing Algerie	655 185		10 665 481		2006/2009	18,72%
Alios Finance	44 762		812 886		2006	4,60%
FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000	1 000,000	1 000 000		2010	33,33%
Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,000	100		2010	-
Clinique El Amen Beja	2 818	100,000	281 800		2010/2012	4,34%
			21 111 361	50 000		

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2012 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Observation</u>
* B.T.S	500	10,000	5 000		1997	
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	42 910	42 910	2000	(*)
* Société Méhari Hammamet	0	100,000	0		2005	(*)
* Société BYZACENE	1 005	100,000	100 500		2006	(*)
* Société PROMOTEL	0	0,000	0		2006	(*)
* Société Golden Yasmin Loisirs	30 000	10,000	300 000		2008	(*)
* M.B.G	20 000	100,000	2 000 000		2009	(*)
* Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	9 990	18,500	184 815		2009	(*)
* Société Méhari Beach Tabarka	10 000	100,000	1 000 000		2009	(*)
* Société Touristique "OCEANA"	5 000	100,000	500 000		2009	(*)
Société COMETE IMMOBILIERE	3 000	100,000	300 000		2010	()
* Société YASMINE	250 000	10,000	2 500 000		2011	(*)
* SERTS	40 000	10,000	400 000		2011	(*)
* Société Agricole SIDI OTHMEN	25 000	100	2 500 000		2012	(*)
			9 833 225	42 910		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

4.3. Etats financiers individuels comparés au 31/12/2011

4.3.1. Bilans individuels comparés au 31/12/2011

(en dinars)

ACTIFS	Notes	2011	2010	2009
Liquidités et équivalents de liquidités	3	603 432	661 063	2 204 835
Créances sur la clientèle				
Créances de leasing : Encours financiers		489 573 289	460 663 040	373 005 404
Moins : provisions		-14 502 071	-11 674 218	-9 855 050
	4	475 071 218	448 988 822	363 150 353
Créances de leasing : Impayés		21 423 884	14 606 011	13 571 261
Moins : provisions et produits réservés		-14 059 751	-11 825 296	-11 082 967
	5	7 364 133	2 780 715	2 488 294
Intérêts constatés d'avance		-2 670 354	-2 738 861	-2 404 895
Total des créances sur la clientèle		479 764 997	449 030 676	363 233 752
Portefeuille titres de placement	6	733 202		90 399
Portefeuille d'investissement				
Portefeuille d'investissement brut		36 820 112	33 088 131	32 320 880
Moins : provisions		-112 386	-402 943	-827 875
Total Portefeuille d'investissement	7	36 707 726	32 685 188	31 493 004
Valeurs immobilisées				
Immobilisations incorporelles		4 599 612	3 306 095	2 496 724
Moins : amortissements		-2 715 023	-2 395 045	-2 210 385
	8	1 884 589	911 050	286 339
Immobilisations corporelles		6 188 248	5 434 897	5 097 980
Moins : amortissements		-3 020 286	-2 619 091	-2 397 982
	9	3 167 962	2 815 806	2 699 998
Total des valeurs immobilisées		5 052 551	3 726 857	2 986 337
Autres actifs	10	11 898 002	12 475 115	6 510 334
TOTAL DES ACTIFS		534 759 910	498 578 899	406 518 663

(en dinars)

PASSIFS & CAPITAUX PROPRES	Notes	2011	2010	2009
PASSIFS				
Emprunts et ressources spéciales				
Concours bancaires	11	10 755 267	905 273	7 475 557
Emprunts et dettes rattachées	12	387 700 960	370 310 489	269 494 682
Total Emprunts et ressources spéciales		398 456 227	371 215 762	276 970 240
Autres passifs				
Dettes envers la clientèle	13	13 187 566	10 263 989	10 892 523
Fournisseurs et comptes rattachés	14	25 669 262	21 183 647	26 760 587
Provisions pour passifs et charges	15	1 020 732	655 208	1 432 419
Autres	16	3 939 498	4 187 787	4 125 976
Total des autres passifs		43 817 058	36 290 631	43 211 505
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		35 000 000	35 000 000	34 500 000
Réserves		33 868 843	30 726 843	29 488 507
Résultats reportés		16 253 663	15 170 076	11 807 946
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		85 122 506	80 896 919	75 796 452
Résultat de l'exercice		7 364 119	10 175 587	10 540 466
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	17	92 486 625	91 072 506	86 336 918
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		534 759 910	498 578 899	406 518 663

4.3.2. Etat des engagements hors bilan au 31/12/2011

(en dinars)

	2011	2010	2009
Passifs éventuels	13 645 888	16 098 490	23 018 878
Cautions, avals et autres garanties données	13 645 888	16 098 490	23 018 878
Engagements données	19 545 778	18 135 305	39 486 250
Engagements de financement en faveur de la clientèle	19 545 778	18 135 305	39 486 250
Engagements sur titres	0	0	0
Engagements reçus	71 997 315	73 192 960	62 699 834
Cautions reçus	0	0	1 190 000
Garanties reçues	7 672 508	7 947 565	6 192 737
Intérêts à échoir sur contrats actifs	64 324 807	65 245 395	55 317 097
Engagements réciproques	6 039 033	7 249 959	9 547 489
Effets escomptés sur la clientèle	0	3 136	0
Emprunts extérieurs obtenus non encore encaissés	0	0	0
Engagements sur titres (*)	6 039 033	7 246 823	9 547 489

(*) Ce montant se rapporte au contrat de portage en date du 30 décembre 2009 signé entre Tunisie Leasing et Amen Bank en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions et pour un montant de 8 454 613 DT au profit de Tunisie Leasing de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Ce montant est remboursable annuellement par septième en contre partie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

Tunisie Leasing a procédé au remboursement des deux premières échéances pour un montant global de 2 415 580 DT.

4.3.3. Etats de résultats comparés au 31/12/2011

(en dinars)

	Notes	2011	2010	2009
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts de crédit bail		41 589 852	40 119 035	35 459 909
Variation des produits réservés		-1 129 006	-112 553	151 846
Total du Revenu de Leasing	18	40 460 846	40 006 482	35 611 755
Autres produits d'exploitation	19	859 967	712 046	622 509
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		41 320 813	40 718 528	36 234 264
CHARGES FINANCIERES NETTES				
	20	-21 669 666	-19 649 686	-17 096 879
PRODUIT DES PLACEMENTS				
	21	4 492 736	2 243 929	2 020 854
PRODUIT NET		24 143 883	23 312 771	21 158 239
Charges de personnel	22	-5 325 990	-5 017 662	-4 497 939
Autres charges d'exploitation	23	-3 753 822	-4 002 904	-3 602 955
Dotations nettes aux prov sur risques clients et résultat des créances radiées	24	-6 126 893	-2 029 676	648 403
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	25	139 681	319 933	-250 918
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	26	-744 966	-558 900	-499 261
Dotations aux provisions pour risques divers	27	-298 225	188 310	-110 807
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 033 669	12 211 872	12 844 763
Autres gains ordinaires	28	621 562	494 845	361 281
Autres pertes ordinaires	29	-529	-5 680	-1 663
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		8 654 700	12 701 036	13 204 381
Reprises sur provisions pour impôt différé		0	0	0
Impôts sur les bénéfices	30	-1 290 581	-2 525 449	-2 663 915
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		7 364 119	10 175 587	10 540 466
RESULTAT PAR ACTION	17	1,052	1,454	1,773

4.3.4. Etats de flux de trésorerie comparés au 31/12/2011

(en dinars)

	Notes	2011	2010	2009
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	31	289 236 887	281 631 523	245 837 303
Décaissements pour financement de contrats de leasing	32	-273 522 427	-340 015 400	-242 377 774
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	33	-9 857 878	-9 272 888	-7 568 090
Intérêts payés	34	-20 999 198	-19 128 886	-15 994 829
Impôts et taxes payées	35	-2 561 088	-3 369 334	-3 990 466
Autres flux de trésorerie	36	3 278 967	2 533 160	2 244 140
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		-14 424 736	-87 621 825	-21 849 715
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	-2 107 883	-1 327 161	-1 117 422
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	37 519	66 809	67 520
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	39	-5 743 273	-4 855 212	-11 486 336
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	40	1 511 272	4 087 961	2 205 548
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		-6 302 365	-2 027 603	-10 330 690
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissements suite à l'émission d'actions				20 000 000
Dividendes et autres distributions	41	-5 947 842	-5 437 871	-4 189 336
Encaissements provenant des emprunts	12	226 630 000	181 624 250	182 154 500
Remboursement d'emprunts	12	-185 262 683	-120 610 438	-151 827 392
Flux liés au financement à court terme	12	-24 600 000	39 100 000	-12 500 000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		10 819 475	94 675 941	33 637 772
Variation de trésorerie		-9 907 626	5 026 513	1 457 366
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	42	-244 209	-5 270 722	-6 728 090
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	42	-10 151 835	-244 209	-5 270 722

4.3.5. Notes aux états financiers au 31/12/2011

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

L'assemblée générale extraordinaire du 1er novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004.

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006 a décidé de réduire le nominal de l'action de Tunisie Leasing de 10 Dinars à 5 Dinars. En conséquence, le nombre d'actions composant le capital social est porté de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

La même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société :

- d'un montant de 7.500.000 dinars pour le porter à 27.500.000 dinars par la création de 1.500.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action ; et
- d'une somme de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés ». Ladite somme serait affectée à la création et à la libération intégrale de 500.000 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 5.500.000 actions en cinq tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2007, le 1er janvier 2008, le 1er janvier 2009, le 1er janvier 2010 et le 1er janvier 2011.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 Dinars correspondant aux quatrième et cinquième tranches de l'augmentation du capital de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006.

La même assemblée a décidé de porter le capital social de 29.000.000 Dinars à 34.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune

correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 15 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2009 et le 1^{er} janvier 2010, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 68 anciennes pour la première tranche.
- 1 action nouvelle pour 69 anciennes pour la deuxième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2010 à la somme de 35.000.000 Dinars, divisé en 7.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

2-1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers de Tunisie Leasing sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinars Tunisiens (DT).

Les états financiers comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan de la société sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

2-2 Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33%
- Constructions	20 ans	5%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%

- Matériel informatique	3 ans	33%
- Installations générales	10 ans	10%

2-3 Créances de leasing

Les contrats de location financement établis par la société transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis par la société varie entre trois et sept ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, la société enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a-* la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b-* la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

2-4 Dépréciation des créances

2-4-1 Provision à caractère individuel

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-4-1.1 Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	- (*)
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	- (*)
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

(*) La circulaire BCT 2012-02 du 11 janvier 2012 prévoit la constitution de provisions collectives au titre de l'exercice 2011, en complément des provisions affectées conformément à la circulaire N°91-24 du 17 décembre 1991. Ces provisions collectives visent à couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-4-1.2 Les garanties reçues

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définies par la Banque Centrale de

Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire BCT n°99-04 du 19 mars 1999.

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

2-4-1.3 La valeur du matériel en leasing

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu ;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

2-4-2 Provision collective

En 2011 et suite aux événements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, les règles édictées en matière de classification des actifs et de couverture des risques telles que prévues par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 ont été renforcées, et ce, à travers l'application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus desdites mesures.

Ainsi, en application des dispositions prévues par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, une provision collective a été constituée au titre des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier. La détermination de ladite provision a été faite selon la démarche qui suit :

- ✓ Constitution de groupes d'actifs homogènes
- ✓ Détermination de taux de migration moyens
- ✓ Détermination des facteurs scalaires relatifs à chaque groupe d'actifs
- ✓ Estimation des taux de provisions en se basant sur les pertes finales
- ✓ Détermination de la provision collective à constater

2-5 Comptabilisation des revenus

Conformément à la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, la société ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts de crédit bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créance de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-6 Portefeuille titres

Les titres de participation et les titres immobilisés sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition.

2-7 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

2-8 Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre des contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité et dans la limite du bénéfice imposable.

2-9 Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoient que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

2-10 Changement de méthode

Par rapport à l'exercice 2010, les états financiers de 2011 traduisent des changements de méthodes en matière de classification des actifs et de couverture des risques.

En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

- Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1er Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ;
- Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

A ce titre, l'encours total des engagements des clients ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de ladite circulaire et ayant été maintenus parmi les actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier, s'élève au 31 Décembre 2011 à 28.500 KDT. Le montant des engagements à risques et des provisions requises s'y rattachant, déterminés conformément à la circulaire n° 91-24, aurait se situer respectivement à 8.965 KDT et 847 KDT.

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

A ce titre, les intérêts ayant fait l'objet de réservation en 2011, s'élèvent à 95 KDT.

Parallèlement, et en application de la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 Mars 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures précitées, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

A ce titre, les provisions constituées par la société en 2011, s'élèvent à 2.000 KDT.

Ces changements de méthodes ont eu pour effet de ramener à 8,66%, le taux des créances douteuses et litigieuses devant se situer à 10,44%, d'augmenter les provisions en couverture des risques sur la clientèle de 1.153 KDT et par la même d'affecter le résultat de l'exercice d'égal montant.

NOTE 3 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	31 décembre	
	2011	2010
- Banques	598 376	656 356
- Caisses	5 056	4 707
Total	603 432	661 063

NOTE 4 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	31 décembre	
	2011	2010
- Créances de leasing (encours financiers)	479 710 983	454 452 404
- Créances échues (valeurs résiduelles échues)	357 277	460 843
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	9 505 029	5 749 793
<u>Total brut</u>	<u>489 573 289</u>	<u>460 663 040</u>
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(12 490 026)	(11 662 173)
- Provisions collectives	(2 000 000)	-
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(12 045)	(12 045)
<u>Total des provisions</u>	<u>(14 502 071)</u>	<u>(11 674 218)</u>
<u>Total net</u>	<u>475 071 218</u>	<u>448 988 822</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur ce poste sont indiqués ci-après :

Solde au 31 Décembre 2010	<u>448 988 822</u>
<u>Additions de la période</u>	
- Investissements	243 065 984
- Relocations	784 279
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursement des créances échues	(200 282 290)
- Remboursement anticipé de créances	(11 238 077)
- Remboursement des valeurs résiduelles	(2 023 338)
- Relocations	(761 146)
- Radiations	(635 163)
<u>Provisions de la période</u>	
- Dotations aux provisions pour dépréciation des encours classés	(3 799 230)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des encours courants	(2 000 000)
- Reprises sur provisions pour dépréciation des encours classés	2 971 377
Solde au 31 Décembre 2011	<u>475 071 218</u>

4.1 : Analyse par secteur d'activité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	31 décembre	
	2011	2010
Agriculture	19 297 482	19 703 825
Bâtiments TP	56 160 188	50 182 571
Industrie		
Agro-alimentaire	25 755 629	24 540 871
Chimie	17 256 294	13 293 678
Energie	982 800	781 538
Textile	10 964 558	10 463 563
Mines	267 074	211 909
Autres industries	74 567 919	77 339 051
Tourisme		
Hôtellerie	3 971 844	3 728 671
Agences de voyage	2 918 600	3 684 289
Location de voiture	30 244 432	29 038 877
Autres Tourisme	4 256 359	3 725 502
Commerce et service		
Commerce	102 988 742	93 205 393
Transport	48 942 207	43 564 192
Audio-visuel	290 770	162 763
Professions libérales	30 458 440	26 101 093
Autres Services	60 249 950	60 935 254
Total	489 573 289	460 663 040

4.2 : Analyse par type de matériel

L'encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	31 décembre	
	2011	2010
Matériel de transport léger	152 008 983	141 392 601
Matériel de transport léger Utilitaire	37 467 308	35 084 757
Matériel de transport lourd	57 772 196	56 939 773
Matériel BTP	72 320 579	69 868 155
Equipement industriel	45 347 572	46 177 848
Equipement informatique	3 326 787	4 520 688
Autres	55 094 334	38 412 887
Sous total	423 337 759	392 396 709
Immeubles de bureaux	26 496 508	23 928 177
Immeubles industriels ou commerciaux	39 739 022	44 338 153
Total	489 573 289	460 663 040

4.3 : Analyse par maturité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

	31 décembre	
	2011	2010
Paiements minimaux sur contrats actifs	527 701 876	508 296 758
A recevoir dans moins d'1an	207 006 492	200 884 856
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	306 225 710	290 934 267
A recevoir dans plus de 5 ans	14 469 674	16 477 635
Produits financiers non acquis	64 324 807	65 245 395
Encours contrats actifs (1)	463 164 248	443 051 363
A recevoir dans moins d'1an	175 466 659	168 850 132
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	274 372 625	259 093 059
A recevoir dans plus de 5 ans	13 324 964	15 108 172
Créances en cours (2)	9 505 029	5 749 793
Créances échues (3)	357 277	460 844
Contrats suspendus (contentieux) (4)	16 546 735	11 401 040
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)	489 573 289	460 663 040

NOTE 5 : CREANCES DE LEASING : IMPAYES

Les impayés sur créances de leasing s'analysent comme suit :

	31 décembre	
	2011	2010
Clients ordinaires		
- Impayés	9 693 749	3 605 657
- Intérêts de retard à facturer	156 792	36 443
<u>Montant brut</u>	<u>9 850 541</u>	<u>3 642 100</u>
A déduire :		
- Provisions	(1 780 884)	(478 476)
- Produits réservés (*)	(1 075 067)	(342 838)
<u>Montant net</u>	<u>6 994 590</u>	<u>2 820 786</u>
Clients litigieux		
- Impayés	11 424 785	10 815 353
- Créances radiées	148 558	148 558
<u>Montant brut</u>	<u>11 573 343</u>	<u>10 963 911</u>
A déduire :		
- Provisions	(9 243 817)	(9 252 683)
- Produits réservés	(1 768 407)	(1 543 949)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	(148 558)
<u>Montant net</u>	<u>412 561</u>	<u>18 721</u>
-Agios réservés sur opérations de consolidation et de relocation	(43 018)	(58 792)
Solde créances de leasing : Impayés	7 364 133	2 780 715

(*) Dont 237.794 DT d'agios réservés sur des créances non classées y compris un montant de 94.844 DT relatif aux contrats rééchelonnés, déterminé conformément aux dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012.

NOTE 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (suite)

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B 1	B 2	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains			
Encours financiers	418 313 188	42 387 625	9 249 448	1 468 167	18 154 861	489 573 289
Impayés (1)	1 653 269	4 092 429	2 736 912	693 550	11 942 373	21 118 534
Avances et acomptes reçus (*)	(5 750 305)	(12 563)			(869 367)	(6 632 235)
Produits à recevoir	156 792					156 792
ENCOURS GLOBAL	414 372 944	46 467 492	11 986 360	2 161 717	29 227 867	504 216 380
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) (2)			2,35%	0,42%	5,89%	
			8,66%			
ENGAGEMENTS HORS BILAN	19 523 778	22 000	-	-	-	19 545 778
TOTAL ENGAGEMENTS	433 896 721	46 489 492	11 986 360	2 161 717	29 227 867	523 762 158
Produits réservés	5 471	89 362	523 749	176 029	1 948 931	2 743 543
Provisions affectées sur les impayés	-	-	1 030 341	370 821	9 623 539	11 024 701
Provisions affectées sur les encours	-	-	196 832	220 299	12 072 896	12 490 026
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	-	-	1 750 922	767 149	23 645 366	26 258 270
ENGAGEMENTS NETS	433 891 251	46 400 130	10 235 438	1 394 568	5 582 501	497 503 888
Ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés (3)			14,61%	35,49%	78,56%	
			59,13%			

(*) Présentés au niveau de la rubrique "Dettes envers la clientèle"

(1) Impayés hors créances radiées d'un montant de 148 558 DT, totalement provisionnées.

(2) Le ratio des actifs non performants s'établit au 31 Décembre 2011 à 8,66% contre 6,30% au 31 Décembre 2010.

(3) Le ratio de couverture des engagements par les provisions et les agios réservés s'établit au 31 Décembre 2011 à 59,13% contre 77,51% au 31 Décembre 2010.

NOTE 6 : PORTEFEUILLE DE PLACEMENT

L'analyse du portefeuille titres de placement se présente, au 31 décembre 2011, comme suit :

Tunisie Sicav	57 963
POULINA G H	69 600
STAR	200 100
BH	56 395
Les Ciments de Bizerte (*)	500 020
<u>Montant brut</u>	<u>884 078</u>
Provisions pour dépréciation des titres de placement	(150 876)
<u>Montant net</u>	<u>733 202</u>

(*) Présentés jusqu'au 31 décembre 2010 parmi les titres immobilisés

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	31 décembre	
	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Titres de participation	25 710 381	25 587 316
Titres immobilisés	7 333 225	5 206 850
Avances sur acquisition de titres	2 415 580	1 207 790
Prêts au personnel	1 114 909	846 334
Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	218 860	216 484
Dépôts et cautionnements versés	27 157	23 357
<u>Montant brut</u>	<u>36 820 112</u>	<u>33 088 131</u>
A déduire :		
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(50 000)	(136 288)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(42 910)	(247 179)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(1 596)	(1 596)
<u>Montant net</u>	<u>36 707 726</u>	<u>32 685 188</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
<u>Solde au 31 Décembre 2010</u>	25 587 316	25 587 316	-
Additions de l'exercice			
- Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	1 000 220	1 000 220	-
Cessions de l'exercice			
- Clinique El Amen La Marsa S.A	(99 540)	(99 540)	-
- Tunis Call Center	(299 970)	(299 970)	-
Diminution des participations suite à la réduction de capital			
- Tuninvest International Sicar	(125 000)	(125 000)	-
- Tuninvest Sicar	(352 645)	(352 645)	-
<u>Solde au 31 Décembre 2011</u>	<u>25 710 381</u>	<u>25 710 381</u>	<u>-</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
<u>Solde au 31 Décembre 2010</u>	5 206 850	5 206 850	-
Additions de l'exercice			
- Société YASMINE	2 500 000	2 500 000	-
- SERTS	400 000	400 000	-
Transfert			
- Ciments de Bizerte	(500 020)	(500 020)	-
Cessions de l'exercice			
- Société Méhari Hammamet	(100 000)	(100 000)	-
- Société BYZACENE	(3 600)	(3 600)	-
- Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	(61 605)	(61 605)	-
- Société Promotel	(108 400)	(108 400)	-
<u>Solde au 31 Décembre 2011</u>	<u>7 333 225</u>	<u>7 333 225</u>	<u>-</u>

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (suite)

Les titres de participation s'analysent au 31 décembre 2011 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>% détenu</u>
Tuninvest Sicar	352 645	1,000	521 084		1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	21 999	10,000	219 990		1997	44,00%
Tunisie Valeurs	15 000	100,000	1 617 699		1991/92/96/98/2004	30,00%
Tuninvest International Sicar	12 500	10,000	125 000		1998	25,00%
Tunisie Factoring	569 765	10,000	2 768 373		1999/2010	56,98%
Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	41 000	100,000	4 330 820		1998/2003/2005/2009/2011	100,00%
S T I F	1	10,000	10		2000	-
Tuninvest Innovations Sicar	150 000	10,000	1 500 000		2002	27,27%
Société moderne de titrisation	500	100,000	50 000		2002	10,00%
Esprit	6 100	10,000	61 000	50 000	2003/2007	3,05%
Tunisie LLD	2 486	100,000	53 698		2003/2010	99,44%
Clinique El Amen La Marsa S.A	420	100,000	42 000		2010	1,14%
S.P.C.S	149 990	10,000	1 499 900		2009	30,00%
Amen Santé	19 234	10,000	192 340		2009/2010	1,54%
Maghreb Leasing Algerie	655 185		10 665 481		2006/2009	18,72%
Alios Finance	44 762		812 886		2006	4,60%
FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000	1 000,00	1 000 000		2010	33,33%
Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,000	100		2010	-
Clinique El Amen Beja	2 500	100,000	250 000		2010	4,17%
			25 710 381	50 000		

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2011 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Observation</u>
* B.T.S	500	10,000	5 000		1997	
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	42 910	42 910	2000	(*)
* Société BYZACENE	1 005	100,000	100 500		2006	(*)
* Société Golden Yasmin Loisirs	30 000	10,000	300 000		2008	(*)
* M.B.G	20 000	100,000	2 000 000		2009	(*)
* Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	9 990	18,500	184 815		2009	(*)
* Société Méhari Beach Tabarka	10 000	100,000	1 000 000		2009	(*)
* Société Touristique "OCEANA"	5 000	100,000	500 000		2009	(*)
* Société COMETE IMMOBILIERE	3 000	100,000	300 000		2010	(*)
* Société YASMINE	250 000	10,000	2 500 000		2011	(*)
* SERTS	40 000	10,000	400 000		2011	(*)
			7 333 225	42 910		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

TABLEAU DES VALEURS IMMOBILISEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 8 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Logiciels	20% et 33,33%	2 641 990	129 411	1 828 211	-	4 599 612	2 395 045	319 978	-	2 715 023	1 884 589
Logiciels (en cours)		664 105	1 164 106	(1 828 211)	-	-	-	-	-	-	-
TOTAUX		3 306 095	1 293 517	-	-	4 599 612	2 395 045	319 978	-	2 715 023	1 884 589

NOTE 9 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Terrain		38 751	-	-	-	38 751	-	-	-	-	38 751
Constructions	5%	1 808 228	-	-	-	1 808 228	89 669	90 442	-	180 111	1 628 118
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	30 670	30 670	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	515 777	72 900	-	61 015	527 662	198 240	93 389	23 792	267 837	259 825
Mobilier de bureau	10%	820 001	66 556	-	-	886 557	569 387	50 223	-	619 610	266 947
Matériel informatique	33%	1 527 768	155 947	-	-	1 683 715	1 298 585	142 068	-	1 440 653	243 062
Installations générales	10%	652 452	118 994	-	-	771 446	432 540	48 866	-	481 406	290 040
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		41 250	399 969	-	-	441 219	-	-	-	-	441 219
TOTAUX		5 434 897	814 366	-	61 015	6 188 248	2 619 091	424 988	23 792	3 020 286	3 167 962

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

	31 décembre	
	2011	2010
- Frais d'émission des emprunts	839 209	711 986
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes	7 514	18 763
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acompte	1 752 568	914 623
- Avances et acomptes au personnel	10 957	21 819
- Crédit de TVA	2 511 798	6 914 267
- Etat, crédit d'impôts sur les sociétés	1 002 705	-
- Compte courant S I M T	1 639 381	2 052 643
- Compte courant Tunisie LLD	40 647	16 373
- Compte courant MLA	196 871	210 253
- Adhérents, contrats résiliés	23 174	23 174
- Autres comptes débiteurs	534 028	268 387
- Produits à recevoir des tiers	2 385 328	546 031
- Produits à recevoir sur contrats de portages	372 759	381 378
- Compte d'attente	464 422	390 480
- Charges constatées d'avance	653 254	608 849
<u>Total brut</u>	<u>12 434 615</u>	<u>13 079 026</u>
A déduire		
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(39 636)	(79 157)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(23 457)	(23 457)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(52 374)	(52 374)
- Provisions pour dépréciation du compte courant MLA	(195 590)	(208 972)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(225 556)	(239 952)
<u>Total net</u>	<u>11 898 002</u>	<u>12 475 114</u>

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS (SUITE)

**TABLEAU DE MOUVEMENT DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS
AU 31 DECEMBRE 2011**
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	2 407 457	529 369	2 936 826	1 695 471	402 146	2 097 617	839 209
TOTAUX		2 407 457	529 369	2 936 826	1 695 471	402 146	2 097 617	839 209

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 11 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	31 décembre	
	<u>2011</u>	<u>2010</u>
- Banques, découverts	10 755 267	905 273
<u>Total</u>	<u>10 755 267</u>	<u>905 273</u>

NOTE 12 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	31 décembre	
	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Emprunts		
- Banques locales	95 163 938	84 687 500
- Banques étrangères	48 686 961	69 487 211
- Emprunts obligataires	200 630 000	149 000 000
- Billets de trésorerie	37 000 000	61 600 000
<u>Total emprunts</u>	<u>381 480 898</u>	<u>364 774 711</u>
Dettes rattachées		
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	669 962	716 872
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	518 783	746 186
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 966 869	4 072 720
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	64 449	-
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>6 220 062</u>	<u>5 535 778</u>
<u>Total</u>	<u>387 700 960</u>	<u>370 310 489</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste « Emprunts et dettes rattachées » sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 12 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Régularisation	Remboursements	Soldes	Fin de période	
						Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>BANQUES LOCALES</u>	<u>84 687 500</u>	<u>133 000 000</u>	-	<u>122 523 562</u>	<u>95 163 938</u>	<u>40 749 577</u>	<u>54 414 360</u>
* AMEN BANK	3 750 000	-	-	2 500 000	1 250 000	-	1 250 000
* STUSID BANK	937 500	-	-	937 500	-	-	-
* AL BARAKA BANK	25 000 000	94 000 000	-	94 000 000	25 000 000	-	25 000 000
* A.B.C TUNISIE	5 000 000	-	-	2 000 000	3 000 000	1 000 000	2 000 000
* CITIBANK	-	-	-	2 000 000	-	-	-
* CITIBANK	3 000 000	-	-	3 000 000	-	-	-
* CITIBANK	2 000 000	-	-	2 000 000	-	-	-
* CITIBANK	2 000 000	-	-	2 000 000	-	-	-
* CITIBANK	3 000 000	-	-	3 000 000	-	-	-
* CITIBANK	-	2 000 000	-	-	2 000 000	-	2 000 000
* CITIBANK	-	3 000 000	-	-	3 000 000	-	3 000 000
* CITIBANK	-	2 000 000	-	-	2 000 000	-	2 000 000
* CITIBANK	-	2 000 000	-	-	2 000 000	-	2 000 000
* ATTIJARI BANK 2009	8 000 000	-	-	2 000 000	6 000 000	4 000 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK 2010	10 000 000	-	-	2 000 000	8 000 000	6 000 000	2 000 000
* BIAT 2009/1	-	-	-	1 000 000	2 500 000	1 500 000	1 000 000
* BIAT 2009/2	7 500 000	-	-	2 000 000	5 500 000	3 500 000	2 000 000
* BIAT 2010	9 000 000	-	-	2 000 000	7 000 000	5 000 000	2 000 000
* BIAT 2011	-	10 000 000	-	833 333	9 166 667	5 833 333	3 333 333
* AMEN BANK 2011	-	20 000 000	-	1 252 729	18 747 271	13 916 244	4 831 027
<u>BANQUES ETRANGERES</u>	<u>69 487 211</u>	-	<u>(61 130)</u>	<u>20 739 120</u>	<u>48 686 961</u>	<u>33 634 814</u>	<u>15 052 147</u>
* Crédit BIRD 3678 TUN	576 436	-	(186 130)	390 306	-	-	-
* Etat (ligne BIRD 3671 TUN)	340 379	-	-	340 379	-	-	-
* Crédit FMO V	3 013 833	-	-	3 013 833	-	-	-
* JEXIM BANK	703 449	-	-	703 449	-	-	-
* BEI (credit participatif)	54 398	-	125 000	25 000	154 398	154 398	-
* B.E.I	4 489 034	-	-	1 462 462	3 026 572	1 968 201	1 058 371
* B.E.I	14 727 669	-	-	3 525 957	11 201 712	7 573 762	3 627 950
* B.E.I	11 947 265	-	-	2 556 983	9 390 282	6 778 312	2 611 970
* B.E.I	2 607 885	-	-	560 950	2 046 935	1 475 531	571 404
* B.E.I	9 653 500	-	-	1 847 823	7 805 677	5 917 216	1 888 461
* B.E.I	2 880 750	-	-	550 382	2 330 368	1 767 393	562 975
* PROPARCO	749 609	-	-	599 598	150 011	-	150 011
* PROPARCO	16 000 000	-	-	4 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
* OPEC FUND	1 743 004	-	-	1 161 999	581 005	-	581 005
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	154 174 711	133 000 000	(61 130)	143 262 683	143 850 898	74 384 391	69 466 507

NOTE 12 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Régularisation	Remboursements	Soldes	Fin de période	
						Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* Emprunt obligataire 2006 I	3 000 000	-	-	3 000 000	-	-	-
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2007"	8 000 000	-	-	4 000 000	4 000 000	-	4 000 000
* Emprunt obligataire 2007 I	6 000 000	-	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt obligataire 2007 II	9 000 000	-	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 I	9 000 000	-	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 II	9 000 000	-	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 III	12 000 000	-	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2009 I	12 000 000	-	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2009"	16 000 000	-	-	4 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2009 II	15 000 000	-	-	3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2010 I	20 000 000	-	-	4 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2010 II	30 000 000	-	-	6 000 000	24 000 000	18 000 000	6 000 000
* Emprunt subordonné remboursable "Tunisie Leasing Subordonné 2010"	-	20 000 000	-	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2011 I	-	30 000 000	-	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2011 II	-	30 000 000	-	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2011 III	-	13 630 000	-	-	13 630 000	13 630 000	-
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	149 000 000	93 630 000	-	42 000 000	200 630 000	145 630 000	55 000 000
<u>AUTRES EMPRUNTS</u>							
* BILLETS DE TRESORERIE	61 600 000	157 550 000	-	182 150 000	37 000 000	1 500 000	35 500 000
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS	61 600 000	157 550 000	-	182 150 000	37 000 000	1 500 000	35 500 000
TOTAL GENERAL	364 774 711	384 180 000	(61 130)	367 412 683	381 480 898	221 514 391	159 966 507

NOTE 13 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	31 décembre	
	2011	2010
	<hr/>	<hr/>
- Avances et acomptes reçus des clients	6 632 235	3 282 390
- Dépôts et cautionnements reçus	6 555 331	6 981 599
	<hr/>	<hr/>
<u>Total</u>	13 187 566	10 263 989

NOTE 14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	31 décembre	
	2011	2010
	<hr/>	<hr/>
<i><u>Fournisseurs d'exploitation</u></i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	220 375	279 323
- Factures non parvenues	491 376	406 603
	<hr/>	<hr/>
<u>Sous total</u>	711 751	685 926
<i><u>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing</u></i>		
- Factures d'achats	1 424 352	1 182 783
- Effets à payer	23 215 689	17 827 992
- Factures non parvenues	98 387	987 242
- Retenues de garantie	219 083	499 704
	<hr/>	<hr/>
<u>Sous total</u>	24 957 511	20 497 721
	<hr/>	<hr/>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	25 669 262	21 183 647

NOTE 15 : PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES

Les provisions pour passifs et charges se détaillent par nature comme suit :

	31 décembre	
	2011	2010
	<hr/>	<hr/>
- Autres provisions pour risques	1 020 732	655 208
	<hr/>	<hr/>
<u>Total des provisions</u>	1 020 732	655 208

NOTE 16 : AUTRES

Le détail des autres passifs est le suivant :

	31 décembre	
	2011	2010
- Personnel, rémunérations dues	948	733
- Personnel, provisions pour congés payés	517 507	350 063
- Personnel, autres charges à payer	562 279	1 451 882
- Etat, retenues sur salaires	133 064	47 689
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	586 364	434 341
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	4 587	16 179
- Etat, impôts sur les bénéfices	-	55 623
- Etat, autres impôts et taxes à payer	34 430	12 951
- Actionnaires, dividendes à payer	9 951	7 793
- C.N.S.S	344 705	180 878
- Autres comptes créditeurs	813 340	796 165
- Diverses charges à payer	169 929	238 555
- Charges à payer sur contrats de portage	702 844	453 647
- Produits constatés d'avance	59 550	141 288
<u>Total</u>	<u>3 939 498</u>	<u>4 187 787</u>

NOTE 17 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	31 décembre	
	2011	2010
- Capital social (A)	35 000 000	35 000 000
- Réserve légale (B)	3 500 000	3 450 000
- Réserve spéciale de reinvestissement	4 092 000	1 000 000
- Autres réserves	3 776 843	3 776 843
- Prime d'émission	22 500 000	22 500 000
- Résultats reportés	16 253 663	15 170 076
<u>Total des capitaux propres avant résultat de la période</u>	<u>85 122 506</u>	<u>80 896 919</u>
Résultat de la période	7 364 119	10 175 587
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u> (D)	<u>92 486 625</u>	<u>91 072 506</u>
<u>Résultat par action:</u>		
Résultat de la période (1)	7 364 119	10 175 587
Nombre d'actions (2)	7 000 000	7 000 000
Résultat par action (1) / (2) (C)	1,052	1,454

(A) Le capital social s'élève au 31 décembre 2011 à la somme de 35.000.000 Dinars divisé en 7.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales.

La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
PERIODE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale de reinvestissement	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2009	34 500 000	22 500 000	3 211 665	-	3 776 843	11 807 946	10 540 466	86 336 918
Affectations approuvées par l'A.G.O du 03/06/2010			238 335	1 000 000		9 302 131	(10 540 466)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009						(5 440 000)		(5 440 000)
Quatrième résolution approuvée par L'A.G.E du 04/06/2009	500 000					(500 000)		-
Résultat au 31 décembre 2010							10 175 587	10 175 587
Solde au 31 Décembre 2010	35 000 000	22 500 000	3 450 000	1 000 000	3 776 843	15 170 076	10 175 587	91 072 506
Affectations approuvées par l'A.G.O du 24/05/2011			50 000	3 092 000		7 033 587	(10 175 587)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010						(5 950 000)		(5 950 000)
Résultat au 31 décembre 2011							7 364 119	7 364 119
Solde au 31 Décembre 2011	35 000 000	22 500 000	3 500 000	4 092 000	3 776 843	16 253 663	7 364 119	92 486 625

NOTE 18 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	31 décembre	
	2011	2010
Intérêts conventionnels	40 390 243	39 236 875
Intérêts intercalaires	300 696	362 840
Intérêts de retard	898 913	519 320
<u>Total des intérêts de crédits bail</u>	<u>41 589 852</u>	<u>40 119 035</u>
- Produits réservés de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers	(1 026 923)	(241 755)
. Intérêts de retard	(347 306)	(181 833)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	102 622	207 363
. Intérêts de retard antérieurs	142 601	103 672
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>(1 129 006)</u>	<u>(112 553)</u>
<u>Total des revenus de leasing</u>	<u>40 460 846</u>	<u>40 006 482</u>

NOTE 19 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

	31 décembre	
	2011	2010
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	373 572	230 111
- Commissions d'assurance	486 395	481 935
<u>Total des autres produits d'exploitation</u>	<u>859 967</u>	<u>712 046</u>

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	31 décembre	
	2011	2010
- Intérêts des emprunts obligataires	10 090 778	8 105 554
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	4 538 241	3 935 752
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	3 318 053	3 333 730
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	402 146	347 800
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>18 349 218</u>	<u>15 722 836</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	697 834	958 810
- Intérêts sur opérations de financement	2 090 051	2 355 373
- Pénalités fiscales et sociales	-	2 967
- Charges financières sur contrat de portage des titres MLA	389 578	501 580
- Autres	142 985	108 120
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>3 320 448</u>	<u>3 926 850</u>
<u>Total général</u>	<u>21 669 666</u>	<u>19 649 686</u>

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	31 décembre	
	2011	2010
- Produits des participations	4 136 792	1 961 720
- Produits des titres Immobilisés	240 442	207 544
- Revenus des autres créances immobilisées	70 539	71 056
- Revenus des valeurs mobilières de placement	44 963	3 609
<u>Total</u>	4 492 736	2 243 929

NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	31 décembre	
	2011	2010
- Salaires et compléments de Salaires	3 646 662	2 970 856
- Bonus	345 000	1 129 000
- Indemnités représentatives de frais	133 449	130 330
- Cotisations de sécurité sociale sur salaires	753 634	555 040
- Autres charges sociales	447 245	232 436
<u>Total</u>	5 325 990	5 017 662

NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	31 décembre	
	2011	2010
- Achat de matières et fournitures	88 213	89 199
<u>Total des achats</u>	88 213	89 199
- Locations	344 769	310 783
- Charges locatives et de copropriété	95 540	77 497
- Entretien et réparations	255 366	229 015
- Primes d'assurances	78 716	36 322
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	353 357	308 238
<u>Total des services extérieurs</u>	1 127 748	961 855
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	868 114	857 150
- Publicités, publications, relations publiques	219 899	633 201
- Déplacements, missions et réceptions	567 532	604 194
- Frais postaux et de télécommunications	265 473	267 270
- Services bancaires et assimilés	309 457	290 782
<u>Total des autres services extérieurs</u>	2 230 475	2 652 597
- Jetons de présence	64 800	64 800
- Frais du contentieux	1 545	10 897
- Autres	7 384	9 316
<u>Total des charges diverses</u>	73 729	85 013
- Impôts et taxes sur rémunérations	112 478	91 927
- T.C.L	100 000	100 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	21 179	22 313
<u>Total des impôts et taxes</u>	233 657	214 240
<u>Total général</u>	3 753 822	4 002 904

NOTE 24 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

	31 décembre	
	2011	2010
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	7 431 529	5 777 145
- Dotations aux provisions collectives (*)	2 000 000	-
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(3 295 181)	(3 328 203)
- Créances abandonnées	2 203 046	-
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(2 014 953)	-
- Annulation de produits réservés sur créances radiées	(188 093)	-
- Reprises de provisions non affectées	-	(419 266)
- Encaissement sur créances radiées	(9 455)	-
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	6 126 893	2 029 676

(*) Cette provision collective est constituée pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier et ce en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 Mars 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus.

Le détail de calcul de cette provision est présenté au niveau du tableau ci-dessous :

Secteur d'activité	Engagements 0 et 1 2011	Engagement A et B1 2010	Impayés A et B1 2010	Taux 2010	Impayés A et B1 2011	Taux 2011	Fsi	TMi	TPI	Taux de Provisionnement	Provisions Collectives
Agriculture	16 763 522	18 622 164	311 881	1,7%	465 881,54	2,8%	1,66	2,9%	11,3%	0,54%	90 283,845
Industrie manufacturière	98 060 804	95 475 878	557 677	0,6%	869 659,65	0,9%	1,52	1,1%	19,6%	0,34%	335 030,859
Autres industries	19 245 095	23 570 879	196 440	0,8%	264 225,00	1,4%	1,65	2,6%	21,7%	0,93%	179 093,882
BTP	57 482 751	54 161 837	379 115	0,7%	746 519,05	1,3%	1,86	1,2%	20,7%	0,45%	259 188,461
Tourisme	40 875 650	40 042 659	462 475	1,2%	1 008 846,28	2,5%	2,14	1,4%	23,7%	0,72%	294 268,650
Promotion immobilière	2 039 831	1 429 486	5 264	0,4%	24 165,12	1,2%	3,22	1,5%	24,0%	1,16%	23 670,338
Autres Services	135 430 872	123 538 206	571 506	0,5%	1 430 629,48	1,1%	2,28	0,8%	17,9%	0,32%	437 958,193
Commerce	96 547 985	92 812 702	634 064	0,7%	935 770,34	1,0%	1,42	2,0%	13,8%	0,38%	369 150,044
Global	466 446 511	449 653 813	3 118 421	0,7%	5 745 696	1,2%	1,776	1,42%	17,4%	0,44%	1 988 644

La provision collective représente ainsi 0,43% des engagements courants à fin 2011 de classe 0 et 1.

NOTE 25 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	31 décembre	
	2011	2010
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	-	81 655
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de participation	(139 681)	(401 588)
Total	(139 681)	(319 933)

NOTE 26 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES VALEURS IMMOBILISEES

Les dotations de l'exercice aux amortissements des valeurs immobilisées se détaillent ainsi :

	31 décembre	
	2011	2010
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	319 978	184 660
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	424 988	374 240
<u>Total</u>	<u>744 966</u>	<u>558 900</u>

NOTE 27 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	31 décembre	
	2011	2010
- Dotations aux provisions sur avances fournisseurs	-	7 514
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	29 877	179 419
- Dotations aux provisions pour risques et charges	385 524	271 145
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(97 176)	(17 299)
- Reprises de provisions pour risques et charges	(20 000)	(629 089)
<u>Total</u>	<u>298 225</u>	<u>(188 310)</u>

NOTE 28 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	31 décembre	
	2011	2010
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	296	39 067
- Autres gains sur éléments exceptionnels	-	6 000
- Intérêts sur compte courant SIMT	133 153	140 617
- Produits d'assistance technique MLA	299 571	250 818
- Autres produits	188 542	58 343
<u>Total</u>	<u>621 562</u>	<u>494 845</u>

NOTE 29 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	31 décembre	
	2011	2010
- Abandon de créances	-	5 680
- Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	529	-
<u>Total</u>	<u>529</u>	<u>5 680</u>

NOTE 30 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
Bénéfice comptable	8 654 700	12 701 035
A réintégrer		
- Dotations aux provisions comptables	9 846 931	6 316 878
- Diverses charges non déductibles	132 309	163 076
- Provisions fiscales constituées en 2008/2007 pour affaires douteuses	3 557 241	4 307 529
A déduire		
- Reprises sur provisions comptables	163 943	1 467 243
- Dividendes	2 585 561	847 378
- Reprises sur provisions fiscales constituées en 2008/2007 pour affaires douteuses	3 557 241	4 307 529
<u>Bénéfice fiscal avant provisions</u>	<u>15 884 436</u>	<u>16 866 369</u>
Provisions pour créances douteuses	9 431 530	5 777 145
Provisions pour dépréciation de titres cotés	-	81 655
<u>Bénéfice fiscal</u>	<u>6 452 906</u>	<u>11 007 569</u>
A déduire le montant réinvestis au titre des souscriptions d'actions soumises au minimum d'impôt	2 900 000	3 792 000
<u>Base imposable</u>	<u>3 552 906</u>	<u>7 215 569</u>
Impôt au taux de 35% (ou 20% du bénéfice fiscal)	1 290 581	2 525 449
Régularisation impôt	-	-
Impôt sur les sociétés	1 290 581	2 525 449
- Acomptes provisionnels payés	(2 292 536)	(2 453 646)
- Retenues sur placements	(751)	(1 990)
- Avances d'impôt sur importation	-	(14 190)
<u>Impôt à payer (report)</u>	<u>(1 002 705)</u>	<u>55 623</u>

NOTE 31 : ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS

		31 décembre	
		2011	2010
- Impayés sur créances de leasing en début de période	+	14 457 453	13 422 703
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	-	(21 275 326)	(14 457 453)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	-	(3 282 390)	(3 705 924)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	+	6 632 235	3 282 390
- Plus ou moins values sur relocation	+ ou -	(23 133)	(156 907)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	(6 981 599)	(7 186 599)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	6 555 331	6 981 599
- Intérêts constatés d'avance en début de période	-	(2 880 149)	(2 521 296)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	+	2 729 904	2 880 149
- TVA collectées	+	39 355 860	37 509 208
- Loyers encaissés	+	240 973 229	233 759 341
- Intérêts de retard	+	898 913	519 320
- Créances virées en Pertes	-	(2 203 046)	(5 680)
- Remboursement des valeurs résiduelles	+	2 023 338	870 161
- Encours financiers virées en pertes	+	635 163	-
- Encaissement sur créances radiées	+	9 456	-
- Remboursements anticipés	+	11 238 077	10 210 400
- Produits sur cessions anticipées	+	373 572	230 111
<u>Encaissements reçus des clients</u>		<u>289 236 888</u>	<u>281 631 523</u>

NOTE 32 : DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

		31 décembre	
		2011	2010
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	+	20 497 721	26 162 031
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	-	(24 957 511)	(20 497 721)
- Fournisseurs, avances en début de période	-	(914 623)	(876 301)
- Fournisseurs, avances en fin de période	+	1 752 568	914 623
- Investissements pour financement de contrats de leasing	+	243 065 984	292 740 916
- TVA sur Investissements	+	34 078 288	41 571 852
<u>Décaissements pour financement de contrats de leasing</u>		<u>273 522 427</u>	<u>340 015 400</u>

NOTE 33 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

	31 décembre		
	2011	2010	
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes en début de période	-	(18 763)	-
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes en fin de période	+	7 514	18 763
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	(21 819)	(13 120)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	10 957	21 819
- Charges constatées d'avance en début de période	-	(608 849)	(457 470)
- Charges constatées d'avance en fin de période	+	653 254	608 849
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	685 926	598 555
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	(711 751)	(685 926)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+	733	209
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	(948)	(733)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	350 063	317 405
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	(517 507)	(350 063)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	1 451 882	1 371 603
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	(562 279)	(1 451 882)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	47 689	39 483
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	(133 064)	(47 689)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	434 341	423 056
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	(586 364)	(434 341)
- C.N.S.S en début de période	+	180 878	161 129
- C.N.S.S en fin de période	-	(344 705)	(180 878)
- Diverses Charges à payer en début de période	+	238 555	323 143
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	(169 929)	(238 555)
- Charges à payer sur contrats de portage en début de période	+	453 647	47 121
- Charges à payer sur contrats de portage en fin de période	-	(702 844)	(453 647)
- TVA, payées sur biens et services	+	875 106	849 731
- Charges de personnel	+	5 325 990	5 017 662
- Autres charges d'exploitation	+	3 753 822	4 002 904
- Impôts et taxes	-	(233 657)	(214 240)
<u>Sommes versés aux fournisseurs et au personnel</u>		<u>9 857 878</u>	<u>9 272 888</u>

NOTE 34 : INTERETS PAYES

	31 décembre		
	2011	2010	
- Frais d'émission d'emprunt	+	529 369	429 999
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	+	16 179	10 175
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	-	(4 587)	(16 179)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+	4 072 720	3 668 266
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	-	(4 966 869)	(4 072 720)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	+	716 872	554 114
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	-	(669 962)	(716 872)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+	746 186	611 403
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	(518 783)	(746 186)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	-	-	-
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	-	(64 449)	-
- Charges financières	+	21 544 666	19 754 686
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	(402 146)	(347 800)
<u>Intérêts payés</u>		<u>20 999 198</u>	<u>19 128 886</u>

NOTE 35 : IMPOTS ET TAXES PAYES

		31 décembre	
		2011	2010
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en début de période	+ ou -	55 623	586 855
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en fin de période	+ ou -	1 002 705	(55 623)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	12 951	111 364
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	(34 430)	(12 951)
- Impôts et taxes	+	233 657	214 240
- Impôts sur les bénéfices	+	1 290 581	2 525 449
		2 561 088	3 369 334

Impôts et taxes payés

NOTE 36 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

		31 décembre	
		2011	2010
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	546 031	492 758
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	(2 385 328)	(546 031)
- Produits à recevoir sur contrats de portages en début de période	+	381 378	242 024
- Produits à recevoir sur contrats de portages en fin de période	-	(372 759)	(381 378)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	268 387	270 805
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	(534 028)	(268 387)
- Compte courant SIMT en début de période	+	2 052 643	1 503 354
- Compte courant SIMT en fin de période	-	(1 639 381)	(2 052 643)
- Compte courant Tunisie LLD en début de période	+	16 373	18 575
- Compte courant Tunisie LLD en fin de période	-	(40 647)	(16 373)
- Compte courant MLA en début de période		210 253	133 845
- Compte courant MLA en fin de période	-	(196 871)	(210 253)
- Compte Adhérents,contrats résiliés en début de période		23 174	23 174
- Compte Adhérents,contrats résiliés en fin de période	-	(23 174)	(23 174)
- Comptes d'attente en début de période	+	390 480	281 507
- Comptes d'attente en fin de période	-	(464 422)	(390 480)
- Placements en titres en début de période	+	-	90 399
- Placements en titres en fin de période	-	(384 058)	-
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	(796 165)	(612 368)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	813 340	796 165
- Produits des placements	+	4 306 606	2 243 929
- Autres produits d'exploitation	+	486 395	481 935
- Autres gains ordinaires	+	621 266	455 778
- Autres pertes ordinaires	-	(529)	-
		3 278 967	2 533 160

Autres flux de trésorerie

NOTE 37 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	31 décembre	
	2011	2010
- Fournisseurs d'immobilisations, avances et acomptes en début de période	-	(41 250)
- Fournisseurs d'immobilisations, avances et acomptes en fin de période	+	441 219
		41 250
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+	1 293 517
- Investissements en Immobilisations corporelles	+	414 397
		809 370
		476 541
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>2 107 883</u>
		<u>1 327 161</u>

NOTE 38 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	31 décembre	
	2011	2010
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	37 223
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	+	296
		27 742
		39 067
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>37 519</u>
		<u>66 809</u>

NOTE 39 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	31 décembre	
	2011	2010
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+	1 000 220
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+	2 900 000
- Avances sur acquisitions de Titres en début de période		(1 207 790)
- Avances sur acquisitions de Titres en fin de période		2 415 580
- Dépôts et cautionnements versés		3 800
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice		631 463
		1 820 719
		1 350 000
		-
		1 207 790
		900
		475 803
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		<u>5 743 273</u>
		<u>4 855 212</u>

NOTE 40 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	31 décembre	
	2011	2010
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+	273 605
- Titres de participations cédés au cours de l'exercice	+	399 510
- Titres de participation remboursés au cours de l'exercice	+	477 645
- Remboursements sur prêts au personnel	+	360 512
		1 624 200
		-
		1 997 935
		465 826
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>		<u>1 511 272</u>
		<u>4 087 961</u>

NOTE 41 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

		31 décembre	
		2011	2010
- Dividendes	+	5 950 000	5 440 000
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+	7 793	5 664
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	-	(9 951)	(7 793)
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<u>5 947 842</u>	<u>5 437 871</u>

NOTE 42 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE LA PERIODE

		31 décembre	
		2011	2010
- Banques	+	598 376	656 356
- Caisses	+	5 056	4 707
- Banques, découverts	-	(10 755 267)	(905 273)
<u>Liquidités et équivalents de liquidités</u>		<u>(10 151 835)</u>	<u>(244 209)</u>

NOTE 43 : VENTILATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS SELON LEUR DUREE RESIDUELLE

En KDT	Inf à 3 mois	3 mois à 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Sup à 5 ans	Durée indéterminée	Total
ACTIFS							
Liquidités et équivalents de liquidités	603						603
Créances de Leasing	51 206	49 754	82 762	278 720	17 323		479 765
Portefeuille Titres de Placement	733						733
Portefeuille d'Investissement	200	62	600	5 173	1 250	28 090	35 375
Immobilisations incorporelles						1 885	1 885
Immobilisations Corporelles						3 168	3 168
Autres actifs	4 532	4 018	2 490	2 191			13 231
<u>Total</u>	57 274	53 834	85 852	286 084	18 573	33 143	534 760
PASSIFS							
Concours bancaires	10 755						10 755
Emprunts et Dettes Rattachés	56 984	46 611	62 591	218 634	2 881		387 701
Dettes envers la Clientèle	3 709	3 353	520	4 621	985		13 188
Fournisseurs et comptes rattachés	25 669						25 669
Provisions						1 021	1 021
Autres	1 625	789	742	773	10		3 939
CAPITAUX PROPRES			5 950			86 537	92 487
<u>Total</u>	98 742	50 753	69 803	224 028	3 876	87 558	534 760
<u>Position nette</u>	(41 468)	3 081	16 049	62 056	14 697	(54 415)	-

NOTE 44 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Tunisie Factoring (TF)

Cautions données

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de TF dans laquelle elle détient 56,98%, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

Les cautions en vigueur au 31 décembre 2011 accordées au profit de CITIBANK s'élèvent à 11 000 KDT.

Acquisition Titres SIMT

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 19 avril 2011 a autorisé l'acquisition auprès de Tunisie Factoring des 7 688 actions qu'elle détenait dans le capital de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie « SIMT » et ce, pour un prix global de 999 440 DT.

SIMT

Avances en compte courant

Les avances en compte courant accordées par TL à la SIMT, dans laquelle elle détient 100 % du capital, rémunérées au taux de 8%, s'élèvent à 1 498 KDT au 31 décembre 2011.

Les produits constatés au titre de ces avances en 2011 s'élèvent à 133 KDT.

Le cumul des intérêts courus au 31 décembre 2011 s'élève à 141 KDT.

Contrat de location du siège

Le loyer relatif au siège social facturé par la SIMT à TL s'élève à 210 KDT au 31 décembre 2011 conformément au contrat de location.

Caution

Le Conseil d'Administration réuni le 4 août 2005, a autorisé l'octroi à Amen Bank d'une caution solidaire en faveur de la SIMT et ce, au titre d'un prêt de 500 KDT destiné à la construction d'un dépôt.

L'encours du prêt au 31/12/2011 (en principal) s'élève à 127 KDT.

Tunisie LLD

Engagement Leasing

Au cours de l'exercice 2011, TL a mis en force 105 contrats au profit de Tunisie LLD, dans la quelle elle détient directement 99,44 % du capital, pour une valeur totale de 5 402 KDT.

La marge brute réalisée en 2011 sur les contrats Tunisie LLD s'élève à 792 KDT.

Au 31 décembre 2011, l'encours financier s'élève à 12 792 KDT.

Financement en billets de Trésorerie

Tunisie Leasing a réalisé, en 2011, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la société « Tunisie Location Longue Durée ».

- Un Billet de Trésorerie de 250 000 DT, émis le 1er Mars 2011 et échéant le 30 Mai 2011, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 2 781 DT.
- Un Billet de Trésorerie de 300 000 DT, émis le 07 Juin 2011 et échéant le 05 Septembre 2011, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 3 337 DT.

- Un Billet de Trésorerie de 500 000 DT, émis le 08 Juin 2011 et échéant le 05 Décembre 2011, au taux facial de 4,8%. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 11 719 DT.
- Un Billet de Trésorerie de 1 000 000DT, émis le 23 novembre 2011 et échéant le 21 Mai 2012, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 21 027 DT, dont 3 667 DT constaté parmi les charges de l'exercice.
- Un Billet de Trésorerie de 500 000 DT, souscrit le 7 décembre 2011 et échéant le 4 juin 2012, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 11 002 DT, dont 1 479 DT constaté parmi les charges de l'exercice.

Tunisie Leasing a réalisé, en 2010, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie échéant en 2011, auprès de la société « Tunisie Location Longue Durée ».

- Un Billet de Trésorerie de 250 000DT, émis le 26 novembre 2010 et échéant le 24 février 2011, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 2 781 DT dont 1 699 DT constaté parmi les charges de l'exercice.
- Un Billet de Trésorerie de 850 000 DT, émis le 26 novembre 2010 et échéant le 25 mai 2011, au taux facial de 4,8%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 19 922 DT dont 16 048 DT constaté parmi les charges de l'exercice.
- Un Billet de Trésorerie de 500 000 DT, souscrit le 26 novembre 2010 et échéant le 21 novembre 2011, au taux facial de 5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 23 810 dont 21 496 DT constaté parmi les charges de l'exercice.

Maghreb Leasing Algérie (MLA)

Compte courant

Le compte courant de MLA, dans laquelle TL détient 30% (dont 11,28% à travers un contrat de Portage) du capital, est débiteur de 197 KDT.

TL a conclu avec MLA, le 28 juin 2011, un troisième avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007, en vertu duquel les honoraires de TL ont été portés de 150 000 € à 159 125 € par an et ce à partir du 1^{er} avril 2011 et de 159 125 € à 169 845 € par an, à partir du 1^{er} avril 2012.

Les prestations facturées en 2011 dans ce cadre, s'élèvent à 299 KDT.

Caution

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 27 décembre 2007, a autorisé l'octroi de sa garantie pour MLA à hauteur de 10 millions d'Euros au profit de la BIAT, d'ATTIJARI BANK ou de toute autre banque, et à hauteur de 1 million d'US dollars au profit de l'ARAB BANK PLC (Alger) et ce dans le cadre de la mobilisation des ressources financières nécessaires à l'activité de MLA.

Au 31 décembre 2011, le prêt garanti (en principal et en intérêts) a été totalement remboursé.

Le conseil d'administration réuni le 27 août 2009, a ratifié une caution solidaire en faveur de Maghreb Leasing Algérie (MLA), dans laquelle TL détient 30% (dont 11,28% à travers un contrat de Portage) du capital, au titre d'un prêt de 500 millions de dinars algériens contracté auprès de PNB Paris-Bas (Alger) pour les besoins du financement de ses investissements.

Au 31 décembre 2011, l'encours du prêt garanti (en principal et en intérêts) s'élève à 128 millions de dinars algériens.

Tunisie Valeurs

Commissions

Tunisie Valeurs assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires, émis par la TL ainsi que la tenue des comptes des valeurs de cette dernière.

Les honoraires facturés par Tunisie Valeurs et relatifs à l'exercice 2011 s'élèvent à 486 KDT en HT.

Engagement leasing

TL a mis en force un contrat au profit de Tunisie Valeurs, dans laquelle elle détient directement 30% du capital, pour une valeur totale de 3 206 KDT.

La marge brute réalisée en 2011 sur le contrat de Tunisie Valeurs s'élève à 115 KDT.

Au 31 décembre 2011, l'encours financier s'élève à 3 294 KDT, dont 400 KDT relatif à un contrat en cours de Mise En Force, et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 806 KDT.

TUNINVEST FINANCE GROUP (TFG)

Engagement leasing

TL a mis en force un contrat au profit de Tuninvest Finance Group, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 1 883 KDT.

La marge brute réalisée en 2011 sur les contrats de Tuninvest Finance Group s'élève à 64 KDT.

Au 31 décembre 2011, l'encours financier s'élève à 1 978 KDT, dont 400 KDT relatif à un contrat en cours de Mise En Force, et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 000 KDT.

Société Dar El Jeld

Engagement leasing

Au cours de l'exercice 2011, TL a mis en force 1 contrat au profit de la société Dar El Jeld, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 225 KDT.

La marge brute réalisée en 2011 sur les contrats de la société Dar El Jeld s'élève à 50 KDT.

Au 31 décembre 2011, l'encours financier s'élève à 953 KDT et les dépôts de garantie totalisent un montant de 400 KDT.

AMEN BANK

Au 31 décembre 2011, le détail des opérations faites entre l'Amen Bank et Tunisie leasing se présente comme suit :

- Le solde du compte bancaire de Tunisie Leasing ouvert auprès de l'Amen Bank s'élève à 9 759 604 DT créditeur,
- L'encours des emprunts bancaires octroyés par l'Amen Bank au profit de Tunisie Leasing enregistrent un encours de 19 997 271 DT,
- Tunisie Leasing a enregistré dans son hors bilan une dette d'un montant de 6 039 033 DT correspondant au reliquat du montant de la participation d'Amen Bank, pour le compte de Tunisie leasing, à l'augmentation du capital de Maghreb Leasing Algérie (MLA).

Ce montant, considéré comme un prêt, est redevable sur une période de cinq ans.

- Les intérêts et charges assimilées supportées par Tunisie Leasing au titre des opérations mentionnées ci-dessus s'élèvent à 1 304 681 DT.

Rémunération des dirigeants

- ✓ Le Président du Conseil d'Administration a bénéficié au titre de 2011 de :
 - Une indemnité brute de 140 000 DT
 - Une voiture de fonction dont les frais s'y rattachant (amortissements inclus) se sont élevés à 38 990 DT.
- ✓ Le Directeur Général a bénéficié au titre de 2011 de :
 - Une rémunération brute de base de 135 000 DT et d'une prime d'intéressement de 40 000 DT.
 - Une voiture de fonction dont les frais s'y rattachant (amortissements inclus) se sont élevés à 31 082 DT.
- ✓ Le Directeur Général Adjoint a bénéficié au titre de 2011 de :
 - Une rémunération brute de base de 110 000 DT et d'une prime d'intéressement de 32 000 DT.
 - Une voiture de fonction dont les frais s'y rattachant (amortissements inclus) se sont élevés à 26 259 DT.

Ces attributions ont été décidées par le comité des rémunérations et ce, sur proposition du conseil d'administration réuni le 04 juin 2009.

NOTE 45 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 26 Avril 2012. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

4.4. Rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2011

Deloitte.

Cabinet MS Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac d'Annecy
1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 71 862 430
Fax: + 216 71 862 437
www.deloitte.com

FINOR

Immeuble International City Center – Tour des bureaux – Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
Tel : +216 70 728 450
Fax : +216 70 728 405
E-mail : administration@finor.com.tn

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Etats Financiers - Exercice Clos le 31 décembre 2011

Messieurs les Actionnaires de TUNISIE LEASING

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 4 juin 2009, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « Tunisie Leasing » pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 534 759 910 DT et un bénéfice net de 7 364 119 DT, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société « Tunisie Leasing » comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, l'état des engagements hors bilan et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers de la société « Tunisie Leasing » sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2-10 aux états financiers, qui précise que par rapport à l'exercice 2010, les états financiers de 2011 traduisent des changements de méthodes en matière de classification des actifs et de couverture des risques.

En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus, et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, relatives à l'évaluation des engagements dans le cadre desdites mesures.

En application des nouvelles dispositions, une provision collective d'un montant de 2.000 KDT, a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble de ces actifs.

L'adoption des nouvelles règles et notamment du principe de provisionnement collectif, a eu pour effet d'augmenter les provisions en couverture des risques sur la clientèle de 1.153 KDT et par la même d'affecter le résultat de l'exercice d'un montant égal.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Tunisie Leasing eu égard à la réglementation en vigueur, à l'exception des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 qui ne sont pas encore entièrement respectées.

Tunis, le 03 mai 2012

Les commissaires aux comptes

Cabinet M.S.Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu
Limited

Mohamed LOUZIR



Cabinet FINOR

Fayçal DERBEL





Cabinet MS Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac d'Annecy
1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 71 862 430
Fax: +216 71 862 437
www.deloitte.com



Immeuble International City Center – Tour des bureaux – Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
Tel : +216 70 728 460
Fax : +216 70 728 405
E-mail : administration@finor.com.tn

TUNISIE LEASING

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Etats financiers - Exercice Clos le 31 décembre 2011

Messieurs les Actionnaires de Tunisie Leasing,

- I- En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales et l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2011.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Tunisie Leasing a réalisé, en 2011, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la société « Tunisie Location Longue Durée ».
 - Un Billet de Trésorerie de 250 000 DT, émis le 1er Mars 2011 et échéant le 30 Mai 2011, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 2 781 DT.
 - Un Billet de Trésorerie de 300 000 DT, émis le 07 Juin 2011 et échéant le 05 Septembre 2011, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 3 337 DT.
 - Un Billet de Trésorerie de 500 000 DT, émis le 08 Juin 2011 et échéant le 05 Décembre 2011, au taux facial de 4,8%. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 11 719 DT.
 - Un Billet de Trésorerie de 1 000 000DT, émis le 23 novembre 2011 et échéant le 21 Mai 2012, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 21 027 DT, dont 3 667 DT constaté parmi les charges de l'exercice.
 - Un Billet de Trésorerie de 500 000 DT, souscrit le 7 décembre 2011 et échéant le 4 juin 2012, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 11 002 DT, dont 1 479 DT constaté parmi les charges de l'exercice.
2. Votre Conseil d'Administration réuni le 19 avril 2011 a autorisé l'acquisition auprès de Tunisie Factoring des 7 688 actions qu'elle détenait dans le capital de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie « SIMT » et ce, pour un prix global de 999 440 DT.

II- Par ailleurs, l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2011 :

1. Le Conseil d'Administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de Tunisie Factoring (TF), dans laquelle TL détient directement 56,98% du capital, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

Au 31 décembre 2011, les cautions données au profit de Citibank, s'élèvent à 11 000 KDT.

2. TL a fourni une caution solidaire en faveur de la SIMT, au titre d'un prêt de 500 KDT contracté auprès d'Amen Bank, pour les besoins de la construction du siège social et d'un dépôt ;

Au 31 décembre 2011, l'encours du prêt restant dû (en principal) s'élève à 127 KDT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 4 août 2005.

3. Les avances en compte courant accordées par TL à SIMT rémunérées au taux de 8%, s'élèvent à 1 498 KDT au 31 décembre 2011. Les produits relatifs à l'exercice 2011 s'élèvent à 133 KDT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 14 avril 2006.

4. Le Conseil d'Administration de TL réuni le 27 décembre 2007, a autorisé l'octroi de sa garantie pour MLA à hauteur de 10 millions d'Euros au profit de la BIAT, d'ATTIJARI BANK ou de toute autre banque, et à hauteur de 1 million d'US dollars au profit de l'ARAB BANK PLC (Alger) et ce dans le cadre de la mobilisation des ressources financières nécessaires à l'activité de MLA.

Au 31 décembre 2011, le prêt garanti (en principal et en intérêts) a été totalement remboursé.

5. Tunisie Leasing (TL) a conclu le 28 juin 2011 avec sa filiale Maghreb Leasing Algérie (MLA), détenue à hauteur de 30% (dont 11,28% à travers un contrat de Portage), un troisième avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007. En vertu de cet avenant, les honoraires de TL sont portés de 150 000 € à 159 125 € par an et ce, à partir du 1^{er} avril 2011 et de 159 125 € à 169 845 € par an, à partir du 1^{er} avril 2012.

Les prestations facturées en 2011 dans ce cadre, s'élèvent à 299 KDT.

6. TL a émis en 2009 une caution solidaire en faveur de Maghreb Leasing Algérie (MLA), dans laquelle TL détient 30%(dont 11,28% à travers un contrat de Portage) du capital, au titre d'un prêt de 500 millions de dinars algériens contracté auprès de PNB Paris-Bas (Alger) pour les besoins du financement de ses investissements.

Au 31 décembre 2011, l'encours du prêt garanti (en principal et en intérêts) s'élève à 128 millions de dinars algériens.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 août 2009.

7. Tunisie Leasing et Amen Bank ont signé un contrat de portage en date du 30 décembre 2009 en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions, pour un montant de 8 454 613 DT au profit de Tunisie Leasing de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Ce montant sera remboursé annuellement par septième en contre partie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

Tunisie Leasing a procédé au remboursement des deux premières échéances pour un montant global de 2 415 580 DT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 août 2009.

8. Tunisie Leasing a réalisé, en 2010, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie échéant en 2011, auprès de la société « Tunisie Location Longue Durée ».
- Un Billet de Trésorerie de 250 000 DT, émis le 26 novembre 2010 et échéant le 24 février 2011, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 2 781 DT dont 1 699 DT constaté parmi les charges de l'exercice.
 - Un Billet de Trésorerie de 850 000 DT, émis le 26 novembre 2010 et échéant le 25 mai 2011, au taux facial de 4,8%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 19 922 DT dont 16 048 DT constaté parmi les charges de l'exercice.
 - Un Billet de Trésorerie de 500 000 DT, souscrit le 26 novembre 2010 et échéant le 21 novembre 2011, au taux facial de 5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 23 810 DT dont 21 496 DT constaté parmi les charges de l'exercice.

III-Rémunération des dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants se présentent comme suit :

- La rémunération du Président du Conseil d'Administration a été arrêtée par le comité de rémunérations du 4 juin 2009 sur décision du Conseil d'Administration réuni le même jour. Cette rémunération est composée d'une indemnité annuelle et d'avantages en nature sous forme de voitures de fonction.
- Les rémunérations du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint ont été arrêtées par le comité de rémunérations du 4 juin 2009 sur décision du Conseil d'Administration réuni le même jour. Ces rémunérations sont composées de salaires, de primes d'intéressement et d'avantages en nature sous forme de voitures de fonction.

Les obligations et engagements vis-à-vis du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint, se présentent comme suit :

	P.C.A		D.G		D.G.A	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2010	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2010	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2010
<i>Avantages à court terme</i>						
<i>Rémunération brute</i>	140 000	-	175 000	31 562	142 000	25 125
<i>Avantages en nature</i>	38 990	-	31 082	-	26 259	-
<i>Rémunération brute servie par les filiales (1)</i>	97 910	-	-	-	-	-
<i>Avantages postérieurs à l'emploi(2)</i>	-	-	5 475	-	1 751	-
Total	276 900	-	211 557	31 562	170 010	25 125

(1) L'équivalent de € 50 000.

(2) Le directeur général et le directeur général adjoint bénéficient à l'instar de tout le

personnel en cas de départ à la retraite d'une indemnité équivalente à 9 mois de salaires conformément à la convention sectorielle. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 03 mai 2012

Les commissaires aux comptes

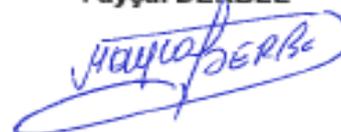
**Cabinet M.S.Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu
Limited**

Mohamed LOUZIR



Cabinet FINOR

Fayçal DERBEL



4.5. Engagements financiers au 31/12/2011

(en dinars)

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1-Engagements donnés						
a)garanties personnelles						
cautionnement	13 645 888			13 645 888		
*aval						
*autres garanties						
b) Garantie réelle						
* Hypothèques						
*nantissement						
c)effets escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisés						
e)abandon de créances						
f) engagement sur titre non libéré						
g) engagement par signature	19 545 778	19 545 778				
TOTAL	33 191 666	19 545 778		13 645 888		
2-Engagements reçus						
a)garanties personnelles						
*cautionnement						
*aval						
*autres garanties	615 693	615 693				
b)Garantie réelle						
* hypothèques	7 056 815	7 056 815				
*nantissement						
c)Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e)Engagements sur intérêts à échoir sur contrats actifs	64 324 807	64 324 807				
TOTAL	71 997 315	71 997 315				
3-Engagements réciproques						
*emprunt obtenu non encore encaissé						
*crédit consenti non encore versé						
*opération de portage	6 039 033			6 039 033**		
*crédit documentaire						
*commande d'immobilisation						
*commande de longue durée						
*contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
TOTAL	6 039 033			6 039 033		

*Les 13 645 888Dt au 31-12-2011 sont répartis comme suit : 11 000 000 Dt sur Tunisie Factoring, 2 510 963Dt sur MLA et 134 925Dt sur la SIMT.

** Ce montant se rapporte au contrat de portage en date du 30 décembre 2009 signé entre Tunisie Leasing et Amen Bank en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions et pour un montant de 8 454 613 DT au profit de Tunisie Leasing de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA. TL a procédé au remboursement des deux premières échéances pour un montant de 2 415 580Dt.

4.6. Encours de crédits contractés par Tunisie Leasing au 31/12/2011

4.6.1. Encours des emprunts obligataires émis par Tunisie Leasing

En Dinars

Emprunt Obligataire	Montant	Échéance	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 31/12/2011
Emprunt subordonné remboursable 'Tunisie Leasing Subordonné 2007'	20 000 000	31/07/2012	TMM + 1,375% ou 7%	5 ans	4 000 000
Emprunt Obligataire 2007 - I	15 000 000	27/12/2012	TMM + 1% ou 6,5%	5 ans	3 000 000
Emprunt Obligataire 2007 - II	15 000 000	28/01/2013	TMM + 1% ou 6,5%	5 ans	6 000 000
Emprunt Obligataire 2008 - I	15 000 000	30/06/2013	TMM + 1% ou 6,5%	5 ans	6 000 000
Emprunt Obligataire 2008 - II	15 000 000	27/11/2013	TMM + 1% ou 6,5%	5 ans	6 000 000
Emprunt Obligataire 2008 - III	15 000 000	27/01/2014	TMM + 1% ou 6,5%	5 ans	9 000 000
Emprunt Obligataire 2009 - I	15 000 000	02/03/2014	TMM + 1% ou 6,5%	5 ans	9 000 000
Emprunt subordonné remboursable 'Tunisie Leasing Subordonné 2009'	20 000 000	25/09/2014	TMM + 1,25% ou 5,65%	5 ans	12 000 000
Emprunt Obligataire 2009 - II	15 000 000	29/03/2015	TMM + 0,625% ou 5,125%	5 ans	12 000 000
Emprunt Obligataire 2010 - I	20 000 000	01/06/2015	TMM + 0,625% ou 5,125%	5 ans	16 000 000
Emprunt Obligataire 2010 - II	30 000 000	17/11/2015	TMM + 0,75% ou 5,375%	5 ans	24 000 000
Emprunt subordonné remboursable 'Tunisie Leasing Subordonné 2010'	20 000 000	28/02/2016	TMM + 1,1% ou 5,7%	5 ans	20 000 000
Emprunt Obligataire 2011 - I	30 000 000	10/06/2016	TMM + 0,9% ou 5,75%	5 ans	30 000 000
Emprunt Obligataire 2011 - II	30 000 000	29/10/2016	TMM + 1,25% ou 5,95%	5 ans	30 000 000
Emprunt Obligataire 2011 - III	13 630 000	29/04/2017	TMM + 1,35% ou 5,85%	5 ans	13 630 000
TOTAL	288 630 000				200 630 000

4.6.2. Encours des emprunts bancaires contractés par Tunisie Leasing

En milliers de Dinars

Emprunts Bancaires	Montants	Durée	Modalité de remboursement	Taux d'Intérêt	Encours au 31/12/2011
*AMEN BANK	10 000	4 ans	Trimestriellemnt	TMM+1,25%	1 250
*AMEN BANK	20 000	2 ans	Trimestriellemnt	TMM+1,10%	18 747
*AL BARAKA BANK	6 000	3 ans	Renouvelable tous les 6 mois	4.67%	6 000
*AL BARAKA BANK	5 000	3 ans	Renouvelable tous les 6 mois	4.89%	5 000
*AL BARAKA BANK	5 000	3 ans	Renouvelable tous les 6 mois	5.35%	5 000
*AL BARAKA BANK	6 000	3 ans	Renouvelable tous les 6 mois	4.89%	6 000
*AL BARAKA BANK	3 000	3 ans	Renouvelable tous les 6 mois	4.99%	3 000
*A.B.C TUNISIE	6 000	3 ans	Trimestriellemnt	TMM+1,10%	3 000
*CITIBANK	2 000	1 an	Principal in fine le 27/4/2012	TMM+1,00%	2 000
*CITIBANK	3 000	1 an	Principal in fine le 27/7/2012	TMM+1,00%	3 000
*CITIBANK	2 000	1 an	Principal in fine le 27/9/2012	TMM+1,00%	2 000
*CITIBANK	2 000	1 an	Principal in fine le 29/8/2012	TMM+1,00%	2 000
*ATTIJARI BANK 2009	10 000	5 ans	Trimestriellemnt	TMM+1,15%	6 000
*ATTIJARI BANK 2010	10 000	5 ans	Trimestriellemnt	TMM+1,05%	8 000
*BIAT 2009/1	5 000	5 ans	Semestriellement	TMM+1,25%	2 500
*BIAT 2009/2	10 000	5 ans	Trimestriellemnt	TMM+1,20%	5 500
*BIAT 2010	10 000	5 ans	Trimestriellemnt	TMM+1,10%	7 000
*BIAT 2011	10 000	3 ans	Trimestriellemnt	TMM+1,25%	9 167
Total	125 000				95 164

Emprunts extérieurs

Emprunts Extérieurs	Montants en milliers d'Euros	Montants en milliers de Dinars	Échéances	Taux d'Intérêt	Durée	Encours au 31/12/2011
PROPARCO T3	928	1 500	30/04/2012	4.83%	7 ans	150
OPEC FUND T1	3 000	4 788	30/05/2012	4.73%	7 ans	435
OPEC FUND T2	1 000	1 603	30/05/2012	4.73%	7 ans	146
BEI T1	4 000	6 156	15/05/2014	4.50%	10 ans	2 284
BEI T7	854	1 380	15/11/2015	3.86%	10 ans	743
PROPARCO		18 000	30/09/2014	5.98%	5 ans	12 000
BEI	9 500	18 155	15/10/2014	2.87%	7 ans	11 202
BEI	7 000	13 206	15/04/2015	2.14%	5 ans	9 390
BEI	1 500	2 885	15/04/2015	1.86%	5 ans	2 047
BEI	5 000	9 654	15/10/2015	2.18%	5 ans	7 806
BEI	1 500	2 881	15/10/2015	2.28%	5 ans	2 330
BEI PARTICIPATIF		1 619	17/09/2017	-	-	154
Total		81 825				48 687

4.7. Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire TL 2012-1

En Dinars

Catégorie	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant souscrit en dinars	%
Banques	2	80 000	8 000 000	26,7%
SICAV	15	149 550	14 955 000	49,9%
FCP	4	1 200	120 000	0,4%
Assurance	6	55 000	5 500 000	18,3%
Personnes Physiques	9	14 250	1 425 000	4,7%
Total	36	300 000	30 000 000	100,0%

4.8. Soldes Intermédiaires de gestion au 31 décembre 2011

En Dinars

PRODUITS				CHARGES				SOLDES			
	déc-11	déc-10	déc-09		déc-11	déc-10	déc-09		déc-11	déc-10	déc-09
Intérêts conventionnels	40 390 243	39 236 875	34 591 510								
Intérêts intercalaires	300 696	362 840	389 668								
Variation des intérêts réservés	(1 129 006)	(112 553)	151 846								
<u>Revenus Nets de leasing</u>	<u>39 561 933</u>	<u>39 487 162</u>	<u>35 133 024</u>					<u>Revenus Nets de Leasing</u>	<u>39 561 933</u>	<u>39 487 162</u>	<u>35 133 024</u>
Revenus nets de leasing	39 561 933	39 487 162	35 133 024	Charges Financières Nettes	21 669 666	19 649 686	17 096 879				
Autres produits d'exploitation	859 967	712 046	622 509								
Intérêts de retard	898 913	519 320	478 731								
<u>Produits d'Exploitation</u>	<u>41 320 813</u>	<u>40 718 528</u>	<u>36 234 264</u>	<u>Total des Charges Financières</u>	<u>21 669 666</u>	<u>19 649 686</u>	<u>17 096 879</u>	<u>Marge Commerciale (PNB)</u>	<u>19 651 147</u>	<u>21 068 842</u>	<u>19 137 385</u>
Marge Commerciale (PNB)	19 651 147	21 068 842	19 137 385	Autres charges d'exploitation	3 753 822	4 002 904	3 602 955				
Produits des Placements	4 492 736	2 243 929	2 020 854	Charges de personnel	5 325 990	5 017 662	4 497 939				
<u>Sous total</u>	<u>24 143 883</u>	<u>23 312 771</u>	<u>21 158 239</u>	<u>Sous total</u>	<u>9 079 812</u>	<u>9 020 566</u>	<u>8 100 894</u>	<u>Excédent Brut d'Exploitation</u>	<u>15 064 071</u>	<u>14 292 205</u>	<u>13 057 345</u>
Excédent Brut d'Exploitation	15 064 071	14 292 205	13 057 345	Dotation aux Amortissements	744 966	558 900	499 262				
Reprises sur Provisions :				Dotation aux provisions :							
- Suite au recouvrement des créances	3 295 181	3 328 203	4 434 872	- Pour dépréciation des créances	7 431 529	5 777 145	3 786 469				
- Pour dépréciation des titres	139 681	401 588	17 102	- Pour dépréciation des titres	-	81 655	268 020				
- Non affectées	-	419 266	-	- Pour risques divers	298 225	-	110 807				
- Pour risques divers	-	188 310	-	- Non affectées	-	-	-				
Encaissement sur créances radiées	9 455	-	-	- Collectives	2 000 000	-	-				
Autres gains ordinaires	621 562	494 845	361 281	Autres pertes ordinaires	529	5 680	1 663				
Reprises sur provisions pour impôt différé	-	-	-	Impôts sur les bénéfices	1 290 581	2 525 449	2 663 915				
<u>Sous total</u>	<u>19 129 950</u>	<u>19 124 417</u>	<u>17 870 600</u>	<u>Sous total</u>	<u>11 765 830</u>	<u>19 124 417</u>	<u>7 330 136</u>	<u>Résultat des Activités Ordinaires</u>	<u>7 364 119</u>	<u>10 175 588</u>	<u>10 540 466</u>
Résultat positif des activités ordinaires				Résultat positif des activités ordinaires							
- effet positif des modifications comptables	-	-	-	- effet négatifs des modifications comptables	-	-	-	<u>Résultat net après modifications comptables</u>	<u>7 364 119</u>	<u>10 175 588</u>	<u>10 540 466</u>

4.9. Tableau des mouvements des capitaux propres:

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
PERIODE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2011
 (exprimé en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale de reinvestissement	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2009	34 500 000	22 500 000	3 211 665	-	3 776 843	11 807 946	10 540 466	86 336 918
Affectations approuvées par l'A.G.O du 03/06/2010			238 335	1 000 000		9 302 131	(10 540 466)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009						(5 440 000)		(5 440 000)
Quatrième résolution approuvée par L'A.G.E du 04/06/2009	500 000					(500 000)		-
Résultat au 31 décembre 2010							10 175 587	10 175 587
Solde au 31 Décembre 2010	35 000 000	22 500 000	3 450 000	1 000 000	3 776 843	15 170 076	10 175 587	91 072 506
Affectations approuvées par l'A.G.O du 24/05/2011			50 000	3 092 000		7 033 587	(10 175 587)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010						(5 950 000)		(5 950 000)
Résultat au 31 décembre 2011							7 364 119	7 364 119
Solde au 31 Décembre 2011	35 000 000	22 500 000	3 500 000	4 092 000	3 776 843	16 253 663	7 364 119	92 486 625
Affectations approuvées par l'AGO du 29/05/2012				2 900 000		4 464 119	(7 364 119)	
Dividendes distribués sur le bénéfice de 2011						(5 950 000)		(5 950 000)
Solde après affectation	35 000 000	22 500 000	3 500 000	6 992 000	3 776 843	14 767 782	0	86 536 625

4.10. Répartition des résultats des trois derniers exercices

La répartition du bénéfice de l'exercice 2011, telle qu'approuvée par l'AGO du 29/05/2011 n'est pas conforme aux dispositions de l'article 287 du Code des Sociétés Commerciales dans la mesure où la réserve spéciale de réinvestissement a été prélevée du bénéfice de l'exercice avant l'addition du report à nouveau.

Répartition de bénéfice de l'exercice 2011 telle qu'approuvée par l'AGO du 29/05/2011

	(en dinars)
Bénéfice de l'exercice	7 364 119 DT
- Réserves spéciales de réinvestissement	2 900 000 DT
= Reliquat	4 464 119 DT
+ Report à nouveau 2010	16 253 663 DT
= Bénéfices disponibles	20 717 782 DT
- Dividendes	5 950 000 DT
= Report à nouveau 2011	14 767 782 DT

Tableau de répartition comparé

Désignations	2011	2010	2009
Bénéfice net	7 364 119	10 175 587	10 540 466
+ Report à nouveau	16 253 663	15 170 077	11 807 946
= Total	23 617 782	25 345 664	22 348 412
- Réserve légale	0	50 000	238 335
= Solde	23 617 782	25 295 664	22 110 077
- Réserve spéciale de réinvestissement	2 900 000	3 092 000	1 000 000
- Prélèvement affecté à l'augmentation de capital (AGE du 04/06/2009) au 30/12/09			500 000
= Bénéfice disponible	20 717 782	22 203 664	20 610 077
- Dividendes	5 950 000	5 950 000	5 440 000
= Résultat reporté	14 767 782	16 253 664	15 170 077

4.11. Evolution des revenus de leasing et du résultat d'exploitation

(en dinars)

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Revenus de leasing	40 460 846	40 006 482	35 611 755
Produit net	24 143 883	23 312 771	21 158 239
Résultat d'exploitation	8 033 669	12 211 872	12 844 763
Capital social	35 000 000	35 000 000	34 500 000
Nombre d'actions	7 000 000	7 000 000	6 900 000
Revenus par action	5,780	5,715	5,161
Produit net par action	3,449	3,330	3,066
Résultat d'exploitation par action	1,148	1,744	1,861

4.12. Evolution du résultat net

(en dinars)

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Bénéfice avant impôt (1)	8 654 700	12 701 036	13 204 381
Bénéfice net d'impôt (2)	7 364 119	10 175 587	10 540 466
Bénéfice consolidé avant impôt (3)	21 955 652	25 643 085	21 814 345
Bénéfice consolidé net d'impôt (4)	17 462 224	21 780 569	18 638 160
Capital social	35 000 000	35 000 000	34 500 000
Nombre d'actions (5)	7 000 000	7 000 000	6 900 000
Bénéfice par action avant impôt (1)/(5)	1,236	1,814	1,914
Bénéfice par action net d'impôt (2)/(5)	1,052	1,454	1,528
Bénéfice consolidé par action avant impôt (3)/(5)	3,136	3,663	3,161
Bénéfice consolidé par action net d'impôt (4)/(5)	2,494	3,111	2,701
Bénéfice avant impôt/capital social	24,73%	36,29%	38,27%
Bénéfice net d'impôt/capital social	21,04%	29,07%	30,55%

4.13. Evolution des dividendes

(en dinars)

Désignation	2011	2010	2009
Dividendes en dinars	5 950 000	5 950 000	5 440 000
Dividendes par action en dinars	0,850	0,850	0,850
% du nominal	17,00%	17,00%	14,70%
Date de mise en paiement	07/06/2012	07/06/2011	24/06/2010

4.14. Evolution de la marge brute d'autofinancement

(en dinars)

Désignation	2011	2010	2009
Bénéfice net d'impôt (1)	7 364 119	10 175 587	10 540 466
Dotations aux amortissements (2)	744 966	558 900	499 261
Dotations nettes aux provisions (3)	6 285 437	1 521 433	-286 678
Marge brute d'autofinancement (1+2+3)	14 394 522	12 255 920	10 753 049

4.15. Indicateurs de gestion et ratios

En milliers de Dinars

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Résultat net (1)	7 364	10 175	10 540
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	517 206	481 715	394 817
Engagements (2) (bilans et hors bilans)	530 394	475 084	386 428
Fonds propres (avant résultat net) (3)	85 123	80 897	75 796
Capitaux propres avant affectation	92 487	91 072	86 336
Créances sur la clientèle	479 765	449 031	363 234
Créances classées (4)	44 245	29 925	23 480
Produits réservés (5)	2 648	1 803	1 709
Total Provisions (6)	23 515	21 393	18 942
Emprunts et ressources spéciales (7)	398 456	371 216	276 970
Total bilan	534 760	498 578	406 518
Charges financières	21 670	19 650	17 097
Total charges d'exploitation	9 825	9 579	8 600
Ratios propres aux sociétés de leasing			
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	16,05%	17,03%	19,61%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	8,65%	12,58%	13,91%
Taux de créances classées	8,66%	6,3%	6,08%
Ratio de couverture des créances classées	59,13%	77,51%	87,95%
Créances classées/ (Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement)	8,55%	6,21%	5,95%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91 -24 de la BCT *	23,54%	22,18%	28,06%
Ratios de structure			
Total Capitaux propres après résultat/Total bilan	17,29%	18,27%	21,24%
Emprunts & Ressources spéciales/ Total bilan	74,51%	74,45%	68,13%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing/ Total bilan	89,71%	90,06%	89,35%
Emprunts & Ressources spéciales + dettes envers la clientèle/ Créances sur la clientèle, opérations de leasing	85,80%	84,96%	79,25%
Ratios de gestion			
Charges de personnel/Produits nets	22,06%	21,52%	21,26%
Produits nets / Capitaux propres avant résultat	28,36%	28,82%	27,91%
Coefficient d'exploitation	40,69%	41,09%	40,65%
Ratios de rentabilité			
ROE (Résultat net/capitaux propres avant résultat net)	8,65%	12,58%	13,91%
ROA (Résultat net/total bilan)	1,38%	2,04%	2,59%
Résultat net/Produit net	30,50%	43,65%	49,81%
Intérêts de crédit bail/créances sur la clientèle	8,67%	8,93%	9,76%
Produits nets/Total bilan	4,51%	4,68%	5,20%

* Tel que modifié par la circulaire 99-04 de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (banques et sociétés de leasing) que ses fonds propres représentent au moins 8% de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

4.16. Etats financiers consolidés au 31/12/2011

4.16.1. Bilan consolidé au 31/12/2011

	Notes	31-déc 2011	31-déc 2 010
ACTIFS			
Liquidités et équivalent de liquidités	5	4 527 514	13 819 407
Créance sur la clientèle			
Créances de leasing : encours financier		618 680 713	564 262 282
Moins : provisions		(15 354 537)	(12 681 479)
	6	603 326 176	551 580 803
Créances de leasing : Impayés		22 897 433	15 807 566
Moins : provisions		(14 059 749)	(11 825 296)
	7	8 837 684	3 982 270
Intérêts constatés d'avance		(4 344 996)	(4 091 546)
Total des créances sur la clientèle		607 818 864	551 471 527
Acheteurs factorés		100 249 599	96 852 604
Moins : provisions		(2 709 598)	(1 841 244)
	8	97 540 001	95 011 360
Portefeuille titres de placement		4 618 722	3 559 291
Portefeuille d'investissement			
Titres mis en équivalence		8 769 603	9 392 396
Autres immobilisations financières		12 216 276	9 829 964
Moins : provisions		(112 386)	(386 049)
Total portefeuille d'investissement	9	20 873 493	18 836 311
Valeurs immobilisées			
Immobilisations incorporelles		9 649 158	6 914 942
Moins : amortissements		(4 356 110)	(3 787 122)
	10	5 293 048	3 127 820
Immobilisations utilisées par la société		33 242 535	27 461 137
Moins : amortissements		(10 683 640)	(8 544 538)
	11	22 558 895	18 916 599
Total des valeurs immobilisées		27 851 943	22 044 419
Actifs d'impôts différés	12	898 317	652 570
Autres actifs	13	17 038 055	16 336 239
TOTAL DES ACTIFS		781 166 908	721 731 125

	<u>Notes</u>	<u>31-déc 2011</u>	<u>31-déc 2010</u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
PASSIFS			
Emprunts et ressources spéciales			
Concours bancaires		25 831 713	15 597 617
Emprunts et dettes rattachées	14	473 556 146	449 744 270
Total Emprunts et ressources spéciales		<u>499 387 859</u>	<u>465 341 887</u>
Autres Passifs			
Fournisseurs et comptes rattachés		26 354 524	21 608 506
Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	8	29 211 909	28 785 264
Provisions pour passifs et charges	15	1 870 937	1 371 052
Passifs impôts différés	12	1 179 081	1 586 768
Dettes envers la clientèle	16	18 610 809	15 512 006
Autres passifs	17	20 562 268	12 899 755
Total des autres passifs		<u>97 789 529</u>	<u>81 763 351</u>
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		35 000 000	35 000 000
Réserves consolidées		67 570 517	57 740 947
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>102 570 517</u>	<u>92 740 947</u>
Résultat consolidé		9 526 719	15 465 040
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	18	<u>112 097 236</u>	<u>108 205 987</u>
INTERETS MINORITAIRES	19	<u>71 892 284</u>	<u>66 419 900</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		<u>183 989 520</u>	<u>174 625 887</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		<u>781 166 908</u>	<u>721 731 125</u>

4.16.2. Etat des engagements hors bilan consolidé

	<u>31-déc-11</u>	<u>31-déc-10</u>
ENGAGEMENTS DONNEES	42 370 163	39 741 853
Engagements de financements en faveur de la clientèle	41 530 163	38 901 853
Engagements sur titres	840 000	840 000
ENGAGEMENTS RECUS	112 189 217	106 682 206
Garanties reçus	19 369 081	18 243 556
Intérêts à échoir sur contrats actifs	92 820 136	88 438 650
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	46 892 913	41 431 545
Effets escomptés sur la clientèle	-	3 136
Emprunts extérieurs	46 892 913	41 428 409

4.16.3. Etat de résultat consolidé au 31/12/2011

	Notes	31-déc 2011	31-déc 2010
Revenu de crédit bail	20	62 897 325	59 043 376
Revenu du factoring	21	8 761 635	8 584 294
Revenu des opérations de location longue durée		6 273 825	5 375 430
Autres produits d'exploitation		1 102 638	1 403 040
<u>Total des Produits d'exploitations</u>		<u>79 035 423</u>	<u>74 406 140</u>
CHARGES FINANCIERES NETTES	22	(27 156 942)	(25 951 257)
PRODUITS DES PLACEMENTS		650 948	639 907
PRODUIT NET		<u>52 529 429</u>	<u>49 094 790</u>
Charges de personnel		(10 095 995)	(8 799 581)
Autres charges d'exploitation		(9 567 718)	(9 119 123)
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	23	(6 827 273)	(2 714 853)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres		(4 031 893)	(2 991 399)
Dotations aux provisions pour risques divers	24	(323 180)	95 055
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>21 683 370</u>	<u>25 564 889</u>
Autres gains ordinaires		285 421	117 777
Autres pertes ordinaires		(13 139)	(39 581)
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES		<u>21 955 652</u>	<u>25 643 085</u>
Impôts différés		567 791	(372 484)
Impôts exigibles		(6 653 128)	(6 381 116)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		<u>15 870 315</u>	<u>18 889 486</u>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	9	1 591 909	2 891 084
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		<u>17 462 224</u>	<u>21 780 569</u>
Part revenant aux intérêts minoritaires	11	(7 935 505)	(6 315 529)
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		<u>9 526 719</u>	<u>15 465 040</u>
Résultat par action		1,361	2,209

4.16.4. Etat de flux de trésorerie consolidé au 31/12/2011

	<u>31-dec</u> <u>2011</u>	<u>31-dec</u> <u>2010</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	428 943 167	402 686 943
Encaissements reçus des acheteurs factorés	274 108 432	275 562 615
Financements des adhérents	(267 346 064)	(275 477 076)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(12 969 047)	(11 929 325)
Intérêts payés	(26 842 038)	(24 839 552)
Impôts et taxes payés	(25 863 977)	(20 043 772)
Décaissement pour financement de contrats de leasing	(397 573 504)	(448 974 985)
Autres flux de trésorerie	(1 504 786)	(1 886 788)
	<u>(29 047 816)</u>	<u>(104 901 940)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(5 312 270)	(3 446 800)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	2 070 571	1 952 731
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(5 743 273)	(4 855 212)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	2 535 182	4 626 616
	<u>(6 449 790)</u>	<u>(1 722 665)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'action	-	500 000
Dividendes et autres distributions	(6 210 463)	(8 100 612)
Encaissements provenant des emprunts	249 568 758	191 624 250
Remboursement d'emprunts	(208 664 708)	(154 737 038)
Flux liés au financement à court terme	(18 991 129)	29 345 016
	<u>15 702 458</u>	<u>58 631 616</u>
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		
	<u>269 158</u>	<u>3 691 898</u>
Variation de trésorerie		
	<u>(19 525 990)</u>	<u>(44 301 091)</u>
Trésorerie au début de l'exercice	(1 778 209)	42 522 882
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(21 304 199)	(1 778 209)

4.16.5. Notes aux Etats financiers consolidés au 31/12/2011

NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE « TLG »

1-1 : Structure juridique des sociétés du Groupe

Le Groupe « **TLG** » est composé de douze sociétés spécialisées chacune notamment, dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing, le factoring, l'intermédiation en bourse et le capital investissement.

- La société « **Tunisie Leasing** » a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie factoring ».

Le capital social de Tunisie Leasing s'élève au 31 décembre 2011 à la somme de 35.000.000 dinars divisé en 7.000.000 actions de 5 dinars chacune.

Les titres de la société sont admis à la côte de la Bourse depuis l'année 1992.

- La société « **Maghreb Leasing Algérie** » a été créée en janvier 2006 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing.

Le capital social de Maghreb Leasing Algérie s'élève, au 31 décembre 2011, à la somme de 3.500.000.000 DZD divisé en 3.500.000 actions de 1.000 DZD chacune.

- La société « **Tunisie Valeurs** » est une société anonyme constituée en mai 1991. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

- Le placement des titres émis par les entreprises faisant appel à l'épargne ;
- La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers sur le marché pour le compte de tiers ;
- La gestion de portefeuille pour le compte de clients ;
- Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions, acquisitions d'entreprises, évaluation de projets, introduction de sociétés en Bourse.

Le capital social de Tunisie Valeurs s'élève au 31 décembre 2011 à 5.000.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 100 dinars chacune.

- La société « **Tunisie Factoring** » a été créée en juin 1999, avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue des comptes, encaissement, et recouvrement de créances, détenues par ses clients et ses correspondants, représentées par des factures.

Le capital de Tunisie Factoring s'élève au 31 décembre 2011 à la somme de 10.000.000 dinars, divisé en 1.000.000 actions de 10 dinars chacune totalement libérées.

▪ **Sociétés d'investissement**

A l'initiative de Tunisie Leasing, il a été procédé à la constitution de quatre sociétés d'investissement à capital risque, ayant pour objet la participation pour leurs propres comptes ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises.

Il s'agit de :

- **Tuninvest-Sicar** : constituée en 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, puis transformée en 1998 en société d'investissement à capital risque.

Son capital actuel s'élève à 966.000 dinars, divisé en 966.000 actions de 1 dinar chacune, totalement libérées.

Les titres de Tuninvest Sicar sont cotés en Bourse.

- **Tunisie – Sicar** : constituée en 1997. Son capital actuel s'élève à 500.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.
- **Tuninvest International-Sicar** : constituée en 1998. Son capital actuel s'élève à 500.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.
- **Tuninvest Innovations-Sicar** : constituée en 2002 avec un capital de 5.500.000 dinars, divisé en 550.000 actions de 10 dinars chacune.

▪ **Les autres sociétés du Groupe**

- La **Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT)** est une société anonyme constituée en 1998 pour la construction du siège du Groupe TLG.

Son capital social s'élève à 4.100.000 dinars, divisé en 41.000 actions de 100 dinars chacune, détenu, exclusivement, par Tunisie Leasing.

- **Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF)** est une société anonyme constituée en 2001 avec pour objet principal l'audit économique, juridique et financier.

Son capital social s'élève à 400.000 dinars, divisé en 40.000 actions de 10 dinars chacune, détenu quasi - totalement par Tunisie Valeurs.

- **Société Tunisie Location Longue Durée (Tunisie LLD)** est une société à responsabilité limitée constituée en 1999 avec pour objet principal la location de voitures.

Son capital social s'élève à 250.000 dinars, divisé en 2.500 parts de 100 dinars chacune.

- **Société Pôle de Compétitive de Sousse** est une société anonyme constituée en 2009 avec pour objet principal le développement du pôle technologique de Sousse et des zones industrielles.

Son capital social s'élève à 5.000.000 dinars divisé en 500.000 actions de 10 dinars chacune.

1-2 : Tableaux des participations et périmètre du Groupe

La synthèse des participations des sociétés du Groupe est présentée dans le tableau 1 ci-après.

L'analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects est présentée dans le tableau 2 ci-après.

L'organigramme du Groupe est présenté dans le tableau 3 ci-après.

Tableau 1

Tableau des Participations au 31 Décembre 2011

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		S.I.M.T		STIF		Tunisie LLD		Maghreb L. Algérie		SPCS	
	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%
Tunisie Leasing	15 000	30,00%	352 645	36,51%	21 999	44,00%	12 500	25,00%	150 000	27,27%	569 765	56,98%	41 000	100,00%			2 486	99,44%	1 049 995	30,00%	149 990	30,00%
Tunisie Valeurs							1 250	2,50%							39 994	99,99%						
Tunisie SICAR																						
Tuninvest SICAR																						
Tuninvest International SICAR																						
Tunisie Factoring																						
Société Immobilière (SIMT)																						
Société d'Ingénierie Financière (STIF)											48 409	4,84%										
Société Pole de compétitivité de Sousse (SPCS)																						
Autres	35 000	70,00%	613 355	63,49%	28 001	56,00%	36 250	72,50%	400 000	72,73%	381 826	38,18%			6	0,02%	14	0,56%	2 450 005	70,00%	350 010	70,00%
Total	50 000	100,00%	966 000	100,00%	50 000	100,00%	50 000	100,00%	550 000	100,00%	1 000 000	100,00%	41 000	100,00%	40 000	100,00%	2 500	100,00%	3 500 000	100,00%	500 000	100,00%

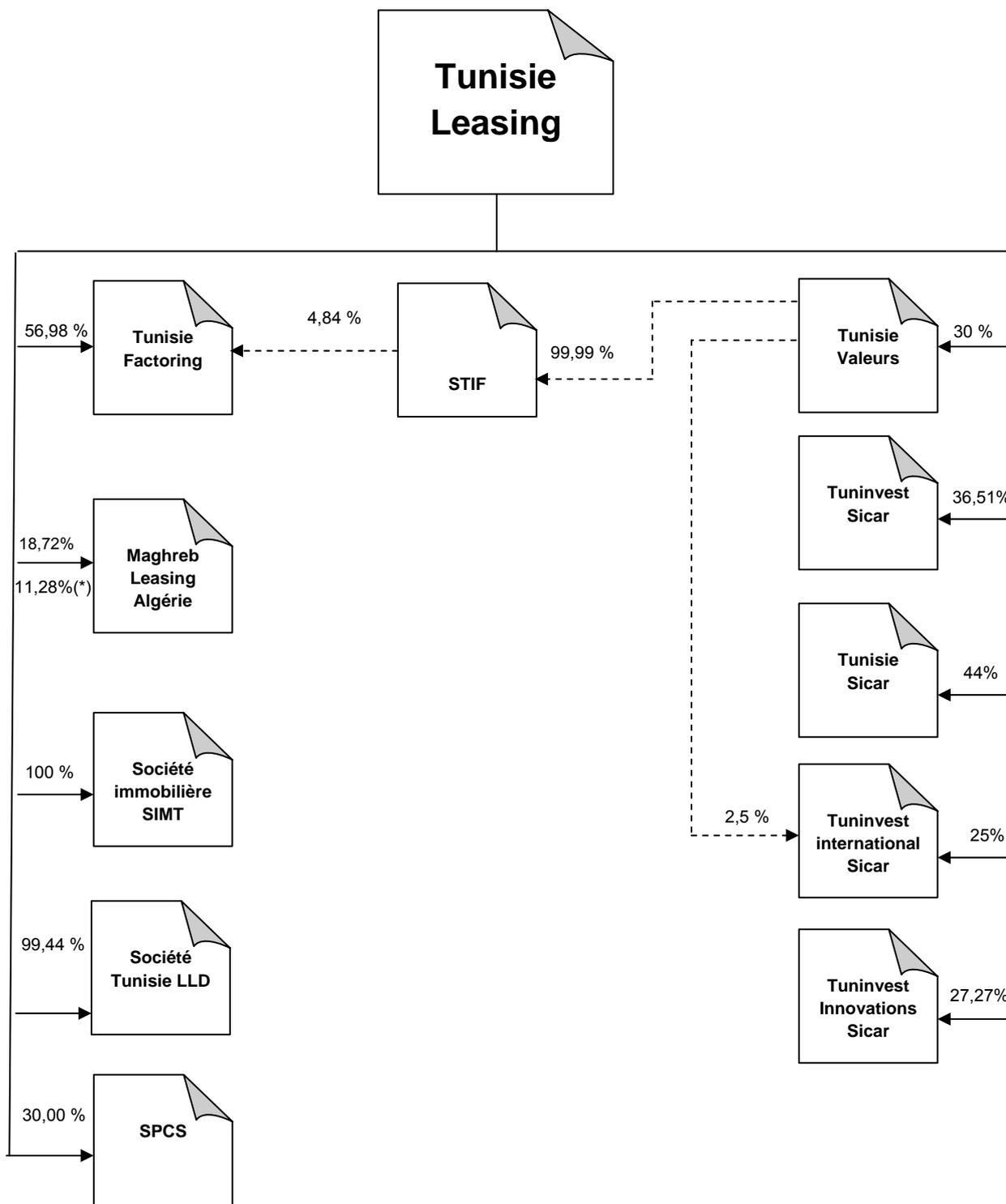
Tableau 2

Analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects de la société consolidante au 31 Décembre 2011

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		S.I.M.T		STIF		Tunisie Location LD		Maghreb L. Algérie		SPCS		
	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	
Tunisie Leasing	30,00%		36,51%		44,00%		25,00%		27,27%		56,98%		100,00%				99,44%		18,72%	(*)	11,28%	30,00%	
Tunisie Valeurs								0,75%								30,00%							
Tunisie SICAR																							
Tuninvest SICAR																							
Tuninvest International SICAR																							
Tunisie Factoring																							
Société Immobilière (SIMT)																							
Société d'Ingénierie Financière (STIF)												1,45%											
Société Pole de compétitivité de Sousse (SPCS)																							
Autres																							
Total	30,00%	0,00%	36,51%		44,00%		25,00%	0,75%	27,27%		56,98%	1,45%	100,00%	0,00%	0,00%	30,00%	99,44%	0,00%	18,72%		11,28%	30,00%	0,00%
Total participation	30,00%		36,51%		44,00%		25,75%		27,27%		58,43%		100,00%		30,00%		99,44%		30,00%			30,00%	

(*) A travers des contrats de portage

**TABLEAU 3 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION
AU 31 Décembre 2011**



———— Participations directes

- - - - - Participations indirectes

(*) A Travers des contrats de portage

NOTE 2 : METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1 : Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées à chaque société du Groupe, sont déterminées en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par Tunisie Leasing, ainsi que son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

<i>Sociétés</i>	<i>Degré de contrôle</i>	<i>Méthode retenue</i>
Tunisie Valeurs	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Sicar	Influence notable (1)	Mise en équivalence
Tuninvest International Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Innovations Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Factoring	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Tunisie Location Longue Durée	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Pôle de Compétitivité de Sousse (SPCS)	Contrôle exclusif (2)	Intégration globale
Maghreb Leasing Algérie	Contrôle exclusif	Intégration globale

(1) Bien que Tunisie Leasing détienne 44% du capital de Tunisie SICAR et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de mise en équivalence car, d'une part, Tunisie Leasing n'a aucun pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette société et d'autre part, Tunisie Leasing est représentée par un seul membre au niveau du conseil d'administration.

(2) Bien que Tunisie Leasing détienne que 30% du capital de la Société Pôle de Compétitivité de Sousse et il existe une autre société qui détienne une fraction égale à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de l'intégration globale car le représentant de Tunisie Leasing a été désigné en tant que Président Directeur Général de cette société, ce qui lui permettra de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette dernière.

- La Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) a été intégrée globalement au niveau de Tunisie Valeurs
- Le contrôle exclusif est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.
- Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés de sorte que les décisions résultent de leur accord.
- L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

L'existence de l'influence notable est mise en évidence par la représentation de l'investisseur au conseil d'administration de l'entreprise détenue.

2.2 : Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre.

2.3 : Modalités de consolidation

La consolidation des sociétés du Groupe est effectuée selon les étapes suivantes :

- ***Traitement des participations dans les entreprises associées***

Les participations dans les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée comme un élément distinct au compte de résultat.

L'opération de mise en équivalence a été effectuée à travers des tableaux d'analyse de chaque participation permettant de prendre en ligne de compte, l'effet des participations indirectes et ce, à travers :

- L'annulation de la participation de chaque société au capital d'une autre société du Groupe
- La prise en compte de la fraction de la participation indirecte annulée, revenant à la société mère

Parallèlement, toute différence, lors de l'acquisition de la participation, entre le coût d'acquisition et la quote-part de chaque investisseur dans les justes valeurs des actifs identifiables nets de l'entreprise associée, est comptabilisée selon la NCT 38.

- ***Intégration des sociétés sous contrôle exclusif***

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;

- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du Groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du Groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4 : Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition : l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- Ecart d'évaluation : L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.
- Résultats inter-sociétés : les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ou mise en équivalence sont éliminés respectivement dans leur intégralité ou dans la limite du pourcentage d'intérêt.
- Présentation des intérêts minoritaires : ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

2.5 : Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

▪ *Homogénéisation des méthodes comptables*

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

▪ *Élimination des soldes et transactions intra-groupe*

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle ou mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

▪ ***Conversion des états financiers des entités étrangères***

Conformément à la norme internationale IAS 21 § 39, le résultat et la situation financière d'une entité étrangère sont convertis en monnaie de présentation (TND), en utilisant les procédures suivantes :

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté sont convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis au cours de change moyen des périodes de transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés au niveau des capitaux propres.

NOTE 3 : DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises dont notamment:

- La norme comptable générale (NCT 1);
- La NCT 35 (Etats financiers consolidés), la NCT 36 (Participations dans des entreprises associées) et la NCT 37 (Participations dans des coentreprises), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38);
- Règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 du 19 mars 1999 et n° 2001-12 du 4 mai 2001.

NOTE 4 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

4.1 : Base de préparation des états financiers

Les états financiers du Groupe Tunisie Leasing sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinar Tunisien (DT).

Les états financiers consolidés comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan consolidé du Groupe TLG sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

4.2 : Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par le Groupe figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	20% et 33%
- Constructions	5%
- Constructions sur sol d'autrui	20%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10% et 20%
- Matériel informatique	15% et 33%
- Installations générales	10% et 15%

4.3 : Portefeuille titres

Les titres immobilisés ainsi que les titres de placement sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

Au 31 décembre, les plus-values potentielles ne sont pas constatées en produits sauf, en ce qui concerne les titres SICAV.

Les moins values latentes affectent le résultat de la période, et sont constatées par le biais de provision pour dépréciation.

4.4 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

4.5 : Créances de leasing (Tunisie Leasing et Maghreb Leasing Algérie)

Les contrats de location financement établis par Tunisie Leasing et Maghreb Leasing Algérie transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, Tunisie Leasing enregistrerait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un

amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'apparition de l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008 portant approbation de la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, et à partir de 2008, Tunisie Leasing comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de leasing selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir. Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

4.6 : Politique de provisions

4.6.1 : Provision à caractère individuel

Société mère (Tunisie Leasing)

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

Filiale (Tunisie Factoring)

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

4.6.1.1 : Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision
	A appliquer par classe
. A : Actifs courants	- (*)
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	- (*)
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

(*) La circulaire BCT 2012-02 du 11 janvier 2012 prévoit la constitution de provisions collectives au titre de l'exercice 2011, en complément des provisions affectées conformément à la circulaire N°91-24 du 17 décembre 1991. Ces provisions collectives visent à couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

4.6.1.2 : Les garanties reçues

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

4.6.1.3 : Valeur du matériel en leasing (Tunisie Leasing) :

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

4.6.1.4 : Les autres garanties (Tunisie Factoring)

Sont considérées comme garanties, pour l'activité d'affacturage :

- Les créances détenues sur les acheteurs facturés, à l'exclusion des factures litigieuses et dans la limite de 90% :
 - Des créances courantes pour les acheteurs du secteur privé, à l'exclusion de l'encours des factures achetées et non échues sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ;
 - Des créances dont l'âge est inférieur à 360 jours, pour le secteur public

- Les garanties reçues des correspondants étrangers. Elles correspondent à la somme des limites de garanties reçues des correspondants étrangers, si cette dernière est inférieure à l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garanties.

4.6.2 : Provision à caractère individuel

En 2011 et suite aux évènements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, les règles édictées en matière de classification des actifs et de couverture des risques telles que prévues par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 ont été renforcées, et ce, à travers l'application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des évènements survenus desdites mesures.

Ainsi, en application des dispositions prévues par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, une provision collective a été constituée au titre des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier. La détermination de ladite provision a été faite selon la démarche qui suit :

- ✓ Constitution de groupes d'actifs homogènes
- ✓ Détermination de taux de migration moyens
- ✓ Détermination des facteurs scalaires relatifs à chaque groupe d'actifs
- ✓ Estimation des taux de provisions en se basant sur les pertes finales
- ✓ Détermination de la provision collective à constater

4.7 : Comptabilisation des revenus de leasing

Conformément à la norme comptable NC 41, Tunisie Leasing ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts sur crédit bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créances de leasing ».

Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 du circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

4.8 : Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées.
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

4.9 : Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoit que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

4.10 : Changement de méthode

Par rapport à l'exercice 2010, les états financiers de 2011 traduisent des changements de méthodes en matière de classification des actifs et de couverture des risques.

En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

- ***Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1er Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ;***

- ***Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.***

A ce titre, l'encours total des engagements des clients ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de ladite circulaire et ayant été maintenus parmi les actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier, s'élève au 31 Décembre 2011 à 28.500 mDT. Le montant des engagements à risques et des provisions requises s'y rattachant, déterminés conformément à la circulaire n° 91-24, aurait se situer respectivement à 8.965 mDT et 847 mDT.

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

A ce titre, les intérêts ayant fait l'objet de réservation en 2011, s'élèvent à 95 mDT.

Parallèlement, et en application de la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 Mars 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures précitées, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

A ce titre, les provisions constituées par le groupe en 2011, s'élèvent à 2.133 mDT.

Ces changements de méthodes ont eu pour effet d'augmenter les provisions en couverture des risques sur la clientèle de 1.286 mDT et par la même d'affecter le résultat de l'ensemble consolidé d'égal montant.

NOTE 5 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

	<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
- Banques	4 516 089	13 812 450
- Caisses	11 425	6 957
<u>Total Brut</u>	<u>4 527 514</u>	<u>13 819 407</u>

NOTE 6 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS

Les créances de leasing s'analysent comme suit :

	<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
-Créances de leasing (encours financiers)	608 818 407	558 303 016
-Créances échues (valeurs résiduelles échues)	357 277	460 843
-Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	9 505 029	5 498 423
<u>Total Brut</u>	<u>618 680 713</u>	<u>564 262 282</u>
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(13 342 492)	(12 669 434)
- Provisions pour dépréciation de l'encours courant	(2 000 000)	-
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(12 045)	(12 045)
<u>Total provisions</u>	<u>(15 354 537)</u>	<u>(12 681 479)</u>
<u>Soldes au 31 décembre 2011</u>	<u>603 326 176</u>	<u>551 580 803</u>

L'analyse par maturité de l'encours financier des contrats de leasing se détaille comme suit :

	<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
Paiements minimaux sur contrats actifs	<u>684 452 159</u>	<u>634 333 364</u>
A recevoir dans moins d'1 an	285 142 788	223 420 807
A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	384 839 697	391 569 482
A recevoir dans plus de 5 ans	14 469 674	19 343 074
Produits financiers non acquis	<u>92 820 133</u>	<u>88 438 650</u>
Encours contrats actifs (1)	<u>591 419 205</u>	<u>545 894 714</u>
A recevoir dans moins d'1 an	235 698 201	177 128 029
A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	342 396 040	350 851 188
A recevoir dans plus de 5 ans	13 324 964	17 915 497
Créances en cours (2)	<u>9 505 029</u>	<u>5 498 423</u>
Créances échues (3)	<u>357 277</u>	<u>460 844</u>
Contrats suspendus (contentieux) (4)	<u>17 399 202</u>	<u>12 408 301</u>
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)	<u>618 680 713</u>	<u>564 262 282</u>

NOTE 7 : CREANCES DE LEASING : IMPAYES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	<u>31-déc</u> <u>2011</u>	<u>31-déc</u> <u>2010</u>
<u>Clients ordinaires</u>		
- Impayés	11 167 298	4 807 212
- Intérêts de retard à facturer	156 792	36 443
<u>Montant brut</u>	<u>11 324 090</u>	<u>4 843 655</u>
A déduire :		
- Provisions	(1 780 884)	(478 476)
- Produits réservés	(1 075 065)	(342 838)
<u>Montant net</u>	<u>8 468 141</u>	<u>4 022 341</u>
<u>Clients litigieux</u>		
- Impayés	11 424 785	10 815 353
- Créances radiées	148 558	148 558
<u>Montant brut</u>	<u>11 573 343</u>	<u>10 963 911</u>
A déduire :		
- Provisions	(9 243 817)	(9 252 684)
- Produits réservés	(1 768 407)	(1 543 948)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	(148 558)
<u>Montant net</u>	<u>412 561</u>	<u>18 721</u>
- Agios Réservés sur opérations de consolidation et de Relocation	(43 018)	(58 792)
<u>Solde des clients et comptes rattachés</u>	<u>8 837 684</u>	<u>3 982 270</u>

NOTE 8 : COMPTES COURANTS DES ADHERENTS ET COMPTES DES ACHETEURS

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente au 31 décembre 2011, comme suit :

	<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
Comptes des acheteurs factorés		
Comptes des acheteurs locaux	91 640 484	85 975 098
Comptes des acheteurs export	1 625 513	2 286 971
Comptes des acheteurs import	6 983 602	8 590 535
<u>Sous total</u>	<u>100 249 599</u>	<u>96 852 604</u>
A déduire		
Provisions	(2 709 598)	(1 841 244)
<u>Montant net</u>	<u>97 540 001</u>	<u>95 011 360</u>
Comptes des adhérents		
Correspondants étrangers (FDG comptes en devise)	172 519	277 666
Fonds de garantie	18 001 276	19 322 934
Disponible	11 038 115	9 184 663
<u>Sous total</u>	<u>29 211 909</u>	<u>28 785 264</u>
<u>Encours de Financement des adhérents</u>	<u>71 037 690</u>	<u>68 067 340</u>

NOTE 9 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
Titres mis en équivalence	8 769 603	9 392 396
Titres immobilisés	10 581 560	8 554 726
Prêts au personnel	1 384 050	1 035 399
Échéances à moins d'un an des prêts au personnel	218 859	216 483
Cautionnements Citi Bank TF	4 650	-
Dépôts et cautionnements versés	27 157	23 356
<u>Total brut</u>	<u>20 985 879</u>	<u>19 222 360</u>
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(92 910)	(366 573)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(1 596)	(1 596)
<u>Total brut</u>	<u>20 873 493</u>	<u>18 836 311</u>

NOTE 9 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (SUITE)

Les titres mis en équivalence s'analysent au 31 décembre 2011 comme suit :

<u>Emetteur</u>	Coût d'acquisition	Ecart d'acquisition	Quote-part dans les réserves	Quote-part dans les résultats	Valeur des titres mis en équivalence	% détenu
	(a)	(b)				(a)
* Tuninvest Sicar	521 084	(45 627)	572 024	345 350	1 392 831	36,51%
* Tunisie Sicar	219 990	0	(23 007)	106 675	303 658	44,00%
* Tunisie Valeurs	1 538 451	0	2 189 482	823 766	4 551 699	30,00%
* Tuninvest International Sicar	128 750	0	575 198	97 417	801 365	25,75%
* Tuninvest Innovations Sicar	1 500 000	0	1 348	218 701	1 720 049	27,27%
	<u>3 908 275</u>	<u>(45 627)</u>	<u>3 315 045</u>	<u>1 591 909</u>	<u>8 769 603</u>	

(a) Compte tenu des effets des participations indirectes

(b) Classé parmi les immobilisations incorporelles

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2011 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Observation</u>
- B.T.S	500	10,000	5 000		1997	
- S T I F	1	10,000	10		2000	
- Société moderne de titrisation	500	100,000	50 000	50 000	2002	
- Esprit	6 100	10,000	61 000		2003	
- Clinique El Amen La Marsa	420	100,000	42 000		2010	
- ALIOS FINANCE	44 762		812 886		2006	
- FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000	1 000,000	1 000 000		2010	
- Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	42 910	42 910	2000	(*)
- Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,000	100		2010	
- Société BYZACENE	1 005	100,000	100 500		2006	(*)
- Société Prometel (T.F)	8 400	100,000	840 000		2009	(*)
- M.B.G	20 000	100,000	2 000 000		2009	(*)
- Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	9 990	18,500	184 815		2009	(*)
- Société Méhari Beach Tabarka	10 000	100,000	1 000 000		2009	(*)
- Société Touristique "OCEANA"	5 000	100,000	500 000		2009	(*)
- Amen Santé	19 234	10,000	192 340		2009/2010	
- Clinique El Amen Béja	2 500	100,000	250 000		2010	
- Société Comete Immobiliere	3 000	100,000	300 000		2010	(*)
- Société Golden Yasmine Loisirs	30 000	10,000	300 000		2008	(*)
- Société YASMINE	250 000	10,000	2 500 000		2011	(*)
- Serts	40 000	10,000	400 000		2011	(*)
			10 581 560	92 910		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

TABLEAUX DES IMMOBILISATIONS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

(Exprimés en dinars)

NOTE 10 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Logiciels	20% et 33,33%	4 423 029	360 109	1 828 211	-	6 611 349	3 732 104	563 691	-	4 295 795	2 315 554
Logiciels (en cours)		2 208 667	2 414 114	(1 828 211)	-	2 794 570	-	-	-	-	2 794 570
Ecart d'acquisition		283 246	-	-	40 007	243 239	55 018	5 297	-	60 315	182 924
TOTAUX		6 914 942	2 774 223	-	40 007	9 649 158	3 787 122	568 988	-	4 356 110	5 293 048

NOTE 11 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Terrain	0%	1 143 058	-	-	-	1 143 058	-	-	-	-	1 143 058
Constructions	5%	4 733 798	1 429 534	-	-	6 163 332	629 172	202 194	-	831 366	5 331 966
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	30 670	30 670	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	14 224 036	5 763 455	-	2 799 199	17 188 292	3 380 092	2 407 332	1 095 425	4 691 999	12 496 293
Matériel et Mobilier de bureau	10% et 20%	1 772 836	118 775	-	-	1 891 611	721 155	74 803	-	795 958	1 095 653
Matériel informatique	15% et 33%	2 109 385	265 332	-	-	2 374 717	1 755 332	241 241	-	1 996 573	378 144
Installations générales	10% et 15%	3 406 104	603 532	-	-	4 009 636	2 028 117	308 957	-	2 337 074	1 672 562
Constructions en cours		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		41 250	399 969	-	-	441 219	-	-	-	-	441 219
TOTAUX		27 461 137	8 580 597	-	2 799 199	33 242 535	8 544 538	3 234 527	1 095 425	10 683 640	22 558 895

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire

NOTE 12 : IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés se détaillent par société intégrée comme suit :

	<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
- Passif d'impôt différé, Tunis Location Longue Durée	(1 093 958)	(612 671)
- Passif d'impôt différé, MLA	(85 123)	(974 097)
<u>Total des passifs d'impôt différé</u>	<u>(1 179 081)</u>	<u>(1 586 768)</u>
- Actif d'impôt différé, Tunisie Leasing	307 772	259 026
- Actif d'impôt différé, Maghreb Leasing Algérie	362 802	180 174
- Actif d'impôt différé, Tunisie Factoring	227 743	185 804
- Actif d'impôt différé, Tunis Location Longue Durée	-	27 566
<u>Total des actifs d'impôt différé</u>	<u>898 317</u>	<u>652 570</u>
<u>Total des impôts différés</u>	<u>(280 764)</u>	<u>(934 198)</u>

NOTE 13 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
- Stocks	640 236	442 029
- Clients autres sociétés du groupe	382 990	812 866
- Fournisseurs, avances	3 314 894	2 261 496
- Avances et acomptes au personnel	157 237	120 916
- Crédit d'impôt	7 912 324	8 781 408
- Autres comptes débiteurs	1 131 592	1 051 988
- Produits à recevoir des tiers	1 280 274	898 032
- Produits à recevoir sur contrats de portages	464 514	426 893
- Charges constatées d'avance	916 119	1 073 383
- Frais d'émission des emprunts à long terme	1 430 441	1 062 761
<u>Total brut</u>	<u>17 630 621</u>	<u>16 931 770</u>
A déduire		
- Provisions pour dépréciation des comptes clients	(29 282)	(19 001)
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(44 161)	(83 682)
- Provisions pour dépréciation des produits à recevoir	(161 479)	(155 128)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(357 644)	(337 720)
<u>Total net</u>	<u>17 038 055</u>	<u>16 336 239</u>

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
Emprunts		
- Banques locales	117 028 332	106 933 509
- Banques étrangères	74 004 558	92 774 406
- Emprunts obligataires	200 630 000	149 000 000
- Crédit à court terme UTB	170 310	168 031
- Lingne d'avance CITIBANK	1 009 285	1 463 591
- Crédit à court terme BTE	11 000 000	7 500 000
- Billets de trésorerie	55 800 000	77 500 000
- Amen Bank (Portage sur titres MLA)	6 039 033	7 246 823
<u>Total emprunts</u>	<u>465 681 518</u>	<u>442 586 360</u>
Dettes rattachées		
- Intérêts courus et commissions à payer sur emprunts bancaires locaux	1 283 335	967 340
- Intérêts courus et commissions à payer sur emprunts bancaires étrangers	857 132	1 664 203
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 966 868	4 072 720
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	64 448	-
- Intérêts courus sur Emprunts Amen Bank (Portage sur titres MLA)	702 844	453 647
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>7 874 627</u>	<u>7 157 910</u>
<u>Total</u>	<u>473 556 146</u>	<u>449 744 270</u>

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Régularisations	Remboursements	Soldes fin de période		
					TOTAL	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>BANQUES LOCALES</u>	106 933 509	142 775 000	-	132 680 177	117 028 332	43 770 608	73 257 724
* AMEN BANK	3 750 000	-	-	2 500 000	1 250 000	-1 250 000	2 500 000
* STUSID BANK	937 500	-	-	937 500	-	-312 500	312 500
* AL BARAKA BANK	25 000 000	94 000 000	-	94 000 000	25 000 000	-	25 000 000
* A.B.C TUNISIE	5 000 000	-	-	2 000 000	3 000 000	1 000 000	2 000 000
* CITIBANK	12 000 000	9 000 000	-	12 000 000	9 000 000	-	9 000 000
* ATTJARI BANK	8 000 000	-	-	2 000 000	6 000 000	4 000 000	2 000 000
* ATTJARI BANK	10 000 000	-	-	2 000 000	8 000 000	6 000 000	2 000 000
* BIAT 2009/1	3 500 000	-	-	1 000 000	2 500 000	1 500 000	1 000 000
* BIAT 2009/2	7 500 000	-	-	2 000 000	5 500 000	3 500 000	2 000 000
BIAT 2010	9 000 000	-	-	2 000 000	7 000 000	5 000 000	2 000 000
BIAT 2011	-	10 000 000	-	833 333	9 166 667	5 833 334	3 333 333
AMEN BANK 2011	-	20 000 000	-	1 252 729	18 747 271	13 916 244	4 831 027
* AMEN BANK(SIMT)	205 740	-	-	78 267	127 473	83 530	43 943
* BNP (MLA)	10 993 614	9 775 000	-	5 531 693	15 236 921	-	15 236 921
* CITIBANK (MLA)	2 546 655	-	-	2 546 655	-	-	-
* AMEN BANK (factoring)	8 500 000	-	-	2 000 000	6 500 000	4 500 000	2 000 000
<u>BANQUES ETRANGERES</u>	92 774 406	16 745 800	(61 130)	35 454 518	74 004 558	42 556 448	31 448 110
* Crédit BIRD 3678 TUN	576 436	-	(186 130)	390 306	-	-	-
* Etat (ligne BIRD 3671 TUN)	340 378	-	-	340 378	-	-	-
* Crédit FMO V	3 013 834	-	-	3 013 834	-	-	-
* JEXIM BANK	703 450	-	-	703 450	-	-	-
* BEI (credit participatif)	54 398	-	125 000	25 000	154 398	154 398	-
* BEI	14 727 669	-	-	3 525 957	11 201 712	7 573 762	3 627 950
* B.E.I	4 489 034	-	-	1 462 462	3 026 572	1 968 201	1 058 371
* B.E.I	11 947 265	-	-	2 556 983	9 390 282	6 778 312	2 611 970
* B.E.I	2 607 885	-	-	560 950	2 046 935	1 475 531	571 404
* B.E.I	9 653 500	-	-	1 847 823	7 805 677	5 917 216	1 888 461
* B.E.I	2 880 750	-	-	550 382	2 330 368	1 767 393	562 975
* PROPARCO	749 609	-	-	599 598	150 011	-	150 011
* OPEC FUND	1 743 004	-	-	1 161 999	581 005	-	581 005
* BEI (MLA)	10 845 959	-	-	4 355 551	6 490 408	1 879 325	4 611 083
* FMO (MLA)	2 045 353	-	-	2 045 353	-	-	-
* HSBC	3 478 564	6 970 800	-	4 537 406	5 911 958	-	5 911 958
* PROPARCO	16 000 000	-	-	4 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
* FRANSABANK	6 917 318	-	-	3 777 086	3 140 232	-	3 140 232
* ABC	-	9 775 000	-	-	9 775 000	7 042 310	2 732 690
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	199 707 915	159 520 800	(61 130)	168 134 695	191 032 890	86 327 056	104 705 834

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Régularisations	Remboursements	Soldes fin de période		
					TOTAL	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* Emprunt obligataire 2006 I	<u>3 000 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>3 000 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2007"	<u>8 000 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>4 000 000</u>	<u>4 000 000</u>	<u>0</u>	<u>4 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2007 I	<u>6 000 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>3 000 000</u>	<u>3 000 000</u>	<u>0</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2007 II	<u>9 000 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>3 000 000</u>	<u>6 000 000</u>	<u>3 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2008 I	<u>9 000 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>3 000 000</u>	<u>6 000 000</u>	<u>3 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2008 II	<u>9 000 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>3 000 000</u>	<u>6 000 000</u>	<u>3 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2008 III	<u>12 000 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>3 000 000</u>	<u>9 000 000</u>	<u>6 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2009 I	<u>12 000 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>3 000 000</u>	<u>9 000 000</u>	<u>6 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2009"	<u>16 000 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>4 000 000</u>	<u>12 000 000</u>	<u>8 000 000</u>	<u>4 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2009 II	<u>15 000 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>3 000 000</u>	<u>12 000 000</u>	<u>9 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2010 I	<u>20 000 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>4 000 000</u>	<u>16 000 000</u>	<u>12 000 000</u>	<u>4 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2010 II	<u>30 000 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>6 000 000</u>	<u>24 000 000</u>	<u>18 000 000</u>	<u>6 000 000</u>
* Emprunt subordonné remboursable "Tunisie Leasing Subordonné 2010"	<u>0</u>	<u>20 000 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>20 000 000</u>	<u>16 000 000</u>	<u>4 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2011 I	<u>0</u>	<u>30 000 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>30 000 000</u>	<u>24 000 000</u>	<u>6 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2011 II	<u>0</u>	<u>30 000 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>30 000 000</u>	<u>24 000 000</u>	<u>6 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2011 III	<u>0</u>	<u>13 630 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>13 630 000</u>	<u>13 630 000</u>	<u>0</u>
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	149 000 000	93 630 000	-	42 000 000	200 630 000	145 630 000	55 000 000

NOTE 15 : PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES

Les provisions pour risques se détaillent par société intégrée comme suit :

	<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
- Provisions pour risques divers, Tunisie Leasing	1 020 732	655 208
- Provisions pour risques divers, Tunisie Factoring	850 205	715 844
<u>Total général</u>	<u>1 870 937</u>	<u>1 371 052</u>

NOTE 16 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	12 055 477	8 530 407
- Dépôts et cautionnements reçus	6 555 332	6 981 599
<u>Total général</u>	<u>18 610 809</u>	<u>15 512 006</u>

NOTE 17 : AUTRES PASSIFS

	<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
- Personnel, remunerations dues	159 747	394 397
- Personnel, provisions pour congés payés	1 510 952	719 792
- Personnel, autres charges à payer	1 262 405	1 905 873
- Fonds social	225 856	276 636
- Etat, retenues sur salaires	213 998	63 647
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	590 576	449 513
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	4 587	16 179
- Etat, impôts sur les sociétés	4 616 534	3 298 272
- Etat, TVA à payer	1 569 713	1 392 743
- Etat, autres impôts et taxes à payer	57 317	121 478
- Actionnaires, dividendes à payer	3 696 243	90 233
- C.N.S.S	597 852	291 479
- Autres comptes créditeurs	4 057 565	2 712 491
- Diverses charges à payer	1 713 787	895 947
- Produits constatés d'avance	285 137	271 076
<u>Total</u>	<u>20 562 268</u>	<u>12 899 755</u>

NOTE 18 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
- Capital social	(A)	35 000 000	35 000 000
- Réserve légale		3 500 000	3 450 000
- Prime d'émission		22 500 000	22 500 000
- Réserve spéciale de réinvestissement		4 092 000	1 000 000
- Autres réserves		4 889 125	4 889 125
- Ecart de conversion		1 689 981	1 090 321
- Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	(B)	3 315 045	1 906 799
- Dividendes reçus des filiales		3 934 004	1 892 759
- Résultats reportés		23 650 362	21 011 943
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>102 570 517</u>	<u>92 740 947</u>
- Résultat net des sociétés intégrées		15 870 315	18 889 485
- Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(B)	1 591 909	2 891 084
- Part revenant aux intérêts minoritaires		(7 935 505)	(6 315 529)
Résultat net revenant à la société consolidante (1)		<u>9 526 719</u>	<u>15 465 040</u>
Total des capitaux propres avant affectation	(C)	<u>112 097 236</u>	<u>108 205 987</u>
Nombre d'actions (2)	(D)	7 000 000	7 000 000
Résultat par action (*)	(1) / (2)	1,361	2,209

(A) Le capital social s'élève au 31 décembre 2011 à la somme de 35.000.000 Dinars divisé en 7.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) Voir note 9

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint

(D) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES
EXERCICE 211
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve Spéciale de Réinvestissement	Prime d'émission	Autres réserves	Ecart de conversion	Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	Dividendes reçus des filiales	Résultats reportés	Résultat consolidé de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2009	34 500 000	3 211 664	-	22 500 000	4 889 125	(316 925)	691 053	1 590 069	15 296 599	14 241 005	96 602 590
Quatrième résolution approuvée par l'A.G.E du 04/06/2009	500 000								(500 000)		-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 03/06/2010		238 335	1 000 000					(1 590 069)	9 411 313	(9 059 579)	-
Affectations des résultats des filiales							1 215 746	517 500	3 454 899	(5 181 426)	6 719
Effets de variation du pourcentage d'intérêts								119 178			119 178
Dividendes reçus des filiales intégrées								1 375 259	(1 330 046)		45 213
Ecart de conversion						1 407 246					1 407 246
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009									(5 440 000)		(5 440 000)
Résultat consolidé au 31 Décembre 2010										15 465 040	15 465 040
Solde au 31 décembre 2010	35 000 000	3 450 000	1 000 000	22 500 000	4 889 125	1 090 321	1 906 799	1 892 759	21 011 943	15 465 040	108 205 987
Effets ajustements résultats filiales									(85 667)		(85 667)
Affectations approuvées par l'A.G.O du 24/05/2011		50 000	3 092 000					(1 892 759)	6 694 908	(7 944 149)	-
Affectations des résultats des filiales							1 398 832	1 423 625	4 600 128	(7 489 768)	(67 183)
Effets de variation du pourcentage d'intérêts									(110 571)		(110 571)
Effets de variation de périmètre de consolidation							9 414			(31 123)	(21 709)
Dividendes reçus des filiales intégrées								2 510 379	(2 510 379)		-
Ecart de conversion						599 660					599 660
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010									(5 950 000)		(5 950 000)
Résultat consolidé au 31 décembre 2011										9 526 719	9 526 719
Solde au 31 décembre 2011	35 000 000	3 500 000	4 092 000	22 500 000	4 889 125	1 689 981	3 315 045	3 934 004	23 650 362	9 526 719	112 097 236

NOTE 19 : INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de Tunisie Factoring		
- Dans le capital	4 157 175	3 837 571
- Dans les réserves	2 655 438	2 142 223
- Dans le résultat (A)	509 949	770 960
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la MLA		
- Dans le capital	43 879 465	43 879 465
- Ecart de conversion	4 533 128	3 122 218
- Dans les réserves	5 224 922	3 399 713
- Dans le résultat (A)	7 420 584	5 546 979
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la S.I.M.T		
- Dans le capital	-	320 204
- Dans les réserves	-	(101 004)
- Dans le résultat (A)	-	(9 560)
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la TLLD		
- Dans le capital	1 400	1 400
- Dans les réserves	5 151	2 481
- Dans le résultat (A)	4 972	7 150
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la SPCS		
- Dans le capital	3 500 100	3 500 100
- Dans les réserves	-	-
- Dans le résultat	-	-
<u>Total des intérêts minoritaires</u>	<u>71 892 284</u>	<u>66 419 900</u>
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires (A)	<u>7 935 505</u>	<u>6 315 529</u>

NOTE 20 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

	<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
- intérêts conventionnels	62 121 582	57 645 200
- Intérêts intercalaires	797 577	772 114
<u>Revenus bruts de leasing</u> (A)	<u>62 919 159</u>	<u>58 417 314</u>
- Intérêts de retard (B)	1 107 173	738 615
<u>Total des autres produits</u>	<u>1 107 173</u>	<u>738 615</u>
- Produits réservés de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers	(1 026 923)	(241 755)
. Intérêts de retard	(347 306)	(181 833)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	102 621	207 363
. Intérêts de retard antérieurs	142 601	103 672
<u>Variation des produits réservés</u> (C)	<u>(1 129 007)</u>	<u>(112 553)</u>
<u>Total des revenus du leasing</u> (A)+(B)+(C)+(D)	<u>62 897 325</u>	<u>59 043 376</u>

NOTE 21 : REVENUS DE FACTORING

L'analyse des revenus du factoring au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011, se présente ainsi :

	<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
- Commissions de factoring	3 561 524	3 495 238
- Intérêts de financement	5 200 111	5 089 056
<u>Total</u>	<u>8 761 635</u>	<u>8 584 294</u>

NOTE 22 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	10 100 808	8 105 554
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	5 424 060	8 186 194
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	6 075 881	3 333 730
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	402 146	347 800
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>22 002 895</u>	<u>19 973 278</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	695 863	955 161
- Intérêts bancaires et sur opérations de financement	3 132 555	3 285 219
- Autres	1 325 629	1 737 600
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>5 154 047</u>	<u>5 977 980</u>
<u>Total général</u>	<u>27 156 942</u>	<u>25 951 257</u>

NOTE 23 : DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Leasing)	7 431 529	5 777 145
- Dotations aux provisions collectives (*)	2 133 000	-
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Leasing)	(3 295 181)	(3 328 203)
- Créances abandonnées des entreprises en difficultés	2 203 046	-
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(2 014 953)	-
- Annulation de produits réservés sur créances radiées	(188 093)	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Factoring)	829 739	177 470
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Factoring)	(88 033)	(280 005)
- Créances abandonnées (Tunisie Factoring)	-	12 231
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (MLA)	-	775 481
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (MLA)	(174 326)	-
- Reprises de provisions pour provisions non affectées	-	(419 266)
- Encaissement sur créances radiées	(9 455)	-
<u>Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées</u>	<u>6 827 273</u>	<u>2 714 853</u>

(*) Cette provision collective est constituée pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier et ce en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 Mars 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus.

NOTE 24 : DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	<u>31 décembre 2011</u>	<u>31 décembre 2010</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	-	81 655
- Reprise sur provisions pour dépréciation des titres	(122 788)	(533 788)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	1 413
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(53 917)	(17 299)
- Dotations aux provisions sur avances fournisseurs	-	7 514
- Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	519 885	880 290
- Reprises de provisions pour risques et charges	(20 000)	(844 839)
- Perte sur immobilisations financières	-	330 000
<u>Dotations nettes aux provisions pour risques divers</u>	<u>323 180</u>	<u>(95 055)</u>

NOTE 25 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Tunisie Leasing (TL) – Tunisie Factoring (TF)

Cautions données

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de TF dans laquelle elle détient 56,98%, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

Les cautions en vigueur au 31 décembre 2011 accordées au profit de CITIBANK s'élèvent à 11 000 KDT.

Tunisie Leasing (TL) – SIMT

Avances en compte courant

Les avances en compte courant accordées par TL à la SIMT, dans laquelle elle détient 100 % du capital, rémunérées au taux de 8%, s'élèvent à 1 498 KDT au 31 décembre 2011.

Les produits constatés au titre de ces avances en 2011 s'élèvent à 133 KDT.

Le cumul des intérêts courus au 31 décembre 2011 s'élève à 141 KDT.

Contrat de location du siège

Le loyer relatif au siège social facturé par la SIMT à TL s'élève à 210 KDT au 31 décembre 2011 conformément au contrat de location.

Caution

Le Conseil d'Administration réuni le 4 août 2005, a autorisé l'octroi à Amen Bank d'une caution solidaire en faveur de la SIMT et ce, au titre d'un prêt de 500 KDT destiné à la construction d'un dépôt.

L'encours du prêt au 31/12/2011 (en principal) s'élève à 127 KDT.

Acquisition Titres SIMT

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 19 avril 2011 a autorisé l'acquisition auprès de Tunisie Factoring des 7 688 actions qu'elle détenait dans le capital de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie « SIMT » et ce, pour un prix global de 999 440 DT.

Tunisie Leasing (TL) – Tunisie Location Longue Durée (TLLD)

Engagement Leasing

Au cours de l'exercice 2011, TL a mis en force 105 contrats au profit de Tunisie LLD, dans la quelle elle détient directement 99,44 % du capital, pour une valeur totale de 5 402 KDT.

La marge brute réalisée en 2011 sur les contrats Tunisie LLD s'élève à 792 KDT.

Au 31 décembre 2011, l'encours financier s'élève à 12 792 KDT.

Financement en billets de Trésorerie

Tunisie Leasing a réalisé, en 2011, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la société « Tunisie Location Longue Durée ».

- Un Billet de Trésorerie de 250 000 DT, émis le 1er Mars 2011 et échéant le 30 Mai 2011, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 2 781 DT.
- Un Billet de Trésorerie de 300 000 DT, émis le 07 Juin 2011 et échéant le 05 Septembre 2011, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 3 337 DT.
- Un Billet de Trésorerie de 500 000 DT, émis le 08 Juin 2011 et échéant le 05 Décembre 2011, au taux facial de 4,8%. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 11 719 DT.
- Un Billet de Trésorerie de 1 000 000DT, émis le 23 novembre 2011 et échéant le 21 Mai 2012, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 21 027 DT, dont 3 667 DT constaté parmi les charges de l'exercice.
- Un Billet de Trésorerie de 500 000 DT, souscrit le 7 décembre 2011 et échéant le 4 juin 2012, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 11 002 DT, dont 1 479 DT constaté parmi les charges de l'exercice.

Tunisie Leasing a réalisé, en 2010, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie échéant en 2011, auprès de la société « Tunisie Location Longue Durée ».

- Un Billet de Trésorerie de 250 000DT, émis le 26 novembre 2010 et échéant le 24 février 2011, au taux facial de 4,5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 2 781 DT dont 1 699 DT constaté parmi les charges de l'exercice.
- Un Billet de Trésorerie de 850 000 DT, émis le 26 novembre 2010 et échéant le 25 mai 2011, au taux facial de 4,8%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 19 922 DT dont 16 048 DT constaté parmi les charges de l'exercice.
- Un Billet de Trésorerie de 500 000 DT, souscrit le 26 novembre 2010 et échéant le 21 novembre 2011, au taux facial de 5%. Le montant des intérêts supportés s'élève à 23 810 DT dont 21 496 DT constaté parmi les charges de l'exercice.

Tunisie Leasing (TL) – Maghreb Leasing Algérie (MLA)

Compte courant

Le compte courant de MLA, dans laquelle TL détient 30% (dont 11,28% à travers un contrat de Portage) du capital, est débiteur de 197 KDT.

TL a conclu avec MLA, le 28 juin 2011, un troisième avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007, en vertu duquel les honoraires de TL

ont été portés de 150 000 € à 159 125 € par an et ce à partir du 1^{er} avril 2011 et de 159 125 € à 169 845 € par an, à partir du 1^{er} avril 2012. Les prestations facturées en 2011 dans ce cadre, s'élèvent à 299 KDT.

Caution

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 27 décembre 2007, a autorisé l'octroi de sa garantie pour MLA à hauteur de 10 millions d'Euros au profit de la BIAT, d'ATTIJARI BANK ou de toute autre banque, et à hauteur de 1 million d'US dollars au profit de l'ARAB BANK PLC (Alger) et ce dans le cadre de la mobilisation des ressources financières nécessaires à l'activité de MLA.

Au 31 décembre 2011, le prêt garanti (en principal et en intérêts) a été totalement remboursé.

Le conseil d'administration réuni le 27 août 2009, a ratifié une caution solidaire en faveur de Maghreb Leasing Algérie (MLA), dans laquelle TL détient 30% (dont 11,28% à travers un contrat de Portage) du capital, au titre d'un prêt de 500 millions de dinars algériens contracté auprès de PNB Paris-Bas (Alger) pour les besoins du financement de ses investissements.

Au 31 décembre 2011, l'encours du prêt garanti (en principal et en intérêts) s'élève à 128 millions de dinars algériens.

Tunisie Leasing (TL) - Tunisie Valeurs

Commissions

Tunisie Valeurs assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires, émis par la TL ainsi que la tenue des comptes des valeurs de cette dernière.

Les honoraires facturés par Tunisie Valeurs et relatifs à l'exercice 2011 s'élèvent à 486 KDT en HT.

Engagement leasing

TL a mis en force un contrat au profit de Tunisie Valeurs, dans laquelle elle détient directement 30% du capital, pour une valeur totale de 3 206 KDT.

La marge brute réalisée en 2011 sur le contrat de Tunisie Valeurs s'élève à 115 KDT.

Au 31 décembre 2011, l'encours financier s'élève à 3 294 KDT, dont 400 KDT relatif à un contrat en cours de Mise En Force, et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 806 KDT.

Tunisie Leasing (TL) - TUNINVEST FINANCE GROUP (TFG)

Engagement leasing

TL a mis en force un contrat au profit de Tuninvest Finance Group, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 1 883 KDT.

La marge brute réalisée en 2011 sur les contrats de Tuninvest Finance Group s'élève à 64 KDT.

Au 31 décembre 2011, l'encours financier s'élève à 1 978 KDT, dont 400 KDT relatif à un contrat en cours de Mise En Force, et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 000 KDT.

Tunisie Leasing (TL) - Société Dar El Jeld

Engagement leasing

Au cours de l'exercice 2011, TL a mis en force 1 contrat au profit de la société Dar El Jeld, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 225 KDT.

La marge brute réalisée en 2011 sur les contrats de la société Dar El Jeld s'élève à 50 KDT.

Au 31 décembre 2011, l'encours financier s'élève à 953 KDT et les dépôts de garantie totalisent un montant de 400 KDT.

Tunisie Leasing (TL) - AMEN BANK

Au 31 décembre 2011, le détail des opérations faites entre l'Amen Bank et Tunisie leasing se présente comme suit :

- Le solde du compte bancaire de Tunisie Leasing ouvert auprès de l'Amen Bank s'élève à 9 759 604 DT créateur,
- L'encours des emprunts bancaires octroyés par l'Amen Bank au profit de Tunisie Leasing enregistrent un encours de 19 997 271 DT,
- Tunisie Leasing a enregistré dans son hors bilan une dette d'un montant de 6 039 033 DT correspondant au reliquat du montant de la participation d'Amen Bank, pour le compte de Tunisie leasing, à l'augmentation du capital de Maghreb Leasing Algérie (MLA).

Ce montant, considéré comme un prêt, est redevable sur une période de cinq ans.

- Les intérêts et charges assimilées supportées par Tunisie Leasing au titre des opérations mentionnées ci-dessus s'élèvent à 1 304 681 DT.

Tunisie Factoring (TF) - SIMT

Contrat de location du siège

TF a conclu en 2003 un contrat de bail du siège de la société avec la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT). Le contrat s'étend sur une période d'une année renouvelable par tacite reconduction dans les mêmes conditions avec une augmentation annuelle de 5%. La SIMT a facturé à TF le loyer du siège ainsi que les services annexes (gardiennage, nettoyage, PTT, eau et électricité) pour un montant de 156 420 DT au titre de l'exercice 2011.

Tunisie Factoring (TF) – Tunisie Valeurs

Opération de financement

TF a réalisé en 2011 des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de TUNISIE VALEURS (TV). La charge d'intérêt subie par TF au titre de 2011 s'élève à 37 672 DT.

L'encours des billets de trésorerie est nul au 31 décembre 2011.

D'autre part, TF a souscrit à l'émission de billets de trésorerie auprès de Tunisie SICAV. Le montant des intérêts perçus au titre de 2011 s'élève à 737 788 dinars.

L'encours des billets de trésorerie s'élève à 12 500 000 DT au 31 décembre 2011.

Portage

TF a créé en 2000 la Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) en vue de porter 40 000 actions TF dans le cadre de son plan stocks options et a confié la gestion de cette structure à Tunisie Valeurs. En 2006, TF a conclu avec TV une convention portant sur la cession de 39 940 actions représentant 99,985% du capital de la STIF à TV au prix de 10 dinars l'action soit 399 940 dinars. Par la même convention, TV percevra les dividendes distribués par STIF égaux à la rémunération de l'investissement de TV au taux de TMM + 1,125% augmenté de 10 000 dinars HTVA par an.

Dans le cas où les dividendes ne seraient pas distribués ou seraient inférieurs au coût du portage tel que défini ci haut, TF s'engage à payer le reliquat.

Tunisie Location Longue Durée (TLLD) – SIMT

Contrat de location du siège

Le loyer relatif au siège social facturé par la SIMT à TLLD s'élève à 32 KDT au 31 décembre 2011 conformément au contrat de location.

Tunisie Location Longue Durée (TLLD) – Tunisie Factoring

Location de voitures

Tunisie Location Longue Durée a loué une voiture à Tunisie Factoring, les produits réalisés à ce titre se sont élevés à 421 DT.

Tunisie Location Longue Durée (TLLD) – Tunisie Leasing (TL)

Location de voitures

Tunisie Location Longue Durée a conclu avec Tunisie Leasing un contrat de location de voitures.

Les voitures mises à la disposition de Tunisie Leasing à fin 2011 sont au nombre de 16.

Les produits locatifs ont atteint au titre de l'année 2011 un montant de 162 KDT.

Personnel détaché

Au cours de l'année 2011, la société Tunisie Leasing a facturé à la société TLLD la somme de 166 KDT représentant les rémunérations du gérant.

NOTE 26 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 26 Avril 2012. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

4.17. Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2011

Deloitte.

Cabinet MS Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac d'Annecy
1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 71 862 430
Fax: +216 71 862 437
www.deloitte.com

FINOR

Immeuble International City Center – Tour des
bureaux – Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
Tel : +216 70 728 450
Fax : +216 70 728 405
E-mail : administration@finor.com.tn

TLG Leasing-Factoring-LLD

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011

Messieurs les Actionnaires de Tunisie Leasing

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de Tunisie Leasing pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 781 166 908 DT et un résultat consolidé de 9 526 719 DT, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du groupe Tunisie Leasing comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, l'état des engagements hors bilan et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction du groupe est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans le périmètre de consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 4.10 aux états financiers, qui précise que par rapport à l'exercice 2010, les états financiers de 2011 traduisent des changements de méthodes en matière de classification des actifs et de couverture des risques.

En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus, et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, relatives à l'évaluation des engagements dans le cadre desdites mesures.

En application des nouvelles dispositions, une provision collective d'un montant de 2.133 KDT, a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble de ces actifs.

L'adoption des nouvelles règles et notamment du principe de provisionnement collectif, a eu pour effet d'augmenter les provisions en couverture des risques sur la clientèle de 1.286 KDT et par la même d'affecter le résultat de l'exercice d'un montant égal.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2011.

Tunis, le 03 Mai 2012

Les commissaires aux comptes

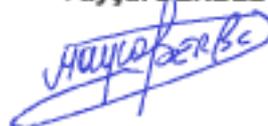
Cabinet M.S.Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu
Limited

Mohamed LOUZIR



Cabinet FINOR

Fayçal DERBEL



4.18. Etats financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2012

4.18.1. Bilan arrêté au 30 juin 2012

En Dinars

	Notes	30 juin		31 décembre
		2012	2011	2011
ACTIFS				
Liquidités et équivalents de liquidités	3	2 015 169	2 008 740	603 432
Créances sur la clientèle				
Créances de leasing : Encours Financiers		520 847 831	460 734 845	489 573 289
Moins : provisions		(15 689 558)	(11 743 646)	(14 502 071)
	4	505 158 273	448 991 199	475 071 218
Créances de leasing : Impayés		20 783 467	18 542 902	21 423 884
Moins : provisions et produits réservés		(13 864 889)	(12 123 894)	(14 059 751)
	5	6 918 578	6 419 008	7 364 133
Intérêts constatés d'avance		(2 855 627)	(2 604 362)	(2 670 354)
Total des créances sur la clientèle		509 221 224	452 805 845	479 764 997
Portefeuille titres de placement	6	687 110	432 199	733 202
Portefeuille d'investissement				
Portefeuille d'investissement brut		35 062 579	36 159 637	36 820 112
Moins : provisions		(112 386)	(316 655)	(112 386)
Total Portefeuille d'investissement	7	34 950 193	35 842 982	36 707 726
Valeurs immobilisées				
Immobilisations incorporelles		4 737 261	3 745 930	4 599 612
Moins : amortissements		(2 974 620)	(2 481 367)	(2 715 023)
	8	1 762 641	1 264 563	1 884 589
Immobilisations corporelles		12 968 942	5 736 862	6 188 248
Moins : amortissements		(3 372 522)	(2 827 396)	(3 020 286)
	9	9 596 420	2 909 466	3 167 962
Total des valeurs immobilisées		11 359 061	4 174 029	5 052 551
Autres actifs	10	15 692 048	12 112 420	11 898 002
TOTAL DES ACTIFS		573 924 805	507 376 215	534 759 910

	Notes	30 juin		31 décembre
		2012	2011	2011
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES				
PASSIFS				
Emprunts et ressources spéciales				
Concours bancaires	11	15 842 316	6 890 663	10 755 267
Emprunts et dettes rattachées	12	413 335 920	367 663 379	387 700 960
Total Emprunts et ressources spéciales		429 178 236	374 554 042	398 456 227
Autres Passifs				
Dettes envers la clientèle	13	14 811 910	11 131 086	13 187 566
Fournisseurs et comptes rattachés	14	27 655 661	25 199 699	25 669 262
Provisions pour passifs et charges	15	1 107 778	692 782	1 020 732
Autres	16	5 904 490	5 293 605	3 939 498
Impôt différé suite à l'opération de fusion		259 569	-	-
Total des autres Passifs		49 739 408	42 317 172	43 817 058
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		35 000 000	35 000 000	35 000 000
Réserves		37 758 998	33 868 843	33 868 843
Résultats reportés		14 793 245	16 253 664	16 253 663
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		87 552 243	85 122 505	85 122 506
Résultat de la période		7 454 918	5 382 495	7 364 119
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	17	95 007 161	90 505 000	92 486 625
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		573 924 805	507 376 215	534 759 910

4.18.2. Etat des engagements hors bilan arrêté au 30 juin 2012

En Dinars

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
PASSIFS EVENTUELS	11 000 000	13 122 673	13 645 888
Cautions, avals et autres garanties données	11 000 000	13 122 673	13 645 888
ENGAGEMENTS DONNES	27 611 191	19 977 000	19 545 778
Engagements de financement en faveur de la clientèle	27 611 191	19 977 000	19 545 778
ENGAGEMENTS RECUS	75 863 089	70 816 184	71 997 315
Garanties reçues	7 672 564	7 896 865	7 672 508
Intérêts à échoir sur contrats actifs	68 190 525	62 919 319	64 324 807
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	8 973 142	33 170 623	6 039 033
Engagements sur titres (*)	6 039 033	7 246 823	6 039 033
Emprunts obtenus non encore encaissés	2 934 109	25 923 800	-

(*) Ce montant se rapporte au contrat de portage en date du 30 décembre 2009 signé entre Tunisie Leasing et Amen Bank en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions et pour un montant de 8 454 613 DT au profit de Tunisie Leasing de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Ce montant est remboursable annuellement par septième en contre partie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

Tunisie Leasing a procédé au remboursement des deux premières échéances pour un montant global de 2 415 580 DT.

4.18.3. Etat de résultat arrêté au 30 juin 2012

En Dinars

	Notes	30 juin		31 décembre
		2012	2011	2011
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts de crédit bail		21 541 968	20 846 272	41 589 852
Variation des produits réservés		151 409	(527 906)	(1 129 006)
Total du revenu de leasing	18	21 693 377	20 318 366	40 460 846
Autres produits d'exploitation	19	352 901	521 372	859 967
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		22 046 278	20 839 738	41 320 813
CHARGES FINANCIERES NETTES	20	(10 953 091)	(10 975 037)	(21 669 666)
PRODUITS DES PLACEMENTS	21	5 136 019	3 867 931	4 492 736
PRODUIT NET		16 229 206	13 732 632	24 143 883
Charges de personnel	22	(3 017 670)	(2 899 446)	(5 325 990)
Autres charges d'exploitation	23	(2 203 282)	(1 999 138)	(3 753 822)
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	24	(1 144 032)	(2 043 167)	(6 126 893)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres		-	86 288	139 681
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	25	(611 833)	(294 627)	(744 966)
Dotations aux provisions pour risques divers	26	(147 937)	(12 274)	(298 225)
RESULTAT D'EXPLOITATION		9 104 453	6 570 268	8 033 669
Autres gains ordinaires	27	214 194	158 380	621 562
Autres pertes ordinaires		-	(529)	(529)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		9 318 647	6 728 119	8 654 700
Impôt sur les bénéfices	28	(1 863 729)	(1 345 624)	(1 290 581)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		7 454 918	5 382 495	7 364 119
Résultat par action	17	1,065	0,769	1,052

4.18.4. Etat de flux arrêté au 30 juin 2012

En Dinars

	Notes	30 juin		Exercice
		2012	2011	2011
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	29	162 036 381	140 834 012	289 236 887
Décaissements pour financement de contrats de leasing	30	(167 011 328)	(117 728 198)	(273 522 427)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	31	(6 161 747)	(5 335 617)	(9 857 878)
Intérêts payés	32	(11 033 271)	(11 024 738)	(20 999 198)
Impôts et taxes payés	33	(543 121)	(995 954)	(2 561 088)
Autres flux de trésorerie	34	2 353 691	2 250 586	3 278 967
		<u>(20 359 394)</u>	<u>8 000 091</u>	<u>(14 424 736)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	35	(205 389)	(750 700)	(2 107 883)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	8 900	37 519
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	36	(3 063 970)	(3 951 982)	(5 743 273)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	37	490 683	755 475	1 511 272
		<u>(2 778 676)</u>	<u>(3 938 307)</u>	<u>(6 302 365)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions	38	(5 947 933)	(5 947 842)	(5 947 842)
Encaissements provenant des emprunts	12	85 370 000	101 000 000	226 630 000
Remboursement d'emprunts	12	(74 759 309)	(78 451 656)	(185 262 683)
Flux liés au financement à court terme	12	14 800 000	(25 300 000)	(24 600 000)
		<u>19 462 758</u>	<u>(8 699 498)</u>	<u>10 819 475</u>
Variation de trésorerie		<u>(3 675 312)</u>	<u>(4 637 714)</u>	<u>(9 907 626)</u>
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	39	(10 151 835)	(244 209)	(244 209)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	39	(13 827 147)	(4 881 923)	(10 151 835)

4.18.5. Notes aux états financiers arrêtés au 30 juin 2012

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

L'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004.

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006 a décidé de réduire le nominal de l'action de Tunisie Leasing de 10 Dinars à 5 Dinars. En conséquence, le nombre d'actions composant le capital social est porté de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

La même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société :

- d'un montant de 7.500.000 dinars pour le porter à 27.500.000 dinars par la création de 1.500.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action ; et
- d'une somme de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés ». Ladite somme serait affectée à la création et à la libération intégrale de 500.000 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 5.500.000 actions en cinq tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2007, le 1^{er} janvier 2008, le 1^{er} janvier 2009, le 1^{er} janvier 2010 et le 1^{er} janvier 2011.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 Dinars correspondant aux quatrième et cinquième tranches de l'augmentation du capital de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves à prélever sur les résultats reportés telle que décidée par l'assemblée générale extraordinaire, réunie en date du 8 juin 2006.

La même assemblée a décidé de porter le capital social de 29.000.000 Dinars à 34.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune

correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 15 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2009 et le 1^{er} janvier 2010, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 68 anciennes pour la première tranche.
- 1 action nouvelle pour 69 anciennes pour la deuxième tranche.

L'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2012, a décidé la fusion par voie d'absorption de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie « SIMT » par la société « Tunisie Leasing » avec effet au 1^{er} janvier 2011.

Elle a approuvé les apports effectués par la société « SIMT » à titre de fusion et qui consistent en la totalité de son patrimoine actif et passif, à la société « Tunisie Leasing ».

La synthèse des apports, telle qu'elle ressort du traité de fusion, se présente comme suit :

• Eléments d'actifs apportés	8.106.059
• Passifs grevant les biens apportés	(2.785.084)
<u>Apport net</u>	DT 5.320.975

L'établissement des parités d'échange dans le cadre de la fusion a été fixé à trois cent soixante quatorze (374) actions de la société Tunisie Leasing pour cent (100) actions de la société « SIMT ». Cette parité a été déterminée en faisant le rapport entre la valeur de l'action de la « SIMT » (estimée à 129,780 DT) et la valeur par action de TL (estimée à 34,724DT).

Il résulte de ce rapport d'échange que les quarante et un mille (41.000) actions composant le capital de la « SIMT » devront recevoir, en rémunération de l'apport de ladite société, cent cinquante trois mille trois cent quarante (153.340) actions à créer par la société « TL ».

Par ailleurs, et du fait que la société « TL » est propriétaire de la totalité des actions formant le capital de la « SIMT », elle a renoncé à l'attribution de ses propres actions en rémunération des apports de cette dernière et par conséquent, l'opération de fusion n'a pas engendré une augmentation de capital et l'émission de nouvelles actions.

La différence entre la valeur nette des biens apportés (DT : 5.320.975) et le montant de la participation de Tunisie Leasing dans le capital de la SIMT (DT : 4.330.820), soit DT : 990.155 a été inscrite parmi les capitaux propres dans un compte intitulé « Boni de fusion ».

Tunisie Leasing a retenu la comptabilisation des apports de la SIMT à leurs justes valeurs conformément à ce qui a été indiqué dans le prospectus visé par le CMF en date du 19 janvier 2012.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2012 à la somme de 35.000.000 Dinars divisé en 7.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

2-1- Base de préparation des états financiers

Les états financiers de Tunisie Leasing sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinars Tunisiens (DT).

Les états financiers comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan de la société sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

2-2-Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33%
- Constructions	20 ans	5%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33%
- Installations générales	10 ans	10%

2-3-Créances de leasing

Les contrats de location financement établis par la société transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis par la société varie entre trois et sept ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, la société enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 juin 2008, la société

comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

2-4-Dépréciation des créances

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-4-1 Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision
	A appliquer par classe
. A : Actifs courants	- (*)
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	- (*)
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

(*) En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il a été constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-4-2 Les garanties reçues

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définies par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 tel que modifiée par la circulaire BCT n°99-04.

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

2-4-3 La valeur du matériel en leasing

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location étaient les suivants :

. Matériel standard	:	Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
. Matériel spécifique	:	Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
. Immeubles	:	Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu ;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

2-5-Comptabilisation des revenus

Conformément à la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, la société ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts de crédit bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créance de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-6-Portefeuille titres

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées

sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- ✓ au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- ✓ à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

2-7-Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

2-8-Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre des contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité et dans la limite du bénéfice imposable.

2-9-Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoient que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

NOTE 3 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
- Banques	2 011 591	2 003 518	598 376
- Caisses	3 578	5 222	5 056
<u>Total</u>	<u>2 015 169</u>	<u>2 008 740</u>	<u>603 432</u>

NOTE 4 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
- Créances de leasing (encours financiers)	508 820 849	452 929 558	479 710 983
- Créances échues (valeurs résiduelles échues)	364 684	849 166	357 277
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	11 662 298	6 956 121	9 505 029
<u>Total brut</u>	520 847 831	460 734 845	489 573 289
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(13 677 513)	(11 731 601)	(12 490 026)
- Provisions collectives	(2 000 000)	-	(2 000 000)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(12 045)	(12 045)	(12 045)
<u>Total des provisions</u>	(15 689 558)	(11 743 646)	(14 502 071)
<u>Soldes nets</u>	505 158 273	448 991 199	475 071 218

Les mouvements enregistrés durant la période sur ce poste sont indiqués ci-après :

Solde au 31 Décembre 2011	475 071 218
<u>Additions de la période</u>	
- Investissements	147 922 194
- Relocations	2 034 701
<u>Retraits de la période</u>	
-Remboursement des créances échues	(110 883 072)
-Remboursement anticipé de créances	(5 706 809)
-Remboursement des valeurs résiduelles	(235 162)
-Relocations	(1 857 310)
<u>Provisions de la période</u>	
- Dotations	(2 139 963)
- Reprises	952 476
Solde au 30 Juin 2012	505 158 273

4.1 : Analyse par secteur d'activité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
Agriculture	19 368 801	18 217 992	19 297 482
Bâtiments TP	58 656 656	50 224 408	56 160 188
Industrie			
Agro-alimentaire	25 958 961	24 746 883	25 755 629
Chimie	19 234 415	16 114 289	17 256 294
Energie	815 650	628 152	982 800
Textile	12 815 604	9 141 009	10 964 558
Mines	215 301	316 533	267 074
Autres industries	77 285 489	75 027 595	74 567 919
Tourisme			
Hôtellerie	3 628 068	4 024 294	3 971 844
Agences de voyage	2 744 299	2 971 276	2 918 600
Location de voiture	34 127 553	29 662 416	30 244 432
Autres Tourisme	4 414 890	3 772 039	4 256 359
Commerce et service			
Commerce	113 499 425	93 383 442	102 988 742
Transport	46 385 815	46 159 502	48 942 207
Audio-visuel	379 943	159 769	290 770
Professions libérales	32 787 276	27 791 467	30 458 440
Autres Services	68 529 686	58 393 779	60 249 950
Total	520 847 831	460 734 845	489 573 289

4.2 : Analyse par type de matériel

L'encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
Matériel de transport léger	161 614 624	137 735 926	152 008 983
Matériel de transport léger Utilitaire	45 015 183	35 195 525	37 467 308
Matériel de transport lourd	63 708 587	58 167 674	57 772 196
Matériel BTP	77 694 565	69 244 306	72 320 579
Equipement industriel	46 885 149	43 237 100	45 347 572
Equipement informatique	3 620 458	3 054 723	3 326 787
Autres	50 014 726	46 716 925	55 094 334
Sous total	448 553 292	393 352 177	423 337 759
Immeubles de bureaux	30 129 172	24 360 581	26 496 508
Immeubles industriels ou commerciaux	42 165 368	43 022 087	39 739 022

4.3 : Analyse par maturité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
Paiements minimaux sur contrats actifs	560 640 974	503 454 952	527 701 876
A recevoir dans moins d'1an	220 675 680	198 988 971	207 006 492
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	327 512 785	289 533 404	306 225 710
A recevoir dans plus de 5 ans	12 452 509	14 932 577	14 469 674
Produits financiers non acquis	68 190 525	62 919 319	64 324 807
Encours contrats actifs (1)	492 450 449	440 535 632	463 164 248
A recevoir dans moins d'1an	187 245 702	168 088 123	175 466 659
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	293 805 222	258 697 616	274 372 625
A recevoir dans plus de 5 ans	11 399 525	13 749 893	13 324 964
Créances en cours (2)	11 662 298	6 956 121	9 505 029
Créances échues (3)	364 684	849 165	357 277
Contrats suspendus (contentieux) (4)	16 370 400	12 393 927	16 546 735
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)	520 847 831	460 734 845	489 573 289

NOTE 5 : CREANCES DE LEASING : IMPAYES

Les impayés sur créances de leasing s'analysent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
Clients ordinaires			
- Impayés	9 339 637	8 622 995	9 693 749
- Intérêts de retard à facturer	80 000	36 443	156 792
<u>Montant brut</u>	<u>9 419 637</u>	<u>8 659 438</u>	<u>9 850 541</u>
A déduire :			
- Provisions	(1 593 665)	(1 363 486)	(1 780 884)
- Produits réservés (*)	(927 180)	(835 213)	(1 075 067)
<u>Montant net</u>	<u>6 898 792</u>	<u>6 460 739</u>	<u>6 994 590</u>
Clients litigieux			
- Impayés	11 215 272	9 734 906	11 424 785
- Créances radiées	148 558	148 558	148 558
<u>Montant brut</u>	<u>11 363 830</u>	<u>9 883 464</u>	<u>11 573 343</u>
A déduire :			
- Provisions	(9 387 582)	(8 326 432)	(9 243 817)
- Produits réservés	(1 784 316)	(1 372 283)	(1 768 407)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	(148 558)	(148 558)
<u>Montant net</u>	<u>43 374</u>	<u>36 191</u>	<u>412 561</u>
-Agios réservés sur opérations de consolidation et de relocation	(23 588)	(77 922)	(43 018)
Solde créances de leasing : Impayés	6 918 578	6 419 008	7 364 133

(*) Dont 142 952 DT des agios réservés sur des créances ordinaires.

NOTE 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (suite)

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B 1	B 2	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	446 591 489	49 577 181	6 847 453	811 509	17 020 200	520 847 831
Impayés	1 878 772	4 208 962	1 972 593	803 072	11 691 213	20 554 612
Avances et acomptes reçus (*)	(7 148 586)	(19 468)			(983 347)	(8 151 401)
Produits à recevoir	80 000					80 000
ENCOURS GLOBAL	441 401 675	53 766 675	8 820 046	1 614 581	27 728 066	533 331 042
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			1,63%	0,30%	5,30%	
			7,23%			
ENGAGEMENTS HORS BILAN	26 662 839	948 352	-	-	-	27 611 191
TOTAL ENGAGEMENTS	468 064 514	54 715 027	8 820 046	1 614 581	27 728 066	560 942 233
Produits réservés	-	-	443 711	169 859	1 978 563	2 592 133
Provisions affectées sur les impayés	-	-	832 991	455 394	9 692 862	10 981 247
Provisions affectées sur les encours	-	-	144 126	158 479	13 374 909	13 677 514
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	-	-	1 420 828	783 732	25 046 334	27 250 894
ENGAGEMENTS NETS	468 064 514	54 715 027	7 399 218	830 849	2 681 732	533 691 339
Ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés			16,11%	48,54%	87,23%	
			69,61%			

(*) Présentés au niveau de la rubrique "Dettes envers la clientèle"

NOTE 6 : PORTEFEUILLE TITRES DE PLACEMENT

L'analyse des titres de placement se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
Tunisie Sicav	11 871	67 824	57 963
POULINA G H	69 600	69 600	69 600
SERVICOM	-	38 280	-
STAR	200 100	200 100	200 100
BH	56 395	56 395	56 395
Les Ciments de Bizerte (*)	500 020	-	500 020
<u>Montant brut</u>	<u>837 986</u>	<u>432 199</u>	<u>884 078</u>
Provisions pour dépréciation des titres de placement	(150 876)	-	(150 876)
<u>Montant net</u>	<u>687 110</u>	<u>432 199</u>	<u>733 202</u>

(*) Présentés, au 30 juin 2011, parmi les titres immobilisés

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
Titres de participation	21 111 361	26 063 026	25 710 381
Titres immobilisés	9 833 225	7 541 645	7 333 225
Avances sur acquisitions de titres	2 415 580	1 207 790	2 415 580
Prêts au personnel	1 388 760	1 085 690	1 114 909
Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	286 496	234 329	218 860
Dépôts et cautionnements versés	27 157	27 157	27 157
<u>Montant brut</u>	<u>35 062 579</u>	<u>36 159 637</u>	<u>36 820 112</u>
A déduire :			
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(50 000)	(50 000)	(50 000)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(42 910)	(247 179)	(42 910)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(1 596)	(1 596)	(1 596)
<u>Montant net</u>	<u>34 950 193</u>	<u>35 842 982</u>	<u>36 707 726</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
<u>Soldes au 31 Décembre 2011</u>	25 710 381	25 710 381	-
Additions de l'exercice			
- Clinique El Amen Beja	31 800	31 800	-
Retraits de l'exercice			
- Annulation titres SIMT suite à l'opération de fusion absorption	(4 330 820)	(4 330 820)	-
Diminution des participations par réduction de capital			
- Tuninvest Innovations Sicar	(300 000)	(300 000)	-
<u>Soldes au 30 Juin 2012</u>	<u>21 111 361</u>	<u>21 111 361</u>	<u>-</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
<u>Soldes au 31 Décembre 2011</u>	7 333 225	7 333 225	-
Additions de l'exercice			
- Société Agricole Sidi Othmen	2 500 000	2 500 000	-
<u>Soldes au 30 Juin 2012</u>	<u>9 833 225</u>	<u>9 833 225</u>	<u>-</u>

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (SUITE)

Les titres de participation s'analysent au 30 juin 2012 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>% détenu</u>
Tuninvest Sicar	352 645	1,000	521 084		1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	21 999	10,000	219 990		1997	44,00%
Tunisie Valeurs	15 000	100,000	1 617 699		1991/92/96/98/2004	30,00%
Tuninvest International Sicar	12 500	10,000	125 000		1998	25,00%
Tunisie Factoring	569 765	10,000	2 768 373		1999/2010	56,98%
S T I F	1	10,000	10		2000	-
Tuninvest Innovations Sicar	120 000	10,000	1 200 000		2002	27,27%
Société moderne de titrisation	500	100,000	50 000	50 000	2002	10,00%
Esprit	6 100	10,000	61 000		2003/2007	3,05%
Tunisie LLD	2 486	100,000	53 698		2003/2010	99,44%
Clinique El Amen La Marsa S.A	420	100,000	42 000		2010	1,14%
S.P.C.S	149 990	10,000	1 499 900		2009	30,00%
Amen Santé	19 234	10,000	192 340		2009/2010	1,54%
Maghreb Leasing Algerie	655 185		10 665 481		2006/2009	18,72%
Alios Finance	44 762		812 886		2006	4,60%
FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000	1 000,000	1 000 000		2010	33,33%
Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,000	100		2010	-
Clinique El Amen Beja	2 818	100,000	281 800		2010/2012	4,34%
			21 111 361	50 000		

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2012 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Observation</u>
* B.T.S	500	10,000	5 000		1997	
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	42 910	42 910	2000	(*)
* Société Méhari Hammamet	0	100,000	0		2005	(*)
* Société BYZACENE	1 005	100,000	100 500		2006	(*)
* Société PROMOTEL	0	0,000	0		2006	(*)
* Société Golden Yasmin Loisirs	30 000	10,000	300 000		2008	(*)
* M.B.G	20 000	100,000	2 000 000		2009	(*)
* Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	9 990	18,500	184 815		2009	(*)
* Société Méhari Beach Tabarka	10 000	100,000	1 000 000		2009	(*)
* Société Touristique "OCEANA "	5 000	100,000	500 000		2009	(*)
* Société COMETE IMMOBILIERE	3 000	100,000	300 000		2010	(*)
* Société YASMINE	250 000	10,000	2 500 000		2011	(*)
* SERTS	40 000	10,000	400 000		2011	(*)
* Société Agricole SIDI OTHMEN	25 000	100	2 500 000		2012	(*)
			9 833 225	42 910		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

TABLEAU DES VALEURS IMMOBILISEES

ARRETE AU 30 JUIN 2012

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 8 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements			Valeur comptable nette
		Début de période	Apport de fusion	Acquisition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Logiciels	20% et 33,33%	4 599 612	-	137 649	4 737 261	2 715 023	259 597	2 974 620	1 762 641
TOTAUX		4 599 612	-	137 649	4 737 261	2 715 023	259 597	2 974 620	1 762 641

NOTE 9 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements			Valeur comptable nette
		Début de période	Apport de fusion	Acquisition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Terrain	0%	38 751	2 197 320	-	2 236 071	-	-	-	2 236 071
Constructions	5%	1 808 228	3 477 944	-	5 286 172	180 111	131 068	311 179	4 974 994
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	30 670	30 670	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	527 662	-	-	527 662	267 837	46 508	314 345	213 317
Mobilier de bureau	10%	886 557	23 139	27 947	937 643	619 610	27 604	647 214	290 429
Matériel informatique	33%	1 683 715	-	14 870	1 698 585	1 440 653	71 359	1 512 012	186 573
Installations générales	10%	771 446	1 014 551	24 923	1 810 920	481 406	75 697	557 103	1 253 817
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		441 219	-	-	441 219	-	-	-	441 219
TOTAUX		6 188 248	6 712 954	67 740	12 968 942	3 020 286	352 236	3 372 522	9 596 420

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
- Frais d'émission des emprunts	1 016 731	864 804	839 209
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes	7 514	7 514	7 514
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	2 522 257	1 115 835	1 752 568
- Avances et acomptes au personnel	19 537	21 719	10 957
- Crédit de TVA	1 941 935	3 443 163	2 511 798
- Etat, crédit d'impôts sur les sociétés	1 520 667	-	1 002 705
- Acomptes provisionnels	-	766 935	-
- Compte courant S I M T	-	1 763 239	1 639 381
- Compte courant Tunisie LLD	46 649	11 240	40 647
- Compte courant MLA	257 762	192 451	196 871
- Adhérents, contrats résiliés	23 174	23 174	23 174
- Autres comptes débiteurs	518 239	393 658	534 028
- Créance issue de la réduction de capital de Tuninvest International Sicar	-	125 000	-
- Produits à recevoir des tiers	5 837 283	2 020 985	2 385 328
- Produits à recevoir sur contrats de portages	487 188	559 356	372 759
- Compte d'attente	571 599	412 326	464 422
- Charges constatées d'avance	1 519 016	969 633	653 254
	16 289 551	12 691 032	12 434 615
<u>Total brut</u>			
A déduire			
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(39 636)	(79 157)	(39 636)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(23 457)	(23 457)	(23 457)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(52 374)	(52 374)	(52 374)
- Provisions pour dépréciation du compte courant MLA	(256 480)	(191 170)	(195 590)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(225 556)	(232 454)	(225 556)
	15 692 048	12 112 420	11 898 002
<u>Total net</u>			

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS (SUITE)

TABLEAU DE MOUVEMENT DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS

AU 30 JUIN 2012

(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute				Résorptions				Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Transfert	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Transfert	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	2 936 826	395 300	916 973	2 415 153	2 097 617	217 778	916 973	1 398 422	1 016 731
TOTAUX		2 936 826	395 300	916 973	2 415 153	2 097 617	217 778	916 973	1 398 422	1 016 731

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 11 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
- Banques, découverts	15 842 316	6 890 663	10 755 267
<u>Total</u>	<u>15 842 316</u>	<u>6 890 663</u>	<u>10 755 267</u>

NOTE 12 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
Emprunts			
- Banques locales	96 389 971	87 312 500	95 163 938
- Banques étrangères	40 829 091	58 410 555	48 686 961
- Emprunts obligataires	218 000 000	180 000 000	200 630 000
- Billets de trésorerie	51 800 000	36 300 000	37 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u>407 019 062</u>	<u>362 023 055</u>	<u>381 480 898</u>
Dettes rattachées			
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 228 462	863 031	669 962
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	432 934	645 898	518 783
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 633 660	4 111 030	4 966 869
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	21 802	20 365	64 449
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>6 316 858</u>	<u>5 640 324</u>	<u>6 220 062</u>
<u>Total</u>	<u>413 335 920</u>	<u>367 663 379</u>	<u>387 700 960</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste « Emprunts et dettes rattachées » sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 12 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Apport de fusion	Remboursements	Soldes	Fin de période	
						Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>BANQUES LOCALES</u>	<u>95 163 938</u>	<u>39 000 000</u>	<u>127 473</u>	<u>37 901 440</u>	<u>96 389 971</u>	<u>31 251 270</u>	<u>65 138 700</u>
* AMEN BANK	1 250 000	-	-	1 250 000	-	-	-
* AMEN BANK (SIMT)	-	-	127 473	41 098	86 375	-	86 375
* AL BARAKA BANK	25 000 000	25 000 000	-	25 000 000	25 000 000	-	25 000 000
* A.B.C TUNISIE	3 000 000	-	-	1 000 000	2 000 000	-	2 000 000
* A.B.C TUNISIE	-	4 000 000	-	-	4 000 000	-	4 000 000
* A.B.C TUNISIE	-	5 000 000	-	-	5 000 000	-	5 000 000
* CITIBANK	2 000 000	-	-	2 000 000	-	-	-
* CITIBANK	3 000 000	-	-	-	3 000 000	-	3 000 000
* CITIBANK	2 000 000	-	-	-	2 000 000	-	2 000 000
* CITIBANK	2 000 000	-	-	-	2 000 000	-	2 000 000
* CITIBANK	-	3 000 000	-	-	3 000 000	-	3 000 000
* CITIBANK	-	2 000 000	-	-	2 000 000	-	2 000 000
* ATTIJARI BANK 2009	6 000 000	-	-	1 000 000	5 000 000	3 000 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK 2010	8 000 000	-	-	1 000 000	7 000 000	5 000 000	2 000 000
* BIAT 2009/1	2 500 000	-	-	500 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
* BIAT 2009/2	5 500 000	-	-	1 000 000	4 500 000	2 500 000	2 000 000
* BIAT 2010	7 000 000	-	-	1 000 000	6 000 000	4 000 000	2 000 000
* BIAT 2011	9 166 667	-	-	1 666 667	7 500 000	4 166 667	3 333 333
* AMEN BANK 2011	18 747 271	-	-	2 443 676	16 303 595	11 584 603	4 718 992
<u>BANQUES ETRANGERES</u>	<u>48 686 960</u>	-	-	<u>7 857 869</u>	<u>40 829 091</u>	<u>26 372 371</u>	<u>14 456 720</u>
* BEI (credit participatif)	154 398	-	-	-	154 398	154 398	-
* B.E.I	3 026 572	-	-	523 436	2 503 136	1 421 512	1 081 624
* B.E.I	11 201 712	-	-	1 801 043	9 400 669	5 720 622	3 680 047
* B.E.I	9 390 282	-	-	1 299 038	8 091 244	5 451 339	2 639 905
* B.E.I	2 046 935	-	-	284 383	1 762 552	1 185 849	576 703
* B.E.I	7 805 677	-	-	939 058	6 866 619	4 957 556	1 909 063
* B.E.I	2 330 368	-	-	279 895	2 050 473	1 481 095	569 378
* PROPARCO	150 011	-	-	150 011	-	-	-
* PROPARCO	12 000 000	-	-	2 000 000	10 000 000	6 000 000	4 000 000
* OPEC FUND	581 005	-	-	581 005	-	-	-
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	143 850 898	39 000 000	127 473	45 759 309	137 219 062	57 623 641	79 595 420

NOTE 12 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Apport de fusion	Remboursements	Soldes	Fin de période	
						Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>							
* Emprunt subordonné remboursable"Tunisie Leasing Subordonné 2007"	4 000 000	-	-	-	4 000 000	-	4 000 000
* Emprunt obligataire 2007 I	3 000 000	-	-	-	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt obligataire 2007 II	6 000 000	-	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 I	6 000 000	-	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 II	6 000 000	-	-	-	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 III	9 000 000	-	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2009 I	9 000 000	-	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt subordonné remboursable"Tunisie Leasing Subordonné 2009"	12 000 000	-	-	-	12 000 000	8 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2009 II	12 000 000	-	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2010 I	16 000 000	-	-	4 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2010 II	24 000 000	-	-	-	24 000 000	18 000 000	6 000 000
* Emprunt subordonné remboursable"Tunisie Leasing Subordonné 2010"	20 000 000	-	-	4 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2011 I	30 000 000	-	-	6 000 000	24 000 000	18 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2011 II	30 000 000	-	-	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2011 III	13 630 000	16 370 000	-	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2012 I	-	30 000 000	-	-	30 000 000	26 482 000	3 518 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	200 630 000	46 370 000	-	29 000 000	218 000 000	153 482 000	64 518 000
<u>AUTRES EMPRUNTS</u>							
* BILLETS DE TRESORERIE	37 000 000	79 300 000	-	64 500 000	51 800 000	1 500 000	50 300 000
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS	37 000 000	79 300 000	-	64 500 000	51 800 000	1 500 000	50 300 000
TOTAL GENERAL	381 480 898	164 670 000	127 473	139 259 309	407 019 062	212 605 641	194 413 420

NOTE 13 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
- Avances et acomptes reçus des clients	8 151 402	4 765 987	6 632 235
- Dépôts et cautionnements reçus	6 660 508	6 365 099	6 555 331
<u>Total</u>	<u>14 811 910</u>	<u>11 131 086</u>	<u>13 187 566</u>

NOTE 14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	109 505	167 924	220 375
- Factures non parvenues	501 640	622 224	491 376
<u>Sous total</u>	<u>611 145</u>	<u>790 148</u>	<u>711 751</u>
<i>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing</i>			
- Factures d'achats	4 535 945	2 298 118	1 424 352
- Effets à payer	21 852 475	21 146 106	23 215 689
- Factures non parvenues	440 838	629 250	98 387
- Retenues de garantie	215 258	336 077	219 083
<u>Sous total</u>	<u>27 044 516</u>	<u>24 409 551</u>	<u>24 957 511</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>27 655 661</u>	<u>25 199 699</u>	<u>25 669 262</u>

NOTE 15 : PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES

Les provisions pour passifs et charges se détaillent par nature comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
- Autres provisions pour risques	1 107 778	692 782	1 020 732
<u>Total des provisions</u>	<u>1 107 778</u>	<u>692 782</u>	<u>1 020 732</u>

NOTE 16 : AUTRES

Le détail des autres passifs est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
- Personnel, rémunérations dues	780	3 618	948
- Personnel, provisions pour congés payés	617 507	437 791	517 507
- Personnel, autres charges à payer	362 928	1 141 195	562 279
- Etat, retenues sur salaires	158 580	79 308	133 064
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	451 297	369 333	586 364
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	5 133	14 750	4 587
- Etat, impôts sur les bénéfices	1 863 729	1 345 624	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer	12 249	4 780	34 430
- Actionnaires, dividendes à payer	12 018	9 951	9 951
- C.N.S.S	391 143	250 264	344 705
- Autres comptes créditeurs	883 331	702 878	813 340
- Diverses charges à payer	231 161	200 000	169 929
- Charges à payer sur contrats de portage	855 084	669 647	702 844
- Produits constatés d'avance	59 550	64 466	59 550
Total	5 904 490	5 293 605	3 939 498

NOTE 17 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30 juin		31 décembre
		2012	2011	2011
- Capital social	(A)	35 000 000	35 000 000	35 000 000
- Réserve légale	(B)	3 500 000	3 500 000	3 500 000
- Réserve spéciale de réinvestissement		6 992 000	4 092 000	4 092 000
- Autres réserves		3 776 843	3 776 843	3 776 843
- Prime d'émission		22 500 000	22 500 000	22 500 000
- Boni de fusion		990 155	-	-
- Résultats reportés		14 793 245	16 253 664	16 253 663
Total des capitaux propres avant résultat de la période		87 552 243	85 122 505	85 122 506
Résultat de la période		7 454 918	5 382 495	7 364 119
Total des capitaux propres avant affectation	(D)	95 007 161	90 505 000	92 486 625

Résultat par action:

Résultat de la période (1)		7 454 918	5 382 495	7 364 119
Nombre d'actions (2)		7 000 000	7 000 000	7 000 000
Résultat par action (1) / (2)	(C)	1,065	0,769	1,052

(A) Le capital social s'élève au 30 juin 2012 à la somme de 35.000.000 Dinars divisé en 7.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales.

La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

ARRETE AU 30 juin 2012

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Boni de fusion	Réserves spéciales de reinvestissement	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2010	35 000 000	22 500 000	3 450 000	-	1 000 000	3 776 843	15 170 076	10 175 587	91 072 506
Affectations approuvées par l'A.G.O du 24/05/2011			50 000		3 092 000		7 033 587	(10 175 587)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010							(5 950 000)		(5 950 000)
Résultat au 31 décembre 2011								7 364 119	7 364 119
Solde au 31 Décembre 2011	35 000 000	22 500 000	3 500 000	-	4 092 000	3 776 843	16 253 663	7 364 119	92 486 625
Affectations approuvées par l'AGO du 29/05/2012					2 900 000		4 464 119	(7 364 119)	-
Fusion SIMT				990 155			25 463		1 015 618
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011							(5 950 000)		(5 950 000)
Résultat au 30 juin 2012								7 454 918	7 454 918
Solde au 30 Juin 2012	35 000 000	22 500 000	3 500 000	990 155	6 992 000	3 776 843	14 793 245	7 454 918	95 007 161

NOTE 18 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
Intérêts conventionnels	20 836 175	20 208 046	40 390 243
Intérêts intercalaires	195 510	147 577	300 696
Intérêts de retard	510 283	490 649	898 913
<u>Total intérêts de crédits bail</u>	<u>21 541 968</u>	<u>20 846 272</u>	<u>41 589 852</u>
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers	(259 972)	(508 336)	(1 026 923)
. Intérêts de retard	(240 232)	(186 721)	(347 306)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	540 358	70 785	102 622
. Intérêts de retard antérieurs	111 255	96 366	142 601
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>151 409</u>	<u>(527 906)</u>	<u>(1 129 006)</u>
<u>Total des revenus de leasing</u>	<u>21 693 377</u>	<u>20 318 366</u>	<u>40 460 846</u>

NOTE 19 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	87 950	283 372	373 572
- Commissions d'assurance	264 951	238 000	486 395
<u>Total des autres produits d'exploitation</u>	<u>352 901</u>	<u>521 372</u>	<u>859 967</u>

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
- Intérêts des emprunts obligataires	5 810 984	4 882 278	10 090 778
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	2 214 126	2 337 879	4 538 241
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	1 197 265	1 888 782	3 318 053
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	217 778	178 686	402 146
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>9 440 153</u>	<u>9 287 625</u>	<u>18 349 218</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	388 450	345 750	697 834
- Intérêts sur opérations de financement	984 862	1 119 752	2 090 051
- Pénalités fiscales et sociales	4 380	-	-
- Charges financières sur contrat de portage des titres MLA	152 240	216 000	389 578
- Gains de change	(16 994)	-	-
- Autres	-	5 910	142 985
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>1 512 938</u>	<u>1 687 412</u>	<u>3 320 448</u>
<u>Total général</u>	<u>10 953 091</u>	<u>10 975 037</u>	<u>21 669 666</u>

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
- Produits des participations	4 997 709	3 586 360	4 136 792
- Produits des titres Immobilisés	114 429	228 406	240 442
- Revenus des autres créances immobilisées	20 596	17 976	70 539
- Produits nets sur cession de valeurs mobilières	3 285	35 189	44 963
Total	5 136 019	3 867 931	4 492 736

NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
- Salaires et compléments de Salaires	2 054 244	1 635 120	3 646 662
- Bonus	200 000	605 000	345 000
- Indemnités représentatives de frais	78 029	70 950	133 449
- Cotisations de sécurité sociale sur salaires	431 434	384 256	753 634
- Autres charges sociales	253 963	204 120	447 245
Total	3 017 670	2 899 446	5 325 990

NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
- Achat de matières et fournitures	54 461	40 254	88 213
Total des achats	54 461	40 254	88 213
- Locations	65 203	165 328	344 769
- Charges locatives et de copropriété	35 808	45 887	95 540
- Entretien et réparations	135 182	115 379	255 366
- Primes d'assurances	8 019	47 791	78 716
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	243 356	163 540	353 357
Total des services extérieurs	487 568	537 925	1 127 748
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	461 060	505 449	868 114
- Publicités, publications, relations publiques	109 988	120 222	219 899
- Déplacements, missions et réceptions	353 828	285 272	567 532
- Frais postaux et de télécommunications	194 450	133 014	265 473
- Services bancaires et assimilés	182 847	173 818	309 457
Total des autres services extérieurs	1 302 173	1 217 775	2 230 475
- Jetons de présence	32 400	32 400	64 800
- Frais du contentieux	2 174	1 158	1 545
- Autres	8 731	4 402	7 384
Total des charges diverses	43 305	37 960	73 729
- Impôts et taxes sur rémunérations	63 793	52 150	112 478
- T.C.L	163 605	100 000	100 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	88 377	13 074	21 179
Total des impôts et taxes	315 775	165 224	233 657
Total général	2 203 282	1 999 138	3 753 822

NOTE 24 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	3 698 483	3 437 401	7 431 529
- Dotations aux provisions collectives	-	-	2 000 000
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(2 554 451)	(1 394 234)	(3 295 181)
- Créances abandonnées des entreprises en difficultés	-	2 203 046	2 203 046
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	-	(2 014 953)	(2 014 953)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées	-	(188 093)	(188 093)
- Encaissement sur créances radiées	-	-	(9 455)
<u>Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées</u>	<u>1 144 032</u>	<u>2 043 167</u>	<u>6 126 893</u>

NOTE 25 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES VALEURS IMMOBILISEES

Les dotations de l'exercice aux amortissements des valeurs immobilisées se détaillent ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	259 597	86 322	319 978
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	352 236	208 305	424 988
<u>Total</u>	<u>611 833</u>	<u>294 627</u>	<u>744 966</u>

NOTE 26 : DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements, de résorptions et de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	60 891	25 457	29 877
- Dotations aux provisions pour risques et charges	87 046	37 574	385 524
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	(50 757)	(97 176)
- Reprises de provisions pour risques et charges	-	-	(20 000)
<u>Total</u>	<u>147 937</u>	<u>12 274</u>	<u>298 225</u>

NOTE 27 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2012	2011	2011
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	-	-	296
- Autres gains sur éléments exceptionnels	-	9 456	-
- Intérêts sur compte courant de SIMT	-	-	133 153
- Produits sur assistance technique MLA	151 964	147 607	299 571
- Autres produits	62 230	1 317	188 542
<u>Total</u>	<u>214 194</u>	<u>158 380</u>	<u>621 562</u>

NOTE 28 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2012 est calculé sur la base d'une estimation, au taux de 20% du bénéfice imposable.

NOTE 29 : ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS

		30 juin		31 décembre
		2012	2011	2011
- Impayés sur créances de leasing en début de période	+	21 275 326	14 457 453	14 457 453
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	-	(20 634 909)	(18 394 344)	(21 275 326)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	-	(6 632 235)	(3 282 390)	(3 282 390)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	+	8 151 402	4 765 987	6 632 235
- Plus ou moins values sur relocation	+ ou -	(177 391)	(1 968)	(23 133)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	(6 555 331)	(6 981 599)	(6 981 599)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	6 660 508	6 365 099	6 555 331
- Intérêts constatés d'avance en début de période	-	(2 729 904)	(2 880 149)	(2 880 149)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	+	2 915 177	2 668 828	2 729 904
- TVA collectées	+	21 308 776	19 177 909	39 355 860
- Loyers encaissés	+	131 914 757	117 470 664	240 973 229
- Intérêts de retard	+	510 283	490 649	898 913
- Créances virées en Pertes	-	-	(2 203 046)	(2 203 046)
- Encours financiers virées en pertes	+	-	635 163	635 163
- Remboursement des valeurs résiduelles	+	235 162	418 802	2 023 338
- Encaissement sur créances radiées	+	-	-	9 456
- Remboursements anticipés	+	5 706 809	7 843 581	11 238 077
- Produits sur Cessions anticipées	+	87 950	283 372	373 572
<u>Encaissements reçus des clients</u>		<u>162 036 381</u>	<u>140 834 012</u>	<u>289 236 888</u>

NOTE 30 : DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

		30 juin		31 décembre
		2012	2011	2011
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	+	24 957 511	20 497 721	20 497 721
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	-	(27 044 516)	(24 409 551)	(24 957 511)
- Fournisseurs, avances en début de période	-	(1 752 568)	(914 623)	(914 623)
- Fournisseurs, avances en fin de période	+	2 522 257	1 115 835	1 752 568
- Investissements pour financement de contrats de leasing	+	147 922 194	106 082 424	243 065 984
- TVA sur Investissements	+	20 406 450	15 356 392	34 078 288
<u>Décaissements pour financement de contrats de leasing</u>		<u>167 011 328</u>	<u>117 728 198</u>	<u>273 522 427</u>

NOTE 31 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

		30 juin		31 décembre
		2012	2011	2011
- Fournisseurs d'exploitation,vances et acompte en début de période	-	(7 514)	(18 763)	(18 763)
- Fournisseurs d'exploitation,vances et acompte en fin de période	+	7 514	7 514	7 514
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	(10 957)	(21 819)	(21 819)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	19 537	21 719	10 957
- Charges constatées d'avance en début de période	-	(653 254)	(608 849)	(608 849)
- Charges constatées d'avance en fin de période	+	1 519 016	969 633	653 254
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	711 751	685 926	685 926
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	(611 145)	(790 148)	(711 751)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+	948	733	733
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	(780)	(3 618)	(948)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	517 507	350 063	350 063
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	(617 507)	(437 791)	(517 507)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	562 279	1 451 882	1 451 882
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	(362 928)	(1 141 195)	(562 279)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	133 064	47 689	47 689
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	(158 580)	(79 308)	(133 064)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	586 364	434 341	434 341
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	(451 297)	(369 333)	(586 364)
- C.N.S.S en début de période	+	344 705	180 878	180 878
- C.N.S.S en fin de période	-	(391 143)	(250 264)	(344 705)
- Diverses Charges à payer en début de période	+	169 929	238 555	238 555
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	(231 161)	(200 000)	(169 929)
- Charges à payer sur contrats de portage en début de période	+	702 844	453 647	453 647
- Charges à payer sur contrats de portage en fin de période	-	(855 084)	(669 647)	(702 844)
- TVA, payées sur biens et services	+	332 462	350 412	875 106
- Charges de personnel	+	3 017 670	2 899 446	5 325 990
- Autres charges d'exploitation	+	2 203 282	1 999 138	3 753 822
- Impôts et taxes	-	(315 775)	(165 224)	(233 657)
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel		6 161 747	5 335 617	9 857 878

NOTE 32 : INTERETS PAYES

		30 juin		31 décembre
		2012	2011	2011
- Frais d'émission d'emprunt	+	395 300	331 504	529 369
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	+	4 587	16 179	16 179
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	-	(5 133)	(14 750)	(4 587)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+	4 966 869	4 072 720	4 072 720
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	-	(4 633 660)	(4 111 030)	(4 966 869)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	+	669 962	716 872	716 872
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	-	(1 228 462)	(863 031)	(669 962)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+	518 783	746 186	746 186
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	(432 934)	(645 898)	(518 783)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	+	64 449	-	-
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	-	(21 802)	(20 365)	(64 449)
- Charges financières	+	10 953 091	10 975 037	21 544 666
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	(217 778)	(178 686)	(402 146)
		11 033 271	11 024 738	20 999 198

Intérêts payés

NOTE 33 : IMPOTS ET TAXES PAYES

		30 juin		31 décembre
		2012	2011	2011
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en début de période	+ ou -	(1 002 705)	55 623	55 623
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en fin de période	+ ou -	(655 860)	(1 345 624)	1 002 705
- Acomptes provisionnels	+ ou -	-	766 935	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	34 430	12 951	12 951
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	(12 249)	(4 780)	(34 430)
- Impôts et taxes	+	315 775	165 224	233 657
- Impôts sur les bénéfices	+	1 863 729	1 345 624	1 290 581
		543 121	995 954	2 561 088

Impôts et taxes payés

NOTE 34 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

		30 juin		31 décembre
		2012	2011	2011
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	2 385 328	546 031	546 031
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	(5 837 283)	(2 020 985)	(2 385 328)
- Produits à recevoir sur contrats de portages en début de période	+	372 759	381 378	381 378
- Produits à recevoir sur contrats de portages en fin de période	-	(487 188)	(559 356)	(372 759)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	534 028	268 387	268 387
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	(518 239)	(393 658)	(534 028)
- Apport de fusion autres comptes débiteurs	+	271 523	-	-
- Compte courant SIMT en début de période	+	1 639 381	2 052 643	2 052 643
- Compte courant SIMT en fin de période	-	-	(1 763 239)	(1 639 381)
- Compte courant Tunisie LLD en début de période	+	40 647	16 373	16 373
- Compte courant Tunisie LLD en fin de période	-	(46 649)	(11 240)	(40 647)
- Compte courant MLA en début de période	+	196 871	210 253	210 253
- Compte courant MLA en fin de période	-	(257 762)	(192 451)	(196 871)
- Compte Adhérents,contrats résiliés en début de période	+	23 174	23 174	23 174
- Compte Adhérents,contrats résiliés en fin de période	-	(23 174)	(23 174)	(23 174)
- Comptes d'attente en début de période	+	464 422	390 480	390 480
- Comptes d'attente en fin de période	-	(571 599)	(412 326)	(464 422)
- Placements en titres en début de période	+	884 078	-	-
- Placements en titres en fin de période	-	(837 986)	(432 199)	(884 078)
- Transfert de titres d'investissements	+	-	-	500 020
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	(813 340)	(796 165)	(796 165)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	883 331	702 878	813 340
- Apport de fusion autres comptes créditeurs	-	(1 748 642)	-	-
- Apport de fusion liquidités	+	184 847	-	-
- Produits des placements	+	5 136 019	3 867 931	4 306 606
- Autres produits d'exploitation	+	264 951	238 000	486 395
- Autres gains ordinaires	+	214 194	158 380	621 266
- Autres pertes ordinaires	-	-	(529)	(529)
<u>Autres flux de trésorerie</u>		<u>2 353 691</u>	<u>2 250 586</u>	<u>3 278 967</u>

NOTE 35 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		30 juin		31 décembre
		2012	2011	2011
- Fournisseurs d'immobilisations, avances et acomptes en début de période	-	(441 219)	(41 250)	(41 250)
- Fournisseurs d'immobilisations, avances et acomptes en fin de période	+	441 219	-	441 219
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+	137 649	439 835	1 293 517
- Investissements en Immobilisations corporelles	+	67 740	310 865	414 397
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>205 389</u>	<u>750 700</u>	<u>2 107 883</u>

NOTE 36 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		30 juin		31 décembre
		2012	2011	2011
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+	31 800	1 000 220	1 000 220
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+	2 500 000	2 500 000	2 900 000
- Avances sur acquisitions de Titres de en début de période	-	(2 415 580)	(1 207 790)	(1 207 790)
- Avances sur acquisitions de Titres de en fin de période	+	2 415 580	1 207 790	2 415 580
- Dépôts et cautionnements versés		-	3 800	3 800
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	532 170	447 962	631 463
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		<u>3 063 970</u>	<u>3 951 982</u>	<u>5 743 273</u>

NOTE 37 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		30 juin		31 décembre
		2012	2011	2011
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+	-	165 205	273 605
- Titres de participations cédés au cours de l'exercice	+	-	399 510	399 510
- Titres de participation remboursés au cours de l'exercice	+	300 000	-	477 645
- Remboursements sur prêts au personnel	+	190 683	190 760	360 512
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>		<u>490 683</u>	<u>755 475</u>	<u>1 511 272</u>

NOTE 38 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

		30 juin		31 décembre
		2012	2011	2011
- Dividendes	+	5 950 000	5 950 000	5 950 000
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+	9 951	7 793	7 793
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	-	(12 018)	(9 951)	(9 951)
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<u>5 947 933</u>	<u>5 947 842</u>	<u>5 947 842</u>

NOTE 39 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE LA PERIODE

		30 juin		31 décembre
		2012	2011	2011
- Banques	+	2 011 591	2 003 518	598 376
- Caisses	+	3 578	5 222	5 056
- Banques, découverts	-	(15 842 316)	(6 890 663)	(10 755 267)
<u>Liquidités et équivalents de liquidités</u>		<u>(13 827 147)</u>	<u>(4 881 923)</u>	<u>(10 151 835)</u>

NOTE 40 : ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 30 Août 2012. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

4.18.6 Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2012



ECC MAZARS
Immeuble Mazars Rue Ghar EL Melh
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 48 98 Fax +216 71 96 32 46
E-mail :mazars.tunisie@mazars.com.tn



Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : (216) 70 728 450 – Fax : (216) 70 728 405
E-mail administration@finor.com.tn

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2012

*Mesdames, messieurs les Actionnaires de
Tunisie Leasing SA,*

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « Tunisie Leasing » couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2012. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 573 925 KDT et un bénéfice net de la période s'élevant à 7 455 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société « Tunisie Leasing », comprenant le bilan au 30 juin 2012, l'état des engagement hors bilan ainsi que, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « Tunisie Leasing » au 30 juin 2012, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période se terminant à cette date, conformément au système comptable appliqué en Tunisie.

Tunis le 30 août 2012

Les Co-commissaires aux Comptes

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF



FINOR

Mustapha MEDHIOUB



4.19. Engagements financiers au 30/06/2012

En Dinars

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1-Engagements donnés						
a)garanties personnelles						
cautionnement	11 000 000			11 000 000		
*aval						
*autres garanties						
b)garantie réelle						
*hypothèques						
*nantissement						
c)effets escomptés et non échus						
d)créances à l'exportation mobilisés						
e)abandon de créances						
f)engagement sur titre non libéré						
g)engagement par signature	27 611 191	27 611 191				
TOTAL	38 611 191	27 611 191		11 000 000		
2-Engagements reçus						
a)garanties personnelles						
*cautionnement						
*aval						
*autres garanties	579 138	579 138				
b)garantie réelle						
*hypothèques	7 093 426	7 093 426				
*nantissement						
c)effets escomptés et non échus						
d)créances à l'exportation mobilisées						
e) Intérêts à échoir sur contrats actifs	68 190 525	68 190 525				
TOTAL	75 863 089	75 863 089				
3-Engagements réciproques						
*emprunt obtenu non encore encaissé	2 934 109	2 934 109				
*crédit consenti non encore versé						
*opération de portage	6 039 033			6 039 033**		
*crédit documentaire						
*commande d'immobilisation						
*commande de longue durée						
*contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
TOTAL	8 973 142	2 934 109		6 039 033		

*11 000 000Dt sur Tunisie Factoring

** Ce montant se rapporte au contrat de portage en date du 30 décembre 2009 signé entre Tunisie Leasing et Amen Bank en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions et pour un montant de 8 454 613 DT au profit de Tunisie Leasing de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA. TL a procédé au remboursement des deux premières échéances pour un montant de 2 415 580Dt.

4.20. Encours des crédits contactés par TL au 30/06/2012

- Encours des emprunts obligataires émis par TL au 30 juin 2012

En Dinars

Emprunt (Dt)	Montant	Échéance	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 30/06/2012
Emprunt subordonné remboursable "Tunisie Leasing Subordonné 2007'	20 000 000	31/07/2012	TMM + 1,375% ou 7%	5 ans	4 000 000
Emprunt Obligataire 2007 - I	15 000 000	27/12/2012	TMM + 1% ou 6,5%	5 ans	3 000 000
Emprunt Obligataire 2007 - II	15 000 000	28/01/2013	TMM + 1% ou 6,5%	5 ans	3 000 000
Emprunt Obligataire 2008 - I	15 000 000	30/06/2013	TMM + 1% ou 6,5%	5 ans	3 000 000
Emprunt Obligataire 2008 - II	15 000 000	27/11/2013	TMM + 1% ou 6,5%	5 ans	6 000 000
Emprunt Obligataire 2008 - III	15 000 000	27/01/2014	TMM + 1% ou 6,5%	5 ans	6 000 000
Emprunt Obligataire 2009 - I	15 000 000	02/03/2014	TMM + 1% ou 6,5%	5 ans	6 000 000
Emprunt subordonné remboursable "Tunisie Leasing Subordonné 2009'	20 000 000	25/09/2014	TMM + 1,25% ou 5,65%	5 ans	12 000 000
Emprunt Obligataire 2009 - II	15 000 000	29/03/2015	TMM + 0,625% ou 5,125%	5 ans	9 000 000
Emprunt Obligataire 2010 - I	20 000 000	01/06/2015	TMM + 0,625% ou 5,125%	5 ans	12 000 000
Emprunt Obligataire 2010 - II	30 000 000	17/11/2015	TMM + 0,75% ou 5,375%	5 ans	24 000 000
Emprunt subordonné remboursable "Tunisie Leasing Subordonné 2010'	20 000 000	28/02/2016	TMM + 1,1% ou 5,7%	5 ans	16 000 000
Emprunt Obligataire 2011 - I	30 000 000	10/06/2016	TMM + 0,9% ou 5,75%	5 ans	24 000 000
Emprunt Obligataire 2011 - II	30 000 000	29/10/2016	TMM + 1,25% ou 5,95%	5 ans	30 000 000
Emprunt Obligataire 2011 - III	30 000 000	29/04/2017	TMM + 1,35% ou 5,85%	5 ans	30 000 000
Emprunt Obligataire 2012 - I	30 000 000	29/05/2017	TMM + 1,75% ou 6,15% et 6,25% ²	5 ans ou 7 ans avec deux années de grâce	30 000 000
TOTAL	335 000 000				218 000 000

- Encours des billets de trésorerie émis par TL au 30 juin 2012

SOUSCRIPTEUR	MONTANT (Dt)	DATE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	Nbre de jrs
SICAV AMEN	3 000 000	14/06/2012	09/06/2013	360
L'EPARGNANT	2 000 000	27/06/2012	25/09/2012	90
TSIE LLD	400 000	16/05/2012	14/08/2012	90
TSIE LLD	500 000	16/05/2012	12/11/2012	180
TSIE LLD	1 000 000	23/05/2012	21/08/2012	90
AMEN TRESOR SICAV	2 000 000	15/06/2012	10/06/2013	360
AMEN TRESOR SICAV	1 000 000	13/03/2012	08/03/2013	360
SICAV ENTREPRISE	400 000	22/06/2012	20/09/2012	90
FCP VALEURS MIXTE	500 000	22/06/2012	20/09/2012	90
FCP SERENITE	500 000	22/06/2012	20/09/2012	90
TSIE EMIRATIE ICAV	1 000 000	10/02/2012	04/02/2013	360
TSIE EMIRATIE ICAV	1 000 000	10/02/2012	08/08/2012	180
BIAT	5 000 000	25/06/2012	25/07/2012	30
FCP VALEURS QUIETUDE	1 500 000	06/04/2011	30/04/2014	1120
AMEN PREMIERE SICAV	4 000 000	14/06/2012	09/06/2013	360
TSIE.SICAV	3 000 000	12/10/2011	26/09/2012	350
TSIE.SICAV	2 000 000	22/06/2012	20/09/2012	90
TSIE.SICAV	3 000 000	21/06/2012	21/06/2013	365
TSIE.SICAV	1 000 000	05/06/2012	05/06/2013	365
TSIE.SICAV	4 000 000	05/08/2011	30/07/2012	360
TSIE.SICAV	3 000 000	08/08/2011	13/07/2012	340
TSIE.SICAV	7 000 000	14/03/2012	14/03/2013	365
TSIE.SICAV	5 000 000	26/03/2012	26/03/2013	365
TOTAL	51 800 000			

- Encours des emprunts bancaires contractés par TL au 30 juin 2012

En Dinars

Emprunt	Montant	Taux d'intérêt	Modalité de remboursement	Durée	Encours au 30/06/2012
BANQUES LOCALES	157 000 000				96 389 970
Amen Bank	10 000 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement	4 ans	-
Amen Bank (SIMT)	20 000 000	TMM + 1,1%	Trimestriellement	2 ans	86 375
Al Baraka Bank	6 000 000	4,67%	Renouvelable tous les 6 mois	3 ans	6 000 000
Al Baraka Bank	5 000 000	4,89%	Renouvelable tous les 6 mois	3 ans	5 000 000
Al Baraka Bank	5 000 000	5,35%	Renouvelable tous les 6 mois	3 ans	5 000 000
Al Baraka Bank	6 000 000	4,89%	Renouvelable tous les 6 mois	3 ans	6 000 000
Al Baraka Bank	3 000 000	4,99%	Renouvelable tous les 6 mois	3 ans	3 000 000
ABC Tunisie	4 000 000	TMM + 1,5%	Principal in fine le 29/04/2013	1 an	4 000 000
ABC Tunisie	5 000 000	TMM + 1,5%	Principal in fine le 27/03/2013	1 an	5 000 000
ABC Tunisie	6 000 000	TMM + 1,1%	Trimestriellement	3 ans	2 000 000
CitiBank	2 000 000	TMM + 1%	Principal in fine le 29/05/2013	1 an	2 000 000
CitiBank	3 000 000	TMM + 1%	Principal in fine le 27/02/2013	1 an	3 000 000
CitiBank	3 000 000	TMM + 1%	Principal in fine le 27/07/2012	1 an	3 000 000
CitiBank	2 000 000	TMM + 1%	Principal in fine le 27/09/2012	1 an	2 000 000
CitiBank	2 000 000	TMM + 1%	Principal in fine le 29/08/2012	1 an	2 000 000
Attijari Bank 2009	10 000 000	TMM + 1,15%	Trimestriellement	5 ans	5 000 000
Attijari Bank 2010	10 000 000	TMM + 1,05%	Trimestriellement	5 ans	7 000 000
BIAT 2009/1	5 000 000	TMM + 1,25%	Semestriellement	5 ans	2 000 000
BIAT 2009/2	10 000 000	TMM + 1,2%	Trimestriellement	5 ans	4 500 000
BIAT 2010	10 000 000	TMM + 1,1%	Trimestriellement	5 ans	6 000 000
BIAT 2011	10 000 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement	3 ans	7 500 000
Amen Bank 2011	20 000 000	TMM + 1,1%	Trimestriellement	2 ans	16 303 595
BANQUES ETRANGERES	78 847 000				40 829 091
BEI (Crédit participatif)	1 619 000	4,50%	17/09/2017	10 ans	154 398
BEI	6 156 000	4,50%	15/05/2014	10 ans	2 503 136
BEI	18 155 000	2,87%	15/10/2014	7 ans	9 400 669
BEI	13 209 000	2,14%	15/04/2015	5 ans	8 091 244
BEI	2 885 000	1,86%	15/04/2015	5 ans	1 762 552
BEI	9 654 000	2,18%	15/10/2015	5 ans	6 866 619
BEI	2 881 000	2,28%	15/10/2015	5 ans	2 050 473
PROPARCO	18 000 000	5,98%	30/09/2014	5 ans	10 000 000
PROPARCO	1 500 000	4,83%	30/04/2012	7 ans	-
POPEC FUND I	4 788 000	4,73%	30/05/2012	7 ans	-
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	157 078 847				137 219 061

4.21. Soldes intermédiaires au 30/06/2012

En Dinars

	PRODUITS				CHARGES				SOLDES		
	juin-12	juin-11	déc-11		juin-12	juin-11	déc-11		juin-12	juin-11	déc-11
Intérêts conventionnels	20 836 175	20 208 046	40 390 243								
Intérêts intercalaires	195 510	147 577	300 696								
Variation des intérêts réservés	151 409	(527 906)	(1 129 006)								
<u>Revenus Nets de leasing</u>	21 183 094	19 827 717	39 561 933					<u>Revenus Nets de Leasing</u>	21 183 094	19 827 717	39 561 933
Revenus nets de leasing	21 183 094	19 827 717	39 561 933	Charges Financières Nettes	10 953 091	10 975 037	21 669 666				
Autres produits d'exploitation	352 901	521 372	859 967								
Intérêts de retard	510 283	490 649	898 913								
<u>Produits d'Exploitation</u>	22 046 278	20 839 738	41 320 813	<u>Total des Charges Financières</u>	10 953 091	10 975 037	21 669 666	<u>Marge Commerciale (PNB)</u>	11 093 187	9 864 701	19 651 147
Marge Commerciale (PNB)	11 093 187	9 864 701	19 651 147	Autres charges d'exploitation	2 203 282	1 999 138	3 753 822				
Produits des Placements	5 136 019	3 867 931	4 492 736	Charges de personnel	3 017 670	2 899 446	5 325 990				
<u>Sous total</u>	16 229 206	13 732 632	24 143 883	<u>Sous total</u>	5 220 952	4 898 584	9 079 812	<u>Excédent Brut d'Exploitation</u>	11 008 254	8 834 048	15 064 071
Excédent Brut d'Exploitation	11 008 254	8 834 048	15 064 071	Dotations aux Amortissements	611 833	294 627	744 966				
Reprises sur Provisions :				Dotation aux provisions :							
- Suite au recouvrement des créances	2 554 451	1 394 234	3 295 181	- Pour dépréciation des créances	3 698 483	3 437 401	7 431 529				
- Pour dépréciation des titres	-	86 288	139 681	- Pour dépréciation des titres	-	-	-				
- Non affectées	-	-	-	- Pour risques divers	147 937	12 274	298 225				
Encaissement sur créances radiées			9 455	- Collectives			2 000 000				
Autres gains ordinaires	214 194	158 380	621 562	Autres pertes ordinaires	-	529	529				
Reprises sur provisions pour impôt différé	-	-	-	Impôts sur les bénéfices	1 863 729	1 345 624	1 290 581				
<u>Sous total</u>	13 776 899	10 472 950	19 129 950	<u>Sous total</u>	6 321 982	5 090 455	11 765 830	<u>Résultat des Activités Ordinaires</u>	7 454 918	5 382 495	7 364 119
Résultat positif des activités ordinaires				Résultat positif des activités ordinaires							
-effet positif des modifications comptables	-	-	-	-effet négatifs des modifications comptables	-	-	-	<u>Résultat net après modifications comptables</u>	7 454 918	5 382 495	7 364 119

4.22. Tableau de mouvement des capitaux propres au 30/06/2012 :

En Dinars

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Boni de fusion	Réserves spéciales de reinvestissement	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2010	35 000 000	22 500 000	3 450 000	-	1 000 000	3 776 843	15 170 076	10 175 587	91 072 506
Affectations approuvées par l'A.G.O du 24/05/2011			50 000		3 092 000		7 033 587	(10 175 587)	
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010							(5 950 000)		(5 950 000)
Résultat au 31 décembre 2011								7 364 119	7 364 119
Solde au 31 Décembre 2011	35 000 000	22 500 000	3 500 000	-	4 092 000	3 776 843	16 253 663	7 364 119	92 486 625
Affectations approuvées par l'AGO du 29/05/2012					2 900 000		4 464 119	(7 364 119)	-
Fusion SIMT				990 155			25 463		1 015 618
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011							(5 950 000)		(5 950 000)
Résultat au 30 juin 2012								7 454 918	7 454 918
Solde au 30 Juin 2012	35 000 000	22 500 000	3 500 000	990 155	6 992 000	3 776 843	14 793 245	7 454 918	95 007 161

4.23. Evolution des revenus de leasing et du résultat d'exploitation au 30/06/2012

En Dinars

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Revenus de leasing	21 693 377	20 318 366	40 460 846
Produit net	16 229 206	13 732 632	24 143 883
Résultat d'exploitation	9 104 453	6 570 268	8 033 669
Capital social	35 000 000	35 000 000	35 000 000
Nombre d'actions	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Revenus par action	3,099	2,903	5,780
Produit net par action	2,318	1,962	3,449
Résultat d'exploitation par action	1,301	0,939	1,148

4.24. Evolution du résultat net au 30/06/2012

En Dinars

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Bénéfice avant impôt (1)	9 318 647	6 728 119	8 654 700
Bénéfice net d'impôt (2)	7 454 918	5 382 495	7 364 119
Bénéfice consolidé avant impôt (3)	14 252 567	11 314 525	21 955 652
Bénéfice consolidé net d'impôt (4)	9 792 181	8 050 754	15 870 315
Capital social	35 000 000	35 000 000	35 000 000
Nombre d'actions (5)	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Bénéfice par action avant impôt (1)/(5)	1,331	0,961	1,236
Bénéfice par action net d'impôt (2)/(5)	1,065	0,769	1,052
Bénéfice consolidé par action avant impôt (3)/(5)	2,036	1,616	3,136
Bénéfice consolidé par action net d'impôt (4)/(5)	1,399	1,150	2,267
Bénéfice avant impôt/capital social	26,62%	19,22%	24,73%
Bénéfice net d'impôt/capital social	21,30%	15,38%	21,04%

4.25. Evolution de la marge brute d'autofinancement au 30/06/2012

En Dinars

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	
Bénéfice net d'impôt (1)	7 454 918	5 382 495	7 364 119
Dotations aux amortissements (2)	611 833	294 627	744 966
Dotations nettes aux provisions (3)	1 291 969	1 969 153	6 285 437
Marge brute d'autofinancement (1+2+3)	9 358 720	7 646 275	14 394 522

4.26. Indicateurs de gestion et ratios

En milliers de Dinars

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Résultat net (1)	7 455	5 382	7 364
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	544 859	489 081	517 206
Engagements (2) (bilan et hors bilan)	569 094	499 106	530 394
Fonds propres (avant résultat net) (3)	87 552	85 123	85 123
Capitaux propres avant affectation	95 007	90 505	92 487
Créances sur la clientèle	509 221	452 806	479 765
Créances classées (4)	39 146	38 237	44 245
Produits réservés (5)	2 592	2 142	2 648
Total Provisions (6)	24 659	21 422	23 515
Emprunts et ressources spéciales (7)	429 178	374 554	398 456
Total bilan	573 925	507 376	534 760
Charges financières	10 953	10 975	21 670
Total charges d'exploitation	5 833	5 193	9 825
Ratios propres aux sociétés de leasing			
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	15,38%	17,06%	16,05%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	8,51%	6,32%	8,65%
Taux de créances classées	7,23%	7,98%	8,66%
Ratio de couverture des engagements classés Créances classées/ (Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement)	69,61%	61,63%	59,13%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91 -24 de la BCT *	-	-	23,54%
Ratios de structure			
Total Capitaux propres après résultat/Total bilan	16,55%	17,84%	17,29%
Emprunts & Ressources spéciales/ Total bilan	74,78%	73,82%	74,51%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing/ Total bilan	88,73%	89,24%	89,71%
Emprunts & Ressources spéciales + dettes envers la clientèle/Créances sur la clientèle, opérations de leasing	87,19%	85,18%	85,80%
Ratios de gestion			
Charges de personnel/Produits nets	18,60%	21,11%	22,06%
Produits nets / Capitaux propres avant résultat	18,54%	16,13%	28,36%
Coefficient d'exploitation	35,94%	37,82%	40,69%
Ratios de rentabilité			
ROE (résultat net/capitaux propres avant résultat net)	8,51%	6,32%	8,65%
ROA (Résultat net/total bilan)	1,3%	1,06%	1,38%
Résultat net/Produit net	45,93%	39,19%	30,5%
Intérêts de leasing/créances sur la clientèle	4,23%	4,6%	8,67%
Produits nets/Total bilan	2,82%	2,71%	4,51%

* Tel que modifié par la circulaire 99-04 de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (banques et sociétés de leasing) que ses fonds propres représentent au moins 8% de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

4.27. Etats financiers consolidés arrêtés au 30/06/2012

4.27.1. Bilan consolidé arrêté au 30/06/2012

En Dinars

	Notes	30-juin 2012	2011	31-déc 2011
ACTIFS				
Liquidités et équivalent de liquidités	5	12 873 177	4 249 529	4 527 514
Créance sur la clientèle				
Créances de leasing : encours financier		666 159 389	573 424 314	618 680 713
Moins : provisions		(17 246 189)	(12 529 262)	(15 354 537)
	6	648 913 200	560 895 052	603 326 176
Créances de leasing : Impayés		24 369 976	19 698 812	22 897 433
Moins : provisions		(13 864 889)	(12 123 895)	(14 059 749)
	7	10 505 087	7 574 917	8 837 684
Intérêts constatés d'avance		(4 721 907)	(4 114 854)	(4 344 996)
Total des créances sur la clientèle		654 696 380	564 355 115	607 818 864
Acheteurs factorés		118 455 940	98 569 515	100 249 599
Moins : provisions		(2 841 155)	(2 815 043)	(2 709 598)
	8	115 614 785	95 754 472	97 540 001
Portefeuille titres de placement		4 043 655	3 651 491	4 618 722
Portefeuille d'investissement				
Titres mis en équivalence		7 876 970	8 414 684	8 769 603
Autres immobilisations financières		15 077 578	12 362 300	12 216 276
Moins : provisions		(112 386)	(316 655)	(112 386)
Total portefeuille d'investissement	9	22 842 162	20 460 329	20 873 493
Valeurs immobilisées				
Immobilisations incorporelles		10 963 741	7 830 990	9 649 158
Moins : amortissements		(4 773 448)	(3 975 138)	(4 356 110)
	10	6 190 292	3 855 852	5 293 048
Immobilisations utilisées par la société		34 438 576	32 427 975	33 242 535
Moins : amortissements		(11 768 294)	(10 106 143)	(10 683 640)
	11	22 670 282	22 321 832	22 558 895
Total des valeurs immobilisées		28 860 574	26 177 684	27 851 943
Actifs d'impôts différés	12	1 090 777	645 460	898 317
Autres actifs	13	18 726 654	14 218 498	17 038 055
TOTAL DES ACTIFS		858 748 164	729 512 578	781 166 908

	Notes	30-juin		31-déc
		2012	2011	2011
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
PASSIFS				
Emprunts et ressources spéciales				
Concours bancaires		37 112 948	16 775 370	25 831 713
Emprunts et dettes rattachées	14	524 752 268	448 209 995	473 556 146
Total Emprunts et ressources spéciales		561 865 216	464 985 365	499 387 859
Autres Passifs				
Fournisseurs et comptes rattachés		28 054 076	25 854 139	26 354 524
Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	8	34 927 084	30 659 727	29 211 909
Provisions pour passifs et charges	15	2 044 616	1 472 716	1 870 937
Passifs impôts différés	12	1 186 130	2 993 249	1 179 081
Dettes envers la clientèle	16	20 914 151	17 290 865	18 610 809
Autres passifs	17	24 597 811	14 079 510	20 562 268
Total des autres passifs		111 723 868	92 350 207	97 789 529
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		35 000 000	35 000 000	35 000 000
Réserves consolidées		71 569 221	66 730 691	67 570 517
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		106 569 221	101 730 691	102 570 517
Résultat consolidé		5 918 418	4 688 391	9 526 719
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	18	112 487 639	106 419 082	112 097 236
INTERETS MINORITAIRES	19	72 671 441	65 757 926	71 892 284
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		185 159 080	172 177 008	183 989 520
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		858 748 164	729 512 578	781 166 908

4.27.2. Etat de résultat consolidé arrêté au 30/06/2012

En Dinars

	Notes	30-juin 2012	2011	31-déc 2011
Revenu de crédit bail	20	34 981 521	30 839 141	62 897 325
Revenu du factoring	21	4 676 993	4 322 974	8 761 635
Revenu des opérations de location longue durée		3 159 523	2 802 062	6 273 825
Autres produits d'exploitation		425 883	622 779	1 102 638
Total des Produits d'exploitations		43 243 920	38 586 956	79 035 423
CHARGES FINANCIERES NETTES	22	(14 257 049)	(13 492 823)	(27 156 942)
PRODUITS DES PLACEMENTS		243 943	437 995	650 948
PRODUIT NET		29 230 814	25 532 128	52 529 429
Charges de personnel		(5 921 436)	(5 116 676)	(10 095 995)
Autres charges d'exploitation		(5 038 035)	(4 801 707)	(9 567 718)
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	23	(1 967 902)	(2 805 166)	(6 827 273)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres		(2 279 152)	(1 836 746)	(4 031 893)
Dotations aux provisions pour risques divers	24	(173 680)	(42 478)	(323 180)
RESULTAT D'EXPLOITATION		13 850 610	10 929 354	21 683 370
Autres gains ordinaires		405 614	418 762	285 421
Autres pertes ordinaires		(3 657)	(33 592)	(13 139)
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES		14 252 567	11 314 525	21 955 652
Impôts différés		87 769	(1 443 992)	567 791
Impôts exigibles		(4 548 156)	(1 819 779)	(6 653 128)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		9 792 181	8 050 754	15 870 315
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	9	593 112	534 351	1 591 909
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		10 385 292	8 585 106	17 462 224
Part revenant aux intérêts minoritaires	19	(4 466 874)	(3 896 716)	(7 935 505)
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		5 918 418	4 688 391	9 526 719
Résultat par action		0,845	0,670	1,361

4.27.3. Etat de flux consolidé arrêté au 30/06/2012

En Dinars

	<u>30-juin</u>		<u>31-déc</u>
	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>2011</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	244 131 352	207 401 810	428 943 167
Encaissements reçus des acheteurs factorés	147 463 363	122 180 443	274 108 432
Financements des adhérents	(155 112 702)	(117 328 264)	(267 346 064)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(8 189 020)	(7 090 070)	(12 969 047)
Intérêts payés	(12 962 903)	(13 443 866)	(26 842 038)
Impôts et taxes payés	(15 458 585)	(12 822 462)	(25 863 977)
Décaissement pour financement de contrats de leasing	(239 909 018)	(173 129 671)	(397 573 504)
Autres flux de trésorerie	486 630	2 966 773	(1 504 786)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	<u>(39 550 884)</u>	<u>8 734 693</u>	<u>(29 047 816)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(2 372 411)	(9 207 333)	(5 312 270)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	863 064	(217 950)	2 070 571
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(3 063 970)	(3 951 982)	(5 743 273)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	503 595	1 779 385	2 535 182
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	<u>(4 069 722)</u>	<u>(11 597 880)</u>	<u>(6 449 790)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'action	-	6 970 800	-
Dividendes et autres distributions	(6 206 074)	(7 005 983)	(6 210 463)
Encaissements provenant des emprunts	115 100 712	102 127 845	249 568 758
Remboursement d'emprunts	(93 772 133)	(89 738 967)	(208 664 708)
Flux liés au financement à court terme	25 730 832	(20 082 627)	(18 991 129)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	<u>40 853 338</u>	<u>(7 728 932)</u>	<u>15 702 458</u>
Incidences des variations des taux de participation sur les liquidités et équivalents de liquidités	<u>(184 847)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	<u>16 544</u>	<u>(155 513)</u>	<u>269 158</u>
Variation de trésorerie	<u><u>(2 935 571)</u></u>	<u><u>(10 747 632)</u></u>	<u><u>(19 525 990)</u></u>
Trésorerie au début de l'exercice	(21 304 200)	(1 778 209)	(1 778 209)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(24 239 771)	(12 525 841)	(21 304 199)

4.27.4. Notes aux états financiers consolidés arrêtés au 30/06/2012

NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE « TLG »

1-1 : Structure juridique des sociétés du Groupe

Le Groupe « **TLG** » est composé de onze sociétés spécialisées chacune dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing, le factoring, l'intermédiation en bourse et le capital investissement.

- La société « **Tunisie Leasing** » a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie factoring ».

Le capital social de Tunisie Leasing s'élève au 30 juin 2012 à la somme de 35.000.000 dinars divisé en 7.000.000 actions de 5 dinars chacune.

Les titres de la société sont admis à la cote de la Bourse depuis l'année 1992.

- La société « **Maghreb Leasing Algérie** » a été créée en janvier 2006 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing.

Le capital social de Maghreb Leasing Algérie s'élève, au 30 juin 2012, à la somme de 3.500.000.000 DZD divisé en 3.500.000 actions de 1.000 DZD chacune.

- La société « **Tunisie Valeurs** » est une société anonyme constituée en mai 1991. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

- Le placement de titres émis par les entreprises faisant appel à l'épargne ;
- La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers sur le marché pour le compte de tiers ;
- La gestion de portefeuille pour le compte de clients ;
- Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions, acquisitions d'entreprises, évaluation de projets, introduction de sociétés en Bourse.

Le capital social de Tunisie Valeurs s'élève au 30 juin 2012 à 5.000.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 100 dinars chacune.

- La société « **Tunisie Factoring** » a été créée en juin 1999, avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue des comptes, encaissement, et recouvrement de créances, détenues par ses clients et ses correspondants, représentées par des factures.

Le capital de Tunisie Factoring s'élève au 30 juin 2012 à la somme de 10.000.000 dinars, divisé en 1.000.000 actions de 10 dinars chacune totalement libérées.

▪ **Sociétés d'investissement**

A l'initiative de Tunisie Leasing, il a été procédé à la constitution de quatre sociétés d'investissement à capital risque, ayant pour objet la participation pour leurs propres comptes ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises.

Il s'agit de :

- **Tuninvest-Sicar** : constituée en 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, puis transformée en 1998 en société d'investissement à capital risque.

Son capital actuel s'élève à 966.000 dinars, divisé en 966.000 actions de 1 dinars chacune, totalement libérées.

Les titres de Tuninvest Sicar sont cotés en Bourse.

- **Tunisie - Sicar**: constituée en 1997. Son capital actuel s'élève à 500.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.
- **Tuninvest International-Sicar**: constituée en 1998. Son capital actuel s'élève à 500.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.
- **Tuninvest Innovations-Sicar**: constituée en 2002 avec un capital de 4.400.000 dinars, divisé en 440.000 actions de 10 dinars chacune.

▪ **Les autres sociétés du Groupe**

- **Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF)** est une société anonyme constituée en 2001 avec pour objet principal l'audit économique, juridique et financier.

Son capital social s'élève à 400.000 dinars, divisé en 40.000 actions de 10 dinars chacune, détenu quasi - totalement par Tunisie Valeurs.

- **Société Tunisie Location Longue Durée (Tunisie LLD)** est une société à responsabilité limitée constituée en 1999 avec pour objet principal la location de voitures.
Son capital social s'élève à 250.000 dinars, divisé en 2.500 parts de 100 dinars chacune.

- **Société Pole de Compétitivité de Sousse** est une société anonyme constituée en 2009 avec pour objet principal le développement du pôle technologique de Sousse et des zones industrielles.

Son capital social s'élève à 5.000.000 dinars divisé en 500.000 actions de 10 dinars chacune.

1-2 : Tableaux des participations et périmètre du Groupe

La synthèse des participations des sociétés du Groupe est présentée dans le tableau 1 ci-après.

L'analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects est présentée dans le tableau 2 ci-après.

L'organigramme du Groupe est présenté dans le tableau 3 ci-après :

Tableau 1

Tableau des Participations au 30 Juin 2012

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		STIF		Tunisie LLD		Maghreb L. Algérie		SPCS	
	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%
Tunisie Leasing	15 000	30,00%	352 645	36,51%	21 999	44,00%	12 500	25,00%	120 000	27,27%	569 765	56,98%			2 486	99,44%	1 049 995	30,00%	149 990	30,00%
Tunisie Valeurs							1 250	2,50%					39 994	99,99%						
Tunisie SICAR																				
Tuninvest SICAR																				
Tuninvest International SICAR																				
Tunisie Factoring																				
Société Immobilière (SIMT)																				
Société d'Ingénierie Financière (STIF)											48 409	4,84%								
Société Pole de compétitivité de Sousse (SPCS)																				
Autres	35 000	70,00%	613 355	63,49%	28 001	56,00%	36 250	72,50%	320 000	72,73%	381 826	38,18%	6	0,02%	14	0,56%	2 450 005	70,00%	350 010	70,00%
Total	50 000	100,00%	966 000	100,00%	50 000	100,00%	50 000	100,00%	440 000	100,00%	1 000 000	100,00%	40 000	100,00%	2 500	100,00%	3 500 000	100,00%	500 000	100,00%

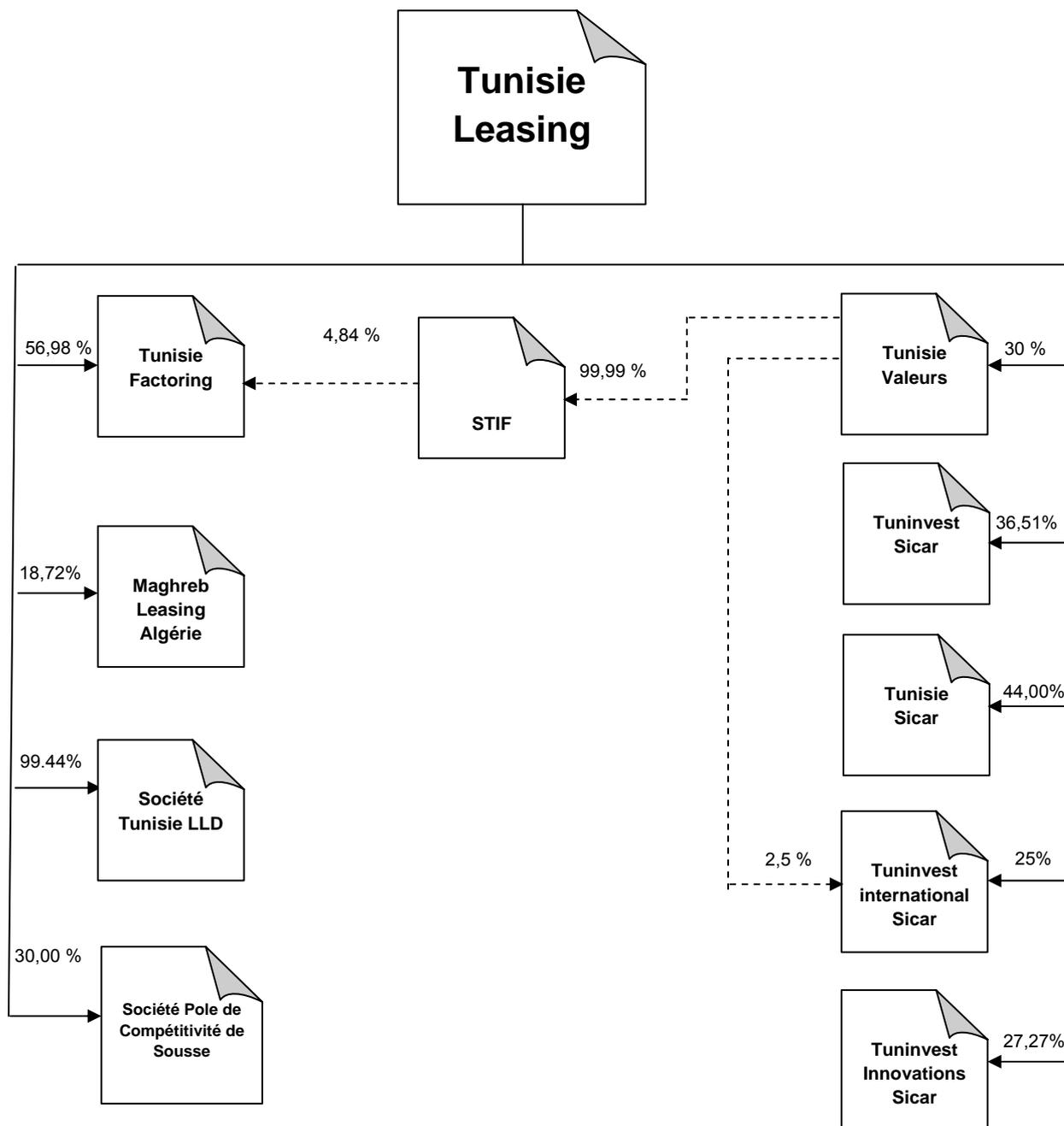
Tableau 2

Analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects de la société consolidante au 30 Juin 2012

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		STIF		Tunisie Location LD		Maghreb L. Algérie		SPCS		
	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	
Tunisie Leasing	30,00%		36,51%		44,00%		25,00%		27,27%		56,98%				99,44%		18,72%	(*)	11,28%	30,00%	
Tunisie Valeurs								0,75%					30,00%								
Tunisie SICAR																					
Tuninvest SICAR																					
Tuninvest International SICAR																					
Tunisie Factoring																					
Société Immobilière (SIMIT)																					
Société d'Ingénierie Financière (STIF)												1,45%									
Société Pole de compétitivité de Sousse (SPCS)																					
Autres																					
Total	30,00%	0,00%	36,51%		44,00%		25,00%	0,75%	27,27%		56,98%	1,45%	0,00%	30,00%	99,44%	0,00%	18,72%	11,28%	30,00%	0,00%	
Total participation	30,00%		36,51%		44,00%		25,75%		27,27%		58,43%		30,00%		99,44%		30,00%		30,00%		

(*) A travers des contrats de portage

**TABLEAU 3 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION
AU 30 JUIN 2012**



La Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie « SIMT » a été retirée du périmètre de consolidation du fait de son absorption par Tunisie Leasing dans le cadre d'une opération de fusion.

————— Participations directes

----- Participations indirectes

(*) A Travers des contrats de portage

NOTE 2 : METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1 : Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées à chaque société du Groupe, sont déterminées en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par Tunisie Leasing, ainsi que son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

<i>Sociétés</i>	<i>Degré de contrôle</i>	<i>Méthode retenue</i>
Tunisie Valeurs	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Sicar	Influence notable (1)	Mise en équivalence
Tuninvest International Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Innovations Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Factoring	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Tunisie Location Longue Durée	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Pole de compétitivité de Sousse (SPCS)	Contrôle exclusif (2)	Intégration globale
Maghreb Leasing Algérie	Contrôle exclusif	Intégration globale

- (1) Bien que Tunisie Leasing détienne 44% du capital de Tunisie SICAR et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de mise en équivalence car, d'une part, Tunisie Leasing n'a aucun pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette société et d'autre part, Tunisie Leasing est représentée par un seul membre au niveau du conseil d'administration.
- (2) Bien que Tunisie Leasing détienne que 30% du capital de la Société Pôle de Compétitivité de Sousse et il existe une autre société qui détienne une fraction égale à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de l'intégration globale car le représentant de Tunisie Leasing a été désigné en tant que Président Directeur Général de cette société, ce qui lui permettra de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette dernière.

- La Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) a été intégrée globalement au niveau de Tunisie Valeurs
- Le contrôle exclusif est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.
- Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés de sorte que les décisions résultent de leur accord.
- L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

L'existence de l'influence notable est mise en évidence par la représentation de l'investisseur au conseil d'administration de l'entreprise détenue.

2.2 : Date de clôture

La date retenue pour l'établissement des états financiers consolidés intermédiaires correspond à celle des états financiers individuels intermédiaires, soit le 30 juin.

2.3 : Modalités de consolidation

La consolidation des sociétés du Groupe est effectuée selon les étapes suivantes :

- ***Traitement des participations dans les entreprises associées***

Les participations dans les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée comme un élément distinct au compte de résultat.

L'opération de mise en équivalence a été effectuée à travers des tableaux d'analyse de chaque participation permettant de prendre en ligne de compte, l'effet des participations indirectes et ce, à travers :

- L'annulation de la participation de chaque société au capital d'une autre société du Groupe
- La prise en compte de la fraction de la participation indirecte annulée, revenant à la société mère

Parallèlement, toute différence, lors de l'acquisition de la participation, entre le coût d'acquisition et la quote-part de chaque investisseur dans les justes valeurs des actifs identifiables nets de l'entreprise associée, est comptabilisée selon la NCT 38.

- ***Intégration des sociétés sous contrôle exclusif***

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;

- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du Groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du Groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4 : Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition: l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- Ecart d'évaluation : L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.
- Résultats inter-sociétés: les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ou mise en équivalence sont éliminés respectivement dans leur intégralité ou dans la limite du pourcentage d'intérêt.
- Présentation des intérêts minoritaires: ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

2.5 : Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

▪ *Homogénéisation des méthodes comptables*

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

▪ *Élimination des soldes et transactions intra-groupe*

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle ou mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

▪ *Conversion des états financiers des entités étrangères*

Conformément à la norme internationale IAS 21 § 39, le résultat et la situation financière d'une entité étrangère sont convertis en monnaie de présentation (TND), en utilisant les procédures suivantes :

- les actifs et les passifs de chaque bilan présenté sont convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis au cours de change moyen des périodes de transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés au niveau des capitaux propres.

NOTE 3 : DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises dont notamment:

- La norme comptable générale (NCT 1);
- La NCT 35 (Etats financiers consolidés), la NCT 36 (Participations dans des entreprises associées) et la NCT 37 (Participations dans des coentreprises), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38);
- Règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 du 19 mars 1999 et n° 2001-12 du 4 mai 2001.

NOTE 4 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

4.1 : Base de préparation des états financiers

Les états financiers du Groupe Tunisie Leasing sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinar Tunisien (DT).

Les états financiers consolidés comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan consolidé du Groupe TLG sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

4.2 : Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par le Groupe figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	33%
- Constructions	5%
- Constructions sur sol d'autrui	20%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10% et 20%
- Matériel informatique	15% et 33%
- Installations générales	10% et 15%

4.3 : Portefeuille titres

Les titres immobilisés ainsi que les titres de placement sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

Au 31 décembre, les plus-values potentielles ne sont pas constatées en produits sauf, en ce qui concerne les titres SICAV.

Les moins values latentes affectent le résultat de la période, et sont constatées par le biais de provision pour dépréciation.

4.4 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

4.5 : Créances de leasing (Tunisie Leasing et Maghreb Leasing Algérie)

Les contrats de location financement établis par Tunisie Leasing et Maghreb Leasing Algérie transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis varie entre trois et sept ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, Tunisie Leasing enregistrerait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'apparition de l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008 portant approbation de la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, et à partir de 2008, Tunisie Leasing comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de leasing selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

4.6 : Politique de provisions

Société mère (Tunisie Leasing)

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

Filiale (Tunisie Factoring)

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

4.6.1 : Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision
	A appliquer par classe
. A : Actifs courants	- (*)
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	- (*)
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

(*)En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il a été constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à

caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

4.6.2 : Les garanties reçues

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

4.6.3 : Valeur du matériel en leasing (Tunisie Leasing) :

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

4.6.4 : Les autres garanties (Tunisie Factoring)

Sont considérées comme garanties, pour l'activité d'affacturage :

- Les créances détenues sur les acheteurs factorés, à l'exclusion des factures litigieuses et dans la limite de 90% :
 - . Des créances courantes pour les acheteurs du secteur privé, à l'exclusion de l'encours des factures achetées et non échues sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ;
 - . Des créances dont l'âge est inférieur à 360 jours, pour le secteur public
- Les garanties reçues des correspondants étrangers. Elles correspondent à la somme des limites de garanties reçues des correspondants étrangers, si cette dernière est inférieure à l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garanties.

4.7 : Comptabilisation des revenus de leasing

Conformément à la norme comptable NC 41, Tunisie Leasing ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts sur crédit bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créances de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

4.8 : Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées.
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

4.9 : Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoit que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

NOTE 5 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Désignation	Tunisie leasing	Tunisie factoring	Tunisie L.L.D	M.L.Algérie	S.P.C.S	TOTAL
Banques	2 011 591	-	167 079	10 645 295	42 694	12 866 659
Caisses	3 578	134	1 646	-	1 160	6 518
TOTAL	2 015 169	134	168 725	10 645 295	43 854	12 873 177

NOTE 6 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS

Les créances de leasing s'analysent comme suit :

	30-juin		31-déc
	2012	2011	2011
- Créances de leasing (encours financiers)	654 132 407	565 619 027	608 818 407
- Créances échues (valeurs résiduelles échus)	364 684	849 166	357 277
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	11 662 298	6 956 121	9 505 029
<u>Total brut</u>	<u>666 159 389</u>	<u>573 424 314</u>	<u>618 680 713</u>
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(15 234 144)	(12 517 217)	(13 342 492)
- Provisions pour dépréciation de l'encours courant	(2 000 000)	-	(2 000 000)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(12 045)	(12 045)	(12 045)
<u>Total des provisions</u>	<u>(17 246 189)</u>	<u>(12 529 262)</u>	<u>(15 354 537)</u>
<u>Soldes au 30 juin 2010</u>	<u>648 913 200</u>	<u>560 895 052</u>	<u>603 326 176</u>

NOTE 7 : CREANCES DE LEASING : IMPAYES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	30-juin		31-déc
	2012	2011	2011
<u>Clients ordinaires</u>			
- Impayés	12 926 146	9 778 905	11 167 298
- Intérêts de retard à facturer	80 000	36 443	156 792
<u>Montant brut</u>	<u>13 006 146</u>	<u>9 815 348</u>	<u>11 324 090</u>
A déduire :			
- Provisions	(1 593 665)	(1 363 486)	(1 780 884)
- Produits réservés	(927 180)	(835 213)	(1 075 065)
<u>Montant net</u>	<u>10 485 301</u>	<u>7 616 649</u>	<u>8 468 141</u>
<u>Clients litigieux</u>			
- Impayés	11 215 272	9 734 906	11 424 785
- Créances radiées	148 558	148 558	148 558
<u>Montant brut</u>	<u>11 363 830</u>	<u>9 883 464</u>	<u>11 573 343</u>
A déduire :			
- Provisions	(9 387 582)	(8 326 432)	(9 243 817)
- Produits réservés	(1 784 316)	(1 372 283)	(1 768 407)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	(148 558)	(148 558)
<u>Montant net</u>	<u>43 374</u>	<u>36 191</u>	<u>412 561</u>
- Agios Réservés sur opérations de consolidation et de Relocation	(23 588)	(77 922)	(43 018)
<u>Solde des clients et comptes rattachés</u>	<u>10 505 087</u>	<u>7 574 917</u>	<u>8 837 684</u>

NOTE 8 : COMPTES COURANTS DES ADHERENTS ET COMPTES DES ACHETEURS

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente au 30 juin 2012, comme suit :

	30-juin		31-déc
	2012	2011	2011
Comptes des acheteurs factorés			
Comptes des acheteurs locaux	104 391 708	88 180 892	91 640 484
Comptes des acheteurs export	5 477 484	2 756 751	1 625 513
Comptes des acheteurs import	8 586 748	7 631 872	6 983 602
	<u>Sous total</u>	(A)	<u>118 455 939</u> <u>98 569 515</u> <u>100 249 599</u>
A déduire			
Provisions	(2 841 155)	(2 815 043)	(2 709 598)
	<u>Montant net</u>		<u>115 614 784</u> <u>95 754 472</u> <u>97 540 001</u>
Comptes des adhérents			
Correspondants étrangers (FDG comptes en devise)	752 650	349 431	172 519
Fonds de garantie	21 182 423	18 697 464	18 001 276
Disponible	12 992 010	11 612 832	11 038 115
	<u>Sous total</u>	(B)	<u>34 927 084</u> <u>30 659 728</u> <u>29 211 909</u>
<u>Encours de Financement des adhérents</u>	(A) - (B)		<u>83 528 856</u> <u>67 909 787</u> <u>71 037 690</u>

NOTE 9 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30-juin		31-déc
	2012	2011	2011
Titres mis en équivalence	7 876 970	8 414 684	8 769 603
Titres immobilisés	13 113 360	10 789 981	10 581 560
Prêts au personnel	1 650 565	1 306 184	1 384 050
Dépôts et cautionnements versés	27 157	27 157	218 859
Cautionnements imputables aux adhérents de TF	-	4 649	4 650
Échéances à moins d'un an prêts au personnel	286 496	234 329	27 157
<u>Total brut</u>	<u>22 954 548</u>	<u>20 776 984</u>	<u>20 985 879</u>
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(92 910)	(297 179)	(92 910)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements	(17 880)	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(1 596)	(1 596)	(1 596)
<u>Total brut</u>	<u>22 842 162</u>	<u>20 460 329</u>	<u>20 873 493</u>

NOTE 9 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (SUITE)

Les titres mis en équivalence s'analysent au 30 juin 2012 comme suit :

<u>Emetteur</u>	Coût d'acquisition	Ecart d'acquisition	Quote-part ans les réserv	Quote-part dans les résultats	Valeur des titres mis en équivalence	% détenu
	(a)	(b)				(a)
* Tuninvest Sicar	521 084	(42 978)	564 729	33 832	1 076 667	36,51%
* Tunisie Sicar	219 990	0	(26 328)	15 813	209 475	44,00%
* Tunisie Valeurs	1 538 451	0	2 623 249	528 553	4 690 253	30,00%
* Tuninvest International Sicar	128 750	0	543 865	517	673 132	25,75%
* Tuninvest Innovations Sicar	1 200 000	0	13 049	14 397	1 227 444	27,27%
	<u>3 608 275</u>	<u>(42 978)</u>	<u>3 718 564</u>	<u>593 113</u>	<u>7 876 970</u>	

(a) Compte tenu des effets des participations indirectes

(b) Classé parmi les immobilisations incorporelles

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2012 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Observation</u>
- B.T.S	500	10	5 000		1997	
- S T I F	1	10	10		2000	
- Société moderne de titrisation	500	100	50 000	50 000	2002	
- Esprit	6 100	10	61 000		2003	
- HOLDEFI	44 762		812 886		2006	
- FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000	1 000	1 000 000		2010	
- Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10	42 910		2000	(*)
- Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100	100	42 910	2010	
- Société BYZACENE	1 005	100	100 500		2006	(*)
- Société PROMOTEL TF	8 400	100	840 000		2006	(*)
- Amen Santé	19 234	10	192 340		2009	
-M.B.G	20 000	100	2 000 000		2009	(*)
-Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	9 990	19	184 815		2009	(*)
- Société Touristique "OCEANA"	5 000	100	500 000		2009	(*)
- Société Méhari Beach Tabarka	10 000	100	1 000 000		2009	(*)
- Société Comete Immobiliere	3 000	100	300 000		2010	(*)
- Société Golden Yasmine Loisirs	30 000	10	300 000		2008	(*)
- Clinique El Amen La Marsa SA	420	100	42 000		2010	
- Clinique El Amen Beja	2 818	100	281 800		2008	
- Société YASMINE	250 000	10	2 500 000		2011	(*)
- Serts	40 000	10	400 000		2011	(*)
- Société Agricole SIDI OTHMEN	25 000	100	2 500 000		2012	(*)
			13 113 360	92 910		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

TABLEAUX DES IMMOBILISATIONS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2012

(Exprimés en dinars)

NOTE 10 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Logiciels	33%	6 611 349	968 152	-	-	7 579 501	4 295 795	414 689	-	4 710 484	2 869 017
Logiciels (en cours)		2 794 570	346 875	-	-	3 141 445	-	-	-	-	3 141 445
Ecart d'acquisition		243 239	-	-	444	242 795	60 315	2 649	-	62 964	179 831
TOTAUX		9 649 158	1 315 027	-	-	10 963 741	4 356 110	417 338	-	4 773 448	6 190 292

NOTE 11 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Terrain	0%	1 143 058	-	-	-	1 143 058	-	-	-	-	1 143 058
Constructions	5%	6 163 332	30 386	-	-	6 193 718	831 366	147 948	-	979 314	5 214 404
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	30 670	30 670	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	17 188 292	2 170 779	-	1 501 172	17 857 899	4 691 999	1 393 128	854 247	5 230 880	12 627 019
Mobilier de bureau	10% et 20%	1 891 611	40 595	-	-	1 932 206	795 958	40 501	-	836 459	1 095 747
Matériel informatique	15% et 33%	2 374 717	265 985	-	-	2 640 702	1 996 573	116 359	-	2 112 932	527 770
Installations générales	10% et 15%	4 009 636	189 468	-	-	4 199 104	2 337 074	240 965	-	2 578 039	1 621 065
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		441 219	-	-	-	441 219	-	-	-	-	441 219
TOTAUX		33 242 535	2 697 213	-	1 501 172	34 438 576	10 683 640	1 938 901	854 247	11 768 294	22 670 282

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire

NOTE 12 : IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés se détaillent par société intégrée comme suit :

	30-juin		31décembre
	2012	2011	2011
- Passif d'impôt différé, Tunis Location Longue Durée	(1 080 438)	(612 671)	(1 093 958)
- Passif d'impôt différé, MLA	(105 692)	(2 380 578)	(85 123)
<u>Total des passifs d'impôt différé</u>	<u>(1 186 130)</u>	<u>(2 993 249)</u>	<u>(1 179 081)</u>
- Actif d'impôt différé, Tunisie Leasing	326 937	210 438	307 772
- Actif d'impôt différé, Maghreb Leasing Algérie	493 105	177 722	362 802
- Actif d'impôt différé, Tunisie Factoring	270 735	208 566	227 743
- Actif d'impôt différé, Tunis Location Longue Durée	-	48 734	-
<u>Total des actifs d'impôt différé</u>	<u>1 090 777</u>	<u>645 460</u>	<u>898 317</u>
<u>Total des impôts différés</u>	<u>(95 353)</u>	<u>(2 347 789)</u>	<u>(280 764)</u>

NOTE 13 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	30-juin		31-déc
	2012	2011	2011
-Stocks	778 539	522 180	640 236
- Clients autres sociétés du groupe	352 902	253 151	382 990
- Fournisseurs, avances	3 467 031	1 574 638	3 314 894
- Avances et acomptes au personnel	168 839	127 202	157 237
- Crédit d'impôt	7 238 859	6 676 426	7 912 324
- Autres comptes débiteurs	1 234 607	1 221 112	1 131 592
- Produits à recevoir des tiers	1 020 691	851 392	1 280 274
- Produits à recevoir sur contrats de portages	603 349	627 668	464 514
- Charges constatées d'avance	2 655 269	1 621 946	916 119
- frais d'émission des emprunts à long terme	1 741 704	1 316 987	1 430 441
<u>Total brut</u>	<u>19 261 790</u>	<u>14 792 702</u>	<u>17 630 621</u>
A déduire			
- Provisions pour dépréciation des comptes clients	(2 281)	(2 281)	(29 282)
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(39 636)	(79 157)	(44 161)
- Provisions pour dépréciation des produits à recevoir	(161 479)	(154 128)	(161 479)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débite	(331 740)	(338 638)	(357 644)
<u>Total net</u>	<u>18 726 654</u>	<u>14 218 498</u>	<u>17 038 055</u>

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	2012	30-juin 2011	31-Déc 2011
Emprunts			
- Banques locales	119 447 915	103 300 678	117 028 332
- Banques étrangères	79 956 194	83 507 334	74 004 558
- Emprunts obligataires	218 000 000	180 000 000	200 630 000
- Crédit à court terme UTB	175 211	173 865	170 310
- Crédit à court terme BTE	3 959 481	1 770 200	11 000 000
- Ligne d'avance CITIBANK	11 000 000	7 500 000	1 009 285
- Ligne d'avance ABC	1 000 000	-	-
- Billets de trésorerie	76 750 000	57 350 000	55 800 000
- Amen Bank (Portages sur titres MLA)	6 039 033	7 246 823	6 039 033
<u>Total emprunts</u>	516 327 834	440 848 900	465 681 518
Dettes rattachées			
- Intérêts courus et commissions à payer sur emprunts bancaires locaux	2 359 765	1 798 045	1 283 335
- Intérêts courus et commissions à payer sur emprunts bancaires étrangers	554 122	762 007	857 132
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 633 660	4 111 030	4 966 868
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	21 802	20 365	64 448
- Intérêts courus sur Emprunts Amen Bank (Portages sur titres MLA)	855 084	669 647	702 844
<u>Total dettes rattachées</u>	8 424 433	7 361 094	7 874 627
<u>Total</u>	524 752 268	448 209 995	473 556 146

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
BANQUES LOCALES	117 028 332	48 720 712	46 301 129	119 447 915	38 200 556	81 247 359
* AMEN BANK	1 250 000	-	1 250 000	-	-	-
* AL BARAKA BANK	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	-	25 000 000
* A.B.C TUNISIE	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	-	2 000 000
* A.B.C TUNISIE	-	4 000 000	-	4 000 000	-	4 000 000
* A.B.C TUNISIE	-	5 000 000	-	5 000 000	-	5 000 000
* CITIBANK	9 000 000	5 000 000	2 000 000	12 000 000	-	12 000 000
* ATTJARI BANK	6 000 000	-	1 000 000	5 000 000	3 000 000	2 000 000
* ATTJARI BANK	8 000 000	-	1 000 000	7 000 000	5 000 000	2 000 000
* BIAT 2009/1	2 500 000	-	500 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
* BIAT 2009/2	5 500 000	-	1 000 000	4 500 000	2 500 000	2 000 000
* BIAT 2010	7 000 000	-	1 000 000	6 000 000	4 000 000	2 000 000
* BIAT 2011	9 166 667	-	1 666 667	7 500 000	4 166 667	3 333 333
* AMEN BANK 2011	18 747 271	-	2 443 676	16 303 595	11 584 603	4 718 992
* AMEN BANK(SIMT)	127 473	-	41 098	86 375	-	86 375
* BNP (MLA)	15 236 921	-	7 399 688	7 837 233	-	7 837 233
* CITIBANK (MLA)	-	4 218 212	-	4 218 212	-	4 218 212
* AL BARAKA BANK(MLA)	-	5 002 500	-	5 002 500	3 449 286	1 553 214
* AMEN BANK (factoring)	6 500 000	-	1 000 000	5 500 000	3 500 000	2 000 000
* AMEN BANK (LLD)	-	500 000	-	500 000	-	500 000
BANQUES ETRANGERES	74 004 558	20 162 716	14 211 080	79 956 194	46 244 706	33 711 488
* BEI (credit participatif)	154 398	-	-	154 398	154 398	-
* B.E.I	11 201 712	-	1 801 043	9 400 669	5 720 622	3 680 047
* B.E.I	3 026 572	-	523 436	2 503 136	1 421 512	1 081 624
* B.E.I	9 390 282	-	1 299 038	8 091 244	5 451 339	2 639 905
* B.E.I	2 046 935	-	-	1 762 552	1 185 849	576 703
* B.E.I	7 805 677	-	939 058	6 866 619	4 957 556	1 909 063
* B.E.I	2 330 368	-	279 895	2 050 473	1 481 095	569 378
* PROPARCO	150 011	-	150 011	-	-	-
* PROPARCO	12 000 000	-	2 000 000	10 000 000	6 000 000	4 000 000
* OPEC FUND	581 005	-	581 005	-	-	-
* BEI (MLA)	6 490 408	152 716	-	6 643 124	-	6 643 124
* FMO (MLA)	-	-	-	-	-	-
* HSBC	5 911 958	10 005 000	3 157 002	12 759 956	7 215 088	5 544 868
* FRANSABANK	3 140 232	10 005 000	2 056 622	11 088 610	6 937 954	4 150 656
* ABC	9 775 000	-	1 139 587	8 635 413	5 719 293	2 916 120
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	191 032 890	68 883 428	60 512 209	199 404 109	84 445 262	114 958 847

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* Emprunt subordonné remboursable "Tunisie Leasing Subordonné 2007"	4 000 000	-	-	4 000 000	-	4 000 000
* Emprunt obligataire 2007 I	3 000 000	-	-	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt obligataire 2007 II	6 000 000	-	-	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 I	6 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 II	6 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 III	9 000 000	-	-	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2009 I	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt subordonné remboursable "Tunisie Leasing Subordonné 2009"	12 000 000	-	3 000 000	9 000 000	5 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2009 II	12 000 000	-	-	12 000 000	9 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2010 I	16 000 000	-	3 000 000	13 000 000	9 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2010 II	24 000 000	-	4 000 000	20 000 000	14 000 000	6 000 000
* Emprunt subordonné remboursable "Tunisie Leasing Subordonné 2010"	20 000 000	-	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2011 I	30 000 000	-	4 000 000	26 000 000	20 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2011 II	30 000 000	-	6 000 000	24 000 000	18 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2011 III	13 630 000	16 370 000	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2012 I	-	30 000 000	-	30 000 000	26 482 000	3 518 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	200 630 000	46 370 000	29 000 000	218 000 000	153 482 000	64 518 000

NOTE 15 : PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES

Les provisions pour risques se détaillent par société intégrée comme suit :

	<u>30-juin</u>		<u>31-déc</u>
	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>2011</u>
- Provisions pour risques divers, Tunisie Leasing	1 107 778	692 782	1 020 732
- Provisions pour risques divers, Tunisie Factoring	936 838	779 934	850 205
<u>Total général</u>	<u>2 044 616</u>	<u>1 472 716</u>	<u>1 870 937</u>

NOTE 16 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	<u>2012</u>	<u>30-juin</u> <u>2011</u>	<u>31-déc</u> <u>2011</u>
	- Avances et acomptes reçus des clients	14 253 643	10 925 766
- Dépôts et cautionnements reçus	6 660 508	6 365 099	6 555 332
<u>Total général</u>	<u>20 914 151</u>	<u>17 290 865</u>	<u>18 610 809</u>

NOTE 17 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>2012</u>	<u>30-juin</u> <u>2011</u>	<u>31-Déc</u> <u>2011</u>
	- Personnel, remunerations dues	419 113	357 741
- Personnel, provisions pour congés payés	1 328 713	922 534	1 510 952
- Personnel, autres charges à payer	1 241 359	1 342 669	1 262 405
- Fonds social	263 813	237 530	225 856
- Etat, retenues sur salaires	249 077	159 675	213 998
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	458 668	378 627	590 576
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	5 133	14 750	4 587
- Etat, impôts sur les bénéfices	4 269 673	1 587 144	4 616 534
- Etat, TVA à payer	1 923 965	1 603 120	1 569 713
- Etat, autres impôts et taxes à payer	101 320	12 850	57 317
- Actionnaires, dividendes à payer	8 767 460	3 639 847	3 696 243
- C.N.S.S	696 525	434 062	597 852
- Autres comptes créditeurs	2 917 612	2 280 809	4 057 565
- Diverses charges à payer	1 805 078	952 933	1 713 787
- Produits constatés d'avance	150 302	155 219	285 137
<u>Total</u>	<u>24 597 811</u>	<u>14 079 510</u>	<u>20 562 268</u>

NOTE 18 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30-juin		31-déc
		2012	2011	2011
- Capital social	(A)	35 000 000	35 000 000	35 000 000
- Réserve légale		3 500 000	3 500 000	3 500 000
- Prime d'émission		22 500 000	22 500 000	22 500 000
- Réserves spéciales de réinvestissement		6 992 000	4 092 000	4 092 000
- Autres réserves		4 889 125	4 889 125	4 889 125
- Ecart de conversion		2 187 742	764 488	1 689 981
- Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	(B)	3 718 564	3 667 690	3 315 045
- Dividendes reçus des filiales		4 989 709	3 581 359	3 934 004
- Résultats reportés		22 792 081	23 736 029	23 650 362
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		106 569 221	101 730 691	102 570 517
- Résultat net des sociétés intégrées		9 792 180	8 050 756	15 870 315
- Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(B)	593 112	534 351	1 591 909
- Part revenant aux intérêts minoritaires		(4 466 874)	(3 896 716)	(7 935 505)
Résultat net revenant à la société consolidante (1)		5 918 418	4 688 391	9 526 719
Total des capitaux propres avant affectation	(C)	112 487 639	106 419 082	112 097 236
Nombre d'actions (2)	(D)	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Résultat par action	(1) / (2)	0,845	0,670	1,361

(A) Le capital social s'élève au 30 juin 2012 à la somme de 35.000.000 Dinars divisé en 7.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) Voir note 9

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint

(D) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

30-juin-2012

(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale de reinvestissement	Prime d'émission	Autres réserves	Ecart de conversion	Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	Dividendes reçus des filiales	Résultats reportés	Résultat consolidé de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2010	35 000 000	3 450 000	1 000 000	22 500 000	4 889 125	1 090 321	1 906 799	1 892 759	21 011 943	15 465 040	108 205 987
Effets ajustements résultats filiales									(85 667)		(85 667)
Affectations approuvées par l'A.G.O du 24/05/2011		50 000	3 092 000					(1 892 759)	6 694 908	(7 944 149)	-
Affectations des résultats des filiales							1 398 832	1 423 625	4 600 128	(7 489 768)	(67 183)
Effets de variation du pourcentage d'intérêts									(110 571)		(110 571)
Effets de variation de périmètre de consolidation							9 414			(31 123)	(21 709)
Dividendes reçus des filiales intégrées								2 510 379	(2 510 379)		-
Ecart de conversion						599 660					599 660
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010									(5 950 000)		(5 950 000)
Résultat consolidé au 31 décembre 2011										9 526 719	9 526 719
Solde au 31 décembre 2011	35 000 000	3 500 000	4 092 000	22 500 000	4 889 125	1 689 981	3 315 045	3 934 004	23 650 362	9 526 719	112 097 236
Effets ajustements résultats filiales									(665)		(665)
Affectations approuvées par l'A.G.O du 29/05/2012			2 900 000					(4 044 651)	4 497 277	(3 352 626)	-
Affectations des résultats des filiales							403 519	1 265 287	4 430 176	(6 174 093)	(75 111)
Dividendes reçus des filiales intégrées								3 835 069	(3 835 069)		-
Ecart de conversion						497 761					497 761
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011									(5 950 000)		(5 950 000)
Résultat consolidé au 30 juin 2012										5 918 418	5 918 418
Solde au 30 juin 2012	35 000 000	3 500 000	6 992 000	22 500 000	4 889 125	2 187 742	3 718 564	4 989 709	22 792 081	5 918 418	112 487 639

NOTE 19 : INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

	30-juin		31-déc
	2012	2011	2011
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de Tunisie Factoring			
- Dans le capital	4 157 175	4 157 175	4 157 175
- Dans les réserves	2 903 485	2 655 438	2 655 438
- Dans le résultat	(A) 347 189	132 259	509 949
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la MLA			
- Dans le capital	43 879 465	43 879 465	43 879 465
- Ecart de conversion	5 697 156	2 356 538	4 533 128
- Dans les réserves	8 063 503	5 305 943	5 224 922
- Dans le résultat	(A) 4 116 406	3 760 571	7 420 584
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la TLLD			
- Dans le capital	1 400	1 400	1 400
- Dans les réserves	2 283	5 151	5 151
- Dans le résultat	(A) 3 279	3 886	4 972
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la SPCS			
- Dans le capital	3 500 100	3 500 100	3 500 100
- Dans les réserves	-	-	-
- Dans le résultat	-	-	-
Total des intérêts minoritaires	72 671 441	65 757 926	71 892 284
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	(A) 4 466 874	3 896 716	7 935 505

NOTE 20 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

	30-juin		31-Déc
	2012	2011	2011
- intérêts conventionnels	33 834 883	30 394 218	62 121 582
- Intérêts intercalaires	351 638	386 559	797 577
Revenus bruts de leasing	(A) 34 186 521	30 780 777	62 919 159
- Intérêts de retard	(B) 643 591	586 270	1 107 173
Total des autres produits	643 591	586 270	1 107 173
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers	(259 972)	(508 336)	(1 026 923)
. Intérêts de retard	(240 232)	(186 721)	(347 306)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	540 358	70 785	102 621
. Intérêts de retard antérieurs	111 255	96 366	142 601
Variation des produits réservés	(C) 151 409	(527 906)	(1 129 007)
Total des revenus du leasing	(A)+(B)+(C)+(D) 34 981 521	30 839 141	62 897 325

NOTE 21 : REVENUS DE FACTORING

L'analyse des revenus du factoring au titre de la période close le 30 juin 2012, se présente ainsi :

	<u>30-juin</u>		<u>31-Déc</u>
	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>2011</u>
- Commissions de factoring	2 077 199	1 661 653	3 561 524
- Intérêts de financement	2 599 795	2 661 321	5 200 111
<u>Total</u>	<u>4 676 993</u>	<u>4 322 974</u>	<u>8 761 635</u>

NOTE 22 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>30-juin</u>		<u>31-Déc</u>
	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>2011</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	5 810 984	4 882 278	10 100 808
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	2 641 100	2 808 063	5 424 060
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	2 834 136	2 905 120	6 075 881
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	217 778	178 686	402 146
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>11 503 998</u>	<u>10 774 147</u>	<u>22 002 895</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	386 278	345 006	695 863
- Intérêts bancaires et sur opérations de financement	1 448 013	1 673 467	3 132 555
- Autres	918 760	700 203	1 325 629
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>2 753 051</u>	<u>2 718 676</u>	<u>5 154 047</u>
<u>Total général</u>	<u>14 257 049</u>	<u>13 492 823</u>	<u>27 156 942</u>

NOTE 23 : DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>30-juin</u>		<u>31-Déc</u>
	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>2011</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Leasing)	3 698 483	3 437 401	7 431 529
- Dotations aux provisions collectives (*)	-	-	2 133 000
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Leasing)	(2 554 451)	(1 394 234)	(3 295 181)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Factoring)	131 557	1 029 333	829 739
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Factoring)	-	(56 534)	(88 033)
- Créances abandonnées des entreprises en difficultés (Tunisie Leasing)	-	2 203 046	2 203 046
- Reprises sur créances abandonnées des entreprises en difficultés	-	(2 014 953)	(2 014 953)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées	-	(188 093)	(188 093)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (MLA)	1 178 740	-	-
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (MLA)	(486 427)	(210 800)	(174 326)
- Encaissement sur créances radiées	-	-	(9 455)
Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées	<u>1 967 902</u>	<u>2 805 166</u>	<u>6 827 273</u>

NOTE 24 : DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	<u>30-juin</u>		<u>31-Déc</u>
	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>2011</u>
- Reprise sur provisions pour dépréciation des titres	-	(69 394)	(122 788)
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	(7 498)	(53 917)
- Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	173 680	119 370	519 885
- Reprise de provisions pour risques et charges	-	-	(20 000)
<u>Dotations nettes aux provisions pour risques divers</u>	<u>173 680</u>	<u>42 478</u>	<u>323 180</u>

NOTE 25 : ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 30 Août 2012. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

4.27.5. Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés au 30/06/2012



ECC MAZARS
Immeuble Mazars Rue Ghar EL Melh
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 48 98 Fax +216 71 96 32 46
E-mail :mazars.tunisie@mazars.com.tn



Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : (216) 70 728 450 – Fax : (216) 70 728 405
E-mail administration@finor.com.tn

TLG Leasing-Factoring-LLD

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2012

A la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de commissaire aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers consolidés intermédiaires du Groupe TLG couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2012. Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers.

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

Les comptes au 30 juin 2012 de la Tunisie LLD, Tunisie Valeurs, STIF, SPCS et Tuninvest International Sicar, dont la contribution au résultat consolidé du semestre s'élève à **1 105 KDT**, n'ont pas fait l'objet d'audit ou de revue limitée.

Sur la base de nos travaux et sous réserve de l'incidence éventuelle du point exposé ci-dessus, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'autres éléments pouvant affecter, de façon significative, la représentation fidèle des états financiers intermédiaires consolidés annexés au présent avis, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 30 août 2012

Les Co-commissaires aux Comptes

ECC MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

FINOR
Mustapha MEDHIOUB

4.28. Comportement boursier de l'action Tunisie Leasing

Au cours de l'année 2011, le cours de l'action Tunisie LEASING a reculé de 14,4% à 29Dt. Durant les huit premiers mois de 2012, le cours s'est encore dégradé de 5,9% pour s'établir à 26,44Dt alors que le Tunindex a progressé de 10,5% sur la même période. Les états financiers consolidés au 30 juin 2012 dénotent pourtant d'un redressement de l'activité par rapport à la même période de 2011.

Contrat de régulation : En application de l'article 19 de la loi 94-117 du 14/11/1994, l'AGO de la société TUNISIE LEASING tenue le 07/06/2001 a approuvé la proposition du conseil d'administration relative à la mise en place d'un programme de régulation afin de réguler le cours et réduire sa fluctuation excessive. Le rachat ne concernerait que 10% du capital de la société TUNISIE LEASING. Ce programme a débuté le 19/09/2001. Depuis cette date, 5 999 actions ont été rachetées dans le cadre de ce programme puis 6 416 actions ont été cédées (5 999 + 417 actions gratuites) le 23/10/2002. L'AGO du 10/06/2004 a renouvelé son autorisation de rachat par la société de ses propres actions. Aucune opération n'a été réalisée dans le cadre de cette nouvelle autorisation.

Indicateurs boursiers :

Date d'introduction à la cote : 16 Mars 1992

Cours d'introduction : 17,850Dt

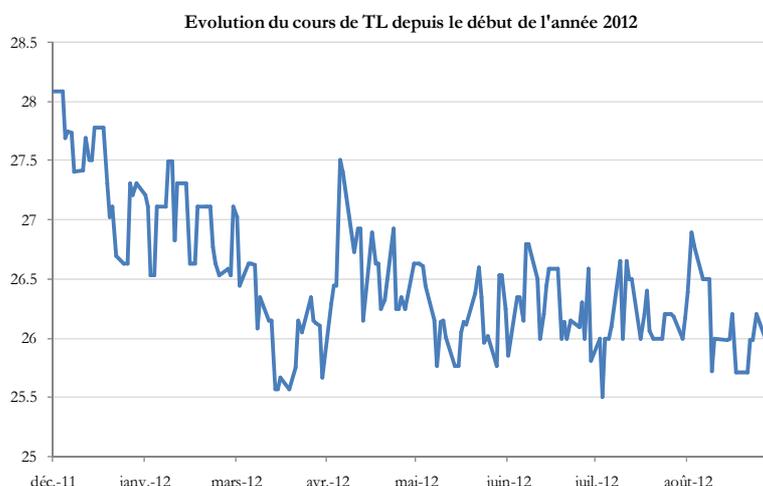
Capitalisation boursière (au 31/08/2012) : 185MDt

Cours le plus haut ajusté en fonction du dividende et de l'augmentation de capital depuis le début de l'année 2012 : 28.087Dt

Cours le plus bas ajusté en fonction du dividende et de l'augmentation de capital sur l'année 2012 : 25.5Dt

	31/08/2012	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Bénéfice Par Action (en dinars)		1,052*	1,453*	1,528*
Dividende Par Action (en dinars)		0,850	0,850	0,850
Date de détachement		07/06/2012	07/06/2011	24/06/2010
Nombre de titres admis	7 000 000	7 000 000	7 000 000	6 900 000
Nombre de titres traités	146 764	1 147 554	1 387 373	1 780 627
Taux de rotation	2,1%	15,18%	19,82%	25,78%
Cours fin de période (en dinars)	26,440	29,000	34,890	25,000
Capitalisation fin de période (en millions de dinars)		203.000	244.230	172.513
Dividend yield (%) (dividende/cours fin de période)		2,9%	2,4%	3,4%
PER (X) (Cours fin de période/Bénéfice par action)		27,56	24,01	16,36

* Calculé sur la base du nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice



Chapitre 5– ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

5.1. Membres des organes d'administration et de direction

5.1.1. Membres des organes d'administration

Membres*	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
Ahmed ABDELKEFI	Lui-même	Président	2012-2014	Tunis
Amen Bank	M.Mehrez RIAHI	Administrateur	2012-2014	Tunis
STUSID BANK	M.Khaled TAKTAK	Administrateur	2012-2014	Tunis
Assurances COMAR	M.Lotfi BELHADJ KACEM	Administrateur	2012-2014	Tunis
PARENIN	M.Mohamed Fadhel KHALIL	Administrateur	2012-2014	Tunis
PGI	M.Karim BEN YEDDER	Administrateur	2012-2014	Tunis
M. Rached HORCHANI	Lui-même	Administrateur	2012-2014	Tunis
Mme Fatma ABASSI	Lui-même	Administrateur	2012-2014	Tunis
M. Kamel LOUHAICHI	Lui-même	Administrateur	2012-2014	Tunis
M. Fethi MESTIRI	Lui-même	Administrateur	2012-2014	Tunis
M. Mehdi TAMERZISTE	Lui-même	Administrateur	2012-2014	Tunis
M. Jalel EL HENCHIRI	Lui-même	Administrateur	2012-2014	Tunis

* Nommés par l'AGO du 29 mai 2012

5.1.2. Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société

Membres	Fonction dans la société	Date d'entrée en fonction	Adresse
M. Ahmed ABDELKEFI*	Président du Conseil	23/05/2003	Tunis
M. Féthi MESTIRI**	Directeur Général	23/05/2003	Tunis
M. Hichem ZGHAL**	Directeur Général Adjoint	23/05/2003	Tunis

*Réélu par le conseil d'administration du 29/05/2012

**Renouvellement par le Conseil d'Administration du 29/05/2012

5.1.3. Principales activités exercées en dehors de la société au cours des 3 dernières années par les membres des organes d'administration et de direction

Membres	Fonctions exercées en dehors de la société
M. Ahmed ABDELKEFI	Président du directoire de MLA (Maghreb Leasing Algérie)
M. Rached HORCHANI	Président du Groupe Horchani
Mme Fatma ABASSI	Néant
M. Féthi MESTIRI	Directeur Général de Tuninvest SICAR, Tuninvest International SICAR et Tuninvest Innovation SICAR.
M. Kamel LOUHAICHI	Directeur Général de Cap Ingénierie
M. Mehdi TAMERZISTE	Directeur Général de MENINX Holding
M. Jalel EL HENCHIRI	Néant

5.1.4. Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membres	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
M. Ahmed ABDELKEFI	Président du conseil d'administration dans la Société du Pôle de compétitivité de Sousse (SPCS), Tunisie Valeurs, Integra Partners et de TFG ; Administrateur dans Dar El Jeld, TIMGAD et Président du directoire de Maghreb Leasing Algérie et Président du Conseil d'administration de Princess Holding
M. Rached HORCHANI	Président du Groupe Horchani
Mme Fatma ABASSI	Néant
M. Fethi MESTIRI	Président du conseil d'administration de Tunisie SICAV, SICAV PLUS et SICAV Enterprise; Administrateur dans Tunisie Valeurs, Tunisie Factoring, SIMT, TCC, Tuninvest SICAR, Tunisie SICAR, Tuninvest International SICAR, Tuninvest Innovation SICAR, Integra Partners, TFG et la Société du Pôle de compétitivité de Sousse (SPCS)
M. Jalel HENCHIRI	Néant
M. Mehdi TAMERZISTE	Administrateur à l'UBCI
M. Kamel LOUHAICHI	Administrateur dans CAP INGENIERIE

5.1.5 Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du conseil d'administration dans la société qu'ils représentent :

Membres	Représenté par	Fonction dans la société qu'il représente
Amen Bank	M. Mehrez RIAHI	Directeur Général Adjoint
STUSID BANK	M. Khaled TAKTAK	Directeur
Assurances COMAR	M. Lotfi BELHADJ KACEM	Directeur
PARENIN	M. Mohamed Fadhel KHALIL	Président Directeur Général
PGI	M. Karim BEN YEDDER	Directeur Général Adjoint

5.2. Intérêts des dirigeants dans la société au 31/12/2011

5.2.1. Rémunération et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2011

5.2.1.1. Rémunération des dirigeants

- La rémunération du Président du Conseil d'Administration a été arrêtée par le comité de rémunérations du 4 juin 2009 sur décision du Conseil d'Administration réuni le même jour. Cette rémunération est composée d'une indemnité annuelle et d'avantages en nature sous forme de voitures de fonction¹.
- Les rémunérations du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint ont été arrêtées par le comité de rémunérations du 4 juin 2009 sur décision du Conseil d'Administration réuni le même jour. Ces rémunérations sont composées de salaires, de primes d'intéressement et d'avantages en nature sous forme de voitures de fonctions.

¹ Il s'agit de 2 véhicules : une berline et une citadine

Les obligations et engagements vis-à-vis du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint, se présentent comme suit :

	P.C.A		D.G		D.G.A.	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2011	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2011	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2011
Avantages à court terme						
<i>Rémunération brute</i>	140 000		175 000	31 562	142 000	25 125
<i>Avantages en nature</i>	38 990		31 082		26 259	
<i>Rémunération brute servie par les filiales (1)</i>	97 910					
Avantages postérieurs à l'emploi (2)			5 475		1 751	
Total	276 900	-	211 557	31 562	170 010	25 125

(1) L'équivalent de € 50 000.

(2) Le directeur général et le directeur général adjoint bénéficient à l'instar de tout le personnel en cas de départ à la retraite d'une indemnité équivalente à 9 mois de salaires conformément à la convention sectorielle. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

5.2.1.2. Rémunération des membres des organes d'administration

Les membres du conseil d'administration perçoivent annuellement des jetons de présence pour un montant de 5400Dt/an chacun.

Les membres du comité permanent d'audit perçoivent annuellement 10 000Dt/an chacun.

5.2.2. Prêts et garanties accordées en faveur des membres des organes d'administration et de direction

Néant

5.3. Contrôle

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat
Société FINOR, Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par M. Mustapha Medhioub	Immeuble International City Center – Tour des bureaux - Centre Urbain Nord. 1082 Cité Mahrajène – Tunis Tel : 70 728 450 Fax : 72 728 405	2012-2014*
Société ECC MAZARS, Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mohamed Ali Elaouani Cherif	Immeuble Mazars, Rue du Lac Ghar El Melh, Les Berges du Lac 1053 - Tunis Tel : 71 963 380 Fax : 71 964 380	2012-2014**

* Mandat renouvelé par l'AGO du 29 mai 2012

** Commissaire aux comptes nommé par l'AGO du 29 mai 2012

5.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil d'administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital

5.4.1. Informations sur les engagements

L'encours des crédits accordés liées aux membres du conseil d'administration au 31/12/2011 se présentent comme suit :

Administrateur	Encours des crédits accordés en dinars	Conditions
Mr Brahim ANANE (Sté PANILABO)	1 475 258	7,5%, 8%, 8,6% et 9,5% sur 36, 48 et 95 mois
Mr Ahmed ABDELKEFI Dar El Jeld	953 672	7,5% et 9,5% sur 84 et 88 mois
Tuninvest Finance Group (TFG)	2 506 386	9,5% sur 60 mois
Tunisie Valeurs	3 350 584	9,5% sur 84 mois

5.4.2. Transferts de ressources :

Le Président du Conseil d'Administration a bénéficié au titre de 2011 de :

- Une indemnité brute de 140 000 DT
- Une voiture de fonction dont les frais s'y rattachant (amortissements inclus) se sont élevés à 38 990 DT.

Le Directeur Général a bénéficié au titre de 2011 de :

- Une rémunération brute de base de 135 000 DT et d'une prime d'intéressement de 40 000 DT.
- Une voiture de fonction dont les frais s'y rattachant (amortissements inclus) se sont élevés à 31 082 DT.

Le Directeur Général Adjoint a bénéficié au titre de 2011 de :

- Une rémunération brute de base de 110 000 DT et d'une prime d'intéressement de 32 000 DT.
- Une voiture de fonction dont les frais s'y rattachant (amortissements inclus) se sont élevés à 26 259 DT.

Ces attributions ont été décidées par le comité des rémunérations et ce, sur proposition du conseil d'administration réuni le 04 juin 2009.

Dividendes décaissés par Tunisie Leasing en 2012 au titre de l'exercice 2011 pour les parties liées autres que les sociétés du groupe

Nom ou Raison sociale	Nombre d'actions et de droit de vote	Dividendes* (en Dinars)
Ahmed ABDELKEFI	7 456	6 338
Amen Bank	2 271 343	1 930 642
STUSID BANK	651 249	553 562
Assurances COMAR	1 317 681	1 120 029
M. Brahim ANANE	1 000	850
M. Rachid Naceur BEN HASSINE	5 627	4 783
M. Mohamed BOURAOUI	4 145	3 523
M. Hichem ZGHAL	507	430.95
M. Fethi MESTIRI	1 691	1 437
TOTAL	4 260 699	3 621 594

*Montants estimés, calculés sur la base du nombre d'actions détenues au 11/05/2012

5.4.3. Prêts octroyés et crédits reçus des autres parties liées :

Prêts octroyés :

Le solde du compte bancaire de Tunisie Leasing ouvert auprès d'Amen Bank est créditeur de 9 759 604Dt.

Crédits reçus :

- Tunisie Leasing a enregistré dans son hors bilan une dette d'un montant de 6 039 033Dt correspondant au reliquat du montant de la participation d'Amen Bank pour le compte de Tunisie Leasing, à l'augmentation du capital de Maghreb Leasing Algérie (MLA). Ce montant, considéré comme un prêt, est redevable sur une période de cinq ans. Les intérêts et charges assimilées supportées par Tunisie Leasing au titre des opérations mentionnées ci-dessus s'élèvent à 1 304 681 DT.
- Les emprunts bancaires octroyés par Amen Bank à Tunisie Leasing enregistrent un encours de : 19 997 271Dt.

Chapitre 6- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

6.1. Evolution récente et orientations

6.1.1. Evolution récente

En milliers de Dinars

	Troisième Trimestre			Cumul			Année 2011 (*)
	30/09/2012	30/09/2011	Variation	30/09/2012	30/09/2011	Variation	
Approbations	79 919	69 801	14.49%	291 808	213 372	36.76%	316 259
Mises en Force	61 217	52 105	17.49%	208 956	157 040	33.06%	239 213
Encours financiers				518 309	467 236	10.93%	489 573
Total des Engagements Courants (a)				494 240	444 367	11.22%	466 446
Total des Engagements Classés (b)				46 326	42 047	10.18%	44 245
Total des Engagements (c)=a+b				540 566	486 414	11.13%	510 691
Ratio des engagements classés (d)=(b)/(c)				8.57%	8.64%		8.66%
Ressources d'Emprunts				425 547	372 738	14.17%	381 481
Capitaux Propres				96 692	92 186	4.89%	92 485
Revenus Bruts de Leasing (1)	67 978	59 926	13.44%	199 811	177 692	12.45%	241 506
Revenus Nets de Leasing	11 511	9 945	15.75%	33 483	31 075	7.75%	41 321
Produits Nets de Leasing	7 226	5 991	20.61%	22 066	19 296	14.36%	24 144
Total des Charges d'Exploitation	2 551	2 225	14.65%	8 417	7 425	13.36%	9 830
Trésorerie Nette				(3 453)	(4 237)		(10 152)

*chiffres définitifs et audités

Au 30 septembre 2012, tous les indicateurs de production de Tunisie Leasing ont retrouvé le chemin de croissance. Les encours ont progressé de 10,9% à 518,3 millions de dinars et les approbations de 36,8% à 291,8 millions de dinars.

De même, les mises en force ont progressé de 33% à 208,9 millions de dinars se rapprochant ainsi de leur niveau de 2010.

Au niveau de la rentabilité, cette reprise de l'activité s'est reflétée au niveau du produit net de leasing qui a évolué de 14,4% à 22 millions de dinars.

Le ratio des actifs classés a légèrement baissé à 8,57% contre 8,64% fin Septembre 2011 et 8,66% à fin Décembre 2011.

6.1.2. Orientations stratégiques

Dans un contexte économique instable tel que celui de 2011 et 2012, Tunisie Leasing privilégie la qualité du portefeuille sur la croissance. Une croissance maîtrisée est le maître mot de la stratégie du Groupe.

Par ailleurs, au vu de la forte concurrence qui sévit le marché et de l'assèchement de liquidité au niveau du système bancaire, le groupe mise de plus en plus sur la filiale algérienne qui confirme d'une année à l'autre le trend haussier des résultats tirant vers le haut les résultats du Groupe.

6.2. Analyse des écarts enregistrés entre les réalisations de l'exercice 2011 par rapport aux prévisions

La confrontation des réalisations de l'exercice 2011 par rapport aux prévisions établies pour l'année 2011 telles que publiées au niveau du document de référence « TL 2011 » fait ressortir les taux de réalisations suivants :

	Prévisions 2011	Réalisations 2011	Ecarts	Taux de Réalisation	Commentaires
Mises en fores	191 346	239 213	47 867	125%	Prévision prudente vu les événements du 14/1/2011
Créances sur la Clientèle	439 418	479 765	40 347	109%	Une croissance des MEF supérieure aux attentes (MEF mois de décembre 2011 37,2 MD)
Revenus de leasing	40 680	40 461	-219	99%	Cette rubrique a été impactée par les agios réservés non prévus soit 1,1 MD
Emprunts et dettes rattachés	351 224	387 701	36 477	110%	En relation directe avec les augmentations des MEF
Fournisseurs et comptes rattachés	23 160	25 669	2 509	111%	En relation directe avec les augmentations des MEF essentiellement le mois de novembre et décembre 2011
Charges Financières nettes	21 152	21 670	518	102%	Non significatif
Charges du Personnel	5 242	5 326	84	102%	Non significatif
Dotations aux provisions sur créances	2 271	6 127	3 856	270%	2 MD relatifs à la provision collective et un retard ponctuel de l'encaissement de certaines créances relatives à des sociétés ayant souffert des événements du 14 janvier 2011

6.3. Analyse des modifications effectuées au niveau des prévisions 2012-2016 par rapport aux informations prévisionnelles 2011-2015

Les prévisions publiées au niveau du document de référence « TL 2011 » enregistré le 26 août 2011 sous le n° 11-004, sont différentes de celles publiées dans le présent document de référence.

En effet, certaines modifications et mises à jour ont été apportées au niveau des hypothèses sous jacentes relatives aux rubriques suivantes :

Mises en Forces

Année	2012	2013	2014	2015	Commentaires
Mises en fores document référence 2011	258 317	322 896	387 475	445 596	Au vu du regain de dynamisme de l'activité enregistré sur les premiers mois de l'année, les prévisions de croissance des mises en force de l'année 2012 ont été révisées à la hausse. Pour ce qui est des années futures, le taux de croissance adopté est de 10% par mesure de prudence.
Mises en fores document référence 2012	299 018	328 920	361 812	397 993	
Ecart	40 701	6 024	-25 663	-47 603	

Créances de leasing

Année	2012	2013	2014	2015	Commentaires
Créances de Leasing document référence 2011	486 196	579 007	695 178	813 046	Cette rubrique est en relation directe avec celle des MEF cumulées c'est-à-dire celles de l'année 2012 et 2011
Créances de Leasing document référence 2012	553 965	631 151	712 925	781 396	
Ecart	67 769	52 144	17 747	-31 650	

Emprunts et dettes rattachées

Année	2012	2013	2014	2015	Commentaires
Emprunts et dettes rattachés document référence 2011	391 328	477 651	583 494	688 894	Augmentation supérieure aux attentes des mises en forces.
Emprunts et dettes rattachés document référence 2012	434 526	495 038	570 883	631 453	
Ecart	43 198	17 387	-12 611	-57 441	

Revenus de Leasing

Année	2012	2013	2014	2015	Commentaires
Revenu de Leasing document référence 2011	41 950	48 174	57 845	68 430	Le document de référence 2011 prévoit des MEF inférieures à celles du document de référence 2012 mais un taux de sortie moyen supérieur de 25 points de base à celui utilisé pour les nouvelles prévisions
Revenu de Leasing document référence 2012	43 967	51 302	58 668	65 783	
Ecart	2 017	3 128	823	-2 647	

Charges financières

Année	2012	2013	2014	2015	Commentaires
Charges Financières document référence 2011	21 635	25 103	30 657	36 809	Le document de référence 2011 prévoit des MEF inférieures à celles du document de référence 2012 mais aussi un taux de refinancement moyen inférieur de 25 points de base
Charges Financières document référence 2012	23 999	28 430	32 073	36 637	
Ecart	2 364	3 327	1 416	-172	

Charges de personnel

Année	2012	2013	2014	2015	Commentaires
Charges de Personnel document référence 2011	5 803	6 386	7 176	8 185	Il s'agit d'une correction de salaire et un alignement à la convention bancaire
Charges de Personnel document référence 2012	6 208	6 792	7 385	8 017	
Ecart	405	406	209	-168	

Dotations nettes aux provisions

Année	2012	2013	2014	2015	Commentaires
Dotations nettes aux provisions document référence 2011	1 244	1 469	1 750	2 010	Le coût du risque était calculé sur la base d'un taux de 0,25% du capital restant dû, alors que le document de référence 2012 prévoit un taux de 0,5% du capital restant dû vu le durcissement du contexte économique et la dégradation du portefeuille clients.
Dotations nettes aux provisions document référence 2012	3 325	3 585	4 000	4 290	
Ecart	2 081	2 116	2 250	2 280	

6.4. Analyse des performances réalisées au 30/09/2012 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2012

La confrontation des réalisations au 30/09/2012 reflétées par les indicateurs d'activité avec les prévisions établies pour l'année 2012 telles que publiées au niveau du document de référence «Tunisie Leasing 2011» fait ressortir les taux de réalisation suivants :

En milliers de Dinars

	Indicateurs d'activité au 30/09/2012	Prévisions année 2012	Pourcentage de réalisation
Mises en force	208 956	258 317	80,9%
Produit Net de Leasing	22 066	24 503	90,0%
Ressources d'emprunt	425 547	391 328	108,74%
Capitaux propres	96 692	98 789	97,9%

Les principaux indicateurs d'activité réalisés au 30 septembre 2012 sont en phase avec les prévisions fin 2012 telles que prévues au niveau du plan d'affaires 2011-2015.

La société s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public.
Elle est tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions.
L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.
La société s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

6.5. Perspectives d'avenir

Les prévisions pour la période 2012-2016 ont été établies sur la base des états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 et approuvées par le conseil d'administration du 30 août 2012.

6.5.1. Les hypothèses de prévisions retenues sur la période 2012-2016

1. Mises en Force

Compte tenu des mises en force (MEF) réalisées par la société au cours des derniers exercices et des réalisations jusqu'au 31 décembre 2011, les MEF de l'exercice 2012 ont été estimées à 299 018 KDT en augmentation de 25% par rapport aux MEF de 2011, puis une croissance annuelle maintenu de 10% allant de 2013 à 2016.

En milliers de Dinars

	REALISE	PREVU				
	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Mises en force	239 213	299 018	328 920	361 812	397 993	437 792
Taux d'évolution		25,00%	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%

2. Intérêts de crédit bail

En milliers de Dinars

	Réalisé			Prévu		
	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Revenus bruts du leasing	40 691	265 370	298 975	333 916	390 195	444 115
Intérêt de retard	899	575	600	625	650	675
Variation des produits réservés	(1 129)	0	0	0	0	0
Dotations aux amortissements des immobilisations en location	0	(221 978)	(248 273)	(275 873)	(325 062)	(373 445)
Intérêts de crédit bail	40 461	43 967	51 302	58 668	65 783	71 345

3. Emprunts

Nouvelles Ressources

La structure d'endettement de la société est caractérisée par le recours au marché obligataire en premier lieu et aux emprunts bancaires et aux crédits extérieurs en second lieu.

Les emprunts que la société projette de lever, pour la période 2012-2016, se détaillent comme suit :

En milliers de Dinars

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Emprunts Obligataires	93 630	110 000	110 000	110 000	110 000	110 000
Crédits Bancaires	133 000	69 500	53 500	78 000	73 500	88 000
Crédits Extérieurs	0	27 000	30 000	35 000	40 000	45 000
Total emprunts	226 630	206 500	193 500	223 000	223 500	243 000

Les conditions retenues pour les nouvelles ressources sont les suivantes :

- Durée de remboursement des crédits :
 - 5 ans pour les emprunts obligataires ;
 - 5 ans pour les autres types de crédits.
- Taux moyen : le coût des nouvelles ressources est de 6,00% pour la période 2012-2016.

Encours des emprunts et des dettes rattachées

Sur la période 2012-2016, l'encours des emprunts et des concours bancaires existants et à contracter évoluera comme suit :

En milliers de Dinars

Encours des Emprunts et des Dettes Rattachés	REALISE	PREVU				
	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Emprunts obligataires	200 630	255 630	292 904	317 178	329 452	332 726
Emprunts bancaires et extérieurs	143 851	170 929	193 242	245 355	292 754	344 300
Billets de trésorerie	37 000	1 500	1 500	0	0	0
Total emprunts	381 481	428 059	487 646	562 533	622 206	677 026
Dettes Rattachés	6 220	6 467	7 392	8 350	9 247	9 860
Total	387 701	434 526	495 038	570 883	631 3	686 6

4. Evolution des Capitaux Propres

L'évolution des capitaux propres prévisionnels tient compte des points suivants :

- Une augmentation du capital social en 2012 d'un montant de 5 millions de dinars par apport en numéraire moyennant une prime d'émission de 17 millions de dinars et ce par la création d'un million d'actions nouvelles de valeur nominale de 5 dinars.
- Une augmentation de capital de 5 millions de dinars par incorporation de réserves à travers la distribution d'un million d'actions gratuites à servir sur trois ans : 300 000 actions en 2013, 300 000 actions en 2014 et 400 000 actions en 2015.
- L'affectation des montants servis au réinvestissement exonéré dans un compte de réserve de réinvestissement.
- Les affectations aux réserves légales de 5% des résultats reportés de l'exercice dans la limite de 10% du capital social.
- Des distributions de dividendes annuelles de 17% du capital social.

En milliers de Dinars

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Capital social	35 000	40 000	41 500	43 000	45 000	45 000
Réserves légales	3 500	3 500	4 150	4 300	4 500	4 500
Autres réserves	3 777	4 777	4 777	4 777	4 777	4 777
Prime d'émission	22 500	39 500	38 000	36 500	34 500	34 500
Réserve de Réinvestissement	4 092	6 992	9 992	13 967	17 667	21 417
Résultats reportés	16 254	14 768	13 471	12 487	13 298	15 123
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	85 123	109 537	111 890	115 031	119 742	125 317
Résultat de l'exercice	7 364	9 153	10 195	12 021	13 226	14 245
Total des capitaux propres	92 487	118 690	122 085	127 052	132 968	139 562

5. Les investissements

- Tunisie Leasing prévoit un investissement annuel moyen de maintien et de renouvellement en matériel informatique, véhicules et équipements de bureaux tel que indiqué dans le tableau suivant :

(en mDT)	2012	2013	2014	2015	2016
Investissements prévus	8163	850	900	950	1000

- Concernant les investissements en portefeuille, Tunisie Leasing prévoit les investissements suivants :

(En mDT)	2012	2013	2014	2015	2016
Investissements en portefeuille	4708	4333	5708	5708	7208

6. Charges Financières

L'évolution des charges financières relatives aux emprunts existants est calculée durant la période 2012-2016 conformément à leurs conditions contractuelles.

Le coût des nouvelles ressources est calculé au taux moyen de 6% pour la période 2012-2016.

Les charges financières au titre des emprunts existants et des nouveaux emprunts évolueront comme suit sur la période 2012-2016 :

En milliers de Dinars

Charges financières	REALISE	PREVU				
	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Charges financières/Anciens emprunts		17 614	11 667	5 720	2 756	912
Charges financières/Nouveaux emprunts		6 385	16 763	26 353	33 881	39 158
Total Charges Financières	21 670	23 999	28 430	32 073	36 637	40 070

7. Charges de Personnel

Sur la période 2012-2016, les charges de personnel évolueront comme suit :

En milliers de Dinars

	REALISE	PREVU				
	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Salaires	4 981	5 808	6 392	6 885	7 417	7 988
Intéressement du personnel	345	400	400	500	600	700
Charges de personnel	5 326	6 208	6 792	7 385	8 017	8 688
Taux d'évolution		16,6%	9,4%	8,7%	8,6%	8,4%

8. Dotations nettes aux provisions sur créances

Le coût du risque est estimé sur la base de l'évolution des encours financiers.

Le coût du risque sur créances classées correspond à 0,5% de l'encours financier et ce de 2012 à 2016 tandis que, le coût du risque sur créances non classées est estimé à 0,5% de la variation de l'encours financier. Ainsi, les dotations nettes évolueront comme suit :

En milliers de Dinars

	REALISE	PREVU				
	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Coût du risque sur créances classées (provisions nettes sur créances classées)	4 127	2 815	3 200	3 600	3 950	4 250
Coût du risque des créances non classées (provisions collectives)	2 000	510	385	400	340	280
Provisions nettes sur créances	6 127	3 325	3 585	4 000	4 290	4 530

9. Dotations aux Amortissements des Immobilisations Propres

Les dotations aux amortissements des biens propres de la société sont estimées à :

En milliers de Dinars

	REALISE	PREVU				
	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dotations aux amortissements	745	1 360	1 391	1 423	1 458	1 341

10. Impôts sur les Sociétés

La société estime procéder annuellement à des opérations de réinvestissement dans le cadre d'une politique de dégrèvement aboutissant au paiement d'un impôt effectif au taux de 20% pour 2012-2016.

11. Dividendes

La société prévoit de maintenir une distribution annuelle des dividendes comme suit :

0,850 dinars par action, soit 17 % du capital social libéré et ce pour la période allant de 2012 à 2016.

	REALISE	PREVU				
	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dividendes	5 950	5 950	6 800	7 055	7 310	7 650

6.5.2. Etats financiers prévisionnels 2012-2016

1) Bilans prévisionnels

En milliers de Dinars

	<i>Réalisé</i>		<i>Prévu</i>			
	31-déc 2011	31-déc 2012	31-déc 2013	31-déc 2014	31-déc 2015	31-déc 2016
ACTIFS						
Liquidités et équivalents de liquidités	603	1 000	1 500	2 000	2 500	3 000
Créances sur la clientèle						
Créances de leasing : Encours Financiers	489 573	566 613	647 260	733 199	806 130	870 477
Moins : provisions	(14 502)	(16 701)	(19 006)	(21 566)	(24 276)	(27 106)
	475 071	549 912	628 254	711 633	781 854	843 371
Créances de leasing : Impayés	21 424	22 043	22 391	22 469	22 560	22 663
Moins : provisions	(14 060)	(15 186)	(16 466)	(17 906)	(19 486)	(21 186)
	7 364	6 857	5 925	4 563	3 074	1 477
Intérêts constatés d'avance	(2 670)	(2 804)	(3 028)	(3 270)	(3 532)	(3 814)
Total des créances sur la clientèle	479 765	553 965	631 151	712 925	781 396	841 034
Portefeuille titres de placement	733	350	400	450	500	550
Portefeuille d'investissement						
Portefeuille d'investissement brut	36 820	36 035	39 145	43 303	47 736	53 819
Moins : provisions	(112)	(212)	(312)	(412)	(512)	(612)
Total Portefeuille d'investissement	36 708	35 823	38 833	42 891	47 224	53 207
Valeurs immobilisées						
Immobilisations incorporelles	4 600	4 816	5 114	5 330	5 557	5 797
Moins : amortissements	(2 715)	(2 828)	(3 374)	(3 932)	(4 503)	(5 028)
	1 885	1 988	1 740	1 398	1 054	770
Immobilisations corporelles	6 188	14 071	14 556	15 169	15 817	16 500
Moins : amortissements	(3 020)	(4 242)	(5 061)	(5 898)	(6 755)	(7 541)
	3 168	9 829	9 495	9 272	9 062	8 959
Total des valeurs immobilisées	5 053	11 817	11 235	10 670	10 117	9 728
Autres actifs	11 898	7 360	6 663	6 080	6 074	6 074
TOTAL DES ACTIFS	534 760	610 315	689 783	775 016	847 810	913 593

	<i>Réalisé</i>			<i>Prévu</i>		
	31-déc 2011	31-déc 2012	31-déc 2013	31-déc 2014	31-déc 2015	31-déc 2016
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES						
PASSIFS						
Emprunts et ressources spéciales						
Concours bancaires	10 755	5 208	15 896	17 152	19 089	20 360
Emprunts et dettes rattachées	387 701	434 526	495 038	570 883	631 453	686 886
Total Emprunts et ressources spéciales	398 456	439 734	510 934	588 035	650 542	707 246
Autres Passifs						
Dettes envers la clientèle	13 188	14 069	15 094	15 634	16 288	16 998
Fournisseurs et comptes rattachés	25 669	32 616	34 528	37 042	39 805	41 446
Provisions pour passifs et charges	1 021	1 121	1 221	1 321	1 421	1 521
Autres	3 939	4 085	5 070	5 082	5 936	5 969
Total des autres Passifs	43 817	51 890	55 913	59 080	63 451	65 935
CAPITAUX PROPRES						
Capital social	35 000	40 000	41 500	43 000	45 000	45 000
Réserves	33 869	54 769	58 419	62 544	66 444	70 194
Résultat reportés	16 254	14 768	12 821	10 337	9 148	10 973
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	85 123	109 537	112 740	115 881	120 592	126 167
Résultat de la période	7 364	9 153	10 195	12 021	13 226	14 245
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	92 487	118 690	122 936	127 902	133 817	140 413
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	534 760	610 315	689 783	775 016	847 810	913 593

2) Etats de résultats prévisionnels

En milliers de Dinars

	<i>Réalisé</i>		<i>Prévu</i>			
	Exercice 2011	Exercice 2012	Exercice 2013	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Intérêts de crédit bail	41 590	43 967	51 302	58 668	65 783	71 345
Variation des produits réservés	(1 129)	0	0	0	0	0
<u>Total du revenu de leasing</u>	40 461	43 967	51 302	58 668	65 783	71 345
Autres produits d'exploitation	860	725	775	825	875	925
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	41 321	44 692	52 077	59 493	66 658	72 270
CHARGES FINANCIERES NETTES	(21 670)	(23 999)	(28 430)	(32 073)	(36 637)	(40 070)
PRODUITS DES PLACEMENTS	4 493	5 259	4 775	4 830	5 240	5 582
PRODUIT NET	24 144	25 952	28 422	32 250	35 261	37 782
Charges de personnel	(5 326)	(6 208)	(6 792)	(7 385)	(8 017)	(8 688)
Autres charges d'exploitation	(3 754)	(4 270)	(4 498)	(4 780)	(5 123)	(5 450)
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	(6 127)	(3 325)	(3 585)	(4 000)	(4 290)	(4 530)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	140	(100)	(100)	(100)	(100)	(100)
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	(745)	(1 360)	(1 391)	(1 423)	(1 458)	(1 341)
Dotations aux provisions pour risques divers	(298)	(100)	(100)	(100)	(100)	(100)
RESULTAT D'EXPLOITATION	8 034	10 589	11 956	14 462	16 173	17 573
Autres gains ordinaires	622	455	465	470	475	483
Autres pertes ordinaires	(1)	0	0	0	0	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	8 655	11 043	12 420	14 933	16 647	18 055
Impôt sur les bénéfices	(1 291)	(1 890)	(2 225)	(2 912)	(3 421)	(3 810)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT	7 364	9 153	10 195	12 021	13 226	14 245
Eléments extraordinaires	0	0	0	0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE	7 364	9 153	10 195	12 021	13 226	14 245

3) Etats de flux de trésorerie prévisionnels

	REALISE	PREVU				
États de flux de trésorerie (en KDT)	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation						
Encaissements reçus des clients	289 237	308 675	348 057	388 993	454 462	517 187
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(9 858)	(10 991)	(11 931)	(12 786)	(14 034)	(14 728)
Décaissements pour financements de contrats de leasing	(273 523)	(334 063)	(373 094)	(409 991)	(450 990)	(497 486)
Intérêts payés	(20 999)	(24 330)	(29 447)	(33 133)	(37 646)	(40 806)
Impôts et taxes payés	(2 561)	(1 890)	(2 955)	(2 707)	(3 806)	(3 700)
Autres flux de trésorerie	3 279	11 000	9 464	6 050	3 552	(1 372)
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	(14 425)	(51 599)	(59 906)	(63 573)	(48 462)	(40 905)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement						
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(2 108)	(1 450)	(850)	(900)	(950)	(1 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	39	41	43	45	47
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(5 743)	(4 708)	(4 333)	(5 708)	(5 708)	(7 208)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	1 511	1 162	1 223	1 550	1 275	1 125
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(6 302)	(4 957)	(3 919)	(5 015)	(5 338)	(7 036)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement						
Encaissements suite émission d'action (Augmentation de Capital)	0	22 000	0	0	0	0
Dividendes et autres distributions	(5 948)	(5 950)	(5 950)	(7 055)	(7 310)	(7 650)
Encaissements provenant des emprunts	226 630	206 500	193 500	223 000	223 500	243 000
Remboursement d'emprunts	(185 263)	(124 550)	(133 913)	(146 613)	(163 827)	(188 180)
Flux liés au financement à court terme	(24 600)	(35 500)	0	(1 500)	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	10 819	62 500	53 637	67 832	52 363	47 170
Variation de trésorerie	(9 908)	5 944	(10 188)	(756)	(1 437)	(771)
Trésorerie au début de l'exercice	(244)	(10 152)	(4 208)	(14 396)	(15 152)	(16 589)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(10 152)	(4 208)	(14 396)	(15 152)	(16 589)	(17 360)

6.6. Evolution des créances classées

En milliers de Dinars

	Réalisé	Prévu				
	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Risque total	510 848	588 656	669 651	755 667	828 689	893 140
Provisions & Agios réservés affectés (Hors Prov° Collectives)	26 163	31 377	34 577	38 177	42 127	46 377
Créances classées	44 245	45 745	46 745	47 745	48 745	49 945
Créances classées /risque total	8,66%	7,8%	7,0%	6,3%	5,9%	5,6%
Provisions /créances classées	59,13%	68,6%	74,0%	80,0%	86,4%	92,9%

6.7. Etat des cash flows prévisionnels

En milliers de Dinars

	2011 Réalisé	2012P	2013 P	2014P	2015 P	2016P
Résultat net	7 364	9 153	10 195	12 021	13 226	14 245
Dotations aux amortissements	745	1360	1391	1423	1458	1341
Dotations aux provisions	6 285	3 525	3 785	4 200	4 490	4 730
Cash-Flows prévisionnels	14 394	12 120	12 403	14 042	16 729	19 615

6.8. Ratios prévisionnels

En milliers de Dinars

Désignation	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Résultat net (1)	7 364	9 153	10 195	12 021	13 226	14 245
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	517 206	590 138	670 384	756 266	829 119	894 791
Fonds propres (avant résultat net) (2)	85 123	109 537	112 740	115 881	120 592	126 167
Capitaux propres avant affectation	92 487	118 690	122 936	127 902	133 817	140 413
Créances sur la clientèle (Bilan)	479 765	553 965	631 151	712 925	781 396	841 034
Créances classées	44 245	45 745	46 745	47 745	48 745	49 945
Total Provisions et produits réservés	26 163	31 887	35 472	39 472	43 762	48 292
Emprunts et ressources spéciales	398 456	439 734	510 934	588 035	650 542	707 246
Total bilan	534 760	610 315	689 783	775 016	847 810	913 593
Charges financières	21 670	23 999	28 430	32 073	36 637	40 070
Total charges d'exploitation	9 825	11 839	12 682	13 587	14 598	15 480
Ratios propres aux sociétés de leasing						
Rentabilité des fonds propres (1)/(2)	8,65%	8,36%	9,04%	10,37%	10,97%	11,29%
Taux de créances classées	8,66%	7,77%	6,98%	6,32%	5,88%	5,59%
Ratio de couverture des créances classées	59,13%	69,71%	75,88%	82,67%	89,78%	96,69%
Ratios de structure						
Total Capitaux propres après résultat/Total bilan	17,29%	19,45%	17,82%	16,50%	15,78%	15,37%
Emprunts & Ressources spéciales/ Total bilan	74,51%	72,05%	74,07%	75,87%	76,73%	77,41%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing/ Total bilan	89,72%	90,77%	91,50%	91,99%	92,17%	92,06%
Emprunts & Ressources spéciales + dettes envers la clientèle/ Créances sur la clientèle, opérations de leasing	85,80%	81,92%	83,34%	84,67%	85,34%	86,11%
Ratios de gestion						
Charges de personnel/Produits nets	22,06%	23,92%	23,90%	22,90%	22,74%	23,00%
Produits nets / Capitaux propres avant résultat	28,36%	23,69%	25,21%	27,83%	29,24%	29,95%
Coefficient d'exploitation	40,69%	45,62%	44,62%	42,13%	41,40%	40,97%
Ratios de rentabilité						
ROE (Résultat net/capitaux propres avant résultat net)	8,65%	8,36%	9,04%	10,37%	10,97%	11,29%
ROA (Résultat net/total bilan)	1,38%	1,50%	1,48%	1,55%	1,56%	1,56%
Résultat net/Produit net	30,50%	35,27%	35,87%	37,27%	37,51%	37,70%
Intérêts de leasing/créances sur la clientèle	8,67%	7,99%	8,17%	8,24%	8,41%	8,46%
Produits nets/Total bilan	4,51%	4,25%	4,12%	4,16%	4,16%	4,13%

6.9. Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2012 à 2016 :



ECC MAZARS
Immeuble Mazars Rue Ghar EL Melh
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 48 98 Fax +216 71 96 32 46
E-mail :mazars.tunisie@mazars.com.tn



Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : (216) 70 728 450 – Fax : (216) 70 728 405
E-mail administration@finor.com.tn

**Avis des commissaires aux comptes sur les
informations financières prévisionnelles de la période
allant de 2012 à 2016**

Nous avons examiné les informations financières prévisionnelles de la société Tunisie Leasing pour la période allant de 2012 à 2016 figurants au niveau du document de référence, établies dans le cadre de l'émission par la société d'un emprunt obligataire. Ces prévisions et les hypothèses présentées sur la base desquelles elles ont été établies relèvent de la responsabilité de la direction.

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles dont notamment ISAE 3400 « Examen d'informations financières prévisionnelles ». Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations prévisionnelles sont raisonnables, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et qu'elles sont préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant ces hypothèses, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et sont présentées conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Par ailleurs, nous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 10 septembre 2012

Les Co-commissaires aux Comptes

ECC MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

FINOR
Mustapha MEDHIOUB

6.10. Tableau d'amortissement des Emprunts Obligataires et Subordonnés en cours émis par TUNISIE LEASING

En Dinars

Intitulé de l'émission		2012	2013 P	2014P	2015P	2016P
Emprunt subordonné 2007 5 ans 7%	Intérêts	260 800				
	Capital	4 000 000				
TL 2007/1 5ans 6,5%	Intérêts	195 000				
	Capital	3 000 000				
TL 2007/2 5 ans 6,5%	Intérêts	390 000	195 000			
	Capital	3 000 000	3 000 000			
TL 2008 /1 5 ans 6,5%	Intérêts	390 000	195 000			
	Capital	3 000 000	3 000 000			
TL 2008 /2 5 ans 6,5%	Intérêts	390 000	195 000			
	Capital	3 000 000	3 000 000			
TL 2008 /3 5 ans 6,5%	Intérêts	585 000	390 000	186 850		
	Capital	3 000 000	3 000 000	3 000 000		
TL 2009 /1 5 ans 6,5%	Intérêts	585 000	390 000	195 000		
	Capital	3 000 000	3 000 000	3 000 000		
TL subordonné 2009 5 ans 5.65%	Intérêts	715 700	477 133	238 567		
	Capital	4 000 000	4 000 000	4 000 000		
TL 2009 /2 5 ans 5.125%	Intérêts	615 000	461 250	307 500	153 750	
	Capital	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	
TL 2010 /1 5 ans 5.125%	Intérêts	615 000	461 250	307 500	153 750	
	Capital	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	
TL 2010 /2 5 ans 5,375%	Intérêts	1 290 000	967 500	645 000	322 500	
	Capital	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	
TL subordonné 2010 5 ans 5,7%	Intérêts	875 872	656 904	437 936	218 968	
	Capital	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	
TL 2011/1 5 ans 5,7%	Intérêts	1 725 000	1 380 000	1 035 000	690 000	345 000
	Capital	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
TL 2011/2 5 ans	Intérêts	1 785 000	1 428 000	1 071 000	714 000	357 000
	Capital	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
TL 2011/3 5 ans 5,95%	Intérêts	1 755 000	1 404 000	1 053 000	702 000	351 000
	Capital	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
TL 2012/1 5 ans 6,15% ou 7 ans avec 2 années de grâce 6,25%	Intérêts (6,15%)		1 662 600	1 330 080	997 560	665 040
	Intérêts (6,25%)		1 875 000	1 875 000	1 875 000	1 625 000
	Capital (6,15%)		6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
	Intérêts (6,25%)		0	0	6 000 000	6 000 000
TOTAL DES REMBOURSEMENTS		71 267 372	14 369 404	5 464 786	10 952 528	7 718 040

P : Prévisionnel